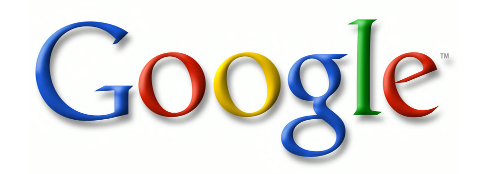
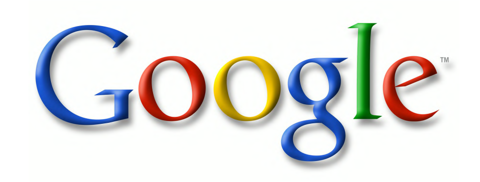
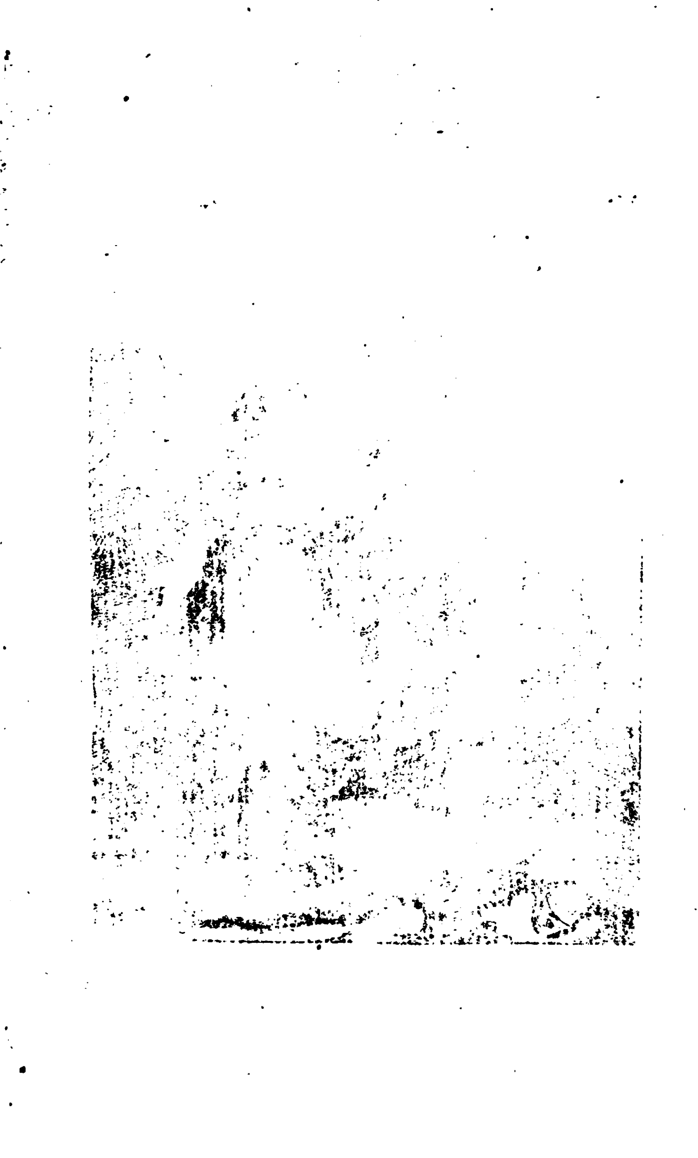






by François-Vincent Toussaint




Ἡ ΦΙΛΙΑ
ΚΑΙ
Η ΑΓΑ-
ΘΟΠΟΙΙΑ

LES
MŒURS.

Respicere exemplar vitæ morumque.
HOR. ad Pis.



A AMSTERDAM,
Chez MARC-MICHEL REY.

MDCCXLVIII.

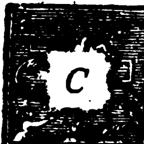


A

MADAME

M. A. T***

MADAME,

E *n'eſt point à un Grand, à un Prince ou un Miniſtre d'Etat que je préſente mon ouvrage : c'eſt à vous*, MADAME,

DAME, *dont le rang n'eſt qu'égal au mien. Mais que vous êtes amplement dédommagée de cette égalité, par vos qualités perſonnelles ! Je la vois bientôt diſparoître, dès que je viens à vous apprécier par l'eſprit & par le cœur : je trouve alors la belle* MENOQUI *bien plus digne de mes hommages, que ces vaines idoles du peuple, qui n'ont pour elles, que leurs grands noms, & la pompe qui les environne. J'ai dit quelque part dans ce Livre, que ſi la vertu ſe rendoit viſible, ce ſeroit Dieu que nous verrions, dans tout l'éclat de ſa grandeur & de ſa ſainteté : j'ajou-*

j'ajoute ici, Madame, *que si, pour ménager la foiblesse de notre vûe, elle empruntoit une forme humaine, ce seroit la vôtre qu'elle prendroit; du moins ne pourroit-elle mieux choisir, pour se rendre aimable aux hommes, & les gagner par ses attraits. Je ne puis donc aussi mieux m'adresser qu'à vous*, Madame, *pour dédier un travail, que je consacre à sa gloire. Quel accueil ne devez-vous pas faire aux* Mœurs, *vous qui en avez de si pures! J'ose dire, que l'Auteur même mérite aussi de votre part quelque considération. La morale qui régne*

dans cet Ouvrage, est exacte & hors de critique: or cette morale est la mienne; c'est l'expression sincere des sentimens de mon cœur. Quelque tendre que soit un ami qui la pratique, ne craignez rien de sa part, ce ne peut être un séducteur. Je vous laisse volontiers tout l'honneur de votre vertu: mais ne m'enviez pas la mienne. Je vous crois, MADAME, *assez circonspecte, pour éviter les pieges d'un Amant: mais regardez-moi comme un ami assez droit, pour ne vous en jamais tendre. Vous me feriez une injustice insigne, si vous me soupçon-*

niez

niez, de n'être sage, que parce que vous l'êtes : ce seroit juger bien injurieusement du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

PANAGE.

AVERTISSEMENT.

JE ne dirai point à mon Lecteur, malgré l'usage établi, qu'un ami m'ayant surpris une copie de l'Ouvrage que je donne aujourd'hui, l'alloit rendre public, lorsqu'informé fort à propos, du risque que je courois d'être imprimé sur des brouillons informes, j'ai mieux aimé donner lès mains de bonne grace à l'impression : parce que dans tout cela il n'y auroit rien de vrai ; & que d'ailleurs, c'est une coquetterie d'Auteur, usée. J'ai l'esprit un peu tourné à la Philosophie morale : or comme l'envie de convertir en livre tout ce qu'on pense de bon ou de mauvais, est une maladie courante dans ce siecle, la contagion m'a gagné, je

me ſuis mis à moraliſer par chapitres. Le mobile qui m'a déterminé, eſt, ſi vous voulez, l'amour propre, car inutilement le nierois-je : mais du moins il s'y en eſt joint un autre plus noble, qui eſt l'amour de la vertu. Enflammé pour elle d'un zele apoſtolique, je voudrois rendre tous mes lecteurs vertueux. Je ſai bien que je n'y réuſſirai pas : mais, ſi j'étois ſûr d'en gagner ſeulement un ſur mille, quelque pénible que ſoit le métier d'Auteur, je ne ferois plus que des livres, & tous ſur la même matiere.

Qu'on ſe rappelle le titre de celui-ci : on n'exigera point de moi ce que je n'ai pas promis. Ce ſont *les Mœurs* qui en font l'objet ; la Religion n'y entre qu'entant qu'elle concourt à donner des mœurs : or, comme la Religion naturelle ſuffit pour cet effet, je ne vais pas plus avant. Je veux qu'un Mahométan

métan puiſſe me lire auſſi-bien qu'un Chrétien : j'écris pour les quatre parties du monde.

Peut-être eût-on trouvé plus modeſte, que j'euſſe intitulé cet Ouvrage, *Eſſais de morale :* mais c'eût été copier un Théologien du ſiecle dernier : or, je déclare que je ne veux point aller ſur les briſées de ces Meſſieurs-là. Pour *Réflexions morales*, ce n'étoit pas une choſe poſſible : c'eſt un titre trop décrié depuis trente-cinq ans ; je n'ai pas envie de me faire mettre à l'*Index*. Il me reſtoit de l'appeller *Eſſai ſur les Mœurs :* mais outre que les boutiques des Libraires ſont déja ſurchargées d'*Eſſais*, il me ſemble que c'eſt une impoliteſſe choquante, que d'annoncer au Public, qu'on s'eſſaye à ſes dépens ; je voudrois, quand on débute, qu'on fût déja ſûr de ſa marche. Je l'ai appellé ſimplement *les Mœurs ;* parce que j'y peins celles

celles qu'on a, & celles qu'on devroit avoir.

Je proteste, ainsi qu'il convient à un Auteur qui se mêle de faire des portraits, contre toute clé qu'on pourroit faire, pour m'imputer des applications malignes. Dire que je n'ai eu personne en vûe, ce seroit dire une fausseté, & même une fausseté inutile, parce qu'on ne m'en croiroit pas. J'ai tracé tous mes tableaux d'après nature; j'eusse risqué sans cela de peindre des êtres idéaux: mais je n'ai désigné distinctément aucun de mes originaux, dont les noms sont un mystere impénétrable, que je me réserve *in petto*. Les traits dont j'ai peint les vices, je les ai tirés d'hommes vicieux: mais le grand nombre de ceux qui le sont, doit empêcher qu'on n'arrête ses conjectures sur tel ou tel en particulier.

En plusieurs endroits, je me suis contenté de crayonner les vices;

ſans diſcourir ſur leur difformité : le tableau parle de lui-même. Si j'avois peint d'après *Virgile* l'énorme chef des Cyclopes, aurois-je beſoin d'avertir que *Polyphème* eſt un monſtre hideux ? J'ai fait de même des vertus : j'ai ſouvent peint leurs graces & leurs beautés, ſans ajoûter aux traits par où je les caractériſe, d'ennuyeux panégyriques.

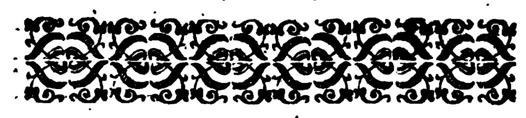
Lorſque j'ai poſé de ces maximes de morale auxquelles les vicieux mêmes ſont hommage, je ne me ſuis point mis en frais de les appuyer ſur des preuves. Etoit-il beſoin de prouver que la calomnie, le faux témoignage & le guet appens ſont des crimes ?

J'ai répandu dans cet Ouvrage plus de ſentiment que d'eſprit : premierement, parce que l'un m'étoit plus facile que l'autre ; & de plus, parce que la ſcience des Mœurs eſt, de ſa nature, une ſcience de ſentiment.

ment. Lorſqu'il eſt queſtion de corriger des cœurs gâtés, il vaut mieux toucher, que plaire ; convaincre même n'eſt pas le point dont il s'agit. C'eſt peut-être là ce qui a fait dire fort chrétiennement à l'illuſtre Monſieur *Dacier* † ; „ qu'il n'eſt „ pas de la majeſté de Dieu de prou„ ver la néceſſité, la juſtice & la „ vérité de ce qu'il ordonne ; qu'il „ fait aimer ce qu'il commande ; & „ que c'eſt plus faire que prouver. " Que ne ſuis-je auſſi le maître de faire aimer la vertu ! Elle n'auroit pas un ſeul ennemi ſur la Terre.

Si quelqu'un de mes lecteurs venoit me dire avec ſincérité, " vous „ avez fait un bon livre," j'en ſerois flaté, ſans doute : mais je le ſerois bien davantage, s'il ajoûtoit, " vous m'avez inſpiré des mœurs."

† Dans ſa Préface ſur *Platon.*



DISCOURS PRELIMINAIRE SUR LA VERTU.

Ce qu'on entend communément par le terme d'honnête homme. Différence entre l'honnête homme & l'homme vertueux. Ce que c'est que les bonnes mœurs. Ne point régler ses mœurs sur l'exemple de tels ou tels. Inconvéniens de l'imitation en fait de mœurs. Définition de la vertu. Si les hommes, ou Dieu même, peuvent créer des vertus ou en anéantir. Quelle est la loi la plus invariable de toutes. Idée de la vertu gravée dans le cœur humain en caracteres ineffaçables. Différentes sortes de lois : quelles sont celles qui affermissent le regne de la vertu, quelles sont celles qui y donnent atteinte ; si ces dernieres en peuvent détruire le germe dans les cœurs droits. Distribution de ce traité, en trois Parties.

LAISSONS la qualité d'*honnête homme* à qui voudra s'en contenter :

ter : on l'acquiert à trop vil prix pour que les ames bien nées en doivent être jaloufes. Beaucoup de fuffifance, une fortune aifée, des vices applaudis, voilà ce qui fait l'honnête homme : la vertu n'y entre pour rien.

L'*honnête femme* n'eft guere plus refpectable que l'honnête homme : tout ce qu'a fait *Eglé* pour l'être, c'eft de n'avoir point affiché qu'elle fait métier de galanterie.

Cependant quoiqu'il paroiffe fort aifé de mériter l'un ou l'autre de ces deux titres, bornés au fens que l'ufage leur a déterminés, qu'il fe trouveroit encore d'ufurpateurs parmi ceux qui fe les arrogent, fi l'on en faifoit la recherche !

Un malheureux, preffé par l'indigence, arrête un paffant dans un carrefour, lui prend fa bourfe ou la lui demande : voilà le mal-honnête homme ; & fi vous en doutez, l'échafaut en décidera.

Mais

Mais logez dans un magnifique hôtel un heureux concuſſionnaire, que les beſoins de l'Etat ont enrichi; donnez-lui un Suiſſe, des livrées, un nom de terre, il jouït de la miſere publique, ſa maiſon eſt élevée ſur les ruines de cinq cens familles: n'importe il eſt honnête homme, puiſqu'il eſt riche & qu'il reſpire.

Une femme jeune & belle, étale juſques à l'indécence les charmes qu'elle a reçus de la Nature; & les releve encore par tout l'attirail d'une parure élégante, les pompons, le rouge & les mouches: mais elle eſt à pié, & n'a point de valet qui la ſuive: c'eſt une femme ſans honneur, on la montre au doigt.

A deux pas d'elle paſſe une autre femme dans le même appareil, mais traînée par ſix courſiers orgueilleux dans un caroſſe drapé, c'eſt une femme reſpectable, une femme de la premiere conſidération.

Tous

Tous les honnêtes gens enſemble ne valent pas un homme vertueux : ceux-là ne tiennent leurs titres que de leur bonheur, de leur opulence & de leurs protections ; ôtez-leur ces appuis fragiles qui les ſoutiennent ; leur honneur, qui en dépend, éprouvera les mêmes révolutions que leur fortune. Le même terme en François ſignifie, un homme infortuné & un homme ſans honneur : on appelle l'un & l'autre malheureux ; & en effet, à ne prendre l'honneur que ſur le pié courant, que devient celui de nos honnêtes gens, quand le charme de leur grandeur eſt diſſipé ?

Pour l'homme vertueux, ce ſont les bonnes mœurs qui font ſes titres ; titres ſolides, auxquels l'adverſité, loin de l'en dépouiller, ajoute un nouvel éclat. Le Miniſtre Aſſyrien ennemi de la Nation Juive, perd l'honneur avec la vie. Mais j'eſtime *Fouquet* dans ſa diſgrace, & je révere ſaint *Louis* dans les fers. Or

Or qu'eſt-ce que les bonnes mœurs? C'eſt une conduite réglée ſur la connoiſſance & l'amour de la vertu. Je dis la connoiſſance & l'amour; car faute de connoître la vertu, on n'a que les mœurs du peuple; & faute de l'aimer, on n'a que les mœurs des Grands; c'eſt-à-dire, qu'on n'en a point. Il faut la connoître pour l'aimer; & quand on l'aime, on la pratique infailliblement.

Mais pour vous faire une idée de la vertu, ne vous la formez pas ſur le modele de *Cléobule*, de *Philémon*, où de tel autre que vous imaginez vertueux. L'exemple eſt une regle dangereuſe, & qui ne manque guere d'égarer ceux qui s'y livrent aveuglément. Il en eſt des exemples comme des conſeils: pour en tirer avantage, il faut avoir aſſez de lumieres pour les apprécier. Les mauvais exemples nuiſent, en ce qu'ils entraînent à la pratique du mal: mais les bons nuiſent

sent aussi quelquefois en ce qu'ils bornent dans la pratique du bien. Car si ceux que vous vous proposez d'imiter, ne sont pas des modeles en tout genre, (& où en trouverez-vous de tels?) vous ne sauriez manquer en les imitant, souvent même en les surpassant, de rester dans l'imperfection, & la médiocrité. Voilà sans doute pourquoi le législateur des Chrétiens n'a pas dit : imitez tel Apôtre, tel Anachorette, tel Roi, tel Pere de famille; mais : soyez parfaits comme votre Pere céleste est parfait. On ne va jamais au grand par l'imitation, à moins que le modele qu'on se propose, ne soit inimitable.

Théophile est pieux; il ne soupire que pour le Ciel, il n'a d'ardeur que pour Dieu : mais le dédain qu'il a pour toutes les choses de la terre; s'étend sur tous les humains qui l'habitent : excepté le petit cercle d'élus qui le visitent & qu'il édifie, tous les

hom-

hommes ſont à ſes yeux des profanes, des mondains, des gens que Dieu hait, & qu'il doit par conſéquent haïr. Vous croiriez être un Saint en imitant Théophile : vous feriez un homme dur, fier & mépriſant, incapable d'affection, d'indulgence & de pitié, mauvais pere, mauvais mari; & ce qui eſt pis encore, homme incorrigible dans vos défauts que vous eſtimeriez des vertus.

Cléanthe eſt homme d'honneur, auſſi incapable de faire une baſſeſſe, que de commettre un crime : mais il eſt bruſque & ſévere, toujours en mauvaiſe humeur contre le genre humain; toujours prêt à croire le mal; croyant à peine le bien quand il le voit; & peut-être plus piqué de la proſpérité des méchans que de leurs déſordres. Voulez-vous reſſembler à Cléanthe ? Vous ferez un homme mauſſade, inſociable : inutile ami de la vertu, vous la ferez plutôt redouter que chérir ; &

& vous pafferez pour n'être vertueux que par efprit de contrarieté.

Damis eft d'une efpece tout oppofée : c'eft l'ami de tout le monde ; il n'a jamais contredit perfonne ; il eft de tous les avis, fuffent-ils contradictoires les uns aux autres ; ce feroit le héraut de la probité, s'il ne converfoit qu'avec des gens qui en euffent ; il n'aura jamais le courage d'être méchant : mais il n'aura pas non plus la force de blâmer ceux qui le font. Vous ne vous propofez pas fans doute de prendre Damis pour modele ? Car vous ne feriez, après l'avoir copié, qu'un fade complaifant, une tête foible, un cœur équivoque, rougiffant d'être honnête homme avec les vicieux, autant que vous rougiriez d'être vicieux devant un honnête homme.

Jeunes beautés qui par vôtre inexpérience & par votre pente prématurée à la tendreffe, courez des rifques en entrant dans le monde ; on vous cite

çite *Thémire* comme un merveilleux modele de chasteté : je n'entens point révoquer sa sagesse en doute : il y a assurément des femmes chastes ; Despréaux en a compté jusqu'à trois ; quand il en faudroit rabattre les deux tiers, Thémire pourroit être ce Phénix unique. Mais ne l'imitez précisément qu'en ce point : elle croit que la chasteté tient lieu de toutes les vertus ; & qu'on peut bien, quand on fait tant que d'être fidele à son mari, se permettre des humeurs & des criailleries, tyranniser ses enfans, & harceler ses domestiques, railler, médire & tromper au jeu. En vous modélant sur elle, vous serez sans doute d'honnêtes femmes : mais serez-vous des femmes de mérite ? S'il y avoit quelqu'un qui dût se louer de la vertu de Thémire, ce seroit son mari : mais qu'il paye cher cette vertu !

Vous rencontrerez à chaque pas de ces exemples brillans qui frappent au premier

premier coup d'œil : quelque trait de vertu vous gagne d'abord & vous prévient : voilà, dites-vous, un homme vertueux. Point du tout : on n'eſt point vertueux pour pratiquer une vertu, il les faut pratiquer toutes. Le Tartare eſt plein de demi-vertueux : & ſi vous n'avez la vraie pierre de touche, pour diſtinguer le bon or du faux, vous riſquez vous-même d'en groſſir le nombre. Or cette pierre de touche eſt la connoiſſance de la vertu.

Mais qu'eſt-ce que la *vertu* ? C'eſt la fidélité conſtante à remplir les obligations que la *raiſon* nous dicte. Et qu'eſt-ce que la raiſon elle-même ? C'eſt une portion de la ſageſſe Divine, dont le Créateur a orné nos ames pour nous éclairer ſur nos devoirs.

Vous me demanderez peut-être encore quels ſont ces devoirs ; d'où ils réſultent ; quelle eſt la loi qui les preſcrit ?

Je répons que la loi qui les preſcrit

eſt la *volonté* immuable de Dieu, à quoi la droite raiſon nous avertit de nous conformer ; & que c'eſt dans cette conformité que conſiſte la vertu. Toute loi qui a commencé dans le tems & qui peut ceſſer d'être en vigueur, n'eſt point celle qui conſtitue la vertu ; le Créateur n'avoit point aſtreint les hommes au nouveau joug qu'elle impoſe : mais il les avoit certainement créés pour être vertueux.

Les Souverains peuvent publier & abroger des lois : mais ils ne ſauroient créer ni anéantir des vertus. Et comment feroient-ils ce que Dieu ne sauroit faire, la vertu étant auſſi immuable dans ſon eſſence, que l'eſt le vouloir Divin qui lui donne l'être?

Les lois du Prince enjoignent à ſes ſujets de payer certains droits, certains ſubſides ; elles leur défendent de tranſporter certaines marchandiſes hors du Royaume, & d'y en introduire d'étrangeres. La fidélité à obſerver ces lois

fait

fait des ſujets obéïſſans : mais fait-elle des hommes vertueux ? Et ſe vanteroit-on, bien ſérieuſement, d'avoir une vertu de plus, pour n'avoir jamais fait trafic de toiles peintes ? Ou, s'il plaiſoit au Prince d'abroger ces lois, qu'il eſt le maître de ſupprimer, diroit-on qu'il auroit abrogé des vertus ?

Il en eſt de même de toutes les lois poſitives : toutes ont commencé, toutes ſont ſuſceptibles d'exceptions, de diſpenſes, & même d'abolition. La ſeule loi gravée dans nos cœurs par la main du Créateur, eſt indiſpenſable pour tous les hommes & dans tous les tems.

,, Mais, dites-vous, le cœur hu-
,, main eſt un véritable Euripe, bou-
,, leverſé perpétuellement par le flux
,, & reflux de mille paſſions impétu-
,, euſes, qui tantôt ſe liguent enſem-
,, ble, & tantôt ſe contrarient. Gra-
,, ver des lois dans le cœur des hom-
,, mes, c'eſt les graver, non pas ſur

„ le ſable le plus léger, mais ſur l'on-
„ de la plus mobile & la plus agitée.
„ Quels yeux aſſez perçans pourront
„ donc lire ces caracteres ſacrés ?"

Déclamations de Rhéteur : Quiconque ne lit point ces caracteres, ce n'eſt pas qu'il ait la vûe trop foible pour les diſcerner ; c'eſt qu'il n'y regarde point : ou s'il eſt des inſtans où ils paroiſſent effacés, ces inſtans ne ſont que paſſagers.

Il y a dans le cœur deux regions diſtinctes : l'une eſt une Iſle un peu plus qu'à fleur d'eau ; l'autre eſt l'eau même qui baigne l'Isle. La premiere a une ſurface plane, dure & blanche, comme feroit une table du plus beau marbre de Paros. C'eſt ſur cette ſurface que ſont gravés les ſaints préceptes de la loi naturelle. Près de ces caracteres eſt un enfant dans une attitude reſpectueuſe, les yeux fixés ſur l'inſcription, qu'il lit & relit à haute voix : c'eſt le génie de l'Isle ; on l'appelle

pelle *Amour de la vertu*. Pour l'eau dont l'Isle eſt environnée, elle eſt en effet ſujette à de fréquens flux & reflux : le plus doux Zéphire ſuffit pour l'agiter : elle ſe trouble, mugit & ſe gonfle. Alors elle ſurmonte l'inſcription, on ne voit plus les caracteres, on n'entend plus lire le Génie. Mais du ſein de l'orage renaît bien-tôt le calme, la ſurface de l'Isle ſort du gouffre plus blanche que jamais ; & le Génie reprend ſon emploi.

Tant que vous ſuppoſerez les hommes obligés à pratiquer la loi naturelle, il faut auſſi que vous ſuppoſiez qu'ils la connoiſſent. Que diriez-vous d'un Prince féroce qui voudroit qu'on ſuivît ſes intentions, ſans ſe donner la peine de les rendre publiques ? Les Monarques les plus deſpotiques ne pouſſent pas leurs caprices à ce point. Y a-t-il donc deux Juſtices ; l'une pour Dieu, & l'autre pour les hommes ? Où Dieu, le plus tendre

des peres, sera-t-il moins équitable qu'un tyran?

„ Mais c'est par justice que Dieu „ laisse les hommes dans les ténebres „ & dans l'aveuglement. Ce sont „ leurs crimes qui ont éteint dans leurs „ ames les lumieres naturelles: ils ne „ doivent s'en prendre de leur igno- „ rance qu'à eux-mêmes ”.

A la bonne heure: qu'ils aient mérité tant qu'il vous plaira, ce prétendu aveuglement: au moins, depuis qu'ils l'ont encouru, la pratique de leurs devoirs leur est devenue impossible: cependant l'obligation ne cesse pas; & c'est un être infiniment bon & juste qui continue d'éxiger d'eux des devoirs auxquels ils ne savent pas être obligés! J'ai chargé mon valet d'un message: il s'est amusé au lieu de m'obéir, à se balancer sur une escarpolette, & s'est rompu la jambe. Il a fait une faute; je puis avec justice la lui faire ressentir: mais si j'exige de

de loi qu'il faſſe d'autres meſſages avant que ſa jambe ait été remiſe, de quelle épithete me qualifierez-vous?

Mais vous-même qui vous efforcez d'aſſurer aux hommes cette ignorance abſolue de la loi naturelle, je m'en rapporte à vous: il vous eſt arrivé, ſans doute plus d'une fois, de violer quelqu'un des articles de cette loi; ces infractions ont été ſuivies de remors, vous n'en diſconvenez pas; j'en infere contre vous que vous la connoiſſiez donc.

Quand tous les hommes feroient méchans, je n'en demeurerois pas moins perſuadé qu'ils connoiſſent la vertu, pourvû qu'il y eût parmi eux des hypocrites; car les Tartuffes, quoique méchans eux-mêmes, rendent témoignage à la loi divine qu'ils tranſgreſſent, en feignant de s'y conformer.

„La Loi, dit Ciceron, dans ſon „*II. Liv. des Lois*, n'eſt point une

 inven-

„ invention de l'esprit humain, ni un
„ établissement arbitraire que les peu-
„ ples aient fait, mais l'expression de
„ la raison éternelle qui gouverne l'U-
„ nivers. L'outrage que Tarquin fit
„ à Lucrece, n'en étoit pas moins
„ un crime, parce qu'il n'y avoit point
„ encore à Rome de loi écrite contre
„ ces sortes de violences. Tarquin
„ pécha contre la loi éternelle, qui
„ étoit loi dans tous les tems, & non
„ pas seulement depuis l'instant qu'elle
„ a été écrite. Son origine est aussi
„ ancienne que l'esprit Divin : car la
„ véritable, la primitive & la princi-
„ pale loi, n'est autre que la souve-
„ raine raison du grand Jupiter. " Et
ailleurs : * „ Cette loi, dit-il, est uni-
„ verselle, éternelle, immuable, elle
„ ne varie point selon les lieux & les
„ tems ; elle n'est pas différente au-
„ jourd'hui de ce qu'elle étoit autre-
fois

* Fragm. de la Rép. de Cic. parmi les Oeuvres de Lactance, Liv. VI. ch. 8.

„ fois. La même loi immortelle regle „ toutes les Nations, parce qu'il n'y a „ qu'un seul Dieu, qui a enfanté & „ publié cette loi. ” . . .

Que ce soit donc une maxime pour nous incontestable, que les caracteres de la vertu sont écrits au fond de nos ames. De fortes passions nous les cachent à la vérité quelques instans, j'en suis convenu : mais elles ne les effacent jamais, parce qu'ils sont ineffaçables.

Il est un autre obstacle qui nous empêche quelquefois de les discerner, dont on se défie moins : c'est une foule de lois d'un ordre inférieur, dont on a sucé la connoissance avec le lait : on est accoûtumé à les révérer ; & on leur donne dans son coeur le même rang qu'à cette loi primitive qui détermine nos obligations essentielles.

Les lois peuvent être de plusieurs sortes : ou elles contribuent à *établir* le regne de la vertu, ou elles lui sont *étrangeres*, ou elles lui sont *contraires*.

Dans la première Classe sont celles dont je parle, lois innées, lois connues de tous les hommes, & adoptées dans presque toutes les Religions du monde. Révérez celles-là de toute l'étendue de votre ame : votre vertu ne pourra qu'y gagner.

Pour celles de la seconde Classe, telles que celles qui dans les différentes Religions reglent la forme extérieure du culte Divin, si elles ne contribuent pas directement au progrès de la vertu, elles n'y nuisent pas non plus pour l'ordinaire : mais on peut en abuser ; & on en abuse à coup sûr, si dans le cas de concurrence avec celles de la premiere classe, on leur donne la préférence. La loi naturelle est la loi ainée, devant qui toutes les Religions plus modernes doivent plier comme ses cadettes. C'est l'ignorance de cette maxime qui fait parmi nous des faux dévots & des superstitieux.

Orgon avoit pour compagnie unique sa fille *Philothée.* Il tomba en syncope : sa fille lui fit respirer de l'eau des Carmes, qui ne le soulagea point. Cependant l'heure de l'Office pressoit ; Philothée recommande son pere à Dieu & à sa servante, prend sa coeffe & ses heures, & court aux grands Augustins : l'Office fut long ; c'étoit un salut de Confrairie. Orgon meurt sans secours, sans qu'on se soit même apperçu de son dernier moment. Qu'on l'eût étendu dans son lit & réchauffé, son accident n'étoit rien : Orgon vivroit encore si sa fille eût manqué le salut. Mais Philothée avoit cru que le son des cloches étoit la voix de Dieu qui l'appelloit, & que c'étoit faire une action héroïque que de préférer l'ordre du Ciel au cri du sang : aussi de retour fit-elle généreusement à Dieu le sacrifice de la vie de son pere, & crut sa dévotion d'au-

tant plus méritoire qu'elle lui avoit coûté davantage.

Laïs a toute sa vie prodigué ses charmes au plus offrant; elle est encore assez fraîche pour faire de nouvelles conquêtes: &, reposez-vous en sur elle, elle sait mettre à profit ses avantages. Son genre de vie ne laisse pas de lui donner des scrupules, & elle compte bien un jour faire une retraite honnête: mais en attendant, pour le repos de sa conscience, elle fait dire une Messe à la Vierge, tous les Samedis.

Mais rien n'obscurcit tant les idées de vertu que la Nature avoit gravées dans nos ames, en nous formant, que les faux dogmes, ou les lois d'Etat, qui sont contraires à la pureté de la loi naturelle. On a trouvé en naissant, ces lois tout établies; elles sont munies du sceau respectable de la Religion ou de l'autorité Souveraine: le moyen de soupçonner que ce qu'elles ordon-

ordonnent ſoit un crime, ou ce qu'elles défendent une vertu?

Un jeune Spartiate qui étoit venu à bout d'un larcin ſans avoir été pris ſur le fait; loin de ſe juger coupable s'en eſtimoit davantage. Qu'il eût dérobé les faveurs d'une femme mariée, c'étoit une galanterie permiſe, que les moeurs du pays & l'exemple de Jupiter autoriſoient.

Que de peuples, même policés, ont pouſſé la barbarie, par principe de Religion, juſqu'à immoler des hommes à la Divinité! Et, qu'on ne tienne pas la bride au fanatiſme, Dieu, le Dieu même des Chrétiens verra tous les jours ſes Autels fumer du ſang de pareilles victimes. Puiſſe-t-il avoir oublié les horribles ſacrifices en ce genre que nos Peres lui ont offerts.

Tant que le crime paſſe pour un attentat contre la police établie, il ne tire pas à conſéquence; & rarement le criminel ſe croit-il innocent: mais eſt-il

eſt-il accrédité par une loi ou par un uſage univerſellement reçu; c'eſt alors qu'il entame les cœurs par l'endroit le plus important; ne ſe contentant pas de leur enlever leur innocence, mais, ce qui eſt mille fois pis encore, les rendant incapables de repentir.



Entraîner quelques Sectateurs dans ſon parti, c'eſt un léger avantage pour le vice: mais ſupplanter la vertu, & en uſurper le nom, c'eſt ſon triomphe le plus complet.

Que deviendra donc pour lors, direz-vous, cette ſcience des mœurs innée, enſevelie ſous les trophées du vice? Ce que devient le Soleil caché par un nuage: il luit encore aſſez pour éclairer ceux qui ont la vûe ſaine. La dépravation de la morale autoriſe les vicieux: mais elle ne corrompt pas les cœurs droits; & tel ſe livroit aveuglément au torrent, qui ſera effrayé de l'abîme où il couroit ſe précipiter, ſi le calme de ſes paſſions lui laiſſe

laisse entendre un instant la voix intérieure qui le rappelle.

Je ne doute pas qu'à Lacédémone il n'y eût des gens qui s'abstinssent du larcin, quoiqu'il y fût permis; & je suis sûr qu'à Rome, où l'on adoroit comme à Sparte, un Jupiter impudique, l'adultere passoit pour un crime.

L'homme de bien autant que le méchant, le sage plus encore que le fou, se prêtent aux usages courans, dans tout ce qui n'intéresse pas la vertu : mais l'homme sans moeurs n'est pas fâché qu'elle perde un peu de son crédit.

Irene est née de parens illustres, mais malheureux. Le sort de son enfance fut d'être reléguée au fond d'un Cloître : là les germes féconds de vertu qu'elle avoit déjà dans le cœur, cultivés par des mains habiles, s'accrurent & fructifierent de jour en jour. Lorsque le maître des humains

l'eut

l'eut jugée suffisamment prémunie par des principes de sagesse inaltérables, contre la séduction de l'exemple, de la grandeur & des plaisirs; il l'éleva par un coup de sa providence inattendu, à un rang plus éminent encore que celui de ses peres, & la transporta sur le théatre le plus brillant de l'Univers; écueil dangereux pour une vertu moins affermie. Irene est un roc inébranlable: environnée de flateurs, elle est humble; dans le centre du tumulte, elle vit retirée; dans un air infecté par l'irreligion, sa pieté n'est point ralentie; sous l'éclat pompeux des plus riches ajustemens; elle porte un front modeste; autour d'elle regnent la dissimulation, le parjure & la trahison, sur ses levres siégent la candeur, la droiture & la sincérité.

Il est donc vrai que le torrent de l'exemple n'a pas de prise sur un cœur vertueux par principes.

Mais

Mais placez sur ce même Théatre la jeune *Cloë* : la licence qui y regne, loin de l'effaroucher ne fera que seconder ses vues ; on s'y comporte comme elle entend se comporter, plus de circonspection lui seroit à charge. Connoissez Cloë d'origine, & vous ne craindrez point que l'exemple la gâte ; son goût décidé pour la volupté avoit prévenu les effets de l'exemple, & son éducation n'avoit fait que fortifier son goût.

N'attribuons qu'à la violence des passions, l'ignorance actuelle de nos devoirs, & la dépravation de nos mœurs ; faisons taire pour quelques instans leur murmure bruyant : la voix de la raison ne manquera pas de se faire entendre. Rendons-nous à ses tendres invitations : elle n'attend que notre consentement pour nous rendre heureux.

Eh bien, qu'elle parle ; Qu'exige-t-elle, Que faut-il faire ?

* * * Aimer

Aimer Dieu, vous aimer vous-même, aimer vos ſemblables, voilà toutes vos obligations. Du premier de ces trois amours naît la pieté; du ſecond, la ſageſſe; le troiſieme engendre toutes les vertus ſociales.





LES MOEURS.

PREMIERE PARTIE.

DE LA PIETÉ.

Si elle est du ressort de la Philosophie. Définition du terme de Philosophie. Existence & attributs de la Divinité. Fausses notions sur la Divinité. Division de cette premiere Partie.

PEUT-être s'imaginera-t'on qu'il n'est pas du ressort de la Philosophie de donner des leçons sur la *Pieté*. Je le passe à ceux qui font consister cette vertu dans la pratique de tel ou tel culte extérieur : mais si l'on convient de la considerer avec moi comme un sentiment naturel d'amour, de respect & de reconnoissance envers Dieu ; pourquoi le Philosophe n'auroit-il pas droit d'en discourir ? Tout

ce qui n'excede pas la ſphere de la raiſon & des lumieres naturelles, eſt aſſurément de ſon domaine.

Il y a bien des gens dans le monde à qui le mot de Philoſophe fait peur, parce qu'il y en a bien peu qui entendent ce terme dans ſa véritable ſignification.

Chez les Grecs & les Latins, mais ſurtout chez les premiers, les Philoſophes étoient en aſſez bonne odeur : on les regardoit comme des hommes reſpectables par la pénétration de leur eſprit & l'étendue de leurs connoiſſances.

Ce terme parmi nous ne préſente plus la même idée. Dans le langage des Colléges, les Philoſophes ſont des hommes vêtus d'une robe à larges manches, & coëffés d'un bonnet huppé, qui forment la jeuneſſe dans l'art d'obſcurcir la raiſon par le raiſonnement ; de donner aux ſimples hypotheſes la teinture de l'évidence, & de convertir l'évidence en probléme.

Ce ne ſont pas ces Philoſophes-là qui font peur : on les regarde comme des gens ſans conſéquence ; & on ne prend pas la peine de médire d'eux.

Mais il y en a d'une autre ſorte, qui ne portent ni robe ni bonnet, qui croyent de très-bonne foi les vérités conſtantes ;

& doutent d'aussi bonne foi de celles qui ne le sont pas.

Demandez au peuple ce que c'est qu'un Philosophe de cette espece : c'est, vous dira-t'il, un fantasque, qui contrôle toutes nos actions, qui traite de préjugés les trois quarts de nos opinions, qui ne croit ni aux esprits ni aux sorciers, & qui peut-être ne croit pas même en Dieu.

Mais faites la même question à un homme de bon sens : Un Philosophe, vous répondra-t'il, est un homme qui examine avant que de croire, & réfléchit avant que d'agir ; & qui conséquemment, quand il est décidé, ne peut manquer d'être ferme dans sa croyance, & constant dans ses démarches.

C'est sans doute, dans des hommes de ce caractere que se rencontre la vraie & solide pieté. Or qui la peut mieux définir que celui qui l'a dans le cœur ? Aussi est-ce dans des cerveaux Philosophes que sont écloses les notions sur la pieté que je vais mettre sous les yeux de mon lecteur.

Qu'il existe un Dieu, c'est je crois une vérité que de long raisonnemens ne feroient qu'obscurcir, & qu'on ne met

guere en question que dans les Ecoles. Tant-pis pour ceux qui en doutent, s'il en est quelques-uns : ce doute même est une preuve qu'ils n'ont pas la tête bien saine ; & qu'ainsi, les démonstrations par où l'on se mettroit en frais de les convaincre, seroient faites en pure perte.

L'idée des souveraines perfections de Dieu, n'est pas moins générale ni moins uniforme dans tous les esprits, que celle de son existence. On sait qu'il possede toutes les qualités louables d'un être intelligent, dans une étendue infinie, sans alliage d'aucune imperfection ; que sa Majesté, sa sagesse, sa bonté, sa justice, n'ont point de bornes, & que sa puissance n'est point limitée. On le sait : mais malgré ces notions, il est de dangereux Sophistes qui nous font de Dieu une image bien étrange.

L'Impie, du tems de David apparemment, disoit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu : mais à présent il s'est corrigé de l'Athéisme : il reconnoît une Divinité, mais à peu près de la trempe des Dieux d'Epicure ; une Divinité oisive & dédaigneuse, qui, de crainte de troubler son repos, n'entre point dans le détail des affaires de ce bas monde,

qui

qui ne se tient point offensée par les injustices des hommes, ni honorée par leurs hommages; qui nous laisse fort indifféremment jouer sur la face de la terre, un rôle passager, qui se terminera par notre anéantissement. Cette fiere Divinité, mettant la créature raisonnable au niveau des brutes, n'a ni recompenses pour les vertus, ni punitions pour les crimes; nous ne sommes à ses yeux que de vils automates, dont toute l'intelligence & l'industrie, consistent uniquement dans un heureux mécanisme; & comme ces bulles légeres que forme une pluie orageuse sur le courant des ravines, nous ne paroissons au monde un instant que pour disparoître dans l'instant qui suit.

Une pareille Divinité en effet n'est point incommode à ceux qui regardent la pratique des bonnes mœurs comme un joug importun: elle ne se formalise point de leurs dereglemens ni de leur impieté; & ne leur promettant rien, n'a rien à exiger d'eux.

Ce n'est pas là mon Dieu. Le mien a fait l'Univers; il m'a tiré du néant; tous les avantages du corps, de l'esprit & du cœur dont je jouis, c'est de lui

que je les tiens : il veille à ma conservation, & saura pourvoir à ma félicité. Pour sa bonté, je lui dois de l'amour ; pour ses bienfaits, de la reconnoissance ; & pour sa Majesté, des hommages.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AMOUR QU'ON DOIT A DIEU.

Point d'amour désintéressé. Si Dieu aime les hommes. Comparaison de l'amour Divin avec l'amour Profane. Caracteres communs à l'un & à l'autre. Illusions par où l'on se persuade faussement qu'on aime Dieu : la preuve qu'on l'aime, c'est quand on fait ce qu'il ordonne, & non pas ce qu'il ne commande point. C'est mal connoître ce que Dieu exige de nous, que de croire qu'on ne le puisse aimer qu'en se haïssant. Le retour vers Dieu, quoiqu'occasionné par le dégoût qu'on a conçu du monde, peut être sincere & durable. Passage du vice à la vertu. Dieu est lui-même la vertu personifiée : aimer la vertu, c'est aimer Dieu.

IL n'est point d'amour désintéressé : quiconque a supposé qu'on puisse aimer

mer quelqu'un pour lui-même, ne se connoissoit guere en affection. L'amour ne naît que du rapport entre deux objets, dont l'un contribue au bonheur de l'autre. Laissons le Quiétiste aimer son Dieu, à l'instant même que sa justice inexorable le livre pour toujours à la fureur des flammes : c'est pousser trop loin le rafinement de l'amour Divin.

Toutes les perfections de Dieu dont il ne résulte rien pour notre avantage, peuvent bien nous causer de l'admiration, & nous imprimer du respect : mais elles ne peuvent pas nous inspirer de l'amour. Ce n'est pas précisément parce qu'il est tout-puissant, parce qu'il est grand, parce qu'il est sage, que je l'aime : c'est parce qu'il est bon, parce qu'il m'aime lui-même, & m'en donne des témoignages à chaque instant. S'il ne m'aimoit pas, que me serviroient sa toute-puissance, sa grandeur & sa sagesse ? Tout lui seroit possible : mais il ne feroit rien pour moi ; sa souveraine Majesté ne serviroit qu'à me rendre vil à ses yeux ; il sauroit les moyens de me rendre heureux, mais il les négligeroit. Qu'il m'aime au contraire, tous ses attributs me deviennent précieux : sa sa-

gesse prend des mesures justes pour mon bonheur ; sa toute-puissance les exécute sans obstacles ; sa Majesté suprème me rend son amour d'un prix infini.

„ Mais est-il bien constant que Dieu „ aime les hommes ? "

Les faveurs sans nombre qu'il leur prodigue ne permettent pas d'en douter : mais cette preuve trouvera sa place plus bas ; employons ici d'autres argumens.

Demander si Dieu aime les hommes, c'est demander s'il est bon ; & demander s'il est bon, c'est mettre en question s'il existe ; car comment concevoir un Dieu qui ne soit pas bon ? Et le seroit-il s'il haïssoit son propre ouvrage, s'il vouloit le malheur de ses créatures ?

Un bon Prince aime ses sujets : un bon pere aime ses enfans. On aime l'arbre même que l'on a planté, la maison que l'on a construite : & Dieu pourroit ne pas aimer les hommes ! Dans quels esprits un pareil soupçon peut-il naître, si ce n'est dans ceux qui font de Dieu un être capricieux & barbare, qui se joue impitoyablement du sort des humains, qui, avant qu'ils soient nés les destine à l'enfer, s'en réservant un, tout au plus

plus, ſur chaque million, qui n'a pas plus mérité ſa prédilection que les autres n'ont mérité leur perte? Blaſphémateurs impies, qui ne cherchent qu'à me faire haïr Dieu, en me perſuadant qu'il me hait!

„ Il ne doit rien aux hommes. "

Soit: mais il ſe doit à lui-même: il faut indiſpenſablement qu'il ſoit juſte & bienfaiſant: ſes perfections ne ſont point de ſon choix; il eſt néceſſairement tout ce qu'il eſt; il eſt le plus parfait de tous les Etres, ou il n'eſt rien.

Mais je connois encore qu'il m'aime par l'amour même que je ſens pour lui: c'eſt parce qu'il m'aime qu'il a gravé dans mon cœur ce ſentiment le plus précieux de ſes dons. Son amour eſt le principe du mien, comme il en doit être le motif.

Qu'il me ſoit permis, pour donner une idée de l'amour de Dieu, de peindre l'amour que les devots appellent profane. Ce parallele en lui-même n'a rien d'indécent. L'amour n'eſt un vice que dans les cœurs vicieux. Le feu, cette ſubſtance ſi pure, envoie des fumées infectes & même dangereuſes, s'il eſt pris à des matieres corrompues: de même ſi l'amour eſt nourri parmi les vices, il ne

produit que de honteux desirs, il ne forme que des desseins criminels, & n'est suivi que de troubles, de soucis & de malheurs. Mais qu'il soit né dans un cœur droit, & allumé par un objet aussi-bien pourvu de vertus que d'attraits, il est à l'abri de toute censure; Dieu, loin de s'en irriter l'approuve. Il n'a fait les objets aimables qu'afin qu'ils soient aimés. Je choisis cette sorte d'amour pour modele de l'amour Divin, parce que c'est de toutes les affections celle qui remue l'ame avec le plus d'empire & de vivacité.

Or, que se passe-t-il dans un cœur bien épris? Il s'élance avec impétuosité vers l'objet qui l'a charmé, tous ses mouvemens tendent à l'en approcher, tout ce qui l'en éloigne, fait son supplice; il tremble de lui déplaire; il s'informe soigneusement de son goût & de ses volontés, pour s'y conformer & s'y soumettre; il aime à l'entendre loüer, il en parle avec complaisance, tout ce qui lui en présente l'idée lui est cher. L'amour a, dit-on, donné naissance à la Peinture: c'est lui sans doute aussi qui a introduit le culte des Reliques; un cheveu de ce qu'on aime est un bijou précieux.

Qu'on

Qu'on ne s'imagine point que l'amour de Dieu ſoit fort différent de celui-là : il n'y a pas deux manieres d'aimer ; on aime de même ſon Dieu & ſa maîtreſſe ; & ces diverſes affections ne different l'une de l'autre que par la diverſité de leurs objets & de leurs fins. Ainſi l'homme pieux pénétré pour ſon Dieu de ſentimens ſemblables à ceux d'un amant paſſionné, voudroit le voir, le poſſéder, lui être uni ; il s'en occupe avec joye, en parle avec reſpect ; il étudie ſa loi, la médite & l'obſerve : c'eſt-là la preuve auſſi-bien que l'effet de ſon amour. Aimez-vous Dieu, vous pratiquerez ce qu'il vous commande : le pratiquez-vous, vous l'aimez.

Cléon vit dans la retraite, il a rompu tout commerce avec les hommes, il prie à des heures réglées, il eſt vêtu d'un drap commun, il ne ſe nourrit que de légumes, mange peu, ſe diſcipline beaucoup, & ne voit point de femmes.

Cléon aime-t'il Dieu ? J'en doute. Je ne lui vois que des vertus de caprice. Il fait bien des choſes que la loi Divine ne lui commande pas : mais il en omet beaucoup qu'elle preſcrit.

Que Cléon revienne parmi les hommes, qu'il les aime & leur ſoit ſecourable autant qu'il pourra l'être ; qu'il travaille à former ſon ame, au lieu de s'appliquer à détruire ſon corps ; qu'il prie avec ferveur, plutôt qu'avec méthode ; qu'il ſe croye permis tout ce que ſon Dieu ne lui défend pas ; qu'il prêche la vertu par ſes exemples, qu'il oſe la pratiquer au grand jour : alors je me perſuaderai plus aiſément qu'il aime Dieu.

L'homme ne ſut jamais demeurer dans un juſte milieu : il faut qu'il porte tout à l'excès. Le fondateur du Chriſtianiſme avoit dit à ſes Diſciples, que celui-là aime Dieu qui fait ce que Dieu ordonne : ils ont penſé que ce ſeroit donc l'aimer encore davantage que de faire plus que ce qu'il commande.

Il veut qu'on le prie, qu'on l'honore, & qu'on lui rende des actions de graces : ils ont cru que la haute perfection conſiſtoit à s'abſtenir de toute autre occupation. De-là tous ces pieux fainéans qui ſe prétendent uniquement conſacrés au ſervice Divin ; & qui en effet ne font rien de plus dans la ſocieté que des inutilités ou des crimes.

Il réprouve l'attachement aux richesses : ils se sont imaginés en conséquence que c'étoit une vertu que de ne rien avoir. De-là cette fourmilliere de mendians incommodes ; vrais frelons, qui se nourrissent de la substance des laborieuses abeilles.

Il défend l'adultere, le viol & la subornation : cette défense leur a fait croire qu'une continence perpétuelle seroit fort de son goût. Ils n'ont pas osé faire du mariage un crime : mais, ce qui y revient à peu près, ils ont fait de la virginité une vertu ; oubliant sans doute que leur Maître a maudit un figuier, précisément parce qu'il ressembloit à une Vierge.

Il blame enfin la mollesse & la sensualité. Quel effet cette morale produit-elle sur eux ? Ils entrent en fureur ; ils s'arment de fouets, d'escourgées & de pointes de fer ; & cruels contre eux-mêmes, ils se déchirent impitoyablement comme faisoient les Prêtres de Baal en présence d'Elie. Que feriez-vous de pis malheureux phrénétiques, si vous aviez choisi pour Dieu, cet esprit malfaiteur que vous appellez Diable ?

Un ſoldat a reçu l'ordre de ſon Commandant : il ne lui eſt pas plus permis de l'outrepaſſer que d'en rien omettre ; & ſoit qu'il peche d'une ou d'autre façon, ſa faute peut être également dangereuſe, & eſt toujours également puniſſable.

Non-ſeulement on peut aimer Dieu ſans ſe haïr : mais il n'eſt pas vrai qu'on l'aime quand on ſe hait. Devons-nous avoir des ſentimens contraires aux ſiens ? Il nous aime : n'eſperons donc pas lui plaire en nous haiſſant. Il exige que nous aimions nos ſemblables comme nous-mêmes : cette loi ſuppoſe-t-elle que nous devions nous haïr ?

Soumettez la chair à l'eſprit : mais ne l'anéantiſſez pas. Soyez chaſte : mais ne vous abſtenez pas d'un commerce licite. Gardez-vous de l'amour des richeſſes : mais ne négligez pas de pourvoir à vos beſoins. Elevez fréquemment votre cœur vers Dieu : mais tendez auſſi la main au malheureux qui vous implore.

Cette prévention, qu'on ne ſauroit aimer Dieu, ſans contrarier tous les inſtincts de la Nature, même les plus innocens, eſt ſi généralement répandue, qu'on ne s'aviſe pas de vanter la ſainteté d'un homme qui fait tous les jours ſes

quatre repas, qui mange indifféremment chair ou poiſſon, qui porte des habits propres & couche ſur le duvet, qui aime tendrement ſon épouſe, & prend plaiſir à l'en aſſurer; quelques vertus qu'il ait d'ailleurs, quelques bonnes actions qu'il ait faites.

On canoniſe à Rome des Papes, des Anachoretes, des fondateurs d'Ordres, & des ſqueletes anonymes, quand on ne trouve rien de mieux : mais on n'y canoniſe guere des peres de famille vertueux, s'ils n'ont été Rois, ou du moins ancêtres de Rois.

Il eſt certains dévots qui s'imaginent que, pour bien aimer Dieu, il ne faut aimer que Dieu; qu'il eſt jaloux, & ne veut pas qu'un époux ſoit amoureux de ſa femme, ou un amant de ſa maîtreſſe. Ils le peignent comme un mari fantaſque & biſarre, qui feroit un crime à ſon épouſe d'être attachée à ſon ſerin.

A force de ſophiſtiquer l'amour Divin, on eſt venu à s'imaginer qu'il n'y a que des hommes extraordinaires, qui ſoient capables d'un ſentiment ſi relevé. On eſt bien éloigné de croire qu'un homme d'une vertu commune puiſſe atteindre juſques-là : & l'on regarderoit

chez

chez les Chrétiens comme un blaſphême, de ſuppoſer qu'un Turc pût aimer Dieu.

Ariſte à trente ans étoit répandu dans le monde: c'étoit l'homme à la mode; on le chériſſoit, on le couroit; il étoit de toutes les fêtes, & il en faiſoit le principal agrément. Aujourd'hui qu'il eſt ſexagénaire, ſon goût eſt changé: il a renoncé aux compagnies; il ne fréquente plus que les Egliſes; les plus longs Offices ſont pour lui les meilleurs; il prie ſans ceſſe & prie avec ferveur; il regrette le tems où, diſſipé par les plaiſirs, il ne s'eſt pas occupé à honorer Dieu & à le louer. C'eſt, dit-on, que ſa tête baiſſe: on ne manque guere par cette raiſon de devenir dévot à ſon âge. J'en conviendrai, ſi Ariſte dans le tems même de ſon changement a donné d'ailleurs des marques d'imbécillité. Mais ſi ſon bon ſens n'eſt point altéré; je dirai que dans ſa vieilleſſe, ſes paſſions étant plus calmes, ſon amour pour la vertu en eſt devenu plus fort: or l'amour de la vertu ne ſauroit marcher ſans piété. Ce n'eſt pas préciſément à frequenter nos Egliſes que je fais conſiſter la piété d'Ariſte: (s'il étoit Muſulman, il fréquenteroit les Moſquées; s'il étoit Proteſ-

Proteſtant, les Prêches; s'il étoit de la Religion de Job ou d'Enoch, il prieroit indifféremment en tous lieux): mais je la fais conſiſter dans l'élévation du cœur vers Dieu, & dans tous les Actes qui en ſont des témoignages: or Ariſte fait de ces Actes-là.

Quand une femme qui n'a plus d'amans, s'adonne à la piété, c'eſt une hypocrite, dit-on, qui au lieu d'honorer Dieu, le joue. Eh! Pourquoi? Son abandon la dégoûte du monde; elle a cependant le cœur tendre: il faut bien que cette tendreſſe porte ſur quelque objet; elle la dirige du côté du Ciel. Elle entend dire d'ailleurs qu'il eſt plus noble d'aimer Dieu que les créatures: ce ſentiment flatte ſa vanité; & convaincue du néant du monde, elle aime peut-être Dieu par amour propre.

Qu'importe par quelle occaſion un cœur ait été rappellé à la vertu; pourvû qu'il s'y attache avec ſincérité.

Valérie avoit un amant diſtingué: le rang de ſa conquête flattoit ſon ambition. Le volage a porté ſes vœux ailleurs. Pourra-t-elle ſans déroger, redeſcendre juſqu'à un adorateur moins qualifié! Non! ſon orgueil auroit trop

à souffrir ; son parti est pris, elle renonce à tout commerce galant. Ce Changement n'est d'abord qu'un dépit : mais qu'importe ? il la tire du désordre. Sortie de l'abîme elle en connoîtra mieux la profondeur ; & revenue aux bonnes mœurs par contrainte, elle y persévérera par goût. Cessez dès aujourd'hui de commettre le crime, & le tems vous amenera infailliblement à le détester.

On s'accoutume à voir un visage hideux sans horreur, quand on l'a sans cesse devant les yeux : mais le revoit-on après vingt ans d'absence, on lui retrouve toute sa laideur. Le vice ne plaît pas du premier coup d'œil : il faut que la vûe s'y fasse : on ne s'y livre qu'en tremblant ; & semblable à un nageur timide, qui, redoutant la fraîcheur de l'eau, n'y met d'abord que le pié, hasarde ensuite d'y enfoncer la jambe, puis le genou, puis la cuisse, & s'y plonge enfin tout entier : l'infidele qui trahit son devoir, a commis bien des lâchetés avant de consommer sa défection.

S'il est assez heureux pour en rougir un jour, qu'il prenne une route toute contraire à celle qui l'a égaré, il n'y marchera d'abord qu'avec peine ; il la trouve-

trouvera dure & escarpée en comparaison de cette pente aisée par où il couroit à sa perte : mais qu'il n'en croye pas sa répugnance & ses dégoûts, qu'il persiste ; celui qui marche contre son gré ne laisse pas d'avancer ; & ce qui étoit d'abord une fatigue pour un homme délicat, lui devient un exercice agréable lorsqu'il est parvenu à surmonter sa foiblesse. Ses yeux enfin dessillés verront alors le vice avec ses véritables couleurs : or on le déteste si-tôt qu'on le voit tel qu'il est. Ce n'est qu'en se masquant qu'il nous gagne : c'est au contraire en se montrant sans voile que la vertu nous engage. Mieux on la connoît plus on l'aime : on se prosterneroit devant elle, on l'adoreroit, si elle étoit personnifiée, & elle le seroit aux yeux d'un mortel à qui Dieu se rendroit visible. Car il est le seul Etre en qui elle réside dans toute sa pureté : & je doute qu'on puisse assigner une difference réelle entre Dieu & la vertu. Nouvelle preuve d'où il résulte qu'aimer la vertu c'est aimer Dieu. Personne je crois ne met en question si l'on doit aimer la vertu : comment donc pourroit-on douter qu'on doive aimer Dieu ? Mais n'entassons point

point à ce ſujet preuve ſur preuve, les vérités de ſentiment n'ont beſoin pour convaincre, que d'être préſentées. Paſſons à l'article de la Reconnoiſſance.

CHAPITRE II.

DE LA RECONNOISSANCE QU'ON DOIT A DIEU.

Elle est néceſſairement accompagnée d'amour. Caracteres divers ſous leſquels on propoſe de conſiderer Dieu pour s'exciter à la Reconnoiſſance.

DANS le commerce des hommes, l'amour & la reconnoiſſance ſont deux ſentimens diſtincts : on peut aimer quelqu'un ſans en avoir reçu des bienfaits ; on peut en recevoir des bienfaits ſans l'aimer ; & quoique comblé de ſes faveurs, on peut ne le pas aimer ſans être ingrat.

Il n'en eſt pas de même par rapport à Dieu : notre reconnoiſſance ne ſauroit aller ſans amour, ni notre amour ſans reconnoiſſance ; parce que Dieu eſt tout à la fois un Etre aimable & bienfaiſant. J'ai déja établi qu'il eſt aimable : il me reſte à montrer qu'il eſt bienfaiſant.

Vous

Vous ſavez gré à votre Mere de vous avoir donné le jour ; à votre Pere de pourvoir à vos beſoins ; à vos Maitres, d'avoir orné votre ame de connoiſſances utiles ; à vos Bienfaiteurs de leurs ſecours généreux ; à vos amis, de leur attachement : or Dieu ſeul eſt véritablement votre *mere*, votre *pere*, votre *maître*, votre *bienfaiteur* & votre *ami* ; & ceux que vous honorez de ces noms, ne ſont à proprement parler que les inſtrumens de ſes bontés ſur vous. Pour vous en convaincre, conſiderez-le ſous ces différens rapports.

§. I.

DIEU COMPARE' A UNE MERE.

Il l'eſt plus véritablement par la création, que ne l'eſt une femme par la conception & l'enfantement.

Sylvie eſt nubile : il ſe préſente un époux, riche, galant, jeune & bienfait : Sylvie rougit & le convoite ; ſa pudeur enfantine la fait héſiter quelques inſtans : mais tant de perfections l'ébranlent à la fin ; & ſon tempérament la décide.

Trois

Trois mots Latins la rendent femme ; bientôt son époux la rend mere. Qu'a-t-elle fait jusques-là pour l'enfant qui naît d'elle ? C'est Dieu qui a tout fait. Lorsqu'il posoit la Terre & les Cieux sur leurs fondemens, il avoit dès-lors cet enfant en vûe ; & disposoit déja la longue chaîne d'événemens qui devoit se terminer à sa naissance. Il faisoit plus : il le créoit, en paitrissant le limon dont il forma son premier pere. L'instant est venu de faire éclorre ce germe : c'est dans le sein de Sylvie qu'il lui a plû de le placer ; lui-même a pris soin de le fomenter & de le développer.

Que cet enfant un jour honore sa mere, j'y consens & l'y exhorte : elle a souffert, sinon pour lui, du moins par lui & à son occasion, les incommodités de la grossesse & les douleurs de l'enfantement. Mais qu'il porte plus haut sa sa reconnoissance, & n'imite pas ces superstitieux idolatres, qui, voyant la Terre se charger tous les ans, de grains, de fruits & de pâturages, adoroient en stupides cet instrument aveugle des bontés du Souverain maître, sans songer à bénir le bras puissant qui la rend féconde.

§. II.

§. II.

DIEU, CONSIDERÉ' COMME PERE.

Il remplit ce titre infiniment mieux qu'aucun homme.

Dieu eſt auſſi le *Pere* de tous les hommes, bien plus que chaque homme en particulier ne l'eſt de ſes enfans.

Laiſſons de còté la part qu'a un pere à la naiſſance de ſon fils, car je ne vois pas qu'il lui ſoit dû aucune reconnoiſſance à ce titre : il avoit pour objet de ſe ſatisfaire ; & s'il faut lui tenir compte de ce prétendu bienfait, on lui doit ſans doute auſſi des actions de graces pour les mets délicats qu'il s'eſt fait ſervir, pour le champagne qu'il a bû, pour les menuets qu'il a bien voulu danſer, en un mot, pour tous les plaiſirs qu'il a pris.

Ce n'eſt point par la ſimple qualité de Pere qu'un homme acquiert des droits ſur le cœur de ſon fils : il n'y peut juſtement prétendre qu'autant qu'il remplit les devoirs que la Nature attache à ce titre.

Quelle reconnoiſſance doivent à leur Pere ces victimes infortunées que le

barbare relegue impitoyablement au fond d'un Cloître pour grossir la fortune d'un aîné ?

Quels doux sentimens feront naître dans le cœur de ses fils, les emportemens d'un tyran fougueux, qui ne les envisage qu'avec fureur, qui ne leur parle qu'en termes durs, qui ne les instruit que par des menaces, & ne les corrige qu'en les assassinant !

Quel pere que *Florimond* ! Etranger dans la famille dont il est le chef, il va & vient, boit, joue & se promene : cependant ses enfans croissent & vieillissent ; heureux s'ils se portent d'eux-mêmes à la vertu, s'ils acquierent des talens, & songent à se faire un état, car pour lui il n'est pas homme à s'en occuper. Il les a vu naître, leur a donné son nom : depuis il ne s'en est plus mêlé, & ne les connoît guere que de vûe.

Mais puisqu'il s'agit ici du parallele d'un pere avec Dieu, choisissons du moins pour rendre la disproportion moins énorme, le plus tendre & le plus parfait de tous les Peres. Qu'il me soit permis de proposer ici le mien pour exemple.

Mon pere étoit d'une condition médiocre, mais d'une fortune au-dessous de la médiocre : cependant sa tendresse industrieuse & sa sage œconomie m'ont mis dans le cas de ne point porter envie aux enfans nés dans l'opulence. Nourri sobrement, décemment vêtu, instruit dans les Sciences par les plus habiles maîtres, formé à la vertu plus par ses exemples que par ses remontrances; s'il étoit possible de changer de Pere, je n'aurois pû que perdre, en voulant m'en donner un autre.

Mon pere a veillé à ma subsistance, à mon éducation, à mes mœurs, voilà des motifs de gratitude fondés. Il a fait pour moi tout ce qu'il a pû faire : mais ce qu'il a pû c'est Dieu qui le lui a fait pouvoir. Il faut toujours remonter à cette source primitive de tous les biens.

Lorsque mon Pere veilloit à ma conservation, c'étoit Dieu qui me conservoit; lorsqu'il s'appliquoit à m'instruire, c'étoit Dieu qui m'ouvroit l'intelligence; lorsqu'il m'entretenoit des charmes de la vertu, c'étoit Dieu qui me la faisoit aimer.

§. III.

DIEU CONSIDERÉ COMME MAÎTRE.

Il l'est bien plus que ceux qui nous enseignent, puisque c'est de lui que tous les hommes tiennent d'origine leurs connoissances & leurs talens.

Si nous mettons en comparaison avec la Vérité éternelle d'où procedent toutes nos connoissances, les *Maîtres* qui nous guident & qui nous instruisent, soutiendront-ils mieux le parallele? Supposons-les plus éclairés qu'ils ne sont, plus assurés des dogmes qu'ils enseignent, plus libres de préjugés, plus désintéressés, moins passionnés: que leur science est encore bornée, si on la réduit, comme on doit, aux seules notions qu'accompagnent l'évidence ou la certitude! Or ces notions qui seules sont dignes du nom de Science, Dieu les a rendues communes à tous les hommes: chacun les possede & peut se les rendre présentes: il n'est besoin pour cet effet que d'y réfléchir; c'est-là ce qui a fait croire à quelques Sectes de Philosophes, que toutes nos connoissances s'obtiennent par réminiscence.

Le nombre des vérités, du moins de celles qui sont vraiment utiles, n'est pas si grand que l'on croit; & ce n'est pour l'ordinaire que l'indolence ou la prévention qui nous les cache; ou s'il en est quelques-unes de plus abstraites, qu'on ne découvre que par une étude & une application opiniâtres, ce n'est pas pour cela, à ceux qui nous enseignent, ni à nos propres travaux, que nous en devons la découverte: ce sont des trésors que Dieu a cachés plus avant que les autres, mais qui ne viennent pas moins de lui, puisqu'en creusant nous les trouvons au fond de notre ame; & que notre ame est son ouvrage. L'ouvrier fouille la mine, le Physicien dirige ses opérations: mais ni l'un ni l'autre n'ont fourni l'or qu'elle enferme.

§. IV.

Dieu considere' comme Bienfaiteur.

Si ce titre lui peut être disputé. Ingrats qui méconnoissent ses bienfaits; sous quels prétextes ils le font. 1. Si les prétendus désordres qui arrivent dans le monde

Physique sont incompatibles avec la Providence Divine. 2. Dans quelle vûe il semble que Dieu ait assujetti le corps à des besoins. Si la destribution inégale des richesses & des honneurs est un vrai désordre. 3. Si les Passions sont des vices par elles-mêmes, ou simplement par l'abus qu'on en fait. De quelle utilité elles peuvent être. S'il seroit mieux que l'homme fût parfaitement le maître de ses passions.

1. S'il est quelqu'un qui dispute à Dieu le titre de Bienfaiteur, je n'écris pas pour lui, & ne me mets pas en devoir de le combattre : la lumiere dont il jouït, l'air qu'il respire, tout ce qui contribue à sa conservation & à ses plaisirs, les Cieux, la Terre & la Nature entiere, destinés à son usage, déposent contre lui, & le confondent assez. Il ne pense lui-même, ne parle & n'agit que parce que Dieu lui en a donné la faculté : & sans cette Providence contre laquelle il s'éleve, il seroit encore dans le néant; & la terre ne seroit pas chargée du poids importun d'un ingrat.

On convient, il est vrai, assez unanimément, qu'on est redevable à Dieu de

l'existence :

l'exiſtence : mais il ſemble qu'on prenne plaiſir à dépriſer ce bienfait, pour s'exempter de la reconnoiſſance. L'homme eſt un animal plaintif : ſi la ſaiſon eſt ſéche il voudroit qu'elle fût humide ; s'il pleut, il demande un tems ſec. Il ſe donne la peine de faire des plaintes & des ſouhaits, comme s'il ſavoit lui-même ce qui lui eſt le plus avantageux. Il exiſte, & tient dans ſa main tout ce qui lui eſt néceſſaire pour ſe conſerver l'exiſtence, le tems qu'il plaira au Ciel qu'il en jouïſſe. N'importe, indifférent pour la vie, lorſqu'il eſt queſtion d'en rendre des actions de graces, il lui plaît de la trouver à charge : il oublie ce que Dieu a fait en ſa faveur, pour ſe plaindre de ce qu'il n'a pas fait ; & voici ſes principaux griefs contre la Providence : Il arrive *des déſordres dans le monde Phyſique* ; le corps a *des beſoins* incommodes ; l'ame *des paſſions déréglées.*

Examinons donc ces trois choſes, & juſtifions s'il ſe peut le Tout-puiſſant.

1. „ Une Ville eſt ſubmergée par les „ eaux ; une caravane eſt enterrée ſous „ des ſables ; la Terre s'entrouvre & „ creuſe d'affreux abîmes ; des animaux „ féroces attentent à la vie des hommes ;

„ la famine, la peste & mille autres
„ fléaux terribles leur font la guerre &
„ les détruisent ".

Qu'y a-t'il dans tous ces événemens qui vous dispense de la reconnoissance que vous devez à Dieu ? Etes-vous moins comblé de ses bienfaits, parce que Lima est submergée ? Les feux que vomit le Mont Gibel ou le Vésuve, vous ont-ils endommagé ? Et quand le contrecoup de ces prétendus désordres atteindroit jusqu'à vous, que peut-il vous en arriver ? La mort tout au plus.

La *mort* est-elle donc un mal par elle-même ? C'est la porte qui mene de cette vie-ci dans l'autre. Or, c'est de vous qu'il a dépendu de vous assurer pour cette seconde vie, un sort heureux ou malheureux.

Ne jugez jamais de Dieu par les événemens : jugez plutôt des évenemens par l'idée que vous avez de Dieu. Dans les affaires régies par les hommes, il n'arrive des désordres, que parce que ceux qui s'en mêlent sont foibles, injustes ou ignorans. Aucune de ces imperfections ne se trouve en Dieu : c'est lui sans doute qui régit l'Univers : comment donc pourroit-il y arriver des véritables

ritables désordres ? Je vois deux choses à cet égard dont l'une est évidente, & l'autre obscure. Il est évident que Dieu est juste, sage & Tout-puissant : il n'est pas évident que ce qui paroît un désordre le soit en effet, Dieu pouvant avoir des lumieres supérieures aux nôtres ; je décide de l'incertain par le certain ; & je conclus que tout est dans l'ordre.

2. Pour les *besoins* du corps, bien loin qu'ils me fassent douter de la bonté de Dieu, j'y trouve des marques sensibles de son attention paternelle sur nous. Je les regarde comme d'utiles distractions par où il nous empêche de nous livrer trop long-tems à un travail soutenu, qui nous consumeroit. Et ce que j'admire encore davantage : c'est que ces incommodités apparentes sont les sources de tous nos plaisirs. Je ne bois & ne mange avec délices, qu'autant que les besoins m'y ont excité par l'importunité de leur aiguillon.

L'ouvrier se leve & court à l'attelier : le seul mobile qui le remue d'ordinaire est l'espoir du gain ; son avidité ne lui laisseroit prendre aucun relâche ; si Dieu, qui la modere par l'impression des besoins du corps, ne le forçoit à

quitter son travail. Mais son estomac affamé l'oblige au moins trois fois dans le jour, à suspendre son pénible exercice. Il obéit à cette voix impérieuse : la fatigue lui a aiguisé l'appétit, il l'assouvit avec une volupté que la mollesse & l'inaction des Grands ne leur permet pas de goûter ; il reprend ensuite courageusement le rabot ou la lime ; & va par la sueur & l'agitation de son corps, mériter un autre repas aussi délicieux que celui qu'il vient de faire.

Qui pourra exalter assez tes faveurs, ô sommeil bienfaisant, qui répares si puissanmment nos forces épuisées, qui charmes nos inquiétudes, qui dissipes nos plus noirs chagrins, & calmes nos douleurs les plus aigues ? Le Nectar des Dieux avoit-il des vertus comparables aux tiennes ? Le Népenthe si vanté par Homere n'étoit sans doute autre chose qu'une liqueur assoupissante. Dans quelle voluptueuse situation ne plonges-tu pas les amans heureux, lorsque près d'être anéantis par l'excès du plaisir, tu leur viens tendre un bras propice, & fais succeder à leurs transports animés, une douce & molle ivresse, qui sans être aussi vive que celle dont ils sortent, n'en est guere moins délicieuse.

Regar-

Regardera-t-on aussi comme un besoin incommode, cette pente insurmontable qui entraîne un sexe vers l'autre? J'avoue qu'il est des hommes dont elle fait le supplice: mais pourquoi? Parce qu'ils se sont follement persuadés qu'il est beau d'y résister, & qu'il est honteux de contribuer à la propagation de son espece. Est-ce donc à Dieu qu'ils doivent s'en prendre? Faut-il qu'ils mettent leurs bisarres préjugés sur son compte? Qu'ils redescendent au niveau des autres hommes; & que sans aspirer à une prétendue perfection, qui n'est qu'une chimere, ils consentent à satisfaire ce besoin qui les presse; c'est le seul moyen raisonnable pour s'affranchir de son importunité.

Pour l'homme sensé, bien-loin d'imaginer que la vivacité de sa passion, les oppositions même qu'il rencontre, & les difficultés qu'il lui faut surmonter, soient de vrais malheurs, dont il doive gémir, il les regarde au contraire comme destinés à piquer ses sens & à rehausser la saveur du plaisir. Otez de la jouïssance les desirs & les obstacles, vous en anéantissez tous les charmes.

Allegueréz-vous en preuve contre la Providence, la distribution inégale des *Richesses?* „ L'un en regorge, dites-„ vous, tandis que l'autre est dans l'in-„ digence ”.

Cet argument porte sur un principe faux : détruisons sa base ; il tombe en ruine. Il roule sur la supposition que les Richesses sont le seul, ou du moins le plus grand avantage dont on puisse jouir en cette vie : mais si c'est le moindre des présens que la bonté Divine puisse faire aux hommes, si cet avantage, tel quel, peut-être plus que compensé par d'autres ; ceux qu'elle n'en a point gratifiés sont-ils donc bien fondés à s'en plaindre?

Mettons simplement en parallele avec ces biens fragiles qui nous sont étrangers en tous sens, puisqu'ils n'appartiennent ni au corps ni à l'ame, quelques-uns des avantages de la vie animale ; une santé parfaite, une conformation de corps réguliere, des organes bien constitués ; il n'en est aucun séparément qu'on ne préferât aux richesses, si l'on étoit réduit à opter ; bien moins encore préféreroit-on les richesses à tous ces avantages réunis. Que sera-ce si on les compare

pare à des dons plus précieux, tels que la vertu, l'honneur, l'esprit, la science & les talens? Quelles minuties que les richesses auprès du moindre de ces attributs! Les qualités soit de l'ame, soit du corps ont de plus cette supériorité sur les richesses, que celles-ci peuvent s'acquérir au moyen de celles-là; au lieu qu'avec les richesses on ne peut pas compléter un corps mutilé, ni corriger une ame vicieuse.

Disons la même chose de l'inégalité des conditions: „ L'un est, dites-vous, „ assis sur le throne, l'autre rampe obs- „ curément dans la poussiere ”.

Placez *les honneurs* dans le même point de vûe que les richesses; mettez-les en comparaison avec les avantages soit du corps soit de l'ame; & vous connoîtrez leur peu de valeur. Portez votre ambition au plus haut période qu'il soit possible, (que coûte-t-il de souhaiter?) Aspirez du premier coup au rang de Souverain; que vos voeux même soient satisfaits: quel gain réel aurez-vous fait? Un Roi qui fait son devoir est le plus misérable de tous les hommes: celui qui ne le fait pas, est le plus odieux.

Les honneurs & les grands biens, placés sur la tête d'un homme sans mérite, ont ceci de commun qu'ils le dégradent aux yeux de l'Univers, en mettant ses défauts au grand jour.

Hypsiste & *Pollion* en sont des exemples. Celui-ci aimoit le jeu, la table & les femmes : mais il aimoit aussi la fortune. Cette derniere passion n'étouffa pas les autres ; mais elle les rendit circonspectes, elle ne fit pas de Pollion un homme de bien, mais elle en fit un hypocrite. Il savoit que dans le Monde, tout corrompu qu'il est, on veut que le vice marche voilé ; & que si l'on fait grace à l'homme sans mœurs, on ne pardonne pas de même au Cynique impudent. Il composa donc ses discours & déguisa ses démarches ; il grimaça le mieux qu'il put l'air d'honnête-homme devant ses Patrons, & ne leur laissa entrevoir de ses bassesses que celles dont ils pouvoient se servir utilement. Pollion arriva au comble de l'opulence : il avoit suivi la vraie route. Alors las d'une contrainte importune, il laissa tomber son masque, & lâcha la bride à toutes ses passions : il fit de son ventre sa plus chere idole, d'un tapis verd le théatre

théatre de ses amusemens, & de l'Opéra son Serrail.

Hypsiste est parvenu aux honneurs par une conduite un peu différente. Il étoit né dans une passe médiocre; & sa capacité ne paroissoit pas le devoir mener fort loin : mais le beau sexe plus pénétrant sans doute que le nôtre, lui trouva une sorte de mérite, dont il sut se prévaloir, & qui le porta au sommet des grandeurs. Arrivé là, le talent qui l'y avoit élevé ne lui étoit pas d'une grande ressource pour y briller : aussi y fit-il un personnage vil, dont il ne pouvoit se cacher à lui-même l'ignominie, par l'air hautain & fastueux qu'il affectoit en public.

Dans une fortune & dans un rang plus médiocres, on trouve à chaque pas des hommes que le Souverain distributeur des graces, a mieux partagés qu'Hypsiste & Pollion. Ce n'est point au faîte des grandeurs & de l'opulence qu'on goûte le bonheur le plus assuré, c'est dans un état mitoyen. L'air qui circule terre à terre est propre à la plûpart des hommes. Mais celui qu'on respire sur les hauteurs, porte au cœur & fait tourner la tête.

La Nature cette bonne mere, dont, ingrats que nous sommes, nous nous plaignons sans cesse, n'a pas mis entre les hommes tant d'inégalité qu'il semble au premier coup d'œil. Les plaisirs les plus vifs & les plus touchans sont communs à tous les humains : ceux qui sont particuliers aux Grands ne sont que des plaisirs de caprice, peu solides, & pour la plûpart mêlés d'amertumes, dont ceux que nous offre la pure Nature sont exempts. C'est d'elle que viennent tous les adoucissemens de cette vie passagere ; & c'est du désordre de notre imagination ou de nos mœurs, que procedent la plûpart des malheurs dont nous gémissons.

3. Un autre motif dont s'autorisent pour nier la Providence, les ingrats qui la méconnoissent, c'est l'empire des *passions* sur le cœur humain. Il leur semble que l'homme est fort à plaindre de ce qu'il s'éleve dans son ame des sentimens indélibérés, qu'il n'est pas maître d'étouffer : ils appuient sur les funestes effets des passions ; & ferment les yeux sur les avantages infinis qu'elles produisent. Détesterons-nous donc le feu parce qu'il peut nous consumer, l'eau

parce

parce qu'elle peut nous engloutir, le feu pour les ravages dont il peut être l'instrument.

Considérons les passions en elles-mêmes, & n'en jugeons pas par ce qu'il nous plaît d'appeller leurs effets; ou si nous considérons ces effets, mettons du moins en compensation les bons avec les mauvais.

Les Moralistes déclament d'ordinaire avec force contre les passions, & ne se lassent point de vanter la raison. Je ne craindrai point d'avancer, qu'au contraire ce sont nos passions qui sont innocentes; & notre raison qui est coupable.

Le sentiment est l'ame des passions; or le sentiment n'est point libre, ce n'est point parce qu'on le veut, qu'on aime ou qu'on hait; il ne peut donc être criminel.

Nos passions ne sont point notre ouvrage: nous les éprouvons dès la plus tendre enfance; nous sentons avant de penser. Ce sont donc des présens de la Nature; ou pour mieux dire, des dons de Dieu, car le Philosophe n'entend autre chose par la Nature, que la main bienfaitrice du Tout-puissant. Or Dieu n'a pas fait sans doute à ses Créatures des présens empoisonnés.

Disons.

Difons plus : non-feulement les paffions ne font point mauvaifes en elles-mêmes ; mais elles font bonnes, utiles & néceffaires.

Il eft jufte & naturel qu'une créature intelligente fouhaite fa félicité & travaille à fe la procurer : or deux chofes concourent à la félicité ; l'exemption des peines, & la jouïffance du plaifir ; & c'eft-là précifément ce qui fait l'objet de toutes les paffions. Toutes ont pour fin, ou d'écarter de nous ce qui pourroit altérer notre bonheur, ou de nous affurer la poffeffion de ce qui peut l'augmenter.

Tout fentiment qui naît en nous de la crainte des fouffrances ou de l'amour du plaifir, eft donc légitime & conforme à notre inftinct. Mais comme cet inftinct n'eft point libre, il n'eft pas nonplus éclairé, & n'a pas befoin de l'être, puifqu'il n'eft pas fait pour fe conduire lui-même. Il fuit le mal & cherche le bien : mais il faut qu'on lui montre l'un & l'autre, il ne s'y connoît pas par lui-même ; & c'eft l'ouvrage de la raifon de faire pour lui ce difcernement. C'eft à elle qu'il appartient de régler les fentimens, en les appliquant chacuns à leurs propres objets, & en les contenant dans

de

de justes bornes ; & c'est précisément à quoi elle manque souvent. On se récrie beaucoup contre la passion, & c'est la raison qui est en défaut.

L'amour, par exemple, est une passion si nécessaire au genre humain, que sans elle il retomberoit bien-tôt dans le néant. Le goût d'un sexe pour l'autre sert à les perfectionner tous les deux ; il forme des unions délicieuses, des alliances & des societés aimables : mais ce n'est que lorsqu'une raison éclairée y préside & le dirige. Guidé par une raison dépravée, il peut causer & cause en effet tous les jours, des perfidies, des parjures, des adulteres, des incestes, des meurtres & des embrasemens, & tous les maux dont une fureur aveugle est capable. Sa fin n'a rien que de conforme au voeu de la nature : il tend à l'union d'un sexe avec l'autre, & cette union est légitime : ce n'est donc point ce goût qu'il s'agit de réprimer. Vous avez naturellement le cœur tendre : ne travaillez point à le rendre insensible ; mais fixez votre tendresse sur des objets qui ne vous détournent point de la vertu, ou plutôt n'aimez que ceux qui vous y portent. Votre penchant pour l'amour

l'amour n'en sera pas moins satisfait : que dis-je ? Il ne le seroit jamais qu'imparfaitement sans cette précaution. Point d'amitié sans vertu. L'union de deux amans sans moeurs, n'est point de l'amour : c'est une association odieuse qui les fait entrer en commerce de vices, & établit entr'eux une complicité réciproque.

Agathon a pris du goût pour Céphise. Agathon est un petit noble précieux & maniéré, qui marche la tête haute & sur la pointe du pié. S'il lui faut porter ses regards sur un objet qu'il n'ait point en face ; sa tête mal emboîtée sur son pivot, se détourne avec peine pour le chercher, & ne fait que la moitié du chemin ; sa paupiere qui roule languissamment, fait le reste & le fait à regret. Fier de sa noblesse & de son équipage, il dédaigne les talens ; & ne pardonne d'en acquerir qu'à ces hommes placés au-dessous de sa sphere ; qui n'ont que cette ressource pour se tirer du néant ; l'idée de Dieu l'importune, parce qu'elle lui rappelle un Etre supérieur à lui ; les vertus sociales lui répugnent, parce qu'elles l'assujettiroient à des déférences ; l'équité même n'est pas faite pour lui, parce

parce qu'elle borneroit ses prétentions. Aussi est-il impie, dur & intéressé ; faux dans ses promesses, perfide dans ses engagemens ; incapable de tendresse, de commisération & de reconnoissance. Ce n'est point un méchant, entraîné au mal par la force d'un tempérament fougueux : c'est un fat qui croit valoir assez, sans se donner la peine d'être vertueux.

Céphise est vaine & impérieuse : trente amans sont à ses piés & elle les y souffre, comme autant de trophées érigés à ses charmes. Un seul sera couronné : mais tous l'auront adorée. Elle commande en Souveraine, ils lui obéissent en esclaves : & pour mieux établir son rigoureux despotisme, elle a grand soin de ne dicter que des ordres capricieux & bisarres. Les plus rampans de sa Cour s'attendent à remporter la palme : ils se trompent. Elle veut des respects sans bornes, & méprise ceux qui les lui rendent. Ignorant les caracteres du vrai mérite ; ne jugeant des talens, que par la suffisance ; de la noblesse, que par les titres ; du génie, que par les pointes ; de l'amour, que par les fleurettes ; sans religion, sans morale,

sans

ſans goût déterminé : que de conformité avec Agathon ! Auſſi eſt-ce ſur lui qu'elle fixe ſon choix. Quel peut être le nœud d'un pareil aſſortiment ? L'amour ? Non : c'eſt l'aſſurance qu'ils ont que le mérite de l'un ne fera pas honte à l'autre.

Tout n'eſt pas fait quand on a ſu diriger ſa paſſion ſur un objet plus digne d'attachement que Céphiſe ou Agathon. Quoiqu'elle ſoit légitime & bien placée, il eſt des cas où il faut la moderer, & la contenir dans des bornes étroites.

S'il eſt quelque objet digne du plus tendre attachement, c'eſt ſur-tout l'aimable Ménoqui. Je n'eus pas beſoin de l'étudier long-tems pour la trouver adorable. Un cœur moins ſur ſes gardes que le mien & auſſi connoiſſeur, ſe fût rendu à la premiere vûe. Tout conſpiroit à ma défaite : la beauté de ſes traits, la majeſté de ſon maintien, les graces répandues dans toute ſa perſonne, l'eſprit qui brilloit dans ſes yeux, la délicateſſe qui aſſaiſonnoit ſes diſcours. Je tins bon néanmoins contre tous ces charmes réunis : mais je ne pus tenir juſqu'au bout contre mille autres qualités charmantes, plus précieuſes encore

que

que celles-là, dont le nombreux enchainement augmentoit de jour en jour ma surprise & mon admiration; un cœur ouvert à l'amitié, bienfaisant, noble & généreux, franc sans indiscrétion, ingénu sans imprudence; une humeur vive & enjouée, mais toujours sage & circonspecte; des sentimens nobles & grands, sans faste & sans ostentation; un goût & des talens exquis, voilés d'une humble modestie; de la vertu sans pruderie, de la pieté sans bigotisme.

Tant de perfections me parurent suffisantes pour autoriser l'amour dont je me sentois atteint: & quoique celle qui l'a fait naître, engagée ailleurs par des liens indissolubles ne pût jamais le payer d'aucun retour, il ne me sembla que malheureux, mais il me parut innocent; je lui permis de régner dans mon cœur, à condition de n'en pas troubler le repos. Et quelque chere que me soit Menoqui, si ma passion devenue indocile, méditoit de franchir les bornes que je lui ai prescrites, si elle s'émancipoit, jusqu'à former des desirs: je n'attendrois pas que l'offensée, instruite de mes sentimens par quelque essor téméraire, pût en faire justice; vengeur impla-

implacable de mon crime secret, je me bannirois moi-même de sa présence; & disputant dans mon cœur, de vertu avec elle, je lui ravirois par un prompt sacrifice, le fatal avantage de me pouvoir prévenir. L'amour que j'ai pour elle ne me cause point de remors: il m'en causeroit s'il devenoit entreprenant; mais il est trop pur pour le devenir jamais.

Il en est ainsi des autres passions: toutes justes & utiles en elles-mêmes, elles continuent de l'être lorsqu'on les applique à leurs propres objets, & qu'on a soin de tempérer leur vivacité. Les désordres qu'on leur impute ne viennent que de leur déplacement ou de leur excès.

La *Haine* n'est point criminelle en elle-même: il est des objets odieux. Mais ne haïssez que ceux-là, & que votre haine ne s'étende pas jusqu'à la vengeance. Réglez de même l'indignation, le mépris & le dédain.

Craignez les véritables maux: vous ne pouvez guere les éviter sans les craindre. Mais s'ils sont inévitables, sachez les soutenir avec courage. La *crainte* modérée est prudence: la *crainte* excessive est lâcheté.

La *Colere* est une émotion de l'Ame, qui la rend capable d'efforts violens, quelquefois nécessaires, qu'elle n'eût point faits sans être tirée de son assiette. Elle est utile à un bon pere, à un maître patient, à un supérieur indulgent, qui sans son secours pardonneroient bien des fautes, qu'il est à propos de punir. Elle est inutile à un Ministre d'Etat, à un Intendant de Province, à un Inquisiteur : ces gens là savent faire du mal de sang froid. Lorsqu'on s'y livre sans sujet, c'est boutade, lorsqu'on la pousse trop loin, c'est fureur.

Les besoins de la vie ont donné naissance aux arts : mais la *curiosité* seule a produit le progrès des sciences ; aimable passion, la premiere après l'amour, qui ait poli, civilisé les hommes, & amorti leur férocité. Victimes infortunées de cette fumée qu'on appelle gloire, tristes ombres descendues aux enfers, de Fontenoy, de Rocoux, de Lawfelt & d'Exiles ; votre sang précieux, versé avec tant de profusion, couleroit encore dans vos veines, si l'Univers n'étoit peuplé que de Savans, s'il n'y régnoit d'autre passion que l'utile curiosité. Cependant cette source si féconde

conde en bons effets, portée fur des objets que la prudence lui interdit, devient indifcrétion; pouffée au-delà des forces de l'efprit humain, elle engendre chez les Philofophes, des fyftemes monftrueux; & chez les Piétiftes des Religions extravagantes.

Ce n'eft point par nature que les paffions font mauvaifes, mais par l'abus qu'on en fait. Cependant ne chicanons point fur les termes: fi par paffions on veut entendre les affections vicieufes & immodérées, je paffe condamnation contre elles; qu'on travaille à les mortifier & à les éteindre, j'y confens, on ne fauroit mieux faire. Mais fi on les prend dans leur principe, où elles ne font que les faillies innocentes d'un inftinct né avec nous; c'eft l'ouvrage de Dieu, qu'il faut refpecter; c'eft un attentat contre fa Providence que de fonger à les détruire: il ne faut qu'en régler l'ufage.

„ Mais le peut-on faire toujours? „ La raifon, étourdie elle-même par le „ tumulte des paffions, n'eft-elle pas „ quelquefois incapable de leur tenir la „ bride? Et alors ne faudra-t-il pas „ avouer, que l'ame eft dans un état d'imper-

„ d'imperfection, qu'on peut sans in-
„ justice imputer à Dieu, qui certai-
„ nement, auroit pû lui donner plus
„ d'Empire sur ses passions ? „

Oui, sans doute : je ne conteste ni l'un ni l'autre. Il n'arrive que trop souvent que la raison nous manque au besoin ; & que, faute d'être guidées par son flambeau, nos passions nous deviennent préjudiciables. Mais que peut-on inférer de-là qui nous exempte de la reconnoissance que nous devons à Dieu ? Elles ne nous sont préjudiciables qu'autant que nous le voulons ; & l'Empire qu'elles prennent sur nous, c'est notre raison qui le leur a laissé prendre. Mais sans chercher ce qui fait que nos passions, louables dans leur principe, dégénerent en imperfections ; voyons si ces imperfections elles-mêmes, sont si fort incompatibles qu'on le veut faire croire, avec la bonté d'un Dieu qui nous aime.

En parlant plus haut des besoins du corps, nous avons observé qu'ils sont la source de tous ses plaisirs. N'en seroit-il pas de même des passions par rapport à l'ame ? Oui, sans doute, pour l'homme de bien, qui travaille à déra-

ciner ſes vices. Un Géometre s'applaudit, lorſqu'il a pu réſoudre un problême abſtrait & profond : mais quelle plus douce ſatisfaction pour le cœur du ſage, lorſqu'après de généreux combats, victorieux d'une paſſion opiniâtre, il peut ſe dire à lui-mème ; Je ſuis enfin devenu meilleur, je ſuis plus agréable aux yeux de mon Dieu, je lui reſſemble davantage !

„ Mais, ſi l'homme étoit exempt de „ ces combats, n'auroit-il pas au Ciel „ une obligation de plus ? "

Je n'en ſai rien, & ne doit pas m'en inquiéter : mais, en tout cas, il auroit un mérite de moins. Eh ! chercherons-nous toujours des prétextes pour nous diſpenſer de réconnoiſſance ? Un Horloger eſt-il répréhenſible, parce que pouvant faire une pendule à ſecondes, il n'en a fait qu'une à minutes ? Dieu pouvoit, ſans doute, nous créer plus parfaits que nous ne ſommes, & nous égaler à ces intelligences céleſtes dont on nous peint ſon throne environné : mais en nous créant, il n'a prétendu créer que des hommes. S'il eût fait de vous des anges, cœurs ingrats & dénaturés, qui ne le payez de ſes bienfaits que

par

des murmures ; semblables aux démons qu'il a, dit-on, précipités dans l'abîme, vous vous plaindriez de n'être pas des Dieux.

Cessez enfin d'insulter à votre bienfaiteur : montrez-vous sensibles aux témoignages perpétuels qu'il vous donne de sa bienveillance ; & si vous refusez de l'aimer, en considération de ses souveraines perfections, aimez-le au moins parce qu'il est bon & bienfaisant.

§. V.

DIEU CONSIDERE' COMME NOTRE AMI.

Cette qualité ne nous dispense pas du respect & de l'hommage que nous lui devons.

Tout ce que fait un ami pour la personne sur qui s'est fixée son affection, c'est de l'aimer, de lui vouloir du bien, & de lui en faire. Je crois avoir assez solidement démontré dans le cours de ce Chapitre & dans le précédent, & l'amour que Dieu nous porte, & les bienfaits que nous en recevons. Je ne m'é-

 tendrai

tendrai donc point à prouver ici qu'il eſt notre ami. Cette propoſition doit paſſer à préſent pour avérée. Mais que cette qualité ſi tendre & ſi flateuſe pour nous, ne diminue rien du reſpect infini que doit nous inſpirer l'idée de ſa grandeur ſuprème. Moins dédaigneux que les Monarques de la terre, ami de ſes ſujets, il veut que ſes ſujets ſoient les ſiens : mais il ne leur permet pas d'oublier pour cela, qu'il eſt leur ſouverain maître ; & c'eſt à ce titre qu'il exige leurs hommages.

CHAPITRE III.

DE L'HOMMAGE QU'ON DOIT A DIEU.

Sur quoi eſt fondée la néceſſité de cet hommage. Combien celui qu'on doit à Dieu eſt ſupérieur à celui qu'on doit aux Grands de la Terre.

CE n'eſt pas préciſément parce que Dieu eſt grand, que nous lui devons des *Hommages*, c'eſt parce que nous ſommes ſes vaſſaux, & qu'il eſt notre ſouverain

verain maître. Le Sultan de Constantinople est un des plus puissans Monarques ; mais n'étant pas ses sujets, nous ne lui devons point d'hommages. Dieu seul possede sur le monde entier un domaine universel, dont celui des Rois de la Terre n'est tout au plus que l'ombre. Ceux-ci tiennent leur pouvoir, au moins dans l'origine, de la volonté des peuples : Dieu ne tient sa puissance que de lui-même. Il a dit : que le monde soit fait ; & le monde a été fait. Voilà le titre primordial de sa Royauté. Les Rois publient des édits pour la police de leurs Etats ; leurs Officiers, le glaive en main, en procurent l'exécution : Dieu veut, & l'Univers prend la forme qu'il lui plaît. Nos Rois sont maîtres des corps : mais Dieu commande aux cœurs. Ils font agir : mais il fait vouloir. Autant son Empire sur nous est supérieur à celui de nos Souverains, autant lui devons-nous rendre de plus profonds hommages.

Ces hommages dûs à Dieu, sont ce qu'on appelle autrement Culte ou Religion. On distingue pour l'ordinaire deux sortes de culte, l'un intérieur & l'autre extérieur. L'intérieur est d'obli-

gation, l'extérieur eſt de bienſéance ; celui-là eſt invariable, celui-ci dépend des mœurs & des tems.

ARTICLE I.

DU CULTE INTERIEUR.

Quelle eſt la ſorte de Culte qui honore Dieu. Quel étoit celui que pratiquoient les premiers hommes. Quelle fut l'époque de ſa décadence.

Le Culte intérieur réſide dans l'ame, & c'eſt le ſeul qui honore Dieu. Il eſt fondé ſur l'admiration qu'excite en nous l'idée de ſa grandeur infinie, ſur le reſſentiment de ſes bienfaits, & l'aveu de ſa ſouveraineté. Le cœur pénétré de ces ſentimens, les lui exprime par des extaſes d'admiration, des ſaillies d'amour, & des proteſtations de reconnoiſſance & de ſoumiſſion. Voilà le langage du cœur, voilà ſes hymnes, ſes prieres & ſes ſacrifices ; voilà le culte dont il eſt capable, & le ſeul digne de la Divine Majeſté. C'eſt auſſi celui que vouloit rétablir dans le monde, le deſtructeur des cérémonies Judaïques, comme

me il paroit par cette belle réponſe qu'il fit à une femme Samaritaine, lorſqu'elle lui demanda ſi c'étoit ſur la montagne de Sion ou ſur celle de Semeron, qu'il falloit adorer. „ Le tems vient, *lui dit-il*, „ que les vrais adorateurs adoreront en „ eſprit & en vérité." C'eſt ainſi qu'avoient adoré les premiers peres du genre humain, & ces hommes renommés dans les archives du peuple Juif, qu'on appelle Patriarches. Ils n'avoient ni Temples ni Oratoires, point d'heures fixées pour la priere, point de formules d'oraiſons dreſſées, point de rites ni de cérémonies, point de proſternemens ni de génuflexions. Le cœur peut adorer en tout tems & en tous lieux, en toutes poſtures & en toutes ſituations. Toute la face de la Terre étoit leur Temple, la voute céleſte en étoit le lambris. Quelque merveille opérée par le Tout-puiſſant frappoit leur vûe : c'étoit-là pour eux le moment d'admirer ſa grandeur. Un bienfait, un ſecours, une conſolation que la Providence leur envoyoit, leur marquoit l'inſtant de ſe répandre en actions de graces. Lorſque le ſoin de leurs affaires & les beſoins du corps ſatisfaits, leur laiſſoient goûter les

charmes de la solitude, ils étoient avec Dieu, ils s'entretenoient confidemment avec lui, le louoient, le bénissoient, lui protestoient leur attachement & leur fidélité, & ne l'ayant point enfermé dans des murailles, ils le voyoient par tout. Debout, assis, couchés, la tète découverte ou voilée, ils étoient sûrs d'être entendus, & il les entendoit en effet.

Ce culte saint & dégagé des sens ne subsista pas long-tems dans toute sa pureté: on y joignit des pratiques extérieures & des cérémonies; & ce fut là l'époque de sa décadence.

ARTICLE II.

DU CULTE EXTERIEUR.

Etablissement de ce Culte: son origine étoit pure & innocente: comment il dégénera en superstition. Diversité des Cultes: inconvéniens de cette diversité. 1. Si le culte extérieur est utile, & par quelles raisons il peut l'être. 2. S'il est quelque sorte de culte extérieur qui soit préférable à toute autre, s'il peut y en avoir plusieurs que Dieu agrée, & s'il y en a qu'il réprouve. Si un homme

homme qu'on supposeroit seul sur la Terre, seroit obligé à un culte extérieur. Déférence qu'on doit au culte établi dans le pays qu'on habite.

Dans les premiers siecles du monde, les hommes justement convaincus que tout ce qu'ils possédoient appartenoit à Dieu, comme étant le Créateur & le Maître de l'Univers, lui en consacrerent une partie, pour lui faire hommage du tout : de-là les sacrifices, les libations & les offrandes.

D'abord, ces actes de religion se faisoient en pleine campagne, par la raison qu'il n'y avoit encore ni villes ni maisons. Dans la suite l'inconstance de l'air & l'intempérie des saisons, obligerent à les faire dans des cavernes, dans des antres ou dans des huttes construites exprès : de-là l'origine des Temples.

Chacun dans les commencemens faisoit lui-même à Dieu, son sacrifice & son oblation. Dans la suite on choisit des hommes qu'on destina singulierement à cette fonction : de-là l'origine des Prêtres. Or, les Prêtres une fois institués, la Religion, ou, pour mieux dire, l'appareil du culte extérieur, grossit

fit de jour en jour à vûe d'œil : ils crurent le perfectionner, en l'ornant ; & le rendre plus agréable à Dieu, en le surchargeant de cérémonies. Ils imaginerent donc des jeux, des danses & des processions, des impuretés légales & des expiations superflues. La Religion dégénéra chez toutes les Nations en de vains spectacles : ce qui n'en étoit que l'ombre & l'écorce, en parut l'essentiel aux yeux des hommes grossiers ; il n'y eut plus qu'un petit nombre de sages qui en conservassent l'esprit.

L'origine du culte extérieur paroît pure & innocente : on se plaît à communiquer ses sentimens ; & plus on les croit justes, plus on aime à les inspirer aux autres. Ce fut sans doute par ce motif que les premiers hommes firent en public quelques actes extérieurs de Religion. Ils comptoient par des cérémonies significatives, faire naître dans les cœurs les sentimens qu'elles exprimoient. Il en arriva tout autrement, on prit les symboles pour la chose même : on ne fit plus consister la Religion que dans les sacrifices, les offrandes & les encensemens ; & ce qui avoit été imaginé pour exciter ou affermir la piété, servit à l'affoiblir & à l'éteindre.

Comme

Comme les lumieres de la raiſon ne dictoient rien de précis ſur la maniere d'honorer Dieu extérieurement, on ne fut pas long-tems d'accord ſur cette matiere. C'eſt à la ſeule Religion naturelle qu'il appartient d'être uniforme & invariable : toute autre eſt infailliblement ſujette à des partages, des diviſions & des viciſſitudes. Chaque peuple ſe fit un culte à ſa guiſe. De ce partage naquit un autre déſordre également contraire à la ſainteté de la loi primitive & au bonheur de la ſocieté : les différentes Sectes que forma la diverſité du culte, conçurent les unes pour les autres du mépris & de l'animoſité ; celles ſur-tout qui ſe piquerent du plus ſcrupuleux rigoriſme, eurent grand ſoin d'établir, que quiconque rendoit à Dieu des honneurs qu'elles proſcrivoient, ou ne lui rendoit pas ceux qu'elles avoient mis en vogue, étoit l'objet de ſon couroux, & le ſeroit un jour de ſes vengeances. De-là ces haines irréconciliables, qui firent tant de fois couler le ſang des Sectaires, ſans jamais aſſouvir leur barbare acharnement. On a beau faire des efforts généreux

pour la paix : quoi qu'ordonne la Religion Chrétienne elle-même, la plus pacifique de toutes dans la théorie, on ne se fait point à aimer des damnés : cette méthode fanatique de dévouer des hommes vivans à l'enfer, n'est propre qu'à les faire massacrer.

Mais ne jugeons point des choses par le mauvais usage qu'on en peut faire, (car dequoi n'abuse-t-on pas ?) Sans égard aux inconveniens dont la pratique d'un culte extérieur peut être suivie, examinons, 1°. Si un culte de cette espece est de quelque utilité. 2°. En supposant qu'il soit utile, si le choix de tel ou tel culte en particulier, est ou n'est pas indifférent.

1. Si la Piété est une vertu, il est utile qu'elle regne dans tous les cœurs. Qu'on me passe la premiere de ces deux propositions, comme indubitable : l'autre en est une suite nécessaire. Or il n'est rien qui contribue plus efficacement au regne de la vertu que l'exemple ; les leçons y feroient beaucoup moins ; c'est donc un bien pour chacun de nous, d'avoir sous les yeux des modeles attrayans de pieté. Or ces modeles ne peuvent

être

être tracés que par des actes extérieurs de Religion. Inutilement par rapport à moi, un de mes concitoyens est-il pénétré d'amour, de respect & de soumission pour Dieu, s'il ne le fait pas connoître par quelques démonstrations sensibles qui m'en avertissent. Mais aussi je le quitte de toutes pratiques réglées & périodiques : elles me seroient équivoques ; il pourroit s'y asservir par contrainte ou par politique. Qu'il me donne, de quelque maniere que ce soit, des marques non suspectes de son goût pour la vérité, de sa résignation aux ordres de la Providence, d'un amour affectueux pour son Dieu ; qu'il l'adore, le loue & le glorifie en public : il a fait alors des actes solemnels de Religion, il a satisfait au culte extérieur : son exemple a operé sur moi : je me sens piqué d'une sainte émulation, que les plus beaux morceaux de morale n'auroient pas été capables de produire.

2. Parmi ces signes destinés à répandre l'esprit de pieté dans les cœurs, en est-il quelques-uns que Dieu affectionne singuliérement ? S'il en est, que le Théologien se présente, qu'il parle & me convainque. Pour moi, en attendant

dant sa décision, je me renferme dans la sphere de la saine raison : & voici la solution qu'elle me suggere à cette question.

Le culte intérieur est unique : il fut d'obligation dans tous les tems, il l'est dans tous les lieux, & par une conséquence nécessaire, il est connu de tous les hommes. Point de choix par conséquent à faire par rapport au culte intérieur. Il n'est point deux manieres d'aimer Dieu, d'être sensible à ses bienfaits, soumis à son autorité, pénétré de respect à la vue de sa grandeur : mais il est une infinité de signes arbitraires par lesquels on peut marquer ces sentimens. Tous ceux qui sont institués à cette fin, sont innocens : s'il est un choix à faire, c'est de préférer les plus clairs & les plus intelligibles ; encore ce choix n'est-il pas d'une nécessité indispensable ; attendu que la seule convention suffit pour donner de l'énergie à des signes, & les rendre expressifs. Un serpent tourné en cercle, la queue rentrant dans la tête, étoit chez les Egyptiens, un symbole clair de l'éternité, parce qu'ils étoient convenus de la désigner par cette figure. Le cercle ailleurs représentoit la Divinité :

nité : chez les Hébreux elle étoit figurée par un triangle. Les Cananéens se purifioient par les flammes ; les Juifs par des ablutions. Qu'importe, en effet, qu'on peigne Dieu rond ou triangulaire : pourvu qu'on entende exprimer, soit par le cercle ou par le triangle, qu'il est le plus parfait de tous les Etres ? Qu'importe qu'on exprime la pureté par l'eau ou par le feu, si l'on est persuadé également, que sans la sainteté des mœurs on ne peut jamais plaire à Dieu ? Qu'importe qu'on immole à l'Etre Suprême un bœuf ou un éléphant, une brebis ou un bouc, un merle ou un cygne ? Qu'importe même qu'on lui sacrifie des animaux, ou qu'on ne lui offre que des légumes ; pourvû qu'on reconnoisse ne rien tenir que de sa main ? Qu'importe enfin qu'on le prie la tête tournée vers le Ciel, ou les yeux baissés vers la Terre, debout ou prosterné, assis ou à genoux ; pourvû que le cœur soit devant lui dans un parfait anéantissement ?

La nécessité de rendre à Dieu un culte extérieur, ne prouve rien en faveur de tel ou tel culte particulier. Peut-être Dieu n'est-il pas plus mécontent de la diversité des hommages qu'on lui rend dans

dans les différentes Religions, qu'il ne l'est de ce que dans l'Eglise Romaine quelques Religieux récitent les matines à minuit, & d'autres le matin ; de ce que quelques-uns les chantent, & d'autres les psalmodient.

Mais s'il est quelque culte qui suppose des dogmes contraires à ceux de la Religion naturelle, c'est celui-là que Dieu reprouve. Il détestoit sans doute les abominables expiations de ces aveugles Idolatres, qui lui égorgeoient des victimes humaines, pour appaiser sa colere, & comptoient effacer leurs propres crimes par l'effusion du sang innocent. Ne point rendre à Dieu le culte public qu'on lui doit, c'est sans doute une omission d'un très-dangereux exemple : mais abuser de ce culte même pour s'autoriser dans ses desordres, c'est un excès dont on ne peut peindre l'horreur.

C'est par succession de tems que la multiplicité des cultes s'est formée. L'usage & l'éducation l'ont perpétuée. Qu'on me donne des hommes sortant des mains de la nature, exempts par conséquent des impressions de l'exemple & des leçons : qu'on les assemble de tous les coins de la Terre pour conferer en commun

sur

sur l'hommage qu'on doit à Dieu : cette unité de Religion, si désirable, renaîtra bien-tôt. Leur jugement n'étant point encore dépravé par l'aveugle prévention, mais éclairé par les pures lumieres de la raison; ou ils rejetteront tous les cultes établis, ou s'il en est un qui mérite d'être affermi sur les ruines des autres, ce sera celui-là qu'ils choisiront unanimément. S'il est une sorte d'hommage que Dieu exige des hommes par préférence à tout autre, il faut bien qu'il ait pris soin de les en informer tous : ou croira-t-on qu'il attende après nos Prêtres & nos Docteurs, pour nous donner des idées justes en matiere de Religion ?

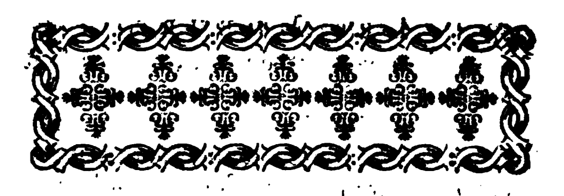
Un homme qui vivroit seul sur la Terre, seroit dispensé du culte extérieur : ce n'est point par rapport à Dieu qu'il a été institué; il l'a été pour unir les membres de la societé par la profession ouverte d'une seule & même Religion. Cette unité a été malheureusement rompue par la multitude des cultes différens. Dans cet état le devoir du sage est de s'attacher au culte intérieur, qui n'est pas susceptible de diversité. Et quant au culte extérieur dans lequel il est né, s'il

est

eſt compatible avec les principes de la Religion naturelle, il doit ſe faire une loi de n'y jamais donner atteinte, ni en le troublant, ni en l'abjurant. Je pardonne à un Turc d'être Muſulman : mais je ne pardonne pas à un Chrétien de le devenir. Il y a pis que du fanatiſme à allarmer les conſciences pour des matieres qu'on ne juge pas intéreſſer la gloire de Dieu.

Ce n'eſt pas aſſez que de ſatisfaire à ce qu'on doit à l'Etre Suprême par la pratique du culte intérieur : on a auſſi des devoirs à remplir à l'égard de ſes ſemblables, dont nous parlerons dans la derniere partie de cet ouvrage ; or la déférence pour le culte établi, eſt un de ces devoirs. Mais avant de paſſer à ce que nous devons aux autres, il eſt dans l'ordre de commencer par ce que nous nous devons à nous-mêmes.





LES MOEURS.

SECONDE PARTIE.

DE LA SAGESSE.

Devoirs de l'homme par rapport à lui-même, fondés sur l'amour. L'amour propre bien entendu, loin d'être un vice est un devoir : il a deux objets, le corps & l'ame. Apologie de l'amour propre, les inconvéniens qu'on lui reproche ne le doivent pas faire rejetter. Le corps doit être subordonné à l'ame ; l'ame le doit être à Dieu. En quoi consiste la sagesse. Moyens d'être heureux. Division de cette seconde Partie.

CONSIDERONS à présent l'homme en lui-même, & comme un Etre isolé ; laissons à l'écart pour quelques instans tout ce qui est hors de lui ; & examinons

nons sous ce point de vûe, quelles sont ses obligations par rapport à lui-même.

Jusqu'ici nous l'avons consideré comme subordonné à son Créateur ; & nous avons fait dépendre sa soumission aux ordres de Dieu de l'amour empressé qu'il lui doit. Il s'agit ici de ce qu'il se doit personnellement : & nous fonderons aussi son exactitude à remplir cette seconde classe de devoirs, sur l'amour que le droit naturel exige qu'il ait pour lui-même.

Lorsqu'un devot se met à moraliser, ce qui lui arrive souvent ; s'il a pris pour texte l'amour propre, sa harangue n'est pas prête de finir. Sous ombre que la Religion défend aux hommes (ce que la raison leur interdit aussi) d'être vains & présomptueux, sensuels & efféminés ; si l'on en croit ce rigoriste impitoyable, l'homme sage & réglé, doit se cacher à lui-même, qu'il est homme de bien ; le Philosophe éclairé doit se mettre de niveau avec le peuple ignorant & stupide ; on se doit mépriser soi-même, se haïr d'une haine irréconciliable ; & en conséquence gêner ses inclinations, contraindre son penchant, & mortifier son goût, quelque innocent que soient ce goût, ce penchant & ces inclinations.

Depuis

Depuis que ces zélés clabaudent, l'amour propre est si décrié, qu'on auroit honte de prendre tout haut sa défense. Il est rare qu'on soit assez courageux pour se ranger du côté de l'opprimé. Faisons cependant un effort de magnanimité pour réparer son honneur, flétri peut-être trop légerement.

Expliquons-nous cependant sur la signification du terme. Si par amour propre on entend la présomption, l'orgueil ou la vanité : je l'abandonne à la rigueur de ceux qui le poursuivent ; je suis son premier ennemi. Mais si l'on entend avec moi, par amour propre, cette forte affection que la pure nature nous inspire pour nous-mêmes : je le soutiens innocent, légitime, & même indispensable.

Nous sommes composés d'un corps & d'une ame. Le corps est sujet à des accidens, qui l'endommagent ou le détruisent ; l'ame est susceptible d'idées, qui l'affligent & la mortifient ; de sentimens qui la dégradent, qui la deshonorent & la souillent : pour la conservation de nos corps, Dieu nous a fait présent de l'instinct, qui veille à leur sûreté, les garantit de ce qui leur est préjudiciable, & les avertit de leurs besoins.

soins. Pour préserver nos ames de ce qui peut leur ravir leur bonheur ou leur innocence; il fait marcher devant elles le flambeau de la raison, qui les mene à la vérité, qui leur indique les vrais biens, & les moyens de se les procurer.

Rien n'est donc plus conforme de notre part à l'institution Divine, que de veiller au bonheur, & de nos ames, & de nos corps. Or veiller à leur bonheur, c'est assurément les aimer.

La loi naturelle exige que nous traitions nos semblables, comme nous voulons qu'on nous traite; le Législateur n'entend pas sans doute par-là, que nous maltraitions nos semblables; concluons-en qu'il n'entend pas non plus, que nous nous traitions mal nous-mêmes. Cette loi nous prescrit aussi de les aimer autant que nous: elle veut donc préalablement, que nous nous aimions nous-mêmes.

Je ne disconviens point que l'amour propre n'ait ses inconveniens, qu'il ne nous aveugle sur nos imperfections, qu'il ne nous rende quelquefois trop indulgens pour nos défauts. Mais l'amour conjugal & l'amour paternel lui-même, ne sont pas exempts de foiblesses: faut-il pour cela les proscrire?

Aimez-vous vous-même avec prudence & mesure ; rangez dans l'ordre qui leur convient, l'amour du corps & celui de l'ame, l'instinct & la raison : & ne craignez plus que l'un ou l'autre puisse vous rien suggérer dont Dieu s'irrite & vous punisse. Que la raison commande : l'instinct est fait pour obéir. Que l'amour de l'ame ait le pas : l'ame est plus noble que le corps ; il n'est paitri que de limon, l'ame est un Etre céleste. Réprimez la révolte du corps s'il gène ou contrarie l'ame. Domptez l'ame elle-même, & la forcez de rentrer dans son devoir, s'il arrive qu'elle oublie ce qu'elle doit à l'Etre Divin d'où elle tire son origine. Le corps doit obéir à l'ame : l'ame doit obéir à Dieu. Le bonheur de ces deux substances dépend de cette subordination. C'est donc à la maintenir que consiste la sagesse : car la sagesse n'est autre chose qu'un juste choix des moyens propres à nous rendre heureux.

Mépriser, quand on a un corps, les satisfactions des sens, comme inutiles au bonheur, c'est affecter sans fondement une fausse spiritualité. Ne rechercher que celles-là ; & ne compter pour rien les plaisirs dégagés des sens, c'est ramper dans la classe des brutes.

La

La subordination une fois établie de l'ame à Dieu, & du corps à l'ame; le grand moyen pour être heureux, c'est de conformer ses moeurs à la loi Divine, qui en est la regle unique (car Dieu ne nous à rien prescrit, qui ne tendit directement à notre plus grande félicité): or il faut pour y conformer nos moeurs,

1. Discerner prudemment ce qu'elle ordonne & ce qu'elle défend.

2. Etre assez courageux pour y obéir, quelques obstacles qu'on ait à surmonter.

3. Préférer l'honnête à l'utile.

4. Mettre un frein à ses desirs.

Suivons donc l'ordre que notre sujet semble indiquer de lui-même; & traitons séparément, de la prudence, de la force, de la justice & de la tempérance.



CHAPITRE PREMIER.

De la Prudence.

Sa définition. Elle regle nos pensées, nos sentimens, nos paroles & nos actions. On ne parle point ici de celle qui regle les pensées, parce qu'elle ne tient point directement aux mœurs. Division de ce Chapitre.

La Prudence est l'art de choisir. On est prudent lorsqu'entre plusieurs objets on sait discerner celui qui mérite la préférence. Or, la prudence a deux emplois. Elle éclaire l'intelligence & regle la volonté ; elle nous décide sur les maximes de spéculation, & sur celles de pratique.

Elle tient l'esprit en garde contre les préjugés & la précipitation. Guidé par cette sage Minerve, il ne donne aux dogmes qu'on lui propose, qu'un degré d'adhésion proportionné à leur degré de certitude. Il croit fermement ceux qui sont évidens ; il range ceux qui ne le sont pas parmi les probabilités ; il en

eſt ſur leſquels il tient ſa croyance en équilibre : mais ſi le merveilleux s'y joint, il en devient moins crédule, il commence à douter, il ſe meffie des charmes de l'illuſion.

Les loix de la prudence ſont un peu moins rigides à l'égard des dogmes de pratique. Le cœur n'attend pas pour ſe réſoudre une évidence complete : mais il lui faut du moins des motifs probables, pour ſe déterminer raiſonnablement. Deſirer des objets, qui vraiſemblablement ſeroient contraires à ſon bonheur, ce ſeroit une imprudence préjudiciable ; en deſirer qui fuſſent contraires aux bonnes mœurs, c'en ſeroit une criminelle : or, ce qui eſt criminel ne peut manquer auſſi d'être funeſte ; parce qu'il eſt un vengeur au Ciel, qui tôt ou tard ne laiſſera aucun crime impuni.

La prudence qui ne roule que ſur les dogmes de ſimple ſpéculation n'appartient point à mon ſujet : elle eſt du reſſort des Métaphyſiciens, je la leur cede. Celle qu'il me convient de traiter ici, c'eſt cette ſage circonſpection qui regle les ſentimens, les paroles & les actions : j'en ferai trois articles diſtincts.

Article I.

DE LA CIRCONSPECTION.

Si la prudence doit & peut couper la racine du ſentiment. Sentimens ſpontanées, ſentimens occaſionnés par les ſens, ſentimens excités par les objets extérieurs; ſont les germes de l'orgueil, des appétifs corporels, de l'avarice & de l'ambition.

Le ſentiment n'eſt pas plus libre que la penſée : il naît pour l'ordinaire ſans que la volonté y ait part. La prudence la plus circonſpecte ne peut en couper la racine. D'ailleurs vainement s'y engageroit-elle; puiſque, n'étant point volontaire, il n'eſt jamais criminel. Mais quoiqu'innocent, il eſt toujours dangereux, s'il nous porte vers des objets proſcrits par la loi Divine. Nous devons craindre que renaiſſant trop fréquemment, il ne prenne un trop grand empire ſur l'ame, qu'il ne l'occupe toute entiere, & que la ſéduiſant par de flateuſes eſpérances, ou l'étourdiſſant par des clameurs tumultueuſes, il ne la rende à la fin, inattentive ou ſourde aux conſeils de la raiſon.

 Or,

Or, les sentimens du cœur sur lesquels il importe de veiller, ou partent du fond de l'ame, sans que le corps y ait part; ou sont excités par les sens; ou causés par des objets tout à fait placés hors de nous. Je mets dans la premiere Classe les sentimens vains & présomptueux, qui sont des semences d'orgueil; dans la seconde, tous les appétits corporels, qui sont des germes d'intempérance; dans la troisieme, tous les desirs dont les objets n'ont un prix à nos yeux, qu'à cause de nos préjugés; tels sont ceux qu'excitent en nous les richesses ou les honneurs, & qui forment avec le tems, lorsqu'ils se sont enracinés, l'avarice & l'ambition; car tous ces desirs divers, à force d'être réitérés, deviennent des habitudes, & ce sont ces habitudes qu'on appelle des passions.

Les passions elles-mêmes, quand elles tendroient à des fins illicites, ne seroient pas pour cela criminelles, sans le consentement de la volonté, puisque les desirs réitérés qui les constituent, ne le sont pas, quand le cœur, qui les a formés, les désavoue à l'instant. Mais il est à craindre qu'elles nébranlent l'ame par une action continue, qui l'affoiblissant

par

par degrés, l'amene enfin au point d'être entierement ſubjuguée, & de donner les mains à ſa défaite.

Empêchez donc, autant qu'il eſt en vous, en veillant ſur vos deſirs, la naiſſance ou le progrès des paſſions déſordonnées. Conduiſez de l'œil celles-mêmes qui vous ſemblent innocentes, parce qu'elles ceſſeroient de l'être, en devenant immoderées.

Il eſt des paſſions qu'on doit étouffer ſans ménagement : il en eſt d'autres auxquelles il ne faut que tenir la bride un peu courte. Diſtinguons les paſſions qui pèchent par leur objet, de celles qui ne ſont vicieuſes que par leur excès : & pour procéder avec ordre, commençons par celle qui prend ſa ſource dans l'ame même : je veux dire l'orgueil ou la vanité.

§. I.

De l'Orgueil.

Sa ſource. Eſtimation juſte de ſoi-même très-difficile, mais non pas impoſſible ; par quelle voie on y peut parvenir. Ne ſe pas conſidérer uniquement du côté par où l'on brille. Ne pas juger du mérite

d'un homme par le bruit qu'il fait dans le monde.

L'Orgueil naît en nous de l'idée trop avantageuſe que nous nous ſommes formée de notre prétendu mérite. Il ne faut donc pour remédier à l'orgueil, que s'apprécier ſoi-même avec juſteſſe & préciſion. Mais qu'il eſt difficile de ſe peſer exactement, quand on tient ſoi-même la balance !

Quelqu'un dont le revenu monte à quatre cens piſtoles, eſt plus riche d'un quart, que celui qui par an ne jouit que de mille écus. Ce calcul eſt facile & sûr. Rouſſeau même auroit pû dire : je fais mieux des vers que la Motte. Quoique la comparaiſon ne ſoit pas ſi aiſée à faire, elle étoit du moins poſſible. On a même vû un Poëte s'avouer vaincu par un autre, & l'en complimenter. Ce fut *Rotrou* qui donna ce merveilleux exemple de modeſtie, ſi peu imité depuis, lorſqu'il vit ſes lauriers flétris par les ſuccès du grand Corneille. Liſez : ſon aveu n'eſt point équivoque :

„Pour te rendre juſtice autant que pour te plaire,
„Je veux parler, Corneille, & je ne puis me taire.
„Juge de ton mérite, à qui rien n'eſt égal,
„Par la confeſſion de ton propre Rival, &c.

Or

Or le témoignage d'un Poëte capable de s'avouer inférieur à un autre, n'eût pas dû être ſupect, ſi ſe meſurant avec quelqu'un de moindre force, il ſe fût jugé lui-même ſon ſupérieur ou ſon égal.

Cet exemple unique ſuffit, pour prouver qu'il eſt poſſible, quoiqu'infiniment rare, de s'eſtimer ſoi-même avec juſteſſe : mais il faut pour cela, outre beaucoup de bonne foi, que l'eſtimation ne ſe faſſe que par comparaiſon ; & Rotrou, tout modeſte qu'il étoit, ne ſe ſeroit point imaginé être un Poëte médiocre, s'il eût vecu dix ans avant Corneille. Saiſiſſons donc cette méthode pour rabattre de notre orgueil.

Vous croyez, vain & préſomptueux *Reauverſe*, être un grand Orateur, un beau diſeur, un foudre d'éloquence : eſſayez quelque parallele ; il eſt quelqu'un ſans doute, qu'on pourroit vous oppoſer. Eh ! vous ne l'avez que trop ſenti, lorſque ſous le ſpécieux prétexte de ſervir votre Client, vous pouſuivîtes avec acharnement, un redoutable contendant, dont le nom ſeul alloit éclipſer le vôtre. Mais, qu'il ſoit vrai pour un inſtant, que l'avantage vous fût

reſté : déja, peut-être, vingt autres rivaux vous attendent, dont le moindre vous terraſſera. Si la crainte d'un pareil avenir ne peut déconcerter votre morgue ; cherchons dans le paſſé, car je voudrois vous en guérir. Remontez de quelques années ; placez-vous dans ce tems, où la carriere que vous courez, étoit ſi belle & ſi brillante. Ce n'étoit point alors pour vos pareils que les palmes croiſſoient. Mais je veux vous mettre à votre aiſe : Démoſthène & Cicéron, Patru, le Maître & le Normant, ne feront rien auprès de vous ; c'étoit à vous que le Ciel réſervoit le talent de la parole. Mais vous écrivez mal : convenez-en, & rendez-vous plus traitable.

Si après s'être cherché des rivaux dans le genre particulier où l'on prétend exceller ; on eſt ſorti du défi, couvert de nouveaux lauriers, on a encore quelques moyens de reſte pour combattre ſa vanité.

Inutilement, peut-être, repréſenterois-je aux orgueilleux, qu'ayant reçu du Ciel les talens par où ils brillent, c'eſt à tort qu'ils s'en glorifient. Je les entens me répondre, que puiſque Dieu couronne nos mérites, il faut qu'ils ſoient à nous ;

nous; & que par la même raison, nos talens nous appartiennent aussi, du moins pour les avoir cultivés. A la bonne heure; n'insistons point sur ce moyen: il en est d'autres encore qu'on peut employer avec succès contre l'orgueil & la présomption.

Zeuxis est un Peintre excellent: qu'on le compare avec tous ses rivaux, la comparaison faite, on lui adjugera le prix. Voilà un point examiné: il en reste encore mille qu'il faut peser & combiner les uns avec les autres, pour fixer Zeuxis en total à sa juste valeur. Voyons l'esprit, il est épais & n'est point cultivé; le caractere, il est féroce; l'humeur, elle est quinteuse; son cœur, il est lâche & perfide; sa conduite, elle est déréglée.

Pour contrepoids à Zeuxis, dont le mérite est de bien faire un tableau, mettez dans la balance le sage *Podalire*, bon pere, bon citoyen, ami tendre & officieux; beau génie, mais humble & modeste; Auteur sensé, mais anonyme; amateur des beaux arts, & connoisseur dans tous les genres. Le mérite de peindre est-il tout seul d'un si grand prix, pour que le Peintre Zeuxis l'emporte sur Podalire!

C'eſt une injuſtice énorme que de choiſir, pour autoriſer ſon orgueil, le ſeul endroit par où l'on vaut quelque choſe, tandis que frauduleuſement on ſouſtrait du parallele vingt endroits défectueux, par où l'on eſt inférieur à ceux à qui l'on ſe compare, & cent vices qu'ils n'ont pas.

J'ai pour tout bien trois cens écus ſur la Ville, qu'on me paye à l'échéance; *Lycas* n'y a que vingt-cinq livres : mais il a cent arpens de bois, cinq cens de terres labourables; un moulin banal, un péage; un intérêt dans des mines; des redevances en grain, en huile, en vin, en volaille. Suis-je plus riche que Lycas?

On a une méthode d'arbitrer le mérite des hommes, très-chimérique & très-fauſſe, c'eſt de les eſtimer par le bruit qu'ils font dans le monde. On met la trompette au-deſſus du flageolet.

Callimaque, par exemple, eſt le Poëte à la mode; il tourne bien un vers, & philoſophe aſſez paſſablement : mais la nature, comme épuiſée par la production de ſon eſprit, n'a mis dans ſon cœur ni droiture ni probité.

Jenade.

Jenade, au contraire, sans aller cueillir des lauriers sur le Pinde, ne laisse pas de s'avancer vers l'immortalité : mais il y va plus lentement, & marche par une autre voie. Au lieu de composer des vers, espece de production que les affiches & l'impression rendent en peu de tems publique, il fait des cures. Il laisse Callimaque courir après Euripide & Pindare : pour lui, son modele est Hippocrate; au lieu d'amuser le loisir des lecteurs, il rend la santé aux malades : il a choisi par goût une profession où il pût être utile à ses concitoyens; & ses succès répondent abondamment à son inclination bienfaisante.

Callimaque lui-même, qui fréquente la Cour, ou du moins quelque courtisans, ne soupçonne peut-être pas qu'on puisse raisonnablement lui comparer Jenade : & moi, je n'imagine point qu'on puisse sans injustice, ne le lui pas préférer.

L'Astronome *Uraniscope*, en voyant un moderne Archimede blanchir sur un problême abstrait, le regarde en pitié, & se dit avec complaisance : helas! ce pauvre rêveur, peut-être, ignore en ce moment à quelle hauteur est l'*œil du Taureau*.

Cet Alchymiſte enfumé, qui prenant pour la ſageſſe, l'amour de l'or & de l'argent, s'adjuge excluſivement, la qualité de Philoſophe; enorgueilli du titre dont il s'eſt décoré lui-même regarde du haut en bas, tout homme dont le cabinet n'eſt pas meublé de creuſets.

Deſcendrai-je juſqu'à parler de ces ames de boue, qui n'ayant d'autre reſſource pour flater leur vanité, que leur faſte & leur opulence, ne laiſſent pas d'en tirer avantage? Je ne pardonnerois pas même à quelqu'un, qui, humble dans l'aiſance, croiroit, par ce ſentiment, mériter qu'on l'eſtimât. C'eſt faire encore trop de cas des richeſſes, que de s'imputer à mérite, de ce qu'on ne s'en prévaut pas. Eſt-ce donc être ſage que n'être pas extravagant?

§. II.

DES APPETITS CORPORELS.

Nous les tenons de la Nature, il les faut ſatisfaire, loin de les combattre, mais ſeulement leur donner des bornes. Les plaiſirs modérés ne ſont point interdits à l'homme; bien plus, ils lui ſont néceſſaires.

saires. Les sensualités mêmes ne sont point incompatibles avec la plus haute vertu.

Par appétits corporels, j'entends les desirs qu'excitent en nous les besoins du corps, tels que l'envie de manger, de boire, ou de prendre du repos; quand le corps est pressé par la faim, la soif ou la lassitude. J'ai déja dit plus haut, que ces desirs sont innocens; que ce sont des avertissemens que nous donne la Nature pour la conservation de nos corps. J'ajoute ici, par une conséquence nécessaire, que loin de les combattre, il est juste de les satisfaire. Il y a de la vertu à s'abstenir de ce que la droite raison nous défend: mais je n'en vois point à s'abstenir d'une chose licite. Mais aussi ne faut-il précisément que les satisfaire. Tout ce qu'on donne au corps au de-là de son besoin, est un excès qui le détruit: les plaisirs même les plus doux, s'ils sont outrés, cessent d'être plaisirs, & dégénerent en supplices, dont la douleur est d'autant plus importune, qu'il s'y joint le remors de se l'être procurée.

N'exigez point de moi un tarif déterminé, qui fixe la quantité de nourriture

riture ou de repos qu'on peut accorder au corps : elle doit être réglée ſur le beſoin même qui l'exige. Reſter dans l'inaction, quand la fatigue eſt réparée, c'eſt pareſſe; ſe gorger d'alimens lorſque la faim eſt appaiſée, c'eſt gourmandiſe.

Quant au choix de la boiſſon ou des viandes, la premiere attention qu'on y doit apporter, c'eſt de s'interdire celles qui ſont nuiſibles à la ſanté. Les chairs, prétendues impures, que Moyſe proſcrivit, étoient toutes en effet de mauvaiſe digeſtion. Mais par rapport à celles qui ſont ſaines, on peut conſulter ſon goût; & rien ne défend au palais d'en déterminer le choix.

J'en dis autant de tous les appétits du corps. Evitez l'excès; il eſt funeſte & criminel : mais en vous renfermant dans les bornes du beſoin; l'honneur ne vous preſcrit pas de renoncer au plaiſir. Le plaiſir même eſt une ſorte de néceſſité : c'eſt une eſpece de repos & d'intermede, pendant lequel l'homme reſpire, & reprend des forces pour ſe remettre à ſouffrir. Les ſenſualités ne ſont dangereuſes & n'amolliſſent, que quand par l'habitude, elles ont dégénéré

néré en besoins. Elles ne peuvent pas corrompre celui qui sait s'en priver sans chagrin. Les Héros, (j'entends les Héros en fait de mœurs, car je n'accorde pas ce titre aux destructeurs du genre humain,) les Héros ne sont point des Anachoretes qui aient abjuré le plaisir, mais des hommes qui savent s'en sevrer aussi-tôt que leur honneur ou le bien de la Patrie l'exige.

§. III.

DE L'AVARICE ET DE L'AMBITION.

1. *Amour des Richesses, criminel seulement par son excès; n'est pas toûjours Avarice. Portrait d'un Avare.* 2. *Ambition, de deux sortes; premiere sorte, description de ses effets: seconde sorte; comparaison de celle-ci avec la premiere.*

1. Ainsi que la plûpart des passions, l'amour désordonné des richesses, n'est un vice que par son excès: corrigé par une sage modération, il redeviendroit une affection innocente. L'or ou l'argent, étant en conséquence d'une convention

vention générale, la clé du commerce & l'inſtrument de nos beſoins; il n'eſt pas plus criminel d'en deſirer, que de ſouhaiter les choſes mèmes qu'on acquiert avec ces métaux. Mais comme trop d'alimens chargeroit l'eſtomac d'un ſuperflu de nourriture, nuiſible à leur digeſtion; l'abondance des richeſſes cauſe auſſi une eſpece de réplétion, plus dangereuſe par ſes ſuites, parce que, pour l'ordinaire, elle déprave les mœurs.

Tout amour immodéré des richeſſes eſt vicieux, mais n'eſt pas toujours *Avarice*. Un avare, à proprement parler, eſt celui qui, pervertiſſant l'uſage de l'argent, fait pour nous procurer les néceſſités de la vie, aime mieux ſe les refuſer, que d'altérer ou ne pas groſſir, un thréſor, qu'il laiſſe inutile.

En cherchez-vous un modele: vous l'avez dans *Chryſolatre*. Parcourez toute ſa perſonne: il eſt de la tète aux piés couvert de haillons dégoutans, maladroitement rapetaſſés, mais rapetaſſés par ſes mains. Entrez dans ſon appartement: tout y répond au délabrement de ſa perſonne; ſon lit, ſes fauteuils, ſa tenture, ſont, par leur vétuſté, de curieux monumens des modes les plus ſur-

ſurannées. Il a grand ſoin, ainſi que ſur ſes habits, d'y laiſſer une craſſe épaiſſe, qui les pénétre & fait corps avec l'étoffe. La propreté n'eſt, dit-il, faite que pour des diſſipateurs. Suivons des yeux : il va ſe mettre à table. C'eſt une regle chez lui qu'avant le *Bénédicité*, les portes ſoient verrouillées. Après les filous, les paraſites ſont les hommes qu'il redoute le plus : quant aux emprunteurs il ne les craint pas, depuis long-tems il a ſu s'en défaire. Sur deux ais vermoulus & mal joints, poſés ſur un pié chancelant, paroît un bouilli réchauffé, noyé dans un potage clair ; un bout de pain noir & raſſis ; une aiguiere, & rien de plus.

Mais qui frappe à ſa porte avant la fin de ſon repas ? C'eſt ſon neveu, ſon héritier, qui, par eſtime pour ſon bien, lui fait aſſiduement ſa cour. „ Eh ! mon „ neveu, lui crie-t-il, du plus loin qu'il „ l'apperçoit, n'eſt-il pas d'autre tems „ pour venir m'importuner que celui „ où je dîne ? J'aime à manger ſeul : „ c'eſt mon humeur ; & je n'en changerai pas pour vous . . . . . Mais quoi ? „ qu'examinez-vous donc ? Venez-vous „ me voler ? Il m'en coûte à vous le

„ dire :

„ dire : mais enfin, vos mains, vos re-
„ gards m'inquietent. Tenez, mon ne-
„ veu, croyez-moi, épargnez-vous la
„ peine de me visiter si souvent. Je suis
„ sûr que vous me croyez bien riche,
„ car c'est-là la folie des héritiers. Te-
„ nez-vous dit pour une bonne fois,
„ que je ne le suis point. Je suis rui-
„ né, je n'ai plus rien, ce qui s'appelle
„ rien ".

Voyons avant de quitter Chrysolatre, ce qu'il s'en faut qu'il n'ait dit vrai. Le jour baisse, l'heure approche qu'il va faire hommage à son Dieu, compter son or, le caresser, & le remettre au fond du coffre fort..... Il a fini son calcul. Que marmote-t-il à présent ? C'est justement le montant de sa somme : „ Cent vingt-cinq mille écus, deux „ livres & quatre sous.... On a bien „ de la peine, ajoute-t-il, en refermant „ le coffre, à se faire un petit pécule „ honnête " !

Je ne dirai rien ici de ces prodigues forcenés à qui d'amples revenus sont toujours insuffisans, gens que l'opulence appauvrit, qui, plus ils s'enrichissent, plus ils tendent à leur ruine ; leurs desirs & leur dépense excédant toujours leur

leur fortune, quelque immense qu'elle puisse être : j'aurai ailleurs occasion d'en parler.

2. Il est des cœurs insatiables d'autres biens que des richesses : ce sont les ambitieux. L'objet de leur passion est beaucoup plus phantastique : mais en revanche, ils le croyent plus noble.

Il est deux sortes d'*Ambition*. La premiere inspire à l'homme qu'elle possede l'envie de parvenir à un rang élevé : lui fait envisager ce desir, comme la passion des grands cœurs, & lui leve tous les scrupules qui pourroient traverser sa carriere. Tous moyens lui sont bons, s'ils le peuvent conduire au but. Qu'il n'ait de digues à surmonter que de la part de sa conscience : ses succès sont assurés, il saura bien la faire taire. La cause de ses forfaits lui paroît si belle, qu'il est persuadé qu'elle leur doit servir d'excuse. Quiconque se laisse ébranler par l'horreur du crime, & par les remors, ou n'étoit pas né ambitieux, ou ne l'étoit qu'à demi : ce n'est point sur lui que pleuvront les graces & les dignités.

L'homme de bien peut être utile à

l'Etat :

l'Etat : mais, quels que soient ses talens, il est rare que l'Etat prenne soin de sa fortune. Il a tout le zele qu'il faut pour servir dignement son Prince : mais il n'a pas la souplesse qu'il faudroit pour ramper sous ses favoris ; & c'est-là néanmoins le talent essentiel, sans lequel on reste en chemin.

C'est cette sorte d'ambition qui forme des conquérans inhumains, qui les rend ennemis de tous les Etats voisins ; qui leur fait violer le droit des Nations, & la sainteté des traités ; qui les rend les fléaux des étrangers & les tyrans de leurs sujets.

C'est-elle aussi qui forme de lâches Magistrats, vendus aux passions des Grands, trop foibles pour leur donner des avis salutaires, assez injustes pour prononcer sans discernement des arrêts dictés par le despotisme ; oppresseurs des peuples dont ils devroient être le refuge.

C'est elle encore qui dans le cœur même des Prêtres, des Cœnobites & des Moines, verse la soif des honneurs, qui profane souvent par d'indignes flateries, des bouches destinées à célébrer les grandeurs de Dieu, qui transforme en vils courtisans les chefs de la Religion,

gion, qui les fait aspirer à des dignités de caprice, aux livrées humiliantes d'un Souverain étranger.

Paradoxe étonnant, mais vrai : on n'a guere une ambition démesurée, sans y joindre une extrême baisesse. Curieux de grandeur, sans savoir ce qui est véritablement grand, l'ambitieux rampe pour s'élever, à la maniere des serpens, qui ne s'élancent qu'en pressant la terre de leur ventre.

Orgaste est brusque & féroce, voluptueux, vain & méchant : il ne sait rien : mais il décide. Il ne connoît ni Justice ni Lois : mais son caprice lui en tient lieu. Il avale paisiblement les affronts : mais il sait s'en dédommager, en outrageant les malheureux.

Un poste vaquoit ; poste odieux, qui ne donne du pouvoir à celui qui le remplit que pour le malheur de ses concitoyens : Orgaste en est revêtu ; c'étoit l'homme qu'il falloit pour le remplir. Il y faut prendre un ton impérieux : il est fier & hautain. Il y faut chatier, il est dur & inflexible. Il y faut juger militairement : quelle maniere de procéder peut être mieux assortie aux lubies d'un Juge quinteux?

Vous

Vous vous étonneriez ſans doute, ſi, avec tant d'aptitude pour l'emploi qu'on lui a confié, Orgaſte en étoit dépouillé. Peut-il mieux répondre qu'il ne fait, aux vûes de ceux qui l'ont mis en place? Ne fait-il pas tout le mal qu'on exige de lui? Ne le fait-il pas avec fermeté, avec goût, ſans trouble & ſans remors? Quel homme mérite donc mieux d'être conſervé dans ſon poſte, ou de n'en être dépoſſédé que pour être porté plus haut?

Il eſt de regle, que ceux qui tiennent les rênes du gouvernement, récompenſent mieux les miniſtres qui travaillent ſous leurs ordres, des mauvaiſes actions qu'ils leur font faire, que des bonnes. Et cet uſage paroît juſte & raiſonnable: l'honneur étant au-deſſus de la vie: celui qui le foule aux piés pour le ſervice d'un Grand, a plus fait pour ſon maître, qu'un brave qui n'auroit que verſé ſon ſang pour le défendre. Celui-ci ne riſque que ſon corps: l'autre fait plus, il perd ſon ame.

Pourquoi *Polydamas* eſt-il fait Chevalier? C'eſt pour avoir eu la complaiſance de commettre un aſſaſſinat. Peut-être que ſa conſcience allarmée a été vingt

fois

fois sur le point de faire manquer le coup : mais enfin il a su la dompter, & triompher de ses répugnances. Est-il un prix assez grand pour un si grand sacrifice ? Ne voudriez-vous pas qu'on vous récompensât de même pour avoir sauvé la vie à un citoyen ? Quel effort vous en a-t-il coûté ? Vous en êtes assez payé par le plaisir inexprimable de l'avoir fait. Vous souhaiteriez sans doute retrouver tous les jours mille occasions semblables. N'enviez donc pas le sort de Polydamas : vous avez gagné bien plus que lui ; & vous n'avez rien hasardé en comparaison de ce qu'il a perdu.

L'autre sorte d'ambition est moins criminelle, mais plus puérile & plus ridicule. Elle ne s'enhardit pas jusqu'à briguer le rang des hommes qualifiés : elle se contente d'en affecter les manieres & de les copier comme elle peut.

Le peuple est si persuadé qu'il est de la dignité d'un Grand d'être vain & arrogant, que quand un homme sorti du néant s'est mis en tête de faire oublier son origine, il ne croît pas pouvoir mieux faire, que de s'annoncer dans le monde par des fatuités. Ce seroit peut-être en effet le moyen d'en imposer, s'il imitoit mieux ses modeles.

Chryses entiché de cette manie, eſt parvenu à ſe donner un regard mépriſant, un abord glacé, un ton rogue, un ſoûris dédaigneux; il ſe fait préſenter des Placets, ne les lit point, & les répond d'un *je verrai cela.* Il a des Auteurs à ſa table, des Prêtres & des Comédiens: il les met aux priſes & les raille; s'ils ſe déconcertent, il ricane. Dans ſes diſcours, dans ſa démarche, dans ſes geſtes & ſes attitudes, il eſt fat autant qu'un Marquis, mais il l'eſt avec moins d'aiſance. Tous ſes ridicules ſont étudiés, on y voit l'art. De plus il ne bat ni ſes vaſſaux ni ſes valets; il paye exactement ſes dettes, & compte avec ſon Intendant, il a lui-même évalué ſon patrimoine, il ne touche qu'au revenu, & n'entame point le fonds, qu'il compte un jour tranſmettre à ſes enfans. Tant il eſt vrai que l'eſprit de roture perce toujours par quelque coin! Un vrai Noble deſcendroit-il dans ces détails d'œconomie bourgeoiſe?

ARTICLE II.

DE LA CIRCONSPECTION DANS LES PAROLES.

Son utilité, sa facilité, lorsqu'une fois les sentimens désordonnés sont reprimés. Division de cet Article en quatre paragraphes.

Savoir régir sa langue est une science rare, mais nécessaire & utile. On est déjà bien savant dans cet art, on y a fait bien des progrès, lorsqu'on a commencé par discipliner son ame, qu'on en a réglé les pensées, les desirs & les sentimens; car la langue n'est que son interprete. Ce qui reste à faire est peu de chose, en comparaison de ce qu'on a déja fait: mais tout n'est pas fait cependant; car il est telles pensées, tels desirs & tels sentimens, qui, quoique innocens, tant qu'on les renferme en soi-même, seront indécens & blamables, si la bouche les divulgue.

Je puis avoir appris sans que ma conscience en souffre, les galanteries de *Phædime*: mais je suis coupable, si je viens à les publier.

Il m'eſt permis d'appercevoir qu'*Atys* eſt un fat ennuyeux : mais je ceſſe d'ètre innocent, ſi je décoche contre lui des railleries trop ſanglantes.

Polydore m'a confié ſon ſecret volontairement, je ne le lui ai pas arraché ; l'honneur n'eſt point bleſſé par-là : mais il le ſeroit ſi je trahiſſois Polydore.

Enfin je ſuis inſtruit, & je puis l'être ſans crime, du détail des privautés uſitées entre des époux, ou entre des amans qui vivent ſur le mème pié ; je ſai ma carte d'amour, mieux encore que la Mappe-monde ; ſi cependant j'en parlois en termes trop clairs, ſurtout devant le ſexe délicat ſur ces matieres, j'offenſerois l'honnèteté, la pudeur & les bienſéances.

§. I.

DE LA MÉDISANCE.

Ce que c'eſt préciſément que médire. La médiſance devenue plus rare par l'uſage où l'on eſt de ne faire guere dans les Cercles autre choſe que jouer. Le ton de la médiſance varie ſuivant le génie du médiſant.

Donner

Donner atteinte à la réputation de qu'elqu'un, ou en révélant une faute qu'il a commiſe, ou en découvrant ſes vices ſecrets, eſt une action de ſoi-même indifférente. Elle eſt permiſe & quelquefois même néceſſaire, s'il en réſulte un bien pour la perſonne qu'on accuſe, ou pour celles devant qui on la dévoile. On fait bien d'informer un pere, des déportemens d'un fils libertin; un Abbé ou Prieur clauſtral des déreglemens d'un Moine vagabond; l'Etat ou le Prince, des projets téméraires d'un ſujet factieux; le Public même, des noirceurs que cache au grand jour, un hypocrite dangereux; ſurtout après qu'on a vainement eſſayé de corriger les coupables par de charitables remontrances. Ce n'eſt pas-là préciſément médire.

On entend communément par médiſance, une ſatyre maligne lachée contre un abſent, dans la ſeule vûe de le décrier, & de l'avilir. On peut étendre ce terme aux libelles diffamatoires; médiſances d'autant plus criminelles, qu'elles font une impreſſion & plus forte & plus durable: auſſi chez tous les peuples policés en a-t-on fait un crime d'Etat, qu'on y punit ſévérement.

On médit moins à present dans les Cercles qu'on ne faisoit les siecles passés, parce qu'on y joue davantage : les cartes ont plus sauvé de réputations, que n'eût pu faire une légion de Missionnaires attachés uniquement à prêcher contre la médisance. Mais enfin, on ne joue pas toujours ; & par conséquent on médit quelquefois.

Tout le monde, ou peu s'en faut, se mêle de médire : mais chacun prend le tour le plus conforme à son caractere.

Le Misantrope *Ergaste* médit fort ingénuement. Nomme-t-on quelqu'un devant lui : il débite aussi-tôt avec la plus scrupuleuse exactitude tout le mal qu'il en sait, & supprime avec autant de soin tout le bien qu'on en pourroit dire ; ce n'est jamais que par le côté difforme qu'il saisit l'original qu'il veut peindre.

La coquette *Hermione* s'acharne moins sur un sujet. Sa riche imagination lui en présente une foule dont sa malice indulgente ne fait qu'esquisser les portraits. En un quart d'heure elle aura peint vingt originaux différens, qui chacun ne lui coûtent qu'un mot, qu'un trait, qu'un léger badinage. L'admirable fille qu'Hermione pour médire !

La

La pieuse *Dorothée* est encore plus reservée ; elle sait que c'est un péché que de dire du mal de ses freres, du moins sans nécessité : aussi rarement en dit-elle ; au contraire, elle voudroit pouvoir louer tout le monde. A-t-elle à parler de quelqu'un : d'abord elle détaille tout ce qu'il a de bonnes qualités, & lorsqu'elle est arrivée aux mauvaises, elle arrête tout court ; c'est-là où l'on connoît la délicatesse de sa conscience ; on sent bien qu'elle supprime des traits désavantageux au tableau, mais on ne peut les suppléer que par conjecture.

Elle est tombée sur la personne d'*Hélene* : " C'est, dit-elle, une femme très-
„ aimable, très-spirituelle, élevée dans
„ les bons principes, mais.... Elle en demeure-là. Quelqu'un, moins circonspect, auroit peut-être dit tout cruement : mais elle en a mal profité : Dorothée en reste à son *mais*. On la questionne, on la presse : elle est impénétrable. " Non, dit-elle, ce n'est rien :
„ ne vous ai-je pas dit, qu'elle est ai-
„ mable & spirituelle ? „

§. II.

DE LA RAILLERIE.

Raillerie, moins criminelle que la médiſance, mais ordinairement plus piquante; quelquefois innocente; quelles perſonnes elle doit reſpecter; & dans les cas où elle eſt permiſe, quels caracteres elle doit avoir pour n'être point offenſante.

La raillerie bleſſe moins l'équité naturelle & le droit des gens, que la médiſance; par la raiſon que celui qu'elle attaque, étant préſent, eſt pour l'ordinaire, à portée de ſe défendre. Mais, ſi elle eſt moins criminelle, elle eſt ſouvent plus offenſante, parce qu'elle porte deux coups à la fois; l'un à l'honneur, & l'autre à l'amour propre: elle flétrit & déconcerte. Le tour malin qu'elle prend, ajoute preſque toujours au chagrin qu'on reſſent, d'être taxé d'un défaut, d'un travers ou d'une foibleſſe, le dépit humiliant de n'avoir pas repouſſé à l'inſtant, le trait moqueur par une ſaillie plus mordante. On aimeroit mieux être décrié abſent, que d'être raillé en face.

Cepen-

Cependant la raillerie n'eſt pas toujours un outrage, ni par conſéquent un crime : il en eſt d'innocentes, qu'un bel Eſprit * du ſiecle dernier comparoit à des éclairs qui éblouiſſent ſans brûler.

Si l'eſprit & la prudence marchoient toujours de compagnie, tout railleur ſeroit circonſpect, car un railleur n'eſt jamais un ſtupide. Mais bien loin que l'eſprit, & ſurtout cette ſorte d'eſprit qui forge des traits mordans, ſoit prudent & réſervé : plus il eſt vif & fécond en ſaillies, plus auſſi pour l'ordinaire eſt-il inconſidéré. On a tant de peine à ſacrifier un bon mot, qu'on ne tient guere, quand il ſe préſente, contre la demangeaiſon de briller, dût-on, en le lâchant, perdre un ami, dégoûter un bienfaiteur, ou aliéner un patron.

Je ne défens point de railler : ce ſeroit trop affadir les converſations ; ce ſeroit mettre trop à l'aiſe les vices & les ridicules. La raillerie eſt un ſel, agréable, quand ſa doſe eſt modérée, mais acre, quand on le prodigue. Raillez ſi l'humeur vous y porte : mais raillez avec prudence.

* Mademoiſelle de Scuderi.

Epargnez ceux que l'âge ou le caractere a placés au-dessus de vous : c'est une impudence odieuse que de railler un homme à cheveux blancs, un Pere, un Maître, un Magistrat.

Ménagez aussi ceux qui sont au-dessous, si vous n'avez sur eux aucun droit de correction : votre supériorité leur imprimant un respect timide, vous les livre sans défense. C'est attaquer avec trop d'avantage ; c'est tirer des coups de feu sur un homme nu & sans armes ; c'est terrasser un enfant.

Mais s'ils vous sont subordonnés, l'usage de la raillerie ne vous est pas interdit : c'est un moyen, souvent très-efficace, pour les plier au joug de la vertu & des bienséances. On s'abstient plus facilement des actions dont on rougit, que de celles dont on appréhende les suites. La jeunesse téméraire s'étourdit souvent sur ses craintes : mais l'amour propre, piqué par une sanglante ironie, en ressent toute l'amertume. On se corrige quand on ne peut pas se venger.

C'est surtout entre les égaux que la raillerie est permise. C'est alors un jeu d'esprit innocent, un ingénieux combat, dont le sort changeant & mobile amuse

amuse agréablement, pourvu que les combattans soient à peu près de même force; car c'est une lâcheté que de railler quelqu'un qui n'a pas reçu du Ciel le don de la repartie.

La raillerie, même entre égaux, doit être rare, délicate & modérée.

Un esprit bien fait, qui sait entendre raillerie, se lasse pourtant à la fin de plaisanteries perpétuelles : il entre en défiance, il soupçonne qu'on le méprise, qu'on le veut rendre ridicule. Cette idée, qui le trouble, lui ravit son enjouement : ce n'est plus qu'en esquivant qu'il soûtient encore la joûte; sa défaite est assurée pour peu que vous le pressiez, mais gardez-vous de le faire. Dans un combat d'esprit, surtout avec des amis, on doit craindre de remporter un avantage trop complet.

La raillerie, pour être délicate, doit ne toucher qu'à de foibles défauts, ou qui du moins passent pour l'être, ne relever que des fautes légeres, dont la conviction n'entraîne point avec soi le deshonneur & l'infamie, & ne fasse pas à l'amour propre une plaie trop sensible.

Raillez *Memnon* sur son air gauche & décontenancé lorsqu'il se prête à dan-

ser un menuet : vous ne l'offenserez point, il en rira comme vous; c'est un sage, qui par conséquent ne se fait pas un point d'honneur de sauter méthodiquement.

Raillez *Lucile* sur la durée de sa toilette : au fond de l'ame elle s'en applaudit, intimement persuadée que le tems qu'elle a mis à rehausser l'éclat naturel de ses charmes, n'a pas été un tems perdu.

Raillez l'indévot *Alcandre* sur son irreligion : vous le flatez, il s'en fait gloire.

Mais ne raillez point un Auteur sur la chûte d'un ouvrage qu'il vient de rendre public; ménagez la couardise devant le poltron *Casenove*; laissez en paix le cocuage devant le commode *Eugamete*.

Même sur des sujets légers, ne raillez que modérément. C'est un procédé injuste que de lancer, pour de simples minucies, des sarcasmes inhumains. Les rieurs seront pour vous : on prend plaisir à vos malignités, mais on vous redoute en secret; vous excitez les ris, mais vous ne gagnez point les cœurs.

§. III.

§. III.

DE L'INDISCRETION.

Indiſcretion, injuſte autant qu'imprudente; n'eſt pas moins une faute, quand on n'auroit pas promis le ſecret. Garder ſoi-même ſon ſecret. Inconvénient d'être confident d'un indiſcret. Ne jamais décéler le ſecret d'autrui, ſous quelque prétexte que ce ſoit; ſe le cacher s'il eſt poſſible à ſoi-même; ou du moins ſe comporter comme ſi on l'ignoroit.

L'indiſcretion eſt un crime où l'injuſtice ſe joint à l'imprudence. Révéler le ſecret ou d'un ami ou de tout autre, c'eſt diſpoſer d'un bien dont on n'étoit pas le maître, c'eſt abuſer d'un dépôt: & cet abus eſt d'autant plus criminel qu'il eſt toujours irremédiable. Si vous diſſipez des fonds qu'on vous avoit donnés en garde, peut-être ne ſera-t-il pas impoſſible de les reſtituer un jour: mais comment faire rentrer dans les ténebres du myſtere, un ſecret une fois divulgué.

Qu'on ait promis de garder le ſilence ou qu'on ne l'ait pas promis, on n'y eſt pas moins obligé, ſi la confidence eſt telle qu'elle l'exige d'elle-même : l'écouter juſqu'au bout, c'eſt s'engager à ne la point révéler.

Recommander à ſon confident la diſcrétion, s'il eſt prudent & circonſpect ; c'eſt une précaution de trop, il ſauroit bien ſe taire ſans cela : la recommander à un ſot, c'eſt un ſoin auſſi ſuperflu ; ſa promeſſe ne met pas votre ſecret plus à l'abri. Il ne croit pas, s'il ne l'a point promis, être obligé à ſe taire : & ſi, par hazard, il ſe tait, ce ſera faute de mémoire ou d'occaſion. Mais ſi malheureuſement il a promis d'être diſcret, l'occaſion & la mémoire ne pourront pas lui manquer. Sa promeſſe lâchée, il la peſe & l'examine, ce qu'il n'avoit pas fait avant : il ſent qu'il s'eſt trop avancé ; il voudroit bien retenir ſa parole. Quel peſant fardeau qu'un ſecret, pour un homme ſans jugement ! Il n'a garde d'oublier ce que vous lui avez confié : peut-on porter, ſans y ſonger, un poids auſſi accablant ? Il croit que chacun s'apperçoit de l'embarras qu'il éprouve au dedans, qu'on pénetre

pénetre au fond de ſon ame, & qu'on y lit votre ſecret : & pour s'épargner le chagrin d'être à la fin deviné, il ſe réſout à vous trahir ; mais après avoir averti le nouveau confident, de ſonger que ce qu'il lui découvre eſt de la derniere importance.

Croyez-moi, rien n'eſt plus sûr que de garder ſoi-même ſon ſecret : mais ſi c'eſt une charge qui vous importune & vous peſe, eſt-ce à vous de trouver mauvais qu'un autre veuille à ſon tour s'en débarraſſer auſſi ?

Aphroſyne me tire à part d'un air myſtérieux & me chuchotte à l'oreille. " Vous connoiſſez bien, *me dit-elle*, „ ce Mylord qui fréquente ici : eh bien, „ demain il me fait Mylady ; les Arti- „ cles ſont tous dreſſés : mais de la diſ- „ crétion s'il vous plaît ; ce ſeroit un „ homme à rompre tout net, s'il ſa- „ voit que j'euſſe parlé. „

A peine l'ai-je quittée, que vingt autres confidens viennent en foule m'informer de ce que je ſai comme eux. Aphroſyne apprend elle-même que c'eſt là nouvelle du jour : & me voilà confondu, bien à tort, avec un tas de cauſeurs déſœuvrés. J'aimerois preſque

autant

autant garder des effets volés, que d'être dépositaire du secret d'un babillard.

Cependant soyez sur vos gardes : quoiqu'unique confident vous pourriez trouver sur vos pas des curieux rusés, qui feignant de l'être aussi, s'instruiroient par votre bouche de ce qu'auparavant ils ne faisoient que soupçonner. C'est un stratagème commun, un piége presque usé, mais où cependant des duppes viennent encore se prendre tous les jours.

Je dis plus, quand il seroit vrai que celui qui vous donne sa confiance, l'auroit partagée avec d'autres, ce n'est pas une raison qui vous dispense du secret : vous le devez toujours garder inviolablement, sans vous ouvrir même aux autres confidens qu'on vous a associés. Que savez-vous s'il n'est pas important que les uns vis-à-vis des autres, vous paroissiez ne rien savoir.

“ Mais, *dites-vous*, quelques-uns „ d'entr'eux ont parlé. „ Qu'en prétendez-vous inférer ? L'infidélité d'autrui autorise-t-elle la vôtre. Encore un coup vous êtes chargé d'un dépôt : nul ne peut vous libérer que celui qui vous l'a remis. La personne de qui vous tenez

le

le ſecret, eſt ſeule en droit de vous délier la langue.

Une rupture même, ſurvenue entre deux amis, n'eſt point un titre qui éteigne l'obligation du ſecret : on n'eſt pas quitte de ſes dettes en ſe brouillant avec ſon créancier. Quelle horrible perfidie que d'employer à ſon reſſentiment des armes qu'on auroit tirées du ſein même de l'amitié ! Quoiqu'on ait ceſſé d'être unis par cette tendre affection, eſt-on affranchi pour cela de la droiture & de la bonne foi?

En vain allegueriez-vous, que c'eſt préciſément par ſon indiſcrétion, que l'ingrat que vous déteſtez, a mérité votre haine. Etrange projet de vengeance ! Quoi, pour punir un traître, vous conſentez à devenir auſſi perfide que lui!

On doit, pour ainſi dire, loger le ſecret d'autrui dans un recoin de ſa mémoire où l'on ne fouille jamais : il faut s'il eſt poſſible, ſe le cacher à ſoi-même, dans la crainte d'être tenté d'en tirer quelque avantage. S'en prévaloir au préjudice de celui dont on le tient, ou pour ſa propre utilité, ce feroit uſer d'un bien dont on n'eſt pas propriétaire ; uſurpation, que le deſir de la vengeance,

geance, déja criminel par lui-même, n'est pas capable d'excuser.

Vous connoissez *Asponde* : il occupe un poste éminent; peut-être ne doutez-vous pas, qu'il n'y soit parvenu par ses talens & sa capacité. Non : c'est par une trahison. Son ami *Philoctete* briguoit ce poste avant lui : ses mesures étoient bien prises; ses concurrens étoient tous écartés; il alloit l'obtenir, lorsqu'il vint trouver Asponde, pour lui faire part de sa joie. Le lendemain Asponde étoit en possession du poste. " J'employerai, ,, dit-il alors à Philoctete, qui, malgré l'évidence, doutoit encore de cette affreuse perfidie, " j'em-
,, ployerai de tout mon cœur, pour
,, vous rendre service, les amis & le
,, crédit que mon nouveau rang me
,, donne : mais, ne m'en veuillez point,
,, cette place me convenoit, je l'ai prise
,, pour moi-même; n'en eussiez-vous
,, pas fait autant ? ,," Non, traître, lui
,, dit Philoctete, si j'eusse été ton con-
,, fident. ,,

Combien seroit-ce un attentat plus énorme, de s'armer des bienfaits-mêmes dont on s'est vû combler, pour trahir son bienfaiteur ! Il est des faveurs des

de nature à demeurer toujours ſecretes : autant la reconnoiſſance oblige à publier les autres, autant doit-elle ſe taire plus ſcrupuleuſement ſur celles-là. Mais celles qu'on devroit publier, on s'en tait par ingratitude ; & celles qu'on devroit taire, on les publie par vanité.

Corylas eſt un aimable, un galant fait pour les bonnes fortunes. Voulez-vous ſavoir le détail des ſiennes : vous n'avez qu'à le mettre ſur ce chapitre, il n'en fait myſtere à perſonne. Je ne garantirois pas qu'il n'en exagere le nombre ; mais enfin, il ne fait qu'exagérer tout au plus ; & le Public lui rend juſtice ſur quelques-unes qu'il n'a pas dit-on ſuppoſées. Il a compté *Nerine* au nombre de ſes conquêtes : Nérine en porte un témoin, qui le juſtifiera dans quelques mois. Il s'eſt loué des complaiſances de *Clytie* : elles ont été ſi connues, qu'on ne lui voit plus d'amant qui les mette encore à l'épreuve. Il a tympaniſé *Aminte* : la belle, dans le fond d'un Cloître, pleure à préſent ſa foibleſſe, dont ſes larmes ſont la preuve. Il s'eſt vanté d'avoir ſéduit *Léonore* ; les fureurs de l'époux, bien convaincu de ſon affront, n'ont que trop atteſté le triomphe de l'amant.

§. IV.

§. IV.

DES DISCOURS LIBRES.

La modestie dans les discours est surtout nécessaire d'un sexe à l'autre. On peut parler de tout en faisant choix d'expressions honnêtes. Garder encore plus de retenue devant les filles que devant les femmes. Quelle est l'Ecole où l'on apprend cette retenue dans les paroles.

Je n'entends point exclurre des conversations, les matieres galantes : je ne veux qu'indiquer le ton sur lequel il convient d'en parler.

Sans tomber dans l'obscénité, on prend ses coudées un peu plus franches dans les assemblées qui ne sont composées que de personnes d'un même sexe. Et des gens qui se prétendent bien informés, soûtiennent que les Dames ne nous cedent en rien pour la naïveté du discours, lorsque libres du soin gênant de se guinder par rapport à nous, elles n'ont à parler que devant des témoins femelles.

Pour

Pour s'exprimer sur les matieres dont la pudeur peut s'allarmer, il est deux langues tout-à-fait différentes. L'une est celle des Medecins, des Matrones & des Rustres : ses expressions sont crues, énergiques & choquantes. L'autre a des mots choisis, des périphrases mystérieuses, des tournures énigmatiques, des termes entortillés. Elle donne aux sujets un fard qui les embellit, ou qui du moins leur ôte ce qu'ils avoient de rebutant : elle les couvre d'une gaze légere, qui sans les cacher aux yeux, en rend la vûe plus supportable. C'est cette langue que les gens bien nés parlent devant le beau sexe. Quoiqu'elle puisse sembler obscure, au fond elle ne l'est pas ; on est convenu de s'entendre à demi-mot. Nos Dames ont l'intelligence aisée & l'oreille délicate : ce seroit leur faire injure que de s'exprimer, devant elles, avec trop de clarté ; leur imagination, *dit un Ecrivain moderne* *, aime à se promener à l'ombre.

Ce sexe aimable est partagé en deux bandes : l'une comprend ce qu'on appelle les filles, c'est-à-dire, les Vierges, ou du moins celles qui sont réputées l'être : l'autre est la classe des femmes, c'est-à-dire,

* L'Editeur de Marot, Ed. de la Haye, 1731.

à-dire, de celles qui ſont, ou qui ont été engagées dans le mariage. Celles-ci nous gènent moins: on peut parler de tout avec elles, il n'eſt queſtion que du choix des termes pour ne les point offenſer. Mais pour les autres elles ſont ſuppoſées ignorer une infinité de choſes dont les femmes ſont inſtruites: or il ſeroit meſſéant que nous les entretinſſions, du moins en termes intelligibles, de ce qu'il leur ſied d'ignorer. On ne peut donc en leur préſence porter trop loin la réſerve dans le langage & les expreſſions.

La maxime d'un galant homme eſt de ne jamais haſarder aucun diſcours licentieux, dont les Dames qui l'entendent, puiſſent rougir & s'offencer. Dans le monde poli, un Cynique eſt un vrai monſtre.

Mais quelles ſont, me direz-vous, ces expreſſions trop libres, dont la pudeur du ſexe eſt bleſſée? Quelles ſont celles qu'il y faut ſubſtituer? Et quand, après une étude pénible, je ſaurai les diſcerner toutes, qui me répond qu'un même mot dont *Aſpaſie* ne s'effarouche point, ne fera pas monter la rougeur au front de *Liſe*?

Pour

Pour bien ſavoir une langue, il la faut étudier chez le peuple qui la parle : & c'eſt chez ce même peuple qu'il faut auſſi la parler, ſi l'on veut ſe faire entendre. Or ce langage circonſpect, purgé d'expreſſions ſales, de détails impertinens & d'équivoques indécentes, c'eſt la bonne compagnie qui ſeule le fait parler : ce n'eſt que là qu'on peut l'apprendre, & s'exercer à le parler à ſon tour. Mais il me reſte à définir ce que j'entens par la *bonne compagnie.*

Retranchez d'abord les groſſiers & les impolis, les gens ſans mœurs, ſans délicateſſe & ſans goût ; écartez auſſi les dévotes & les précieuſes, les pédans & les petit-maîtres : ce qui vous reſtera pourra former la bonne compagnie. Ce ſera une ſociété de gens de bien, d'une humeur facile & liante, où la vertu, le bon ordre & les bienſéances ſeront toujours reſpectées. On y ſera un fonds commun d'enjouement, d'eſprit, de gaieté ; où chacun des membres contribuera pour ſa part. La liberté y aura place, la licence en ſera exclue : on y admettra le plaiſir, mais ſans en bannir la ſageſſe.

ARTICLE III.

DE LA CIRCONSPECTION DANS LES ACTIONS, OU DES BIENSEANCES.

De quelles actions il est ici question. Ce qui rend cette circonspection nécessaire. En quoi consiste l'art des bienséances.

Ce n'est pas ici la place de tracer à mon lecteur un plan général de conduite : je n'ai pas dessein de renfermer dans cet article, un traité de morale complet. Je suppose ici, comme j'ai fait dans l'article précédent, où je traitois de la circonspection dans les paroles, que les dispositions du cœur, les desirs & les sentimens sont déja réglés & contenus dans de justes bornes : or dans cette supposition, je n'ai plus à craindre ni des désordres ni des crimes; il n'est plus question que de proscrire certaines actions messéantes, qui, sans partir d'un fonds vicieux, ne laissent pas d'ètre répréhensibles.

Si nous n'avions que Dieu pour témoin de nos actions, le cœur étant sans repro-

reproche, nos démarches le seroient aussi, car c'est sur le cœur qu'il nous juge : mais les hommes au contraire ne nous voyant que par dehors, c'est par nos actions qu'ils jugent de nos sentimens ; c'est sur le rapport de leurs sens qu'ils nous pesent & nous apprécient. Il faut donc *par intérêt* & *par devoir* ne point donner lieu volontairement à des soupçons dont notre gloire soit blessée. Je dis *par intérêt*, parce qu'ayant besoin sans cesse du secours de nos semblables, il nous importe de nous en faire estimer ; car ils regleront leur bienveillance & leurs bons offices sur l'estime qu'ils auront conçue pour nous. Je dis aussi *par devoir* ; parce que c'en est un en effet, que de contribuer à la perfection de nos semblables, par une conduite qui leur inspire du goût pour la pratique du bien.

Il ne suffit donc pas d'avoir la vertu dans le cœur, il la faut rendre visible : il faut qu'elle répande sur toutes nos actions, un coloris si lumineux, qu'elles ne soient point équivoques ni susceptibles d'interprétations sinistres.

Eusebe craint Dieu, l'honore, & le sert : cependant il passe pour impie. En pour-

pourquoi ? C'eſt qu'il fronde imprudemment le culte que l'uſage a établi chez ſes concitoyens. Il n'encenſe point le Dieu de ſon pays : on en conclut qu'il eſt athée.

Evergete eſt compatiſſant, libéral & officieux : mais il a l'abord froid, la parole breve & le regard impoſant. Les malheureux, que leur miſere rend timides, n'oſent franchir ces dehors effrayans : ſi quelque infortuné l'eût oſé faire, il ne s'en fût pas retourné ſans remporter des conſolations & des ſoulagemens réels. Mais Evergete cache ſon humeur bienfaiſante ſous un accueil rebutant ; on le croit dur & inhumain.

Adelaïde eſt vertueuſe, attachée à ſon époux & fidele à ſes devoirs : mais ſa parure eſt recherchée, ſa converſation eſt libre, & ſes cotteries décriées. On n'ira pas fouiller au fond de ſon ame, pour s'aſſurer de ſes mœurs : ſon procès eſt tout fait, elle eſt réputée coquette.

Le grand art des bienſéances conſiſte dans deux points : 1o. Ne rien faire qui ne porte avec ſoi un caractere diſtinct de droiture & de vertu. 2o. Ne faire même ce que la loi naturelle

relle permet ou ordonne, que de la maniere & avec les réserves qu'elle prescrit.

Le premier de ces deux points est la source des bons exemples; l'autre, de l'honnêteté publique.

§. I.

Des bons Exemples.

Nécessité des bons exemples; leur utilité; leur efficacité, plus grande encore dans la personne des Grands, que dans celle des particuliers.

La maniere d'aimer nos semblables, est de leur souhaiter les biens que nous jugeons les plus propres au bonheur de l'homme, & de les leur procurer, s'il est en notre pouvoir de le faire. Rien n'y étant plus propre que la vertu; le premier & le plus important devoir de la societé est donc de la montrer dans tout son éclat, à ceux qui nous environnent, pour leur en inspirer l'amour. Or l'exemple est le moyen le plus efficace pour opérer cet effet; & c'est souvent le seul qu'on ait en main.

Tous les hommes ne font pas des Livres, des Sermons ou des Lois; tous n'en ont pas le talent, le loiſir ou l'autorité : & ce ne ſont-là d'ailleurs que des tableaux ſans vie, qui remuent rarement le cœur, & ne préſentent de la vertu que des images imparfaites & tronquées : la plume & la parole même, ainſi que le crayon ou le pinceau, ne peignent que la ſuperficie des ſujets, ne leur donnent qu'une face, qu'une attitude unique; & ne ſauroient imprimer le mouvement à des portraits.

L'exemple eſt un tableau vivant, qui peint la vertu en action, & communique l'impreſſion qui la meut, à tous les cœurs qu'il atteint. Or chacun peut donner des exemples de vertu; puiſqu'il ne faut, pour le faire, qu'agir en homme vertueux.

Admirons la ſageſſe divine, qui de tous les moyens capables de contribuer à la ſainteté des mœurs, a rendu pratiquable à tous les hommes, préciſément celui dont l'effet eſt le plus ſûr. Quelques-uns à la vérité y contribuent plus que d'autres : mais enfin tous peuvent y contribuer plus ou moins.

Tous les astres sont radieux : mais tous n'ont pas une sphere également étendue. Il en est de même des modéles de vertu. Chacun d'eux dans le cercle qu'il occupe, éclaire & vivifie ce qui l'approche : mais un Monarque ou un Prince, s'il est vertueux, répand ses influences salutaires beaucoup plus loin, qu'un citoyen isolé, qui vit dans un état obscur. Ce n'est pas que l'homme vertueux, placé sur le throne, soit un astre par-lui-même plus lumineux que l'homme privé : mais c'est que ses rayons partent d'un lieu plus élevé.

§. II.

DE L'HONNESTETE' PUBLIQUE.

Ce que c'est qu'offenser l'honnêteté publique. Si la pudeur est une vertu d'invention humaine ; pourquoi la nature a inspiré ce sentiment. Différence entre la pudeur & la chasteté. Actions qui blessent l'honnêteté publique.

Offenser l'honnèteté publique, c'est manquer à des bienséances d'une étroite obligation.

Vous êtes l'époux d'*Agathe*; & en cette qualité vous avez des droits ſur elle, qu'elle ne vous conteſte pas: mais le Temple où l'on vous les a accordés, n'eſt pas le lieu où l'on vous permet d'en jouïr; & les témoins de votre engagement ſolemnel, ne doivent pas l'être de vos tendres embraſſemens.

Thisbé ſouhaite ardemment d'être dans les bras de *Pyrame*, ce deſir n'eſt point un crime: mais il ne faut pas qu'elle s'y jette. Qu'elle ſoûpire en ſecret après l'inſtant heureux qui doit l'unir à ſon amant; qu'alors elle ſe prète ſans ſcrupule à ſes innocentes careſſes, à la bonne heure, ſon devoir n'en ſouffrira pas: mais qu'elle n'aille point au devant, par un empreſſement trop laſcif.

La réſerve & la modeſtie ſont, dans le beau ſexe, des perfections très-réelles: & la pudeur n'eſt aſſurément point un ſentiment d'invention humaine.

L'homme étant le plus bel ouvrage de la nature, elle a apporté un ſoin ſingulier à ſa conſervation; & pour en perpétuer l'eſpece, elle a attaché aux moyens de la reproduire, des plaiſirs ſi vifs & ſi délicats, qu'ils tentent même & ſéduiſent, comme les autres, ces Philoſophes

losophes altiers, qui se prétendent d'ailleurs fort supérieurs aux impressions des sens. Or la pudeur qu'elle inspire au beau sexe, est un de ces charmes attrayans, qui répand sur la jouïssance une nouvelle dose de volupté, en y ajoûtant du mystere.

Qu'on ne croye point cette fin indigne de la majesté du Créateur, & qu'on ne se persuade pas qu'il se soit dégradé en pourvoyant à nos plaisirs. Ouvrez les yeux, & promenez vos regards sur toute la face de l'Univers; descendez au fond des fleuves & des mers; pénétrez jusqu'aux entrailles de la terre: parmi les ouvrages du Tout-Puissant, vous n'en rencontrerez pas une millieme partie essentiellement néçessaire à nos besoins; tout le reste est fait pour nos plaisirs.

Ne confondez pas cependant la pudeur avec la chasteté. La pudeur est, si l'on veut, une sorte de vertu; mais qui, j'ose le dire, n'est pourtant que de bienséance, & fondée uniquement sur l'honnêteté publique. J'en apporte pour preuve, qu'il est des cas, où elle peut licitement rabattre de sa rigueur, au lieu que la chasteté ne souffre point de dis-

pense : or c'est-là le caractere de la véritable vertu. La sincérité, par exemple, en est une : elle est toujours indispensable.

La pudeur & la chasteté sont deux choses si différentes, que telle femme ne laisseroit pas voir son bras nu, qui au fond du cœur brûle d'une flamme adultere. Telles sont singulierement les Dames Orientales, qui pour la plûpart n'ont pas moins de lubricité, que de pudeur.

L'obscurité, la nuit & la solitude, dispensent de la pudeur, & ne dispensent pas de la chasteté.

Mettez en général au nombre des actions sur lesquelles il convient d'étendre un voile épais, toutes celles que l'instinct naturel nous fait dérober au grand jour. Je n'en détaillerai aucune : ce seroit blesser moi-même cette honnêteté publique, dont je traite ; qui ne doit pas être moins respectée dans les écrits que dans les actions.

CHAPITRE II.

DE LA FORCE.

De quelle sorte de force il est ici question: quand & à quoi elle est nécessaire. Division de ce Chapitre.

ON s'attend bien sans doute qu'il ne sera pas ici question de la force du corps. Cette qualité, n'influant pas sur les mœurs, est étrangere à mon sujet. Je ne traite ici que de celles qui portent le nom de vertus: or il n'y a pas plus de vertu à être aussi fort que *Samson* qu'à être aussi grand que *Goliath*. La force dont j'entends parler, est cette noblesse de sentimens qui éleve l'ame au-dessus des craintes vulgaires, & lui fait braver, quand il en est besoin, le danger, la douleur & l'adversité. Je dis, *quand il en est besoin*; car s'y jetter tête baissée & sans nécessité, c'est plutôt folie que grandeur d'ame.

Or quand est-il besoin de se résoudre à souffrir? C'est sans doute lorsque le mal est inévitable, ou lorsqu'il

en résulte un plus grand bien. Supporter un mal qu'on ne sauroit empêcher, c'est *patience*: s'exposer volontairement à souffrir pour le bien qui en reviendra, c'est *courage*.

ARTICLE I.

DE LA PATIENCE.

Maux de quatre sortes, auxquels la patience est nécessaire: pour quelle raison elle l'est.

On peut réduire à quatre classes, les peines dont notre vie est traversée: 1. Les *maux naturels*; c'est-à-dire, ceux auxquels notre qualité d'hommes & d'animaux périssables nous assujettit. 2. Ceux dont une conduite vertueuse & sage nous auroit garanti, mais qui sont des suites inséparables de l'imprudence ou du vice; on les appelle *châtimens*. 3. Ceux par lesquels la constance de l'homme de bien est exercée: telles sont les *persécutions* qu'il éprouve de la part des méchans. 4. Joignez enfin les *contradictions* que nous avons sans cesse à essuyer, par la diversité de sentimens, de mœurs & de

de caracteres, des hommes avec qui nous vivons.

A tous ces maux la patience est non seulement nécessaire, mais utile. Elle est *nécessaire*, parce que la loi naturelle nous en fait un devoir, & que murmurer des évenemens c'est outrager la Providence. Elle est *utile*, parce qu'elle rend les souffrances plus légeres, moins dangereuses & plus courtes.

Abandonnez un Epileptique à lui-même : vous le verrez avec effroi se frapper, se meurtrir & s'ensanglanter. L'Epilepsie étoit déja un mal : mais il a bien empiré son état par les plaies qu'il s'est faites. Il eût pu guérir de sa maladie, ou du moins vivre en l'endurant : il va périr de ses blessûres.

§. I.

DES MAUX NATURELS.

Ce que c'est que ces maux naturels; s'ils sont en grand nombre; quels sont les plus sensibles. Motifs de patience dans ces maux : soûmission à la volonté de Dieu, qui, en nous créant, nous y a assujettis.

J'ai déjà dit que les maux naturels sont ceux que le Créateur a inséparablement attachés à la condition humaine : or ces maux ne sont pas en si grand nombre qu'on pense. Les incommodités de l'enfance, les douleurs de l'enfantement, la perte des personnes qui nous sont cheres, les infirmités de la vieillesse, & la mort : voilà, je crois, tous les maux naturels. Tous les autres, ou sont des maux chimériques, ou sont les fruits amers des désordres du genre humain. Je n'en excepte pas même les maladies, parce qu'elles sont aussi, pour l'ordinaire, l'ouvrage de l'homme, & ne doivent guere leur origine qu'à son imprudence, à sa mollesse ou à son intempérance.

Or de tous les maux naturels, je ne vois de sérieux que la mort des personnes qui nous sont cheres, & la nôtre. Ce sont-là les deux seuls cas qui exigent quelque fermeté d'ame. Pour tous les autres, il ne faut qu'une vertu très-commune, ou il n'en faut point du tout.

J'ai oublié depuis plus de trente ans, quels sont les maux de l'enfance : mais, quels qu'ils soient, ils n'appartiennent point à mon sujet, parce qu'il n'est point d'argu-

d'argumens ſur la patience, qui ſoient à la portée de cet âge. D'ailleurs qu'un enfant au berceau ſoit patient ou ne le ſoit point, ce ſont choſes, je crois, fort indifférentes pour les mœurs : on n'en exige pas de quiconque n'a encore que de l'inſtinct. Saint Auguſtin n'eſt pas le ſeul qui ait battu ſa nourrice : mais il eſt peut-être le ſeul qui ſe ſoit reproché ſérieuſement de l'avoir fait. Ce pieux Docteur avoit aſſurément la conſcience bien timorée.

Pour les douleurs de l'enfantement, je ne ſai pas juſqu'à quel point elles ſont aiguës : mais je me perſuade qu'elles ſont ſupportables, par l'intrépidité des veuves qui ſe remarient, & par l'exemple des bêtes, qui les ſouffrent patiemment.

Quant aux vieillards, je ne les trouve pas non plus fort à plaindre, parce qu'à meſure que leurs infirmités s'accroiſſent ou ſe multiplient, leur ſentiment s'affoiblit auſſi ; & que le plaiſir qu'ils ont de vivre, les dédommage des peines de la vie. Le grand chagrin pour un vieillard, c'eſt de mourir : un jeune homme s'y réſout beaucoup mieux.

Mais perdre un ami, un fils, un pere, une épouse tendrement chérie : voilà des coups violens, de ces coups qui attaquent le cœur, la partie la plus sensible de nous-mêmes : c'est alors qu'il faut rappeller toutes les forces de son ame, pour en soûtenir la rigueur.

Telle plaie, faite sur un corps sain, eût été guérissable, qui ne le sera pas, s'il est malade ou cacochyme. Il en est de même des blessures de l'ame : quelque bien constituée qu'elle soit, elle en ressent une douleur aiguë ; mais la bonté de son tempérament, c'est-à-dire, sa vertu, (car c'est-là la santé de l'ame) prévient au moins les défaillances & l'abattement, & referme enfin la blessure, dont il ne restera tout au plus qu'une légere cicatrice.

Dans les grandes douleurs, soit de l'ame, soit du corps, il est deux écueils à éviter, l'impieté & la foiblesse. Appliquons cette maxime à un cas particulier.

La mort vous a ravi une épouse aimable, accomplie de tous points, qui réunissoit dans sa personne, les sept qualités que le grand Henri *, bon connoisseur

* Mem. de Sully, Lib. IX. Ed. Lond. 1747.

noiſſeur aſſurément, vouloit trouver dans une femme. Elle étoit belle, ſage, douce, ſpirituelle, féconde, riche, & d'extraction noble. Eſt-ce une raiſon pour attaquer le Ciel, pour accuſer le deſtin de cruauté, c'eſt-à-dire, la providence d'injuſtice? Eſt-ce une raiſon pour vouloir ceſſer de vivre, pour abandonner vos emplois, & négliger vos devoirs, pour vous livrer à des emportemens furieux, ou pour vous laiſſer aller à un engourdiſſement ſtupide?

Votre impatience eſt un mal de plus, qui ne remédie pas à celui dont vous gémiſſez: & ce qui eſt pis encore, c'eſt une révolte injuſte & criminelle contre l'autorité ſuprême du Monarque univerſel.

Votre épouſe étoit née mortelle, vous l'aviez priſe ſur ce pié-là; ſa mort, que vous avez dû prévoir, & que vous avez même prévue, eſt arrivée: qu'y a-t-il dans tout cela qui puiſſe juſtifier vos plaintes? Dieu vous l'avoit prêtée ſeulement pour un tems, ſans vous en déſigner le terme; ce terme eſt expiré: quelle injuſtice vous fait-il en vous la retirant? Vous ne vous attendiez pas à la perdre ſi-tôt. Eh, pourquoi? puiſqu'il

qu'il ne vous avoit pas assuré que vous la possederiez long-tems. Est-ce à lui qu'il faut s'en prendre, si vous vous êtes flaté sans fondement? On s'accoutume trop à jouïr, & l'on fait de sa possession actuelle un titre pour l'avenir. Il étoit au moins aussi probable, que votre épouse mourroit avant vous, qu'il l'étoit qu'elle vous survécût: & vous trouvez fort étrange qu'elle ait passé la premiere! Si la mort fut venue vous enlever avant elle; est-il bien sûr que vous n'eussiez pas encore trouvé des prétextes pour vous plaindre? Ne vous seriez-vous pas fait une peine de celle que vous supposez que votre mort lui eût causée? Il a pourtant fallu nécessairement, ou que l'époux mourût avant l'épouse, ou que celle-ci le devançat dans le tombeau. Ou bien eussiez-vous desiré mourir tous deux au même instant? Mais en le desirant, acquériez-vous le droit de l'exiger?

J'opere enfin quelque effet sur votre ame: vous voilà résolu à ne plus insulter Dieu par des murmures impies. Mais, ce n'est point encore assez: vous avez fait un pas du côté de la vertu; rapprochez-vous aussi de la raison. Vous

respectez la main qui vous afflige : mais vous succombez encore sous le poids de l'affliction.

Les larmes qui vous roulent dans les yeux, vous grossissent les objets, ou vous les font voir du moins sous des formes qu'ils n'ont pas. Vous pensez être le plus malheureux des hommes ; il n'est point de situation que vous ne croyez préférable à la votre : cependant la perte que vous avez faite, ne vous met pas dans un état de souffrance, ce n'est qu'une privation de plaisir. Je ne sai s'il ne seroit pas moins dur d'être séparé par la mort d'une épouse qu'on aimoit, que d'être obligé de vivre avec une qu'on haïroit. Ce supplice est du moins plus long, plus égal & plus soûtenu : au lieu que les regrets, quelque violens qu'ils soient, vont toujours en s'affoiblissant.

Mais c'est encore sur quoi l'on se fait illusion : on se persuade qu'on sera triste toute sa vie. On s'imagineroit manquer de délicatesse dans le sentiment, si l'on osoit présager, qu'un jour on se consolera : on se croit en proie pour toujours à un désespoir accablant ; & pour aigrir sa douleur, on accumule en quelque

forte l'avenir avec le préfent. Avant de poffféder l'objet que vous regrettez, éprouviez-vous ce vuide affreux que fa perte vous fait fentir? Hé bien, rapportez-vous en au tems, fon effet eft infaillible: vous vous retrouverez enfin précifément dans l'état ou vous étiez alors. Après un long intervalle, avoir perdu, ou n'avoir jamais poffédé, font prefque une même chofe. Vos regrets fe transformeront en un fouvenir tendre, qu'un nouvel engagement pourra même un jour effacer. Ma conjecture vous offenfe: mais dans dix ans elle vous paroîtra plus vraifemblable & moins injurieufe.

Mais voici un autre fpectacle qui attire ma pitié. Ce n'eft plus un époux en larmes fur la tombe de fon époufe: c'eft le vieux *Zozime* mourant. Son vifage have & tiré, fon teint livide, fes yeux ternes, affurent déjà l'efpoir de fes avides héritiers. Son médecin l'abandonne: que faire fur un corps ufé dont tous les refforts fe détraquent? Un Prêtre eft à fon chevet, qui tâche au moins de fauver l'ame. „ Eh, quoi! *dit triftement Zozime*, n'en puis-je donc pas „ réchapper? *Polychrone* a cinq ans plus

„ que

„ que moi : il vient de ſe retirer d'une
„ maladie toute ſemblable. Non, je n'en
„ mourrai point, je me ſens bien, j'ai le
„ cœur encore bon ".

On lui inſinue cependant qu'il eſt plus près de ſa fin qu'il ne penſe : il s'en irrite, & n'en croit rien encore. On inſiſte ; le mal augmente : enfin il commence à ſon tour à n'être plus ſi raſſuré. Sa frayeur le trouble & l'agite : il crie, pleure & ſe déſeſpere ; il appelle à ſon ſecours ſon crucifix, ſon patron & ſon ange gardien. Tout eſt ſourd à ſa voix. Que faire en cette extrémité ? Il chicane avec la mort, & lutte comme il peut contre elle. S'il faut mourir, on ne lui imputera pas du moins d'y avoir conſenti.

Eh, quoi, Zozime, qu'avez-vous donc fait ſur la terre, depuis près d'un ſiecle que vous l'habitez ? Vous n'y étiez que pour apprendre à mourir : & vous n'avez fait qu'y prendre du goût pour la vie ! Que gagneriez-vous à reculer ? Quelques années de ſouffrances & des regrets, peut-être encore plus vifs, à l'expiration du répit. La mort eſt une dette, qu'il faut payer : vous n'êtes né qu'à cette condition. Au lieu de

gémir

gémir à l'approche du terme fatal; rendez graces à Dieu, de ce que la rupture d'une fibre, d'un filet plus menu cent fois que n'eſt le cheveu le plus delié, ſuffiſant pour vous mettre au tombeau; vous n'avez pas laiſſé de vivre juſqu'à ce jour.

Un Chrétien zélé donneroit plutôt ſa tête, que de ſe laiſſer circoncire; un bon Juif ſe feroit brûler à Rome, plutôt que de ſe laiſſer batiſer: c'eſt que le Chrétien & le Juif ſont perſuadés chacun, que leur conſcience exige d'eux cette fermeté. Cependant l'un des deux au moins eſt dans l'erreur; & ni l'un ni l'autre aſſurément n'a pour lui l'évidence. Mais vous qu'il frappe d'une maladie mortelle, vous êtes certain de ſa volonté: c'eſt une vérité démontrée qu'il veut que vous ſoyez malade, puiſque vous l'êtes, & qu'il eſt tout-puiſſant. Vous damneriez quiconque adopteroit les dogmes de *Confucius* ou de *Mahomet*: & vous faites pis, en murmurant de la fievre qui vous dévore.

Que ſeroit-ce donc ſi vous n'eſpériez rien après la mort? Vous comptez être heureux dans l'autre vie: & vous gémiſſez du coup qui vous y mene.

„ Auſſi

„ Auſſi n'eſt-ce pas tant, dites-vous, „ la perte de la vie, qui m'allarme, que „ mon incertitude ſur l'état qui la doit „ ſuivre. Qui ſait s'il eſt digne d'amour „ ou de haine? On dit des choſes ſi „ effrayantes de l'autre monde, qu'il y „ a dequoi trembler pour les plus har- „ dis ".

Eh! Repoſez-vous de votre ſort ſur Dieu. On vous l'a préſenté peut-être comme un maître dur & injuſte, qui redemande ce qu'il n'a point prêté, qui veut recueillir où il n'a point ſemé. On ne le peint en effet que trop ſouvent ſous ces couleurs odieuſes. En croirez vous ces portraits blaſphématoires, que des cerveaux noirs & mélancoliques ont pris plaiſir à tracer, plutôt que les témoignages aſſidus qu'il vous donne de ſa bonté. Dieu eſt un pere tendre, bon à tous ſes enfans; prodigue de ſes faveurs pour ceux qui lui ſont ſoûmis, indulgent & flexible pour ceux qui l'ont offenſé.

§. II.

§. II.

DES CHATIMENS.

Ce sont des suites infaillibles de nos désordres; chaque vice traîne le sien avec lui; ce ne sont point des vengeances, mais des corrections.

Il est d'autres maux, naturels aussi en quelque sorte, parce qu'en conséquence d'un ordre constant de la nature, ils sont les suites infaillibles du déreglement des mœurs : tels sont l'ignominie, qu'attire une bassesse; l'indigence, qui suit la prodigalité; la perte des forces & de la santé, que produit l'intempérance.

Oenophile à quarante ans est déjà un vieillard caduc : son corps chancelle, ses mains tremblent, sa tête branle, il balbutie; un feu caché dans ses entrailles, le dévore & le desseche. Mais ce feu, c'est lui qui l'a allumé, qui l'a fomenté & nourri, par l'usage immodéré du vin & des liqueurs fortes.

Lémarque est tourmenté par des accès cruels de goute, dont il est redevable

vable aux talens de ſon cuiſinier, à la ſomptuoſité de ſa table, & peut-être à d'autres excès qui n'énervent pas moins le corps.

Dans quel triſte état vois-je *Aſôte* ! Un cabinet étroit & nu forme tout ſon logement, dont un grabat délabré occupe à peu près les deux tiers. Le froid, la nudité, la honte, l'obligent d'y reſter couché, bien avant dans la journée. Le ſoir venu, une lampe aſſortie au lieu, une vraie lampe ſépulchrale, en augmente plutot l'horreur, qu'elle n'y répand la clarté. C'eſt à la foible lueur de ce funebre luminaire, qu'il mange un peu de pain groſſier, à quoi ſe réduit ſon repas; encore n'eſt-il point aſſuré que ce chétif ordinaire ne lui manquera pas dès demain.

Que ſont donc devenus ſes grands biens, ſes revenus immenſes, qui paroiſſoient ſuffiſans pour l'entretien d'une Province entiere? Ce que devient l'eau, dans un crible; la cire, dans une fournaiſe. Sa table, ſon jeu, ſes maîtreſſes, ſes emprunts & ſon intendant, voilà les gouffres ſans fond, où s'eſt perdue ſon opulence.

Mais,

Mais, de tous les amis qu'il eut, ne lui en reste-t-il pas un, qui dans son infortune lui tende une main secourable?

S'il lui en reste? En a-t-il jamais eu? S'il en eût eu, il les auroit encore. Quoi qu'on en dise, l'adversité n'écarte point les amis; elle dissipe seulement ceux qui feignoient de l'être: & si elle est bonne à quelque chose, comme il n'en faut pas douter, c'est assurément là un de ses premiers avantages; car c'est gagner que de perdre de faux amis. Si Asote est à plaindre, c'est seulement pour n'en avoir point eu de vrais.

Philocerde est flétri pour ses vols, *Aphistas* pour ses trahisons, *Phryné* pour son impudicité. Tous les vices traînent après eux quelque genre de punition. Le tyran qui se fait craindre, tremble à chaque instant pour lui-même. Un pere qui, dans sa maison, laisse régner la licence, verra bien-tôt ses enfans l'en punir cruellement, par les affronts que leurs désordres feront réjaillir sur lui. L'humeur coquette de la mere passera dans le sang de ses filles; & leurs honteuses avantures la couvriront d'ignominie. L'artificieux hypocrite a beau cacher au Public l'horreur de ses vices secrets: c'est assez qu'il

les

les connoiſſe lui-même, pour en porter le châtiment; ſes remors ſeront ſes bourreaux. Ou, ſi la juſtice divine laiſſe quelques coupables jouir, tant qu'ils ſont ſur la terre, d'une trompeuſe impunité; c'eſt parce que la mort ne peut pas les lui ſouſtraire. Tôt ou tard elle aura ſes droits.

Dieu, ſans doute, châtie en pere; & ſes châtimens ne ſont vraiſemblablement que des moyens de nous améliorer: j'oſe le dire de ceux mêmes d'après cette vie, s'ils ne ſont point éternels; or la raiſon, loin de m'apprendre qu'ils le ſoient, m'inſinue tout le contraire. Je ne crois pas que, ſemblable à un mortel vindicatif, il afflige ſes créatures, même coupables, pour le plaiſir barbare de les voir ſouffrir. S'il les punit, c'eſt pour les détourner du vice, par l'expérience des maux qu'il entraîne à ſa ſuite: mais j'ai peine à concevoir, qu'un Dieu, juſte & bon, puiſſe punir par eſprit de vengeance; & bien moins encore, qu'il ſe venge éternellement. La vengeance ne ſeroit pas interdite à l'homme, ſi Dieu ſe la permettoit, puiſque l'homme eſt ſon image.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt au moins certain par rapport aux châtimens de cette vie, que ce ne ſont que des corrections paternelles, qui n'ont d'autre fin, que de nous ramener dans les voies de la vertu ; & c'en eſt aſſez pour le ſujet que je traite.

Si appeſanti par un ſommeil léthargique, il n'étoit d'autre moyen pour vous rappeller à la vie, que de réveiller vos ſens engourdis, par la piquure d'une lancette ; pourriez-vous juſtement vous plaindre du Chirurgien qui vous auroit piqué ? C'eſt-là préciſément ce que Dieu fait, en châtiant nos vices & nos imprudences. Les plaies qui ſuivent nos crimes, ne ſont rien auprès de celles qu'elles ſont capables de guérir. Mais pour qu'elles puiſſent opérer leur effet, ce n'eſt pas aſſez que Dieu puniſſe en pere : il faut auſſi que nous recevions ſes utiles corrections, en enfans ſoûmis & dociles.



§. III.

Des Persecutions.

Les amateurs de la vertu sujets à l'infortune; persécutés sous de faux prétextes; avec quelle constance ils doivent supporter ces persécutions; avec quelle indifférence ils doivent voir la prospérité des méchans.

Les amis de la vertu ne sont point des rivaux ombrageux, qui cherchent à se détruire : rien au contraire ne les charme davantage, que de voir augmenter le nombre de ceux qui l'aiment. C'est de la part de ses ennemis seuls, qu'on a des traverses à craindre : mais aussi elles sont inévitables ; on y doit compter.

Suivant l'idée qu'on se forme communément du bonheur, la vertu, loin d'être toujours heureuse, ne l'est presque jamais. Les Richesses, les honneurs & les emplois distingués, sont rarement son partage. C'est une Vierge orpheline, abandonnée, méconnue & sans dot. Quelques amans, de tems à autres, prennent du goût pour elle : mais la plûpart

d'entre eux, la trouvant si dénuée des avantages de la fortune, se refroidissent bien-tôt. Un autre obstacle encore ralentit leur passion : les avenues du palais qu'elle habite, sont bordées de ronces & d'épines, & gardées par des génies mal-faisans, qui en écartent ceux qui l'approchent; les uns, par les menaces; d'autres, par des promesses; ceux-ci, à force ouverte; ceux-là, par des pieges adroits.

Mais il est une circonstance, qui doit flater ses amateurs, & les rendre persévérans : c'est qu'ils sont sûrs de leur conquête, si leur amour est sincere. L'aimer, c'est déja la posséder; elle n'échape qu'à ceux qui la trahissent, par inconstance ou par foiblesse : or quand on l'aime, on ne la trahit point.

On ne lui devient infidele que par avidité pour quelques prétendus biens qu'elle eût fait perdre ou manquer : la tranquilité, l'aisance, le faste, l'amitié des grands. Or, préférer à la vertu, ou simplement lui comparer, aucuns des avantages, dont on peut jouir ici-bas, fussent des mitres ou des tiares, des sceptres & des couronnes : non-seulement, c'est ne la pas aimer, c'est même ne la

pas

pas connoître. Au niveau de la vertu, placer du vent, de la fumée, des brillans, quel injurieux parallele! leur donner la préférence, quelle profanation!

Les vicieux, qui par leur nombre sont dans le monde le parti dominant, n'ont point proſcrit ouvertement la vertu, & ne la combattent jamais ſous ſes véritables noms: pour avoir droit de la perſécuter, ils lui en ſubſtituent d'odieux; affectent de la méconnoître, & canoniſent les vices, décorés de ſes livrées. Ils nomment imbécillité, la droiture & la bonne foi; lâcheté, le pardon des injures; gravité pédanteſque, la ſage circonſpection; le mépris de l'or, folie; la générosité, foibleſſe. L'ambition au contraire eſt transformée dans leur bouche, en noble émulation; la ruſe & les tromperies, ſont de l'induſtrie, de l'adreſſe; la bigote hypocriſie prend le nom de piété; la duplicité, celui de fine politique; la feinte, les détours & la diſſimulation, ſont des chef-d'œuvres de prudence; l'emportement n'eſt que vivacité; l'orgueil, grandeur de ſentimens; l'ardeur de ſe venger, un point d'honneur indiſpenſable; & la férocité, bravoure. Leurs éloges ſont des outra-

ges : efforcez-vous de vous en rendre indigne. Leurs faveurs ſont empoiſonnées : gardez-vous de les mériter ; on ne les peut obtenir qu'aux dépens de la probité.

Lorſqu'on médite une entrepriſe dont on pourroit s'abſtenir, il eſt permis & même néceſſaire, d'en combiner tous les inconvéniens : mais il n'en faut connoître aucun, lorſqu'il s'agit de remplir ſon devoir. Un ſoldat eſt commandé pour monter à l'aſſaut : ce n'eſt point là le cas d'examiner les riſques qu'il coura : qu'il marche ſans délibérer, dût-il y trouver la mort ; l'ordre s'étend juſque-là. Marchons de même ſous l'étendart de la vertu, ſans envisager le péril : quel qu'il ſoit, ſi c'eſt un mal, c'en eſt un néceſſaire, dès qu'on ne peut s'en garantir que par une infidélité. Se laſſer de ſouffrir pour la vertu, c'eſt approcher bien près du vice.

On ternit votre gloire par d'indignes calomnies : eh bien, réjouiſſez-vous, de ce qu'on ne peut vous décrier, que par de fauſſes imputations.

On vous traduit devant les tribunaux, on vous condamne injuſtement ; la paſſion a guidé vos accuſateurs & vos

Juges :

Juges : il vous paroît bien amer d'être flétri quoiqu'innocent. Vaudroit-il mieux que vous fussiez coupable ? Le plus grand de tous les malheurs, pour l'homme vertueux, seroit-il donc pour vous une consolation ? Et seroit-ce un moyen pour adoucir votre peine, que d'y joindre des remors ?

L'opulence d'un méchant, les postes où on l'éleve, les hommages qu'on lui rend, excitent votre jalousie, vous molestent & vous chagrinent. Quoi, dites-vous, c'est donc pour de pareils hommes que sont réservées les richesses, les emplois & les dignités ! Cessez votre injuste murmure : si ces biens que vous regrettez, en étoient de véritables, les méchans, qui en jouissent, en seroient dépouillés; vous les possederiez. Que diriez-vous d'un grand homme de guerre, d'un Vendôme ou d'un Maurice, qui, après avoir sauvé la patrie, se plaindroit qu'on paye mal ses services, parce qu'en sa présence, on distribueroit à des enfans, quelques sucreries, dont on ne lui feroit point part. Votre plainte n'est pas mieux fondée. Dieu n'a-t-il donc pour vous récompenser que des richesses périssables, & des honneurs vains & fragiles ?

§. IV.

DES CONTRADICTIONS.

Plier son humeur & supporter celles des autres. Diversité d'humeurs, même parmi les gens de bien ; sujets qui donnent le plus ordinairement matiere à des vivacités. Supporter avec patience les génies même les plus défectueux.

Autant la Nature a répandu de varieté sur les visages, autant elle en a semé dans les goûts & les caracteres : & comme il seroit déraisonnable d'exiger, dans tous les visages, la ressemblance du sien ; il ne l'est pas moins de prétendre, que l'humeur de tous les hommes se plie au gré de la nôtre.

Chacun pense & agit selon le siecle & le climat où il vit, selon son âge, son sexe, son instinct particulier, & l'éducation qu'il a eue ; & ne songe guere à examiner s'il pense ou agit bien ou mal.

On n'imagineroit pas combien il y a peu d'hommes sur la terre, qui s'étudient eux-mêmes, & travaillent à se rendre meilleurs. On se pardonne tout ;

&

& l'on ne passe rien aux autres : on voudroit réformer le genre humain ; & l'on s'excepte tout seul de la réforme.

Commencez par rendre votre humeur souple : & vous éprouverez bien moins de contrarietés.

Rosine avoue qu'elle est vive : & le public moins ménagé dans ses expressions, appelle sa vivacité, rage, fureur phrénésie. Jamais il ne lui est venu à l'esprit, que l'Univers entier n'est pas fait pour lui complaire : ce qu'elle souhaite, elle se le croit dû, & prend pour autant d'outrages, tout ce qui la contrarie. Un enfant crie : voilà Rosine excédée : "La „ sotte engeance qu'un enfant ; vîte, „ vîte, qu'on me l'emporte." Un valet casse un verre : "le mal-à-droit, le ba- „ lourd ! retirez-vous, voilà vos gages." Le hazard fait qu'elle se trouve seule, & sa solitude l'ennuie : aussi-tôt ses amis absens sont durement apostrophés : "Ou „ donc est l'ingrate *Doris* ? Qu'est de- „ venue la nonchalante *Agathe* ? Où „ s'amuse le traître *Euphorbe* ? Que fait „ le perfide *Sylvandre* ? Quels froids „ amis ! Dans quel abandon ils me laissent ! je ne les veux plus jamais voir." Capricieuse, changeante, ne voulant

 jamais

jamais aujourd'hui ce qu'elle vouloit hier, tout ce qu'elle veut conſtamment, c'eſt ſeulement qu'on la devine. On s'y eſſaye, mais en vain : preſque jamais on ne rencontre juſte; encore moins arrive-t-il, lorſqu'on fait ce qu'elle deſire, qu'on s'en acquite à ſon gré. On s'eſt toûjours mépris en quelque choſe, on a été ou trop prompt ou trop lent, on l'a fait de mauvaiſe grace. Qu'on la careſſe, on eſt trop libre; qu'on la reſpecte, on la dédaigne; qu'on la voye rarement, elle s'en plaint avec aigreur; qu'on la viſite aſſiduement, on la fatigue, on l'importune : & lorſqu'on l'a mécontentée, on en eſt inſtruit ſans délai; un torrent d'invectives, de reproches & de cris aigus, annonce à l'inſtant ſon dépit. Laiſſez-la exhaler ſa rage : vouloir la calmer, c'eſt l'aigrir. Dans les momens où elle eſt de ſang froid, vous riſquerez un peu moins à lui faire des remontrances : mais vous n'y gagnerez pas plus. « Au fond, ,, avois-je tort, *vous dira-t-elle?* Que ,, ne s'y prend-t-on mieux ! J'avoue que ,, je ſuis un peu prompte : mais ce n'eſt ,, pas-là un grand mal; il faut me pren- ,, dre comme je ſuis. ,,

Quand

Quand tous les hommes seroient également attachés à la vertu, ils ne laisseroient pas de différer en bien des points. Le fond des principes de morale & des sentimens, seroit le même dans tous : mais ils ne se copieroient pas pour cela dans les choses indifférentes aux bonnes moeurs ; & rien en effet ne les y oblige. Dieu nous a donné sa loi pour regle de conduite, & non pas nos semblables pour modeles. On peut fort bien être aussi vertueux qu'un autre, sans lui ressembler de caractere. Supposons donc une societé composée de tous gens de bien : on y rencontrera encore de quoi exercer sa patience. L'esprit fin & pénétrant ne supportera qu'avec peine des génies lourds & pesans ; un plaisant, un facétieux ne sympathisera pas avec un mélancolique. Que l'un soit posé, l'autre vif ; l'un grand parleur, l'autre silentieux : que de sujets de rupture pour des humeurs impatientes ! Mais, dans ma supposition, tous sont des hommes vertueux, qui tous par conséquent méritent quelques égards. Cherchez premierement cette qualité essentielle, dans ceux avec qui vous vous liez : elle est assez précieuse,

assez rare, assez excellente, pour effacer ou couvrir, quelques légers défauts. Passez tout à un homme en qui vous connoissez des mœurs & de la probité : vous le devez ménager avec soin ; vous perdriez un thrésor, si jamais il vous échappoit. Rien ne ressemble plus à Dieu, qu'un homme juste & vertueux : or ce seroit insulter Dieu, que d'outrager son image.

Tymon est froid & taciturne : les ris & l'enjouement ne dérident jamais son front plissé ; les assemblées où l'on se les permet, sont pour lui des pays perdus, où il porte un visage sombre, un air triste & déconcerté. Lorsque par des raisons de bienséance, il s'est cru obligé d'y venir, on l'y trouve de trop, on voudroit bien qu'il s'en fût dispensé. Mais, en revanche, Tymon a le cœur droit, l'esprit bien-fait, & l'ame généreuse. Ayez besoin de son secours ; c'en est assez, c'est un titre suffisant auprès de lui, pour le mériter. Il est grave & sérieux : mais il n'est ni soupçonneux ni caustique. Il s'abstient des plaisirs permis : mais il ne les condamne pas. Vous ne l'entendrez point ni censurer, ni médire. Il parle peu : mais il est véridique ;

ſa bouche eſt un organe pur, que n'ont jamais ſouillé le menſonge ni l'équivoque. Traitez ſans rien craindre avec lui : vous n'aurez pas beſoin, pour aſſurer l'exécution de ſes engagemens, de témoins ni de garantie. Où pourriez-vous trouver des cautions plus ſûres que Tymon lui-même?

Ceux qui donnent le plus ſouvent matiere à des vivacités, ſont ſurtout les enfans, les domeſtiques & le bas peuple. Ce n'eſt pas que ces gens-là ſoient d'une eſpece plus vile en ſoi que le reſte des hommes, ni qu'ils aient le cœur plus gâté: c'eſt ſeulement, que n'ayant point appris par ce qu'on appelle l'uſage du monde, à ſe voiler ſous des apparences trompeuſes ; leurs défauts, étant plus viſibles, en ſont auſſi plus choquans.

Damaris, ainſi que la plûpart des meres, a des enfans badins, follâtres & inappliqués. Elle a beau s'épuiſer en leçons, en reprimandes : on ne l'écoute pas, ou l'on oublie qu'elle a parlé, dès qu'elle a fermé la bouche. L'impatience enfin l'emporte, elle crie, tonne, menace, & frappe à coups redoublés. La tendreſſe maternelle, ſuſpendue, fait place aux couroux. Qui de vous, ou de

vos enfans, Damaris, est plus condamnable? La légereté les entraîne : la colere vous transporte. La prudence est-elle plus de leur âge, que la modération, du vôtre? " Ils doivent au moins m'o-,, béir, dites-vous. Et vous, à la raison, qui vous interdisoit ces violences déplacées. Châtier par emportement, c'est moins punir, que se venger.

Quel démon agite *Aphronie?* Je l'entens gourmander sans cesse ses femmes & ses valets. Se sont-ils donc tous ligués pour aigrir sa bile amere? Non, ce sont d'innocentes victimes de ses fureurs capricieuses. Qu'Aphronie rabatte un peu de sa fougueuse pétulance : tous leurs forfaits disparoissent; ils ne lui semblent coupables, que parce qu'elle est emportée. Son humeur impatiente lui grossit tous les objets, dont sa fantaisie est blessée, & transforme à ses yeux en crimes, les fautes les plus légeres.

Nos Domestiques sont des hommes : c'est une cause infaillible pour qu'ils ne soient pas sans défauts : & c'est aussi une raison pour nous, d'user avec eux d'indulgence.

Vous méprisez le bas peuple : & vous avez raison, si vos mépris ne tombent

que sur sa grossiereté, son ignorance & la bassesse de ses sentimens. A en juger par ces côtés hideux, ce n'est qu'une vile fourmilliere, qui se remue & se trémousse sans connoissance & sans dessein; un corps sans yeux, qui marche sans voir où il va; ou qui n'est guidé tout au plus que par l'appas d'un gain sordide, & ne connoît presque jamais ses véritables intérêts: ennemi de la sagesse & de la modération; turbulent, séditieux, féroce quand on le ménage, lâche & rampant quand on l'opprime; vain, inconstant & superstitieux; amateur des nouveautés, en proie à la prévention; s'arrogeant le droit de juger ceux qui l'instruisent & le gouvernent, & les jugeant toûjours mal.

Mais de cette classe ignoble, tirez quelques sujets dociles, & d'un âge encore susceptible de leçons & d'enseignemens: c'est peut-être un diamant brut, qui, mis en œuvre par une main habile, vous surprendra par son éclat éblouissant; la sagesse & la vertu, fruits de l'éducation, le discerneront de la foule; les richesses & les honneurs seuls n'auroient pas empêché qu'il n'y demeurât confondu. La plûpart des Grands sont peuple.

Dédai-

Dédaignez tant qu'il vous plaira, la populace en général: mais dans chacun de ceux qui la composent, envisagez des hommes comme vous; aimez-les à ce titre, & supportez leurs défauts. Soyez surtout indulgent pour ceux que l'infortune humilie : vos hauteurs & vos duretés leur rendroient encore plus cuisant le sentiment de leurs malheurs. Comme on pardonne à un malade, ses caprices & ses humeurs : on doit aussi passer aux misérables, tous les égaremens dont leur misere est la cause.

Vous n'ètes point parfait, sans doute : traitez donc vos semblables, comme vous avez intérêt qu'ils vous traitent. N'eussiez-vous même aucuns défauts : vous n'auriez point acquis par-là le droit d'insulter ceux qui en ont; c'est seulement une raison pour les plaindre davantage. *Adonis*, quoique le plus beau des hommes, n'auroit pas été excusable, s'il eût outragé *Thersite*.

ARTI-

ARTICLE II.

DU COURAGE.

Définition du courage. Division du présent article en deux paragraphes.

J'appelle courage, la vigueur nécessaire à l'ame, pour exécuter des actions vertueuses, qui par les obstacles qu'il faut braver, seroient impraticables à des cœurs pusillanimes. Or ces obstacles, ou sont au fond de notre cœur, ou naissent du dehors. De-là deux sortes de courage : l'un par lequel, devenus forts contre nous-mêmes, nous parvenons à nous vaincre, je l'appellerai grandeur d'ame ; l'autre qui agissant au dehors, renverse les barrieres qui s'opposoient à nos desseins, je l'appellerai héroïsme.

§. I.

DE LA GRANDEUR D'AME.

Elle nous porte à la recherche du beau ; ce que c'est que ce beau. Mépris des biens périssa-

périssables, source des vertus; émulation, source des talens. Paresse, préjudiciable à l'ame & au corps. Emulation, distincte de l'envie & de l'ambition.

J'entends par grandeur d'ame, ce sentiment noble, qui nous montrant le vrai beau, nous y fait tendre avec empressement. Mais où le chercher ce vrai beau? Quelles en sont les sources? Ce sont, à mon avis, la vertu & les talens: tout le reste n'est que clinquant, parade & décoration. Or la vertu naît du mépris des biens périssables; & les talens, de l'émulation.

Le cœur humain est naturellement vertueux & grand: ôtez-lui les basses affections qu'il contracte, lorsqu'il se laisse entraîner par les sens; il reprendra de lui-même sa noblesse originaire.

1. La grandeur d'ame ne consiste pas à négliger ses propres intérêts, mais à ne tourner ses desirs que sur des biens solides & réels. Le juste n'a pas moins d'ardeur pour la félicité que le méchant: mais il connoît mieux les moyens de se la procurer, & les pratique plus volontiers. Il sait que la vertu seule peut suffire à le rendre heureux; & que si d'au-

tres

tres avantages y contribuent aussi en quelque chose; ce n'est qu'autant qu'elle les accompagne. Si sans blesser la pureté de ses mœurs, il peut jouir d'une vie aisée & tranquile, exempte d'amertumes & de douleurs, & assaisonnée par d'innocens plaisirs, il la préferera sans doute à une vie traversée par des revers, des désastres, des vexations, ou empoisonnée par la souffrance, les opprobres ou les regrets. Mais donnez-lui à choisir entre une action vertueuse, qui ruine sa fortune, ou mette sa vie en danger; & une action lucrative, mais qui flétriroit sa vertu: quelque grand, quelqu'immense que soit le gain qu'il en puisse espérer, son choix est fait, il n'hésitera pas; la vertu est bien d'un autre prix à ses yeux, que son repos, son plaisir ou sa vie.

Sophrone & *Pulcherie* sembloient être nés l'un pour l'autre; la conformité de leur goût, de leur génie & de leur caractere, eût établi entre eux, une union inaltérable; mais elle a disposé de sa main. Il l'aime cependant: s'il la voit, son amour croîtra, & sans doute aussi sa foiblesse. Pour éviter sa chûte, il est un moyen assuré, dur à la vérité, mais uni-

unique : c'eſt de ne plus voir Pulcherie. Sophrone s'y reſout : voilà ſa vertu ſauvée. L'amour eſt un ennemi qu'on ne peut vaincre qu'en fuyant.

Un innocent eſt accuſé devant *Eaque* : les accuſateurs ſont puiſſans ; on lui dicte le jugement qu'on attend de ſa complaiſance ; la ſentence qu'il portera va décider de ſa propre ruine ou de ſon élévation. Mais pour un Juge integre, qu'eſt-ce que la fortune, en comparaiſon de l'équité ?

Calliſthène eſt dépoſitaire d'une ample ſucceſſion, qu'un oncle, dont il s'eſt crû l'héritier, l'a chargé de remettre à un fils qu'il dit avoir, mais que la loi ne connoît pas. Calliſthène a promis, ſans témoins, ſans écrit, tout ce que l'oncle a exigé de lui. Cependant, fruſtré d'un bien ſur lequel il comptoit, il gémit dans l'accablement de la plus affreuſe indigence. " Quel ſi grand mal, dites-vous, " s'il ſe l'approprioit, ou qu'il en détour- " nât du moins une partie à ſon profit ? Qui le ſauroit ? " Dieu, qui ſait tout, & Calliſthène, qui ne pourroit pas l'ignorer. Quoi, ſortir de l'indigence, pour tomber dans la perfidie ! Ce n'eſt pas-là ſe délivrer : c'eſt ſe perdre.

Garot-

Garotté ſur un bûcher par ces zélés, qui font mourir les gens ſous prétexte de religion, votre vie eſt dans vos mains : les barbares conſentent à vous délier, ſi vous conſentez à mentir, à trahir vos ſentimens. Quelle étrange clémence ! Ce qu'ils exigent de vous, eſt bien pis, que le mal qu'ils vouloient vous faire.

2. L'activité de notre eſprit, la ſtructure de nos organes, leur vigueur & leur mobilité ; & plus encore que tout cela, nos beſoins toujours renaiſſans, nous avertiſſent, que la main qui nous a formés, nous a faits pour une vie agiſſante & exercée : or la fin à laquelle le Créateur nous deſtine, eſt toujours la meilleure de toutes celles où nous pourrions tendre.

C'eſt un ſentiment bas & inventé par la molleſſe, que de regarder comme châtiment, la néceſſité du travail : c'en ſeroit fait de nous au contraire, ſi Dieu nous l'eût interdit. L'inaction eſt une ſorte de léthargie, également pernicieuſe à l'ame & au corps.

Rhathime en fournit la preuve : ce qui l'occupe, lui déplaît : ce qui l'éxerce, le laſſe ; c'eſt même une fatigue pour lui que d'exiſter ; ſa félicité ſouveraine

veraine feroit d'être anéanti. N'imaginant pas que Dieu puiffe mieux récompenfer ceux qu'il aime, c'eft-là le Paradis qu'il attend ; & dès cette vie, il anticipe fon bonheur, en prolongeant tous les jours fon fommeil bien avant dans la matinée. Le moment de fon réveil eft un inftant fatal pour lui : il l'écarte autant qu'il peut ; & forcé de s'arracher enfin du lit, il laiffe voir encore long-tems, fur fon front farouche & ridé, qu'il n'eft debout qu'à regret. Il s'habille à vingt reprifes, les bras lui tombent, il n'y fauroit fuffire. Par où va-t-il commencer fa journée ? " Qu'on me donne à manger, „ dit-il. Ce n'eft pas qu'il ait faim, ni peut-être qu'il foit gourmand : mais c'eft qu'un homme défœuvré remplit toujours par-là quelques quarts d'heure de vuide, fans que fa nonchalance en fouffre ; pendant douze heures qu'il va être fur pié, il aura fouvent recours à ce même expédient. Les intervalles que lui laiffent ces petits repas de caprice, font remplis par quelques frivolités, qui fe fuccedent promptement l'une à l'autre, parce qu'aucune ne l'amufe. Rien n'eft fi peu fenfible au plaifir, qu'un pareffeux :
c'eft

c'eſt une ame engourdie que rien ne pique ni n'éveille. A charge à lui-même, il voudroit pouvoir ſe fuir, & n'en a pas la force : cet éternel ennui qu'il traîne par tout, prend mille formes différentes, pour ſon ſupplice & pour celui des autres. Tantôt c'eſt laſſitude ; il ſe ſent lourd, peſant, il ne ſauroit remuer le bout du doigt : tantôt c'eſt incommodité ; il a je ne ſai quel mal, qu'il ne peut pas définir : d'autres fois il eſt chagrin, ſans ſavoir ce qui l'attriſte ; dans tous les tems il a l'humeur inégale, difficile & cauteleuſe. A l'entendre, on ne le ſert jamais bien ; on n'a pour lui aucuns égards, on ne le plaint point quand il ſouffre, on eſt dur, on le voudroit voir mort. En tout cas, ce ſeroit lui vouloir du bien : ſa ſombre imagination, ſon indolence, ſa pareſſe, réaliſeront bientôt tous ſes maux imaginaires. Il ſera demain, s'il ne l'eſt pas dès aujourd'hui, cacochyme, hypocondriaque, langoureux, étique & débile. Eſt-ce un bonheur que la vie, pour qui la conſerve à ce prix ?

La nonchalance & la molleſſe ont ruiné plus de tempéramens, que n'ont jamais fait les travaux les plus exceſſifs :

& l'exercice modéré, loin de nuire à la ſanté, l'affermit & la fortifie.

Membres d'une ſociété dont les ſecours nous ſont néceſſaires, nous devons, pour les mériter, la ſervir auſſi nous-mèmes, & la ſervir avec zele. Remplir un devoir froidement, c'eſt ne s'en point acquiter; & ce qu'on fait à regret, on le fait toûjours mal.

Il eſt mille emplois différens, qui tous concourent au bien commun : choiſiſſez parmi ceux qui ſont à votre portée; étudiez votre goût, conſultez votre capacité, & décidez-vous pour l'état qui vous plaira davantage. Votre choix une fois arrêté, faites-vous un point d'honneur d'exceller dans la profeſſion que vous aurez préférée.

L'émulation paroît voiſine de l'envie & de l'ambition : mais néanmoins elle ne tient rien ni de l'une ni de l'autre. Loin de s'attriſter du mérite d'autrui, elle s'en fait un motif pour tendre à la perfection avec plus d'empreſſement : c'eſt l'honneur, c'eſt l'amour du devoir qui l'excite; & non pas la ſoif des grandeurs, ou l'aiguillon de l'envie.

Phliſtène hait ceux qui proſperent, qui brillent, qui ſe diſtinguent. Tous les

les avantages, qu'il voit possédés par d'autres, il les croit déplacés : c'est à lui qu'ils étoient dûs, on ne sait pas connoître ce qu'il vaut. C'est l'*envie* qui dévore Phlistene.

Philotime, ébloui par l'éclat des dignités, en fait l'unique objet de ses désirs & de ses soins; plus curieux de les obtenir que de s'en rendre digne. Les honneurs qu'il a brigués lui deviennent insipides, dès qu'une fois il en jouit : ou, pour mieux dire, il ne jouit d'aucuns; son cœur, toujours hors de lui-même, ne s'attachant qu'à ceux où il n'a pas encore atteint. C'est *l'ambition* qui le ronge.

Mais pour *Eudoxe*, il est visible qu'une noble *émulation* est le seul mobile qui l'anime. L'art oratoire est celui qu'il embrasse, art qu'un ambitieux n'eût point assurément choisi : dans le pays qu'habite Eudoxe, le talent de la parole n'est pas fort considéré. Joignez-y, si vous voulez, de la justesse & de la précision dans l'esprit, une étude profonde des mœurs, des lois, des usages & des coûtumes; en un mot, tant de talens qu'il vous plaira lui supposer : tout cela n'est rien, & ne sauroit

le

le mener loin, s'il n'a point d'argent dans ſes coffres. Dans ce pays, tout eſt vénal : on y a mis à l'encan tout ce qui de ſa nature étoit fait pour encourager les talens. On y vend le droit de diſpoſer des biens & de la vie même des citoyens ; celui d'expoſer la ſienne à la tête d'un régiment ; celui de manier les revenus de l'Etat & les rentes des particuliers, de préſider dans un tribunal, d'en rédiger les jugemens, ou de les faire exécuter ; on y vend juſqu'à de vains titres, des noms, des armoiries, & je ne ſai quelle diſtinction, qu'on appelle de la nobleſſe. Cette odieuſe vénalité, qu'en vain on eſſayeroit de juſtifier, ôtant donc au mérite tout eſpoir de récompenſe ; l'émulation n'y peut être que fort rare : mais en revanche, elle y brille dans toute ſa pureté. Eudoxe, en s'adonnant à l'éloquence du barreau, ne ſera pas ſoupçonné d'aſpirer aux premiers emplois de l'Etat ; puiſqu'il eſt ſûr, que, ne les pouvant point acheter, il n'y parviendra pas. Son objet ſeul eſt d'exceller dans l'art auquel il s'eſt borné, de tirer la vérité du ſombre cahos où la chicane l'enveloppe, de la préſenter aux Juges en termes

clairs

clairs & lumineux, & de les forcer, par l'évidence, à rendre justice au bon droit. Qu'un autre en fasse autant, Eudoxe n'en est point piqué : que lui importe par qui le bien se fasse, pourvû qu'il soit fait ? Un innocent alloit périr, c'est *Callideme* qui le sauve ; un pupille étoit opprimé, c'est *Euphrade* qui le défend : n'importe ; puisqu'ils ont réussi, il n'eût rien fait de plus sans doute, leur succès en est un pour lui.

Si l'on n'avoit en vûe dans l'exercice de ses talens, que le bien public & l'honneur ; on seroit inaccessible à la basse jalousie.

§. II.

DE L'HEROÏSME.

Idée de l'Héroïsme. 1. Fermeté, distincte de l'opiniâtreté. 2. Intrépidité, distincte de la brutalité. 3. Eloge de la valeur. Portrait d'un homme vaillant, opposé à celui d'un homme féroce. Funestes effets de la guerre. Caracteres qui distinguent la fausse valeur de la véritable bravoure. Si la vengeance, & singulierement les duels, sont les effets du courage ou de la lâcheté.

La grandeur d'ame est comprise dans l'Héroïsme ; on n'est point un Héros, avec un cœur bas & rampant : mais l'héroïsme differe de la simple grandeur d'ame, en ce qu'il suppose des vertus d'éclat, qui excitent l'étonnement & l'admiration. Quoique, pour vaincre ses penchans vicieux, il faille faire de généreux efforts, qui coûtent à la nature : les faire avec succès, est, si l'on veut, grandeur d'ame ; mais ce n'est pas toujours ce qu'on appelle héroïsme. Le Héros, dans le sens auquel ce terme est déterminé par l'usage, est un homme *ferme* contre les difficultés, *intrépide* dans les périls, & *vaillant* dans les combats.

I. La fermeté & l'opiniâtreté ont quelques traits qui se ressemblent : mais dans les deux tableaux qui suivent, vous distinguerez aisément l'une de l'autre.

Thymocrate embrasse un sentiment : dès-lors quiconque a le malheur de vivre sous sa dépendance, sera forcé de l'adopter aussi. Lui représenter qu'il se trompe, c'est une audace, une revolte : le lui prouver, c'est un outrage impardonnable. Il a fait un réglement de caprice, qu'il prend pour un chef-d'œuvre de prudence & de politique : on l'infor-

me par d'humbles requêtes, des inconveniens qui en rendent l'exécution impraticable; avis & requêtes perdus. Thymocrate n'a jamais su ni penser, ni réfléchir: il ne sait que vouloir. Modérer son ordonnance, ou la supprimer, eût été le parti le plus sage: mais ce n'eût pas été le plus despotique. „ Un Intendant de Province, un Magistrat de ma sorte, doit-il prendre la loi d'une vile populace? *Mon ordonnance*, *est une nouveauté*: eh bien, qu'on s'y conforme; & dans dix ans ce n'en sera plus une. *On la censure, on en relève les abus*: que m'importe la critique de gens faits pour m'obéir? *C'est*, dit-on, *compromettre mon autorité*, *que de commander l'impossible*. Je la saurai bien mettre à couvert, en châtiant ceux qui se plaignent. Reculerai-je après m'être avancé si loin? L'ordre est lâché: juste ou non, il faudra bien qu'on s'y soumette. *Le pays*, *si je m'obstine*, *est prêt à se soulever*: qu'il se soulève; on le saura bien réduire".

Voilà de l'opiniâtreté: & voici à présent de la fermeté.

Choregue a servi sa Patrie en qualité de Ministre, d'homme de guerre & de finan-

finance; le bien public fut en tout son unique objet; rien de ce qui pouvoit y concourir ne lui sembloit indifférent. Avoit-il formé un dessein qui tendît visiblement à ce but: l'exécution en étoit sûre, pourvû qu'il n'eût à surmonter que la critique des esprits faux, que les pieges qu'ils lui tendoient, que les traverses qu'ils lui suscitoient. Les inconvéniens d'un projet pouvoient le rebuter, mais non pas ses difficultés. Favori de son Roi, loin de descendre, pour lui complaire, à d'indignes flateries; il osoit lui présenter la vérité sans voile, & la lui faire envisager. Cent fois ses libres remontrances l'exposerent à perdre son poste: mais le bonheur de l'Etat lui parut toujours préférable à son avantage particulier. Il se faisoit honneur plutôt de servir son Prince, que de posséder sa faveur, & songeoit moins à éviter sa disgrace, qu'à ne la pas mériter. „ J'ai bien pû, *disoit-il*, „ hazarder ma vie dans les combats, pour la gloire de mon maître & „ la mienne: & je craindrois de risquer „ ma fortune!"

Heureux le Monarque à qui le Ciel propice auroit accordé un pareil Ministre!

ftre ! Mais, ſans doute, mon lecteur ne prendra celui que je peins, que pour un être imaginaire : & je me garderai bien moi-même d'en affirmer l'exiſtence. Quelque rares que ſoient les *Alexandres* & les *Céſars* ; on en trouve bien plus encore que de Miniſtres déſintéreſſés, dont l'unique point de vûe ſoit le bien de l'Etat & l'honneur de leur Souverain.

L'opiniâtreté eſt un entêtement aveugle pour un ſujet inutile ou injuſte : elle part pour l'ordinaire d'un eſprit ſot ou méchant, ou méchant & ſot tout enſemble ; qui croiroit ſa gloire ternie, s'il revenoit ſur ſes pas, lorſqu'on l'avertit qu'il s'égare.

La fermeté au contraire eſt la réſolution conſtante d'un homme ſenſé, qui perſiſte dans un deſſein, qu'il ſait être juſte & utile, malgré les oppoſitions qu'il rencontre, ou les travaux qu'il lui en coûte. C'eſt l'honneur, c'eſt la vertu, c'eſt l'amour du bien public, qui inſpirent la fermeté. Je dis *l'amour du bien public* ; car celui qui ne s'obſtine à pourſuivre une entrepriſe, que par la conſidération de ſon propre avantage, n'eſt qu'une ame intéreſſée, dont la

constance a plutôt pour principe la bassesse que l'héroïsme.

Pour l'honneur & pour la vertu, on ne sauroit trop faire : mais on fait trop pour la fortune, lorsqu'on lui sacrifie sa santé, son repos, sa maîtresse ou son ami.

2. L'intrépidité est une sorte de fermeté, mais éprouvée par la présence du danger, des peines & des souffrances : elle caractérise plus particulierement le Héros. Distinguons-là de la brutalité, qui peut produire à peu près les mêmes effets, mais ne part point du même principe.

Penisandre ne craint rien : les gouffres, les précipices, le fer, le feu, la foudre même, sont des bornes impuissantes contre ses hardis attentats. Il se croit, sans doute, intrépide, & tranche du héros : ce n'est qu'un scélérat, qu'une fureur brutale aveugle : il s'étourdit sur le péril, plutôt qu'il ne le méprise ; il succomberoit lâchement, s'il osoit le considérer. Un méchant ne le brave que faute de le connoître, ou par l'espoir d'en échapper. Qu'on ne s'y trompe point : tout homme sans vertu, est au fond de l'ame, un lâche ; qui n'a pour se défendre de la poltronerie, que l'emportement & la rage.

C'est

C'est dans *Cratere* qu'il faut chercher l'homme intrépide. Avant de commencer, il a d'abord examiné si ce qu'il entreprend est possible, & digne d'un homme d'honneur. Alors le danger n'a plus rien qui l'effraye : il le voit d'un front serein, & lui fait tête sans se troubler. S'il y succombe, ce sera la force qui lui aura manqué, & non pas le courage ; & de quelque maniere qu'il s'en tire, ayant combattu jusqu'au bout, il en sort couvert de gloire.

Souvent entre l'homme intrépide & le furieux, il n'est de différence visible, que la cause qui les anime. Celui-ci pour des biens frivoles, pour des honneurs chimériques, pour de véritables riens, qu'on acheteroit encore trop cher par un simple desir, sacrifiera ses amusemens, sa tranquilité, sa vie même. L'autre au contraire connoît le prix de son existence, les charmes du plaisir & la douceur du repos : il y renoncera cependant, pour affronter les hazards, les souffrances & la mort même, si la justice & son devoir l'ordonnent ; mais il n'y renoncera qu'à ce prix. Sa vertu lui est plus chere que sa vie, que ses plaisirs & son repos :

mais c'eſt le ſeul avantage qu'il préfere à tous ceux-là.

3. Mais allons chercher l'Héroïſme ſur les théatres ſanglans où le vulgaire le place : dans les camps, dans les armées, ſous les murailles des villes aſſiégées; car le commun des hommes ne connoît point d'autres Héros que les guerriers. Voyons ſi ces triomphateurs, peſés dans la balance de la raiſon & de l'équité, ſont dignes des grands noms qu'on leur prodigue.

La valeur eſt, ſans doute, une vertu d'un grand prix; puiſque c'eſt de toutes, celle qui exige les plus grands ſacrifices.

Polemiſte du ſein de l'abondance, entouré des ris & des jeux, qu'elle mene toujours à ſa ſuite, entend les ſons perçans de la trompette guerriere : auſſitôt il ſe leve, part, & vole aux combats. Amours, feſtins, ſpectacles, danſe, plaiſirs de toute eſpece, vous n'étiez pour lui que des paſſetems frivoles : vous amuſiez ſon loiſir, mais vous n'occupiez pas ſon cœur; ce n'eſt que depuis qu'il vous a quittés qu'il vit dans ſon élement.... Mais eſt-ce lui que je vois? La pouſſiere, la ſueur, le ſang,

les

les plaies, la faim, la ſoif & la fatigue, ont défiguré tous ſes traits; je ne le reconnois qu'à la vigueur de ſon bras, à la grandeur de ſes exploits. Tout plie, tout cede ſous ſes coups : la mort a remis dans ſes mains ſes droits & ſon arme homicide. Les bataillons ennemis ſont contre lui d'inutiles barrieres : ainſi que de foibles épis, il les moiſſonne & les renverſe.

Si c'eſt l'honneur, le devoir & l'amour de la juſtice, qui ont armé Polémiſte, j'en conviendrai, c'eſt un héros : mais c'eſt un monſtre odieux, ſi tant de ſang répandu, n'eſt verſé que pour aſſouvir ſon avarice ou ſon ambition.

Je ſai, que ces monſtres-mêmes, lorſqu'ils ſont ſubordonnés, peuvent ſervir utilement la Patrie : elle n'a beſoin que de leurs bras; le mobile qui les remue lui eſt indifférent. „ Il eſt in„ conteſtable, *dit un Ecrivain* * *de nos* „ *jours*, que l'eſprit militaire eſt le dé„ fenſeur d'un Etat : il faut l'y nourrir „ avec ſoin; mais, comme on nourrit „ un dogue, pour la garde d'une mai„ ſon, en l'enchaînant, & ne lui per-

 „ mettant

* M. de l'Ecluſe, Not. 5. ſur le XIX. livre des Mém. de Sully.

„ mettant de prendre, que très-rarement
„ l'essor, de peur qu'il ne dévore ses
„ maîtres-mêmes".

Attendu l'injustice & la méchanceté des hommes, la guerre est nécessaire: mais c'est toujours un mal, que tout le bien qui peut en revenir, ne sauroit jamais compenser. Fille de la férocité, elle n'enfante que des forfaits, des cruautés & des meurtres. Elle déchire le cœur des meres, des épouses & des amantes: elle dépeuple les Provinces, réduit les Villes en poudre, & ravage les campagnes. Elle fait pis: elle déprave les mœurs, éteint le goût des beaux arts; & sur les ruines des vertus sociales, des sciences & des lettres, établit la grossiereté, l'ignorance & la barbarie. C'est alors que l'inhumanité brille sous le beau nom de bravoure: on ne connoît plus de vertu, que la soif du sang ennemi.

Jamais la Grece ne compta tant de Héros, que dans le tems de son enfance, où elle n'étoit encore peuplée que de brigands & d'assassins. Dans un siecle plus eclairé, ils ne sont pas en si grand nombre. Les connoisseurs y regardent à deux fois, avant que d'accorder ce

titre : on en dépouille *Alexandre*, on le refuse au conquérant du Nord ; & nul Prince n'y peut prétendre, s'il n'offre pour l'obtenir que des victoires & des trophées. *Henri* le Grand en eût été lui-même indigne, si content d'avoir conquis ses états, il n'en eût pas été le défenseur & le pere.

Mais le peuple est toujours peuple : & comme il n'a point d'idée de la véritable grandeur, souvent tel lui paroît un héros, qui, réduit à sa juste valeur, est l'opprobre du genre humain.

Thériode, homme rustre & sauvage, sans goût, sans talens & sans mœurs, a du moins su se rendre justice : il a pris le parti des armes ; c'étoit le seul qu'il pût prendre. Autant il est inepte à tout autre état : autant il est propre à celui-ci, s'il ne s'agit pour le bien remplir, que d'être violent, farouche, inhumain & cruel. Il ne lui en coûte point d'efforts pour s'exciter au massacre : il est né sanguinaire, & ne reconnoît plus les hommes pour ses semblables, lorsqu'il est payé pour les tuer. La crainte d'un sort pareil ne ralentit point sa rage : il ne porte pas sa pensée au-delà de l'instant présent ; & ne s'est jamais amusé

à ſonger s'il y a quelque différence entre vivre & avoir vécu. C'eſt un automate armé, une machine de guerre, placée ſur un champ de bataille, qui ſe monte au bruit du tambour, des trompettes & des clairons : le fracas de l'artillerie acheve de la mettre en branle ; alors elle frappe à droit & à gauche ; tout ce qu'elle a de vie & d'action eſt ramaſſé dans ſes bras.

Voilà cependant pour le peuple un vaillant homme, un héros, ſurtout s'il tient un rang qualifié dans l'armée ; car le titre de héros, dans le langage vulgaire, emporte avec ſoi l'idée d'un grade éminent : un ſoldat ne l'obtient pas, s'il n'eſt qu'anſpeſade ou ſergent ; il faut au moins qu'il ſoit Feld-Maréchal, Prince ou Généraliſſime.

Ne diſputons pas ſur les mots ; laiſſons les guerriers du premier ordre en poſſeſſion de l'héroïſme, puiſqu'un uſage, plus ancien que nous, l'adjuge excluſivement à la valeur guerriere : mais du moins n'appellons valeur que ce qui l'eſt véritablement.

Sacrifier ſa vie ſans craindre & ſans héſiter, paſſe pour l'effort de la vaillance le plus ſublime & le plus glorieux :

cepen-

cependant la ſacrifier pour un ſujet léger, c'eſt pure témérité; le faire pour un ſujet injuſte, c'eſt le comble de la méchanceté.

Le mépris de la vie n'eſt point un mérite en ſoi: au contraire, la regle générale eſt de pourvoir à ſe la conſerver. Le ſeul cas où il ſoit permis de ſe diſpenſer de cette loi, c'eſt quand le devoir nous engage à quelque acte de vertu qu'on ne peut exécuter ſans l'expoſer ou la perdre. Il eſt beau de mourir pour défendre ſa Patrie, ſon honneur ou ſa conſcience: mais il eſt honteux de mourir victime de ſes paſſions, de ſes deſſeins ambitieux, de ſon avidité ſordide, de ſa fureur vindicative.

Il eſt faux qu'une action ſoit glorieuſe à proportion de ſa difficulté; ſi en même tems elle n'eſt utile & vertueuſe. La difficulté n'y ajoute du prix, qu'autant qu'elle marque, de la part de celui qui l'a faite, un attachement conſtant à ſon devoir.

Qu'on ne craigne point qu'en déclamant contre la fauſſe valeur, j'amolliſſe l'humeur belliqueuſe de nos troupes. L'officier eſt excité par l'eſpoir attrayant de flateuſes récompenſes, bien plus puiſ-

ſant

ſant ſur ſes eſprits, que ne feront mes ſtériles apophthegmes. Pour la menue ſoldateſque, elle eſt auſſi fort à l'abri de mes impreſſions: ſa férocité l'en garantit. D'ailleurs nos braves Pandours ne liront point mon ouvrage.

Mais, que dis-je? qu'ils le liſent: le ſervice militaire y gagnera; leur bravoure, en s'épurant, ne ſera que s'accroître. Toute diſpoſition de l'ame, réglée par la droite raiſon, n'en eſt que plus ferme & plus ſtable. Connoiſſez le péril avant de vous y expoſer: n'en étant point ſurpris, vous en ſerez plus intrépide. Ménagez votre vie pour le moment où il ſera plus néceſſaire de la riſquer ou de la perdre, (elle vaut bien au moins la peine que vous ne la prodiguiez pas): vous en ſervirez l'Etat plus utilement.

Un moyen propre ſurtout, à redoubler votre intrépidité, c'eſt d'être homme de bien: votre conſcience alors vous donnant une douce ſécurité ſur le ſort de l'autre vie, vous en ſerez plus diſpoſé à faire, s'il en eſt beſoin, le ſacrifice de celle-ci. „ Dans une bataille, dit „ *Xénophon*, * ceux qui craignent le plus les

* Cyropédie, Lib. III.

„ les Dieux, ſont ceux qui craignent le
„ moins les hommes".

Pour ne point redouter la mort, il faut avoir des mœurs bien pures, ou être un ſcélérat bien aveuglé par l'habitude du crime. Voilà deux moyens pour ne pas fuir le danger. Choiſiſſez.

Lequel choiſirez-vous, furieux duelliſtes, qui vous faites gloire, de vuider le fer à la main, vos querelles particulieres? Vous vous inquiétez peu des redoutables effets de la juſtice Divine, vous qui ne craignez pas que la mort vous ſurprenne dans le crime. Vous appartient-elle en propre, cette vie, que vous allez ſacrifier? Vous l'êtes-vous donnée vous-même, pour oſer en diſpoſer? Eſt-il à vous, ce ſang, que vous allez répandre, & qui ne devroit couler que pour le ſalut de l'Etat? Infideles dépoſitaires, qui détournez à votre uſage, ou plutôt pour votre ruine, un bien que Dieu & la Patrie ſont en droit de revendiquer.

Mais où m'égare-je? Alléguer à ces forcenés des argumens tirés de l'équité naturelle, c'eſt leur parler un langage étranger: ils ne la connoiſſent point, &

& ne voyent de justice qu'à la pointe de leur épée. Rapprochons-nous, & mettons-nous à leur portée. Détrompons-les, s'il se peut, d'un faux point d'honneur, dont ils se sont entêtés: que de meurtres nous préviendrions par-là! Car, il en faut convenir, c'est souvent moins la haine qui les transporte, que l'envie de passer pour braves. On calmeroit bien-tôt leur ardeur pour la vengeance, si l'on pouvoit les convaincre, que se venger, c'est être lâche. Or, on le peut, s'ils ne s'obstinent pas à résister à l'évidence.

La lâcheté est une foiblesse inexcusable, qui nous rend infideles à quelques-uns de nos devoirs: or la passion de se venger porte ces deux caracteres.

1°. Elle nous fait violer un de nos plus importans devoirs, en nous excitant au meurtre de nos semblables, que la loi naturelle nous ordonne de chérir comme nous-mêmes. Quelle différence entre aimer son frere, & lui plonger un poignard dans le sein!

2°. J'ose avancer que la vengeance est une foiblesse. Quel autre nom peut-on donner aux soulevemens d'un cœur mutiné, qui laisse altérer sa tranquillité

par

par le reſſentiment d'un outrage, ſouvent très-ſupportable en ſoi? Eſt-ce être courageux que de céder à l'impatience? Savoir ſouffrir, voilà le véritable courage: il conſiſte bien plus à pardonner une injure, qu'à s'en venger. Pour pardonner, il faut dompter les tranſports de ſon courroux: pour ſe venger, il ne faut que s'y laiſſer aller. Votre ennemi a entrepris de vous ôter la vie; la ſienne eſt dans vos mains: laiſſez-le vivre; voilà ce que l'équité naturelle vous preſcrit. Par ce procédé généreux, ou vous éteindrez ſa haine, ou vous mettrez tout le tort de ſon côté; au lieu que vous le partagez, ſi vous ſongez à en tirer vengeance. Son attentat ne vous a point acquis le droit de faire un homicide.

Que ſeroit-ce ſi le traitement dont vous vous plaignez, n'étoit qu'un soûris dédaigneux, qu'un trait mordant, qu'une raillerie un peu vive, qu'un coup de canne, un ſoufflet? Quoi, pour d'auſſi frivoles offenſes, vous irez, de votre autorité privée, ou égorger le coupable, ou expier par votre ſang le prétendu affront qu'on vous a fait!

„ Eh!

„ Eh! ce n'eſt pas tant, dites-vous,
„ l'outrage en lui-même qui m'irrite,
„ que le déshonneur dont il me couvre.
„ Un coup de canne, un ſoufflet! Quelle horrible flétriſſure"!

Bas & pitoyable préjugé! ne pourrai-je pas réuſſir à l'extirper enfin du cœur de mes concitoyens? Quoi, l'inſolence d'un téméraire vous humilie & vous dégrade! Quoi, le crime d'autrui vous enleve votre honneur! Vous a-t-il donc enlevé votre vertu? Ou bien eſt-il quelque ſorte d'honneur dont elle ne ſoit pas la baſe.

Contraſte étrange & déplorable! Nous ſommes imbus de pere en fils, de mille préventions ſemblables; nous en ſentons toute l'abſurdité: & nous n'oſons pas les abjurer hautement.

„ Je rens hommage, me dit *Philalethe*, à la juſteſſe de vos maximes;
„ au fond je tombe d'accord avec vous:
„ mais je ſuis perdu dans le monde, ſi
„ j'en crois vos conſeils & ceux de ma
„ conſcience; je ne puis plus paroître
„ avec honneur; & l'honneur m'eſt plus
„ cher que la vie".

Quoi, toujours de l'honneur mal-entendu! L'honneur peut-il donc jamais être

être en contrarieté avec la droite raiſon? Eclairé par ſa lumiere, vous convenez que la vengeance eſt une foibleſſe, une véritable lâcheté, & vous perſiſtez à vouloir vous venger, pour l'intérêt de votre honneur! Oſez braver l'erreur publique. Craignez-vous qu'on ne doute de votre courage: eh bien, allez le ſignaler par des exploits utiles & permis.

Si l'exemple eſt pour vous de quelque poids, jugez de l'odieux de ces combats ſinguliers, par celui de toutes les nations policées: en exceptant ſeulement, celle qui prétend l'être le plus, chez quelle autre, cette fureur dont vous tirez vanité, a-t-elle eu quelques partiſans? Ces illuſtres Grecs, ces judicieux Romains, qui furent tour à tour les maîtres de l'Univers, ſe connoiſſoient aſſurément en valeur: ſe faiſoient-ils un jeu du meurtre de leurs compatriotes? L'épée, l'arc & le bouclier étoient chez eux des inſtrumens inutiles pendant la paix.

Voulez-vous des modeles plus modernes & plus voiſins? Vous les trouvez dans ces fiers inſulaires, nos perpétuels rivaux pour la bravoure, les ſentimens, l'eſprit, les arts & les ſciences.

ces. Malgré cette férocité de mœurs, qu'il vous plaît de leur imputer, vous n'avez pas à leur reprocher celle dont je vous reprens.

Tant que vos Prêtres, dans des chaires, déclament seuls contre cet excès, vous les laissez moraliser, sans tenir compte de leurs moralités. Vous les avez entendus traiter d'abus criminels, tant d'actions qui vous semblent innocentes, & dont peut-être quelques-unes le sont en effet, qu'ils vous sont suspects, lorsqu'ils condamnent celle-ci. Mais moi, qui n'exige de vous, que ce qu'il est sûr que Dieu ordonne, & qui ne vous interdis que ce qu'il est sûr qu'il défend; m'en croirez-vous? Ce n'est point la mollesse ou la lâcheté, qui me suggere ces conseils: c'est la douceur & l'humanité, dont je fais gloire. Nos fastidieux petit-maîtres ne goûteront point ma morale: mais sont-ils faits pour goûter rien de sensé?



CHA-

CHAPITRE III.

De la Justice.

De quelle sorte de Justice il s'agit ici. Division de ce Chapitre.

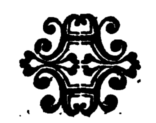
La Justice en général est une vertu qui nous fait rendre à Dieu, à nous-mêmes & aux autres hommes, ce qui leur est dû à chacun: elle comprend tous nos devoirs; & être juste de cette maniere, ou être vertueux, ne sont qu'une même chose.

Ici nous ne prendrons la justice que pour un sentiment d'équité, qui nous fait agir avec droiture, & rendre à nos semblables ce que nous leur devons.

Quoiqu'il semble que la justice, ainsi définie, pût être rangée parmi les vertus sociales, dont nous parlerons dans la troisieme partie de cet ouvrage; je crois toutefois la devoir placer ici. Les vertus sociales sont fondées sur les différentes sortes de liens, qui unissent les hommes entre eux, tels que l'amour, la subordination, l'humanité, la reconnoissan-

noiſſance. La juſtice au contraire n'a pas beſoin de ces liens, qui loin de la rendre plus active, ne font ſouvent que la gêner, l'ébranler ou même la corrompre. Ce n'eſt point par amitié pour les autres, par compaſſion ni par bonté, que nous devons être juſte : c'eſt parce que nous ſommes créés à l'image de Dieu, qui eſt juſte lui-même, & qui veut que nous le ſoyons.

Les Juriſconſultes diſtinguent deux ſortes de juſtice ; nous adopterons leur diſtinction : ils appellent l'une *commutative* ; c'eſt celle qui met de la droiture dans le commerce qu'ont les hommes les uns avec les autres ; & l'autre *diſtributive* ; c'eſt celle qui regle ſur l'équité la déciſion de leurs différends. La premiere eſt celle des particuliers : l'autre eſt celle des Souverains & des Magiſtrats.



ARTI-

ARTICLE I.

DE LA JUSTICE COMMUTATIVE.

Division du présent article en deux paragraphes.

La droiture, qui est la base de la justice commutative, a deux parties; la *sincérité* dans les paroles, & la *bonne foi* dans les traités. La sincérité fait naître la confiance mutuelle, si nécessaire entre les membres d'une même societé. La bonne-foi dans les traités, la conserve & la maintient.

§. I.

DE LA SINCERITE'.

Elle est prescrite par la loi de nature: elle ne souffre point d'exception ni d'altération, s'agit-il de se sauver la vie. Abus & inutilité du serment. Nulle sorte de mensonge n'est excusable; la calomnie est le pire de tous, moyen de l'éviter. Avantages de la sincérité pour la société publique.

Si

Si nos ames étoient de purs eſprits, dégagés des liens du corps; l'une liroit au fond de l'autre: les penſées feroient viſibles, on ſe les communiqueroit ſans le ſecours de la parole; & il ne feroit pas néceſſaire alors, de faire un précepte de la ſincérité. C'eſt pour ſuppléer, autant qu'il en eſt beſoin, à ce commerce de penſées, dont nos corps gênent la liberté, que la nature nous a donné le talent de proférer des ſons articulés. La langue eſt un truchement par le moyen duquel les ames s'entretiennent enſemble: elle eſt coupable ſi elle les ſert infidelement; ainſi que le feroit un interprete impoſteur, qui trahiroit ſon miniſtere.

Loin de nous ces rafinemens de duplicité, ces équivoques, ces ſubterfuges, ces réſervations mentales, plus propres à multiplier les menſonges, qu'à les faire éviter. On ment toutes les fois qu'on donne lieu volontairement à autrui, de croire vrai ce qu'on ſait être faux, ou de croire faux ce qu'on ſait être vrai.

Abraham mentit, lorſque par une prudence mal-entendue, il fit paſſer ſa femme pour ſa ſœur, chez Abimelech

&

& chez Pharaon. Qu'elle fût, si l'on veut, sa parente, sa sincérité n'étoit point à couvert par-là : dire qu'elle étoit sa sœur, c'étoit donner lieu de croire qu'elle n'étoit pas son épouse ; & c'étoit-là en effet ce qu'Abraham vouloit qu'ils crussent. Il avoit peur, dit-on, que l'un ou l'autre de ces Princes ne le fit mourir, pour jouir, sans concurrent, de la belle Sara. Quoi, ce pere des croyans avoit-il donc si peu de foi, si peu de confiance en son Dieu, pour ne le pas croire capable de lui conserver la vie, s'il n'y coopéroit par un mensonge ? Et quel mensonge encore ? Un mensonge, qui livroit son épouse aux bras du premier occupant. Je ne sai pas de quel œil les maris Espagnols regardent ce trait d'Abraham : mais je crois, qu'il trouvera plus d'apologistes en France.

La loi naturelle, qui veut que la vérité regne dans tous nos discours, n'a pas excepté les cas où notre sincérité pourroit nous coûter la vie. Mentir, c'est offenser la vertu, c'est donc aussi blesser l'honneur : or on convient généralement que l'honneur est préférable à la vie ; il en faut donc dire autant de la sincérité.

Qu'on ne croye point ce sentiment outré. Quand je serois le seul au monde qui l'adoptasse, je ne l'abandonnerois pas pour cela : mais il est plus général, que peut-être on ne pense. C'est un usage presque universel dans tous les tribunaux, de faire affirmer à un accusé, avant de l'interroger, qu'il répondra conformément à la vérité ; & cela, même lorsqu'il s'agit d'un crime capital. On lui fait donc l'honneur de supposer, qu'il pourra, quoique coupable du fait qu'on lui impute, être encore assez homme de bien, pour déposer contre lui-même, au risque de perdre la vie, & de la perdre ignominieusement. Or le supposeroit-on, si l'on jugeoit que la loi naturelle le dispensât de le faire ?

Il est vrai qu'on ajoûte ordinairement un degré de solemnité à l'affirmation de l'accusé, en la lui faisant faire avec serment : mais ce n'est pas-là non plus la circonstance que je loue davantage. A quoi peut jamais servir un serment ? Un fourbe ne trouve pas plus difficile de se parjurer que de mentir : & l'homme véridique, après les plus affreux sermens, ne peut pas dire plus vrai, qu'il n'auroit

roit fait en affirmant ſimplement. La vérité n'eſt pas ſuſceptible de plus ou de moins.

C'eſt outrager gratuitement les hommes, que d'exiger d'eux des ſermens : c'eſt les ſuppoſer tout à la fois, & capables de mentir, & aſſez ſuperſtitieux, pour mettre de la différence entre un menſonge & un parjure. J'avoue qu'il en eſt quelques-uns à qui c'eſt rendre juſtice, que de les en croire capables.

On pourſuit en jugement *Epiorque*, pour le payement d'une ſomme. On ne produit point contre lui d'obligation par écrit : il ne s'eſt engagé que verbalement. Il paroît devant ſes Juges : il biaiſe d'abord : on le preſſe ; il fait un roman, le détaille & le circonſtancie ; & finit par nier la dette. Félicitez Epiorque : il ſort abſous à bon marché ; on ne l'a point obligé de jurer ; il n'a fait ſimplement, que mentir en préſence de ſes Juges, & de la foule qui les environne. „ M'en voilà tiré bien heureuſement ", dit-il, à ſes amis, au ſortir du tribunal ; „ ſi l'on m'eût pris à mon ſerment, je „ perdois mon procès, car je n'aurois „ pas affirmé ".

Cependant ne concluons rien de cet exemple en faveur de l'usage établi, d'exiger quelquefois en justice le serment des parties. Car qui pourra vous répondre qu'Epiorque en effet, eût mieux aimé rétracter son mensonge, que de le confirmer par un faux serment ? Mais quand il eût été capable de le faire, ce qui n'est pas probable, ce seroit un exemple unique, qu'on ne peut pas tirer à conséquence ; & qui n'empêche pas qu'on n'établisse comme une maxime généralement vraie, que quiconque ment sans scrupule, se parjure de même.

Le meilleur secret pour obvier aux parjures, c'est de ne point exiger de sermens. Je ne voudrois même pas sans nécessité, interroger quelqu'un, que je soupçonnerois capable de mentir, & intéressé à le faire ; car c'est lui en fournir l'occasion.

La morale de la plûpart des gens, en fait de sincérité, n'est pas rigide : on ne se fait point une affaire de trahir la vérité par intérêt, ou pour se disculper, ou pour excuser un autre : on appelle ces mensonges *officieux* ; on les fait pour avoir la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelqu'accident.

Misérables

Misérables prétextes, qu'un mot seul va pulvériser: Il n'est jamais permis de faire un mal pour qu'il en arrive un bien. La bonne intention sert à justifier les actions indifférentes; mais n'autorise pas celles qui sont déterminément mauvaises.

On passe aussi légerement sur les mensonges *badins*, les historiettes feintes; les nouvelles controuvées: „ Ce sont „ des plaisanteries, qui ne nuisent à per- „ sonne ": Quelle bisarre apologie! Une action est-elle donc innocente, pour ne pas renfermer deux crimes?

Pour la *Calomnie*, on me l'abandonne: c'est un mensonge odieux que chacun réprouve & déteste, ne fût-ce que par la crainte d'en être quelque jour l'objet. Mais souvent tel qui la condamne, n'en est pas innocent lui-même: il a rapporté des faits avec infidélité, les a grossis, altérés ou changés; étourdiement peut-être, & par la seule habitude d'orner ou d'exagerer ses récits.

Un moyen sûr, & le seul qui le soit, pour ne point calomnier, c'est de ne jamais médire.

Transportez-vous en esprit dans quelque monde imaginaire, où vous suppo-

ſerez que les paroles ſont toujours l'expreſſion fidele du ſentiment & de la penſée ; où l'ami, qui vous fera des offres de ſervice, ſoit en effet rempli de bienveillance ; où l'on ne cherche point à ſe prévaloir de votre crédulité, pour vous repaître l'eſprit de fables ; où la vérité dicte tous les diſcours, les récits & les promeſſes ; où l'on vive, par conſéquent, ſans ſoupçons & ſans défiance, à l'abri des impoſtures & des tromperies, des ruſes & des ſtratagemes, des trahiſons, des perfidies & des délations calomnieuſes : quel délicieux commerce, que celui des hommes qui peupleroient cet heureux globe !

Vous voudriez que celui que vous habitez, jouît d'une pareille félicité : eh bien, contribuez-y de votre part, & commencez par être vous même, droit, ſincere & véridique.



§. II.

DE LA BONNE FOI.

Elle n'a pas besoin d'être définie : on ne la viole que par des vûes d'intérêt ; exemples qui en sont des preuves. Fraudes, qu'on se croit permises, parce qu'elles sont d'un usage presque général. Personne ne doute que le vol ne soit un crime. C'est voler que de manquer volontairement à payer ses dettes. Différentes sortes de dettes ; les unes innocentes, les autres criminelles.

Il est inutile de définir ce que c'est que la bonne foi : ceux-mêmes qui en sont le moins pourvûs, ne l'ignorent pas ; & ne seroient point fâchés que tous les autres en eussent, pour les duper plus à leur aise ; car on n'est pas fourbe à crédit, c'est toujours par quelque vûe d'intérêt, que l'on trompe & qu'on affronte.

Pourquoi ces Ministres imposteurs d'idoles muettes & sans vie, avoient-ils forgé des mysteres, des oracles & des prodiges, multiplié les sacrifices, inventé

des eaux luſtrales; des gâteaux ou des pains ſacrés? C'eſt que par ces inventions, ils augmentoient leurs revenus. Tout dogme qui les faiſoit vivre, étoit celui qu'ils prêchoient, comme le plus légitime & le plus inviolable.

Pourquoi les gens de loi ont-ils noyé la droite raiſon & l'équité dans un déluge de procédures, de formalités & de chicanes rafinées? C'eſt pour mettre à profit les démêlés de leurs concitoyens, & s'enrichir par leurs méſintelligences.

Pourquoi le patelin *Aſtorgue* marche-t-il les yeux baiſſés, la tête humblement inclinée, coeffé d'un large feutre, vêtu plus que modeſtement? Pourquoi ce ton doucereux, ces paroles emmiellées? Pourquoi ce zele ſimulé pour les intérêts du Ciel, ces lamentations hypocrites ſur l'aveuglement des pécheurs? C'eſt pour lever des contributions ſur les trop ſimples béates qu'il abuſe par ſes grimaces.

Pour terminer un long procès, fécond en branches & en incidens, vous tranſigez avec le plaideur *Eriſte*, même à votre déſavantage. Inutile ſacrifice! Sous le prétexte ſpécieux de ſe prêter à un accommodement, Eriſte a ſaiſi cette occaſion, pour gagner ſur vous du terrein.

terrein. Vous avez abandonné volontairement une partie de vos droits, afin de vous assurer l'autre: vous n'en serez pas moins dépouillé du tout. Secondé par un tabellion infidele, il a glissé dans la transaction des termes équivoques & captieux, dont il saura se prévaloir contre vous; & vous aurez, sans vous en être apperçu, donné les mains à votre ruine.

Je vais dans un quartier de la ville, dont les habitans sont marchands d'étoffes. Ai-je donc été, par quelque enchantement, transporté dans un pays lointain, pour y trouver des usages si singuliers & si bisarres? Les marchands que j'ai vûs ailleurs, ont pour le débit de leurs marchandises, un lieu par bas, qu'ils appellent une boutique. Ceux-là en ont une aussi: mais elle est vuide & sans autres ornemens, que l'épouse du Commerçant & ses filles, qui, parées fastueusement, nonchalamment assises, & toujours désœuvrées, semblent n'y être précisément, que pour y servir d'enseigne. J'entre, dans le dessein d'acheter. On m'introduit dans une sale écartée, inaccessible au grand jour, où le soleil ne pénetre que de biais, & par

une fente étroite. On me présente des étoffes, on les déroule, on me les développe; complaisance illusoire, qui ne sert qu'à m'en imposer! le faux jour qu'on a ménagé, m'en cachera les tares & les défauts. Commencez par m'abattre ces chassis noirs qui m'offusquent; & si vous voulez que je voie, ne me faites pas voir à demi.

Il y a dans toutes les professions, quelque fraude d'usage; dont on ne se fait point de reproche, par la raison qu'elle est universellement pratiquée; & tel marchand laisse subsister, sans scrupule, un abajour à son magasin, qui peut-être gerera fidelement la tutelle de son neveu.

Tel Capitaine a, pour la montre, un grand nombre de passevolans, dont il s'approprie la paye; qui rougiroit de toute autre sorte de vol.

Tel soldat dérobe son hôte, & croit de bonne prise, tout ce qui lui tombe sous la main; tant qu'il porte l'uniforme; à qui, peut-être, sous un autre habit, vous pourriez confier votre coffre-fort, sans risque.

Un Moine, d'ailleurs honnête-homme, offre à la vénération publique, des

châsses

châsses & des essemeris, des agnus & des scapulaires, qu'il n'estime au fond de l'ame, que selon leur juste valeur: mais tous ceux de sa robe en font autant; il se croiroit faux-frere, s'il n'étoit pas leur complice.

Les suppôts du barreau vendent cherement leur ministere; les plus désintéressés d'entre eux, n'exigent le payement que du travail qu'ils ont fait: mais en est-il, qui ne fassent que celui qu'ils devoient faire? Il est passé en coûtume, de surcharger les parties d'un vain fatras d'écritures, dont les trois quarts n'ont d'autre utilité, que de grossir le salaire de l'écrivain. Peu scrupuleux sur cet article, „ n'est-il pas juste, *disent-ils*, que nous vivions des „ sottises des hommes "? Vivez-en, à la bonne heure: mais n'agissez point en corsaires, avec ceux qui vous font vivre.

Je ne parlerai point ici des vols & des rapines manifestes: tout le monde sait, que c'est un crime inexcusable que de prendre le bien d'autrui à force ouverte; ou du moins, il n'y a guere que les conquérans qui l'ignorent. De plus je ne me donne point pour un conver-

tisseur de brigands : des gibets, des échafauts tous dressés, voilà les leçons qu'il leur faut ; les seules qui soient capables de leur contenir la main ; & les seules en effet à quoi la plûpart des hommes sont redevables de leur prétendue probité.

La maniere de voler, qui se pratique le plus, & dont on rougit le moins, c'est d'emprunter & ne point rendre : c'est un dicton reçu, qu'on n'est pas fripon pour devoir. Cependant on ne vole pas seulement en prenant le bien d'autrui : c'est aussi voler que de le retenir.

Distinguons pourtant différentes sortes de dettes. Il en est *d'innocentes* & *de criminelles*. Les innocentes sont celles que la nécessité a fait contracter, & qu'elle empèche actuellement d'acquiter. Il en est *d'une espece mitoyenne* ; qui sont innocentes par rapport au tems présent, le débiteur étant dans une véritable impossibilité d'y satisfaire ; mais criminelles, si l'on remonte à leur origine : telles sont celles qui procedent d'usurpations injustes. Les criminelles enfin sont celles qu'on laisse vieillir volontairement, quoiqu'on les puisse éteindre, de quelque cause qu'elles proviennent.

Nicandre

Nicandre ruiné par le feu, a ramassé dans des bourses amies dequoi rétablir ses affaires : elles commençoient à reprendre une meilleure face, lorsque d'autres malheurs, des procès & des maladies, des naufrages & des banqueroutes, l'ont replongé dans un abîme plus profond. Loin d'acquiter ses anciennes dettes, il est forcé plus que jamais, de les grossir par de nouvelles; heureux encore dans son désastre, s'il peut parvenir à le faire. Plaignez Nicandre, mais ne le blâmez point : dût sa ruine entraîner celle de tous les amis qui l'ont aidé, il n'en sera pas plus coupable, s'il ne se l'est point attirée par des fautes volontaires, & s'il travaille sérieusement à s'en relever.

Celui qui ne risque que de s'appauvrir, ou d'être moins opulent, en négligeant sa fortune, peut la négliger s'il veut : mais c'est un crime à un homme qui doit, de faire le magnanime, en affectant du mépris pour l'argent. Il est responsable envers ses créanciers de tous les gains qu'il auroit pû faire honnêtement, par son travail & par son industrie. Or à en juger sur ce pié-là, on ne trou-

trouvera pas tant de débiteurs excusables, qu'on s'imagine.

Lysippe, autrefois officier public, & dépositaire, par état, de la fortune d'un grand nombre de particuliers, a consommé par son luxe, les sommes qu'il avoit en garde, & son propre patrimoine. Il s'en accuse au pié des autels, il en gémit avec sanglots, & se propose d'expier ses dissipations, par la priere, les macérations & le jeûne. Lysippe est, dit-on, converti, il a quitté le monde: il est sans cesse en oraison. Quelle conversion! Eh, priez un peu moins, Lysippe, le meilleur moyen pour expier ses fautes, c'est de les réparer. Mettez vos talens à profit, travaillez, ne ménagez, ni soins, ni peines; point de relâche, jusqu'à ce que vos créanciers soient satisfaits & dédommagés. Allez ensuite vous prosterner devant le throne de Dieu: c'est alors que vous y pourrez trouver grace.

On n'est point excusable de ne pas acquitter ses dettes, par son indigence actuelle, si l'on y est tombé, ou qu'on la perpétue, par sa faute, par indolence, par paresse, par des dépenses superflues.

Un

Un débiteur ne possède en propre que l'excédent de ses dettes : tout ce qu'il consomme au-delà, est pris sur ses créanciers. L'humanité cependant lui permet de vivre, mais ne lui permet rien de plus : encore est-ce à condition de travailler sincerement à se libérer.

Admirez la tranquillité de *Misochreste*. Avec quelle aisance il se débarrasse d'une foule de créanciers, dont les clameurs l'importunent ! Cent fois il les a évités en se faisant céler par ses valets : comment aujourd'hui, va-t-il s'y prendre, pour leur échapper ? Ils ont devancé l'heure de son lever. Il persiste à ne point sortir : ils s'obstinent à l'attendre. Il leur fait dire, qu'il est indisposé, & ne peut parler à personne : sa maladie ne les attendrit pas ; s'il differe de leur ouvrir sa porte, ils sont prêts à l'enfoncer. Il annonce qu'il va se rendre, & vient parlementer.

„ Comment donc, *leur dit-il*, est-ce
„ qu'on ne peut pas être malade chez soi?
„ Vous me permettrez de vous dire, que
„ votre procédé n'est pas celui de gens
„ qui savent vivre.

„ Qu'y a-t-il, vous Monsieur *Rhe-*
„ *don ?* Cette caleche que vous me fi-
„ tes,

„ tes, il y a trois ans ? Ne vous ai-je
„ pas donné vingt piſtoles à compte ?
„ Vous voilà bien à plaindre ! Allez,
„ allez, n'ayez point peur, on ne perd
„ rien avec moi. Voilà un homme qui
„ me fournit du pain depuis ſix ans :
„ il ſait comme on ſe conduit avec des
„ gens de ma ſorte; il a pris patien-
„ ce, & ne s'en trouvera pas mal.
„ Adieu, Monſieur, Rhedon, adieu,
„ j'ai à parler à ces Meſſieurs; vous
„ reviendrez.

„ Oh, pour vous, mon cher *Ar-*
„ *topole*, je vous conſidere : vous agiſ-
„ ſez bien. Comment vous y prenez-
„ vous pour faire le bon pain que vous
„ me vendez : il eſt exquis; il n'y a
„ rien à dire à ce pain-là... Voyons ce
„ que je vous dois.... Deux mille trois
„ cens quarante-ſix livres, quatre ſous,
„ neuf deniers ? ... Je vous dois cette
„ ſomme la ? .... Au reſte, je ne re-
„ garde pas après vous. Deux mille trois
„ cens & quelques livres...... On
„ pourra payer cela. Allez, Monſieur
„ Artopole, le premier argent que je
„ touche, eſt à vous; vous n'aurez pas
„ ſeulement la peine de le venir cher-

cher :

„ cher : cela est trop juste, c'est vous „ qui me faites vivre.

„ Ah ! voilà mon marchand de vin : „ il y a long-tems, mon cher, que j'ai „ envie de vous laver la tête. Savez-„ vous bien, Monsieur de la Taverne, „ que vous jouez à m'empoisonner, avec „ le vin que vous me donnez. Que dia-„ ble mettez-vous dedans ? Je ne peux „ pas en boire trois bouteilles, qu'il ne „ me porte à la tête. Et c'est de l'ar-„ gent, peut-être qu'il vous faut ? Al-„ lez, allez, on ne sert pas les gens „ comme vous faites, quand on veut „ être payé. Vous n'aurez de l'argent „ que quand les autres n'en voudront „ plus, pour vous apprendre à donner „ de bonne marchandise.

„ Pour ce qui est de vous, Mon-„ sieur *Guillaumet*, je suis honteux de „ ne vous avoir point encore satisfait. „ Je sai tous les reproches que vous „ avez à me faire. Vous m'habillez moi „ & toute ma maison, depuis près de „ cinq ans : je ne vous ai point encore „ donné un sou ; je vous avois promis „ pour la fin de l'année derniere, je „ vous ai manqué. N'est-ce pas-là tout „ ce que vous me diriez ? Vous me

„ con-

„ connoissez, Monsieur Guillaumet :
„ croyez-vous que j'aurois la dureté de
„ vous laisser languir, après un argent
„ qui vous est dû, après des déboursés
„ considérables, que vous avez bien vou-
„ lu faire pour moi ; si mes Fermiers
„ me payoient ? Il faudroit que je fusse
„ un grand malheureux. Mais ils me
„ payeront à la fin, & vous serez payé.
„ Serviteur. Laissez-moi parler à cette
„ femme-ci.

„ Bon jour, Madame *Pernelle*. C'est
„ pour ces trente pieces de toile que
„ vous m'avez fournies, n'est-ce pas ?
„ Je ne peux pas vous les payer si-tôt.
„ Vous voyez bien que voilà des gens
„ à qui j'ai promis. Mais vous êtes en
„ état d'attendre, vous : vous êtes
„ bien ! " „ Non, Monsieur, vous vous
„ trompez, je suis fort mal ". „ Oh !
„ tant pis, ma bonne : quand on n'a
„ pas les reins assez forts, pour faire des
„ avances, il ne faut pas se mêler de
„ vendre.

„ Pour vous autres ", ajoute Miso-
chreste, en adressant la parole à ceux
des créanciers qui n'ont pas encore eu
audience ; „ je ne vous dois pas, je
„ crois, de gros articles. Vous êtes té-
„ moins

„ moins que je cherche à m'arranger :
„ laissez-moi respirer un peu ; si je ne
„ puis mieux faire, du moins j'arrête-
„ rai vos mémoires ".

Misochreste, après ces mots, s'élance & part comme un trait ; laissant des créanciers si étourdis par son ton audacieux : qu'il est déjà bien loin, lorsqu'ils s'apprêtent à lui répondre.

ARTICLE II.

DE LA JUSTICE DISTRIBUTIVE.

Raison de sa nécessité : elle réside dans la personne des Souverains : confiée quant à l'administration aux Magistrats ; ses caracteres. 1. Frais de Justice, injustes & exorbitans. 2. Lenteur des Juges inexcusable. Sollicitations, injurieuses aux Magistrats. Appels, prolongent inutilement les procès. Formalités vétilleuses introduites dans la procédure. Incapacité de la plupart des Juges. Préférer l'avis du plus petit nombre à la pluralité. Si un Juge peut sans injustice, favoriser son ami.

Si tous les hommes étoient équitables, on n'auroit pas besoin de la Justice distributive : c'est une digue qu'il a fallu opposer à leurs injustes procédés. La plûpart ont confondu l'utile avec l'agréable : ce qui flate leurs sens, leurs desirs & leurs passions, leur paroît dès-lors utile. Il le seroit en effet, si ces sens, ces desirs & ces passions, étoient toujours réglés par l'équité : mais s'ils ne le sont point, ce qui les flate, peut être injuste. Or, *ce qui est injuste, ne sauroit etre utile* : & voici sur quelle preuve je fonde cette maxime.

Rien n'est utile, que ce qui tend à nous rendre heureux : la suprême utilité, c'est le souverain bonheur, & c'est à ce bonheur, que se rapporte, comme à sa fin unique, tout ce qui mérite le nom d'utile ; tout ce qui n'y tend pas, est indigne de ce nom. Or ce qui est injuste, loin d'y tendre, nous en détourne : car ce qui est injuste, est contraire au vouloir divin. Or il n'est pas possible que nous soyons heureux en résistant à ce vouloir : puisqu'il a précisément notre félicité pour objet. Dieu n'est point un tyran, fier d'un despotisme absolu, qui ne nous impose des lois,

lois, que pour exercer notre obéiſſance, & nous faire ſentir la peſanteur de ſon joug: tous ſes préceptes ſont des leçons qui nous apprennent à être heureux. Or Dieu veut que nous ſoyons juſtes. Donc il n'eſt point de véritable bonheur pour quiconque ne l'eſt pas. Donc, une action, qui bleſſe la juſtice, étant contraire à la volonté de Dieu, elle l'eſt auſſi à notre félicité; & par conſéquent, loin de nous être utile, elle nous eſt préjudiciable & funeſte.

Mais les hommes charnels & groſſiers, qui ne s'occupent que du préſent, qui ne voyent que par les yeux du corps, qui n'eſtiment le mérite des actions, qu'à raiſon du profit qui en revient; n'ont pas laiſſé d'établir une diſtinction entre la juſtice & l'utilité. Tous les jours ils mettent en balance l'utile avec l'honnête; & c'eſt toûjours ce dernier qui eſt ſacrifié à l'autre, lorſque l'utilité prétendue leur paroît mériter quelque conſidération: or ils la ſuppoſent importante, à proportion de la véhémence de leurs deſirs: auſſi n'ont-ils d'égards pour la juſtice, qu'autant qu'ils comptent y gagner, ou du moins n'y rien perdre, toujours prêts

à revenir sur leurs pas, pour préférer l'utile, si l'équité les expose à quelque danger, ou peut leur coûter quelque perte.

De-là, ces démêlés d'intérêts que suscitent & entretiennent, entre des concitoyens, l'avidité des richesses, & la mauvaise foi : de-là tous les crimes qui ont inondé le monde. Cette préférence, qu'on donne à l'utile sur l'honnête, est la source de tous les procès injustes, & la cause de tous les forfaits.

Il a donc fallu pour prévenir l'horrible confusion où cette méprise sur l'utile, auroit jetté toutes les societés, remonter aux loix innées de la justice, &, la balance en main, terminer les contestations, & punir les attentats.

Comme il ne suffit point à un Législateur, d'être sage & judicieux, s'il n'a aussi une autorité suffisante pour faire exécuter ses loix : on a déféré la puissance législative à ceux d'entre les hommes, qui avoient déja sur les autres, une prééminence reconnue : la justice distributive a été l'apanage des Souverains.

Afin qu'elle ne fût point arbitraire, ils publierent des Ordonnances solemnelles,

nelles, pour ſervir au reglement des différends les plus ordinaires dans la ſociété; & réprimerent l'audace des méchans, en les intimidant par la crainte des ſupplices ou de l'ignominie. S'il ſurvenoit quelques cas qui n'euſſent point été prévûs, ils en tiroient la déciſion de cette même équité naturelle qui leur avoit dicté les lois générales. Ils rendoient alors la juſtice en perſonnes, & la rendoient ſur le champ.

Surchargés, dans la ſuite, d'un plus grand nombre d'affaires, par l'accroiſſement de leur domination, ou diſtraits du ſoin de la police, par le commandement des armées, ils en remirent l'éxercice entre les mains de Juges ſubordonnés qu'ils revêtirent pour cet effet d'une partie de leur autorité. On appella ces Juges commis par les Souverains, des Magiſtrats: & ce ſont ces Magiſtrats qui adminiſtrent à préſent, la Juſtice. Voyons comme ils s'en acquitent, & comme ils s'en doivent acquiter.

La juſtice doit être rendûe *gratuitement*, *promptement*, & *ſans partialité.*

1. On ne nie pas dans ce pays plus qu'ailleurs, que la Juſtice ne doive être gratuite:

gratuite : c'eſt une maxime toûjours ſubſiſtante ; mais qui malheureuſement, eſt réduite à la ſimple théorie. Sur ce point, comme ſur une infinité d'autres, on a bien ſu trouver moyen d'éluder l'auſtérité de la morale.

On a commencé par interdire aux particuliers, la faculté qui leur appartient de droit naturel, de plaider eux-mêmes leur cauſe. Si ce réglement étrange eſt fondé ſur de juſtes motifs, j'avoue que je n'ai point aſſez de pénétration pour les démêler : mais j'en ai aſſez pour en connoître les inconvéniens.

Qu'ai-je beſoin d'un ſubſtitut mercenaire, qu'on m'oblige de payer, pour défendre mes intérêts, que je défendrois mieux que lui ? Il les expoſera, me dites-vous, à mes Juges, avec plus de préciſion, & le fera ſans humeur & ſans paſſion. Mais, ſi j'ai bien pu le mettre au fait de mon affaire, j'y pourrois mettre auſſi mes Juges. Qui me répond qu'il l'aura bien entendue, qu'il en a bien pris le ſens, qu'il s'eſt donné la peine de lire les pieces que je lui ai remiſes ? Qui m'aſſure qu'il la travaillera ſoigneuſement, qu'il la mettra dans ſon jour favorable, qu'il n'oublie-

n'oubliera aucun de mes moyens, qu'il les présentera dans toute leur force. Que sai-je ? s'il alloit même se laisser gagner par mon adversaire, & faciliter son triomphe en me défendant foiblement ! Il n'est aucune de ces prévarications qui ne se commette quelquefois, & que je n'aie par conséquent sujet de craindre. Laissez-moi défendre mon droit : vous m'exemptez de tous ces risques.

J'ai, si vous le voulez, découvert un défenseur intelligent, capable, & sur qui l'on peut compter. Eh, que m'importent tous les talens qu'il vous plaira lui supposer ? Un défaut les efface tous : il est intéressé. Dépouillé de tout mon bien, par des usurpateurs puissans, envain la Justice m'offre-t-elle un appui contre eux, si ses tristes avenues ne s'ouvrent qu'à prix d'argent.

Ai-je franchi cette premiere entrée : à chaque pas le même obstacle m'arrête. Le palais de *Themis* est une douane ruineuse, où cent exacteurs avides se succedent l'un à l'autre, pour dévorer la substance de l'infortuné plaideur. Le Juge lui-même, à leur tête, les autorise au pillage, & s'apprête à le con-

ſommer. Délicat cependant ſur la maniere de piller, il rougiroit de profaner ſa main, en acceptant des préſens: & le barbare exige qu'on le paye; & ne vous rendra pas juſtice, que vous n'ayez payé d'avance!

En vain m'objecteroit-on que ces frais exorbitans, ſont la juſte punition du Plaideur de mauvaiſe foi, qui, par l'evénement eſt le ſeul qui les ſupporte.

Je répons d'abord, que je ne goûte point la Juſtice de ces châtimens pécuniaires, dont celui qui les impoſe, recueille ſeul le profit. Toute juſtice intéreſſée m'eſt ſuſpecte. Pourquoi faut-il que mon Juge touche de fortes épices, en conſéquence de ce qu'*Harpaſte* m'a intenté mal-à-propos un procès? C'eſt moi ſeul qu'il faut dédommager, & non pas ce Juge, qui n'en ſouffre aucun dommage; & qui doit également abſoudre ou condamner, ſans en tirer de ſalaire.

Je dis de plus, qu'il n'eſt pas toûjours vrai, qu'un des deux collitigans ſoit néceſſairement de mauvaiſe foi: la queſtion qui les diviſe, peut être problématique; & dans ce cas, celui des

deux

deux qui ſuccombe, mérite plus d'être plaint, que puni.

Mais qu'on ſuppoſe, ſi l'on veut, que celui ſur qui les frais tombent, les doive en effet ſupporter, pour avoir conteſté ſans droit: ſon adverſaire, qui ſort victorieux, ne laiſſe pas de payer encore cher ſa victoire. Il lui a fallu eſſuyer mille extorſions ſecretes, qu'il ne pourra pas répéter: & les frais-mêmes qui ſont notoires, c'eſt lui ſeul qui en ſouffre, ſi celui qui les doit payer, eſt malheureuſement inſolvable.

J'ajoute encore un dernier cas, où ils tomberont ſur la Partie qui devoit en être exempte: c'eſt celui d'un jugement où le bon droit aura ſuccombé, par l'ignorance ou par l'iniquité des Juges; & ce cas n'eſt pas ſans exemple: car ces fiers arbitres de nos biens & de nos fortunes, n'ont pas reçu du Ciel, une conſcience, ni des lumieres infaillibles.

2. Qu'on me donne des Juges déſintéreſſés, leurs vûes ſeront bien plus diſtinctes, & leurs déciſions plus ſages: mais je n'en ſuis point encore content, s'ils ne ſont pas expéditifs. C'eſt être injuſte, que de différer la juſ-

tice, qu'on peut rendre ſur le champ. Le tems eſt précieux pour celui dont les intérêts périclitent.

C'eſt la manie des gens en place, de ſe faire demander à titre de grace, ce qu'ils doivent par état : il faut acheter d'eux par des ſuppliques humiliantes, ce qu'on ſeroit en droit d'exiger. Vendez-moi plutôt la juſtice au poids de l'or, & me la rendez à l'inſtant. A quelque prix que vous la mettiez, j'y gagnerai.

Le Préſident *Cénocéphale* croit qu'il importe à ſa dignité d'être ſuivi jusqu'au pié de ſon tribunal, d'une foule de ſolliciteurs. Le trouble & l'inquiétude qu'il voit peints ſur leurs viſages, le flatent au fond de l'ame ; il ſe dit avec complaiſance : " C'eſt de „ moi que dépend le ſort de tous ces „ gens-là. „ Il ſe gardera bien d'expédier promptement leurs affaires : ſa Cour en ſeroit moins nombreuſe.

Je ne ſaurois concevoir comment le premier plaideur, qui ſollicita ſon Juge, oſa s'expoſer à le faire ; ni comment les Juges ſe ſont accoutumés à ſupporter patiemment cet affront. Qu'eſt-ce que ſolliciter ſon Juge ? C'eſt lui dire en termes

termes couverts: " Je ne doute pas que
„ vous ne négligeassiez mon affaire, si
„ je ne vous pressois. Je sai que vous
„ aimez votre repos & vos plaisirs; que
„ vous pourriez les préférer au soin de
„ remplir votre charge: mais, je vous
„ prie, faites votre devoir, pour l'a-
„ mour de moi. Examinez par vous-
„ même mon procès: ne vous en rap-
„ portez pas à l'extrait d'un Secrétaire:
„ & quand vous le saurez à fond, que ce
„ soit l'équité qui dicte votre jugement.
„ La belle *Hortense* viendra vous solli-
„ citer contre moi: mais fermez les yeux
„ à ses charmes. Tels Princes, tels Sei-
„ gneurs vous recommanderont sa cau-
„ se: mais songez que ces recomman-
„ dations ne rendent pas son droit meil-
„ leur. On tentera de vous éblouir par
„ des promesses, & peut-être même par
„ des présens: mais soyez incorruptible.
„ En un mot, faites-moi la grace de vous
„ comporter en honnête-homme."

Combien seroient encore plus injurieuses les sollicitations d'un Plaideur de mauvaise foi! Solliciter son Juge pour le gain d'une cause injuste, c'est lui déclarer qu'on le prend pour un fripon, ou pour un sot.

Je ne ſai ſi ce n'eſt pas auſſi l'inſulter, que de le remercier après le gain d'un procès : il ſemble que ce ſoit le rendre ſuſpect de quelque condeſcendance ; ſans cela, dequoi le remerciez-vous ? S'il a jugé ſuivant l'exacte équité, vous ne lui devez pas, à la rigueur, plus d'actions de graces, qu'à un payeur de rentes, qui vous a délivré un quartier échu : l'un & l'autre n'ont fait que ce qu'ils ne pouvoient pas ſe diſpenſer de faire, ſans prévarication. De l'eſtime tant qu'il vous plaira : un Juge integre en mérite, mais point de reconnoiſſance.

Il pourroit même, avec toute l'intégrité poſſible, mériter au contraire des reproches, s'il a laiſſé les Parties longtems languir dans l'attente d'un jugement, qu'il pouvoit prononcer d'abord. Un Magiſtrat eſt comptable de tous ſes momens, tant qu'il reſte dans ſes mains des affaires indéciſes. N'eſt-ce donc pas aſſez, qu'un plaideur ait ſupporté les lenteurs de tous les Officiers ſubalternes, ſans que les diſpenſateurs-mêmes de la juſtice achevent de l'excéder par des remiſes interminables.

Enfin après pluſieurs années d'attente, d'incertitude & de pourſuites, il obtient

obtient un jugement : mais c'eſt n'avoir rien obtenu : ſon adverſaire, pour en éluder l'effet, va, par pluſieurs appels ſucceſſifs, le promener de tribunaux en tribunaux. Et qu'il ne croye pas ſon droit aſſuré, par la raiſon qu'il eſt inconteſtable. Les Rituels de Themis aſſerviſſent ſes Cliens à tant de formalités vétilleuſes, d'où l'on fait dépendre leur ſort, qu'il leur eſt difficile d'arriver, ſans broncher, juſques à ſon tribunal. Auſſi voit-on tous les jours dans ſon redoutable ſanctuaire, la forme entraîner le fond; & le meilleur droit ſolemnellement proſcrit pour l'omiſſion d'un mot, d'une lettre, d'une minucie.

A-t-on eu l'adreſſe d'éviter tous ces écueils : on peut encore échouer au port par l'injuſtice ou l'incapacité des Juges.

De toutes les profeſſions, celle du Magiſtrat eſt, je crois, la plus importante pour la ſocieté : mais j'ignore s'il en eſt quelque autre parmi nous, pour laquelle on exige moins d'épreuves; tout ſujet y eſt propre, dès qu'il a pris ſes degrés en *Droit*, & qu'il eſt en état de payer les proviſions de ſa charge.

Je ne vous dirai point ſi le jeune *Adraſte* eſt bon Juge; ce n'eſt jamais

lui qui rapporte, il ne fait qu'opiner, & peut-être fait-il encore trop : mais je puis vous dire quels sont ses mœurs, ses plaisirs & ses passe-tems. Il est badin, vif & coquet, distrait & inappliqué. Il a pris, dès l'enfance, une antipathie pour les livres, qu'il a gardée jusqu'à-présent ; mais surtout pour les Coûtumiers, les Ordonnances, les Arrêts & les Arrêtistes. Un peu moins prévenu contre les brochures, il a feuilleté *Acajou*, *Grigri*, *le Sopha*, & *les Etrennes de la S. Jean.* Il aime la bonne chere, & surtout les long soûpers ; le jeu, la danse, la chasse ; les armes & les chevaux. Tous les plaisirs lui sont bons, pourvû qu'ils soient tumultueux.

N'ai-je pas eu raison de commencer par vous prévenir, qu'Adraste est un Magistrat ? Sans cela vous l'eussiez pris sans doute, à son portrait, pour un Mousquetaire ou un Page.

Prés de lui, sur les fleurs de lit, siege le gouteux *Ménalippe.* C'est un vieux Juge, à qui une longue routine, acquise par soixante années d'exercice, tient lieu de capacité. Dès qu'un Avocat se présente, il sait tout ce qu'il va dire : aussi dort-il profondément tant

que

que dure le plaidoyer ; & n'en donne pas moins son avis, lorsqu'il est tems de le donner. Son âge & ses infirmités le garantissent d'être séduit par de belles solliciteuses. De ce côté-là il est incorruptible. Si quelqu'attrait le pouvoit gagner, se seroit tout au plus l'éclat éblouissant de l'or : encore faudroit-il que la somme en valût la peine ; sa vertu s'indigneroit qu'on la voulût tenter par des présens médiocres. Ne craignez pas non plus qu'il s'écarte de son devoir par tendresse ou par pitié ; que les regrets d'un accusé, sa douleur & son désespoir le gagnent & l'attendrissent. Lorsqu'il s'agit d'infliger une peine capitale, soyez sûr qu'il n'en manquera pas l'occasion ; c'est un acte d'autorité, dont il est jaloux. Endurci depuis long-tems, contre les prieres & les larmes, spectateur intrépide des tortures & des supplices, il enverroit plutôt vingt innocens à *la Greve*, que de sauver un coupable.

Placez-moi sur un tribunal, vingt têtes de la trempe de celles d'Adraste & de Ménalippe : croirez-vous alors un plaideur bien à l'abri de sa condamnation, par son bon droit ? Cependant

eſt-il rare que nos tribunaux ne ſoient pas mieux compoſés? Pour un Juge, digne du ſiege qu'il occupe, il en eſt trente qui ne devroient avoir d'autre emploi dans le barreau, que celui d'impoſer ſilence aux cauſeurs.

On eſt dans l'uſage de décider les conteſtations, en juſtice, à la pluralité des voix. C'eſt, je crois, faire beaucoup trop d'honneur à nos Magiſtrats: c'eſt ſuppoſer, que le plus grand nombre d'entre eux, eſt ſuffiſamment pourvû de droiture & de diſcernement. Je ne ſai, s'il ne vaudroit pas mieux que ce fût le plus petit nombre qui formât l'arrêt. N'eſt-il pas plus raiſonnable de ſuppoſer qu'il y ait cinq conſeillers prudens ſur vingt-cinq, que de préſumer qu'il y en ait vingt. La prudence n'eſt pas un don ſi vulgaire.

Malgré l'air de paradoxe, que cette idée ſemble préſenter d'abord; le légiſlateur des Juifs l'avoit eue avant moi: il leur recommandoit de " ne pas aſſeoir „ leurs jugemens, ſur l'avis du plus „ grand nombre *. "

J'ai-

* Non in judicio plurimorum acquieſces ſententiæ. Exode, xxiij. 2.

J'aimerois mieux le suffrage d'un seul Juge, qui motive son avis, que celui de cinquante autres qui n'opinent que par instinct.

La tentation la plus délicate & par conséquent la plus dangereuse pour un Juge, c'est une générosité déplacée, un désir d'obliger des amis, qui ne peut être satisfait qu'aux dépens de l'équité. Tel qui résistoit à des promesses, ou à des offres séduisantes, ne tiendra pas contre les instantes prieres d'un solliciteur qu'il aime. Il croit trouver une excuse dans les motifs qui l'ébranlent. Il ne se pardonneroit point, de s'être laissé subjuguer par le vil appas du gain, ni par tout autre intérêt: mais la tendresse, l'amour, l'amitié, la reconnoissance, sont des sentimens si nobles! Oui, très-nobles sans doute, quand ils sympathisent avec la vertu; mais très-bas & très-condamnables, quand ils lui portent quelque atteinte.

Il est d'usage & même d'obligation, qu'un Juge se déporte de la connoissance d'une affaire, lorsque quelqu'une des parties qui y sont intéressées, lui est alliée ou parente: mais il est dans la societé bien d'autres liaisons, que la

parenté ou l'affinité, qui n'ont pas moins d'empire sur le cœur; qu'il s'en méfie aussi. Il peut lui paroître dur de condamner un ami : eh bien, qu'il ne le juge point.

Il n'est dans tout l'Univers, que Dieu & les Souverains, par la raison qu'ils sont ses Lieutenans, qui puissent user d'indulgence dans leurs jugemens, & favoriser ceux qu'ils aiment. Encore ni les Souverains, ni Dieu même, ne le peuvent-ils pas faire au préjudice de l'une des Parties. Mais le simple magistrat n'est jamais en droit de le faire : il n'a d'autorité que celle qu'il tire de la loi, dont il n'est que le dépositaire & l'organe; s'il s'en écarte par quelque motif que ce soit, il a passé son pouvoir, c'est un prévaricateur.

Mais si la loi n'a point de disposition expresse, sur le sujet qui divise les Parties; lui sera-t-il défendu de donner une interprétation favorable à la cause de son ami? Oui, sans doute; son ami ne doit entrer pour rien dans cette interprétation. Les inductions qui se tirent de la loi, sont partie de la loi-même, & sont aussi respectables.

CHA-

CHAPITRE IV.

De la Temperance.

Définition de la Temperance ; ses branches. Division de ce Chapitre.

LA Tempérance dans un sens vague & général, est une sage modération, qui retient dans de justes bornes, nos desirs, nos sentimens & nos passions. Mais nous la prendrons ici dans une signification plus bornée, pour une vertu qui met un frein à nos appetits corporels, & qui, les contenant dans un milieu également éloigné de deux excès opposés, les rend par-là, non-seulement innocens, mais utiles & louables.

Parmi les vices que réprime la tempérance, les principaux sont l'incontinence & la gourmandise : s'il en est d'autres, ils émanent tous de l'une ou de l'autre de ces deux sources ; & par conséquent, ses deux branches sont la chasteté & la sobrieté.

ARTICLE I.

DE LA CHASTETÉ.

La continence & la chasteté, distinctes l'une de l'autre. La continence n'est pour qui que soit d'une obligation absolue : elle l'est seulement hors du mariage ; mais le mariage n'est interdit à personne. Le consentement seul fait le mariage. Si l'indissolubilité du mariage exclut le divorce : inconvéniens de la prohibition du divorce. Concubinage défendu par les lois positives, & prohibé par la nature même, lorsqu'il n'est pas une imitation du mariage, par sa continuité. Dans quels degrés la nature renferme l'inceste. L'adultere défendu par la loi naturelle.

On ne doit pas confondre, comme on le fait souvent, la continence avec la chasteté. L'abus des termes entraîne avec soi la confusion des idées. Comme on peut être chaste, sans s'astraindre à la continence : tel aussi s'en fait une loi, qui pour cela n'est pas chaste. La pensée toute seule peut souiller la chasteté : elle ne

ne suffit pas pour enfraindre la continence. Tous les hommes sans exception de tems, d'âge, de sexe & de qualité, sont obligés d'être chastes : mais aucuns ne sont obligés d'être continens.

La continence consiste à s'abstenir des plaisirs de l'amour ; la chasteté, à ne jouïr de ces plaisirs, qu'autant que la loi naturelle le permet, & de la maniere qu'elle le permet. La continence, quoique volontaire, n'est point estimable par elle-même : & ne le devient qu'autant qu'elle importe accidentellement à la pratique de quelque vertu, ou à l'exécution de quelque dessein généreux : hors de ces cas elle mérite souvent plus de blâme que d'éloges.

Quiconque est conformé de maniere à pouvoir procréer son semblable, a droit de le faire, & le doit. Voilà la voix de la nature : & cette voix mérite plus d'égard, que les institutions humaines, qui semblent la contrarier.

Je ne sai point de raison qui oblige à une continence perpétuelle : il en est tout au plus qui la rendent nécessaire pour un tems.

Il est de droit naturel que chacun puisse disposer du bien qui lui appartient

en

en propre. Ce n'eſt pas cependant faire injuſtice à un mineur, à un prodigue ou un furieux, que de les priver de l'exercice de ce droit, dont ils abuſeroient immanquablement. De même, quoique le commerce d'un ſexe avec l'autre ſoit permis à tous les hommes; il peut y avoir des circonſtances où il leur ſoit avantageux d'en être privés, pour un plus grand bien.

Il eſt juſte, par exemple, qu'un enfant qui n'eſt point encore capable de diſcernement, ne ſoit pas libre de ſe lier ſans l'autorité de ſes parens, par des nœuds indiſſolubles. Ce ſeroit au contraire une inhumanité criante, que de l'abandonner à l'inconſideration & à la témérité, trop ordinaires à ſon âge, lorſqu'il s'agit de décider, par un mariage, du bonheur ou du malheur de ſa vie. Ses tuteurs naturels peuvent, ſans empiéter ſur ſes droits, empêcher qu'il ne s'y engage, ou reculer ſon engagement, s'ils le jugent indigne de lui, ou du moins précipité. Or, juſqu'à-ce qu'il l'ait contracté, la continence eſt un devoir pour lui. Bien entendu, que les parens de leur côté doivent pourvoir à l'établiſſement de leurs enfans;

ou

ou du moins y donner les mains, lorſqu'il s'en préſente de ſortables.

L'avanture de *Proxene* & de *Cloris* ſa fille a fait du bruit dans le monde : ce n'eſt point médire que de la rapporter. Cloris, ſous la tutelle d'un pere avare, attendoit patiemment que ſon tuteur voulût bien ſe deſſaiſir entre ſes mains de la ſucceſſion de ſa mere ; lorſque l'aimable *Chariton*, par ſa tendreſſe & par ſes ſoins, gagna le cœur de la pupille. Il jouiſſoit d'une fortune & d'un rang, qui ne devoient pas faire rougir Proxene de l'adopter pour gendre. La propoſition lui en fut faite : Proxene la rejetta. Il ne déclaroit point le motif de ſon refus : mais on le devina ſans peine. La répugnance invincible qu'il ſentoit à rendre un compte, fut celui qui le décida. Il pria Chariton de s'abſtenir déſormais de ſes galantes aſſiduités. Cette défenſe, ſuivant l'uſage, alluma de plus en plus la paſſion des deux amans : & tous deux de concert, prirent la voie qu'ils crurent la plus efficace, pour arracher le conſentement du pere. Ils s'étoient mépris : cet agréable expédient, dont tant de filles ont éprouvé l'efficacité, ne réuſſit pas auprès de Proxe-

Proxene : dût réjaillir ſur lui l'ignominie de ſa fille, il éclata en tranſports furieux ; & ne s'en tenant point aux reproches, il la livra lui-même à l'horreur infamante de ces lugubres retraites, conſacrées au repentir & aux pleurs.

A qui des trois Acteurs de cette ſcandaleuſe ſcene imputerons-nous le tort ? A tous les trois, ſans doute. Un pere dur & injuſte, un amant qui ſéduit ſa maîtreſſe, une fille qui mépriſe l'autorité paternelle, ſont tous perſonnages coupables.

„ Mais cette loi de nature, *me dira-* „ *t-on*, dont vous vantez l'excellence, „ exige-t-elle donc pour l'union de deux „ amans, tout ce vain appareil de céré- „ monies rebutantes à quoi on les aſſu- „ jettit ? "

Non, elle exige uniquement le libre conſentement des parties ; leur union dès-lors eſt autoriſée par le Ciel, ſi rien d'ailleurs ne s'y oppoſe. Mais la ſimplicité de cette bonne loi naturelle, n'a pas interdit aux législateurs la faculté de régler par des lois poſitives la ſolemnité des mariages. Les lois poſitives, même, ſont reſpectables & obligatoires, lorſqu'elles ne contrediſent pas la ſage

loi de nature, & qu'elles ne font que lui servir de glose & d'interprétation. Elles n'obligent à la vérité que comme lois de Police: mais les lois de Police obligent tous les membres d'un Etat.

Il importoit au bon ordre de la société, que le mariage fût un engagement pour la vie: & la nature elle-même semble en avoir fait un précepte. L'obligation continuelle qu'elle impose aux époux de s'aimer réciproquement marque son intention sur la continuité de ce lien: on ne quitte point une épouse qu'on aime. Les services qu'elle veut que nous rendions à nos enfans, en sont une nouvelle preuve. Les secours du pere & de la mere leur sont également nécessaires: or ces secours leur manqueroient, si le mariage n'étoit qu'un engagement passager; c'est dans l'amour conjugal, auquel se joint l'amour propre, que la tendresse paternelle ou maternelle prend sa source. Or les lois positives qui ont déterminé les solemnités du mariage, ne font que seconder le voeu de la loi naturelle sur sa perpétuité: en le rendant plus authentique, elles le rendent aussi plus difficile à dissoudre. On romproit aisément un engagement secret

secret & furtif : mais quand il est contracté en présence de témoins dignes de foi, cimenté par la puissance paternelle, autorisé par les lois de l'état, & consacré par la religion; quelle force n'acquiert-il pas ?

Je n'entends point blâmer par-là les nations chez qui le divorce est permis, ni les accuser d'enfraindre la loi naturelle en le permettant. Ce n'est point violer une loi, que d'y mettre des modifications raisonnables : une équité trop rigide devient souvent injuste par sa rigueur même. Les dispenses & les exceptions, lorsqu'elles ne sont pas fréquentes, loin de détruire la loi, servent plutôt à l'affermir : ce seroit vouloir l'abroger que de l'étendre à des cas où elle est impraticable. Or il peut arriver, & il arrive en effet, que l'incompatibilité des humeurs rend la concorde impossible entre deux époux. Dans ces cas-là, les peuples les plus séveres, permettent une sorte de rupture qu'ils appellent séparation de corps; elle ne rompt point, disent-ils, le lien du mariage, elle ne fait que priver les époux de toutes les douceurs de l'union conjugale. Eh ! C'est-là précisément l'inconvénient qu'on

qu'on lui reproche. Pourquoi faut-il, parce que *Pamphile* eſt bruſque, groſſier, féroce & violent, que la triſte *Sophoniſbe*, ſéparée de ce lâche époux, ſupporte elle-même la peine, qu'il mérite ſeul de ſouffrir? Parce qu'il eſt indigne d'elle, eſt-elle indigne de tout autre? L'obliger de languir dans un auſtere célibat, mille fois plus fâcheux que le plus rigoureux veuvage; c'eſt la forcer de ſouhaiter la mort à l'auteur de ſes peines, dont le divorce l'eût délivrée.

Les membres du corps humain ſont deſtinés à lui demeurer unis, tant qu'il jouïra de la vie: & cependant cette union, quoique naturellement indiſſoluble, n'empêche pas, s'il en eſt de gangrénés, qu'on ne les ſépare du tronc. Il ſemble qu'on pourroit de même, ſans faire du mariage un ſimple eſſai paſſager, dégager dans des cas extrêmes, des époux mal aſſortis, du nœud fatal qui les lie.

Cette indiſſolubilité abſolue du mariage, dont on a fait dans quelques cantons de la terre, une maxime de conſcience, n'en aſſure que la durée: mais loin d'attacher les époux à leurs devoirs réciproques, elle contribue peut-être plus que toute

toute autre caufe, à leurs infidélités. Mécontens l'un de l'autre, & voyant leur mal fans remede, ils ne fongent qu'à le pallier : & pour adoucir leurs fouffrances, ils les dépofent & s'en confolent ; l'un dans les bras d'une maîtreffe, l'autre dans ceux d'un amant.

C'eft fans doute auffi à cette même caufe, qu'il faut attribuer ces commerces clandeftins, qu'on nomme concubinage. On tremble de ferrer des nœuds qu'on ne pourra plus jamais rompre.

Depuis dix ans, *Hermogene* & *Junie*, maîtres de leurs actions, vivent enfemble fur le pié d'époux, fans tenir par d'autres liens que ceux d'un amour conftant. La poffibilité d'une rupture les allarmant, ils font toujours fur leurs gardes ; il craint de déplaire à Junie ; elle, d'offenfer Hermogene ; & de cette appréhenfion, que l'affurance d'être aimé tempere, naiffent des égards mutuels, des complaifances & des foins ; perpétuels alimens des tendres feux qui les brûlent. Libres de fe féparer, ils n'en font que plus unis. Rien ne coûte de ce qu'on fait volontairement : mais le plaifir même eft à charge lorfqu'il devient un devoir.

„ Si

“ Si c'est là, *dites-vous*, ce qu'on ap-
„ pelle concubinage, sous quel prétexte
„ ose-t-on le qualifier de crime ? C'est
„ une union durable entre deux fideles
„ amans, qui n'ont qu'un cœur, qu'une
„ volonté, qu'une ame. L'instinct de
„ la pure nature exige-t-il quelque chose
„ de plus ? Eh ! qu'a donc de préféra-
„ ble le dur joug du mariage ? Son in-
„ dissolubilité ? Une union fondée sur la
„ tendresse, n'est-elle pas plus pure, plus
„ sainte & plus estimable, que celle qui
„ n'est affermie que par la nécessité ? ”

J'en conviens sans contester : le commerce d'Hermogene & de Junie est un lien que la nature approuve ; sur-tout si vous supposez qu'ils soient dans l'intention de ne le point rompre. Les mariages de nos premiers peres, qu'il ne nous siéroit pas de critiquer, n'avoient rien de plus solemnel. Les deux amans consentoient de se prendre pour époux ; ils agissoient comme tels ; & dès-lors ils l'étoient en effet.

Mais aujourd'hui que la police de presque toutes les nations, pour des considérations d'Etat, attache à ces mariages une note d'infamie, qui flétrissant les époux, rejaillit jusque sur les enfans : com-

comment, si vous joignez l'estime à l'amour, pourrez-vous proposer à la beauté qui vous l'inspire, une union qui la déshonore; comment, si vous vous aimez vous-même dans votre postérité, consentirez-vous à ne donner à la Patrie que des enfans qu'elle méconnoît & désavoue; tristes rebuts de la société, qu'une injuste prévention rendra éternellement responsables du prétendu péché de leur pere?

Mais combien sont plus criminels ces voluptueux inconstans, qui n'aiment que pour jouïr, & n'aiment plus dès qu'ils ont jouï; qui, semblables aux bêtes, lorsqu'ils ont satisfait leur brutale passion, méconnoissent l'objet qui concouroit à leurs plaisirs, & les fruits qui en proviennent! La nature elle-même, toute indulgente qu'elle est, condamne leurs coupables feux. Elle se propose dans les unions qu'elle forme, la naissance des enfans: c'est au contraire ce qu'ils redoutent.

Cependant quelque inexcusable que soit ce honteux libertinage, ce n'est encore qu'un léger égarement, si on le met en parallele avec l'adultere, le plus affreux de tous les crimes, en matiere de

de chasteté. Je dis *le plus affreux*; car l'inceste même, le seul qui sembleroit lui pouvoir disputer le pas, n'est rien en comparaison.

Attenter à la pudicité de sa sœur, de sa mere ou de sa fille; ou se prêter aux emportemens lascifs d'un fils, d'un pere ou d'un frere : voilà les seuls véritables incestes, la nature n'en connoît point d'autres; & le commerce charnel entre des parens plus éloignés, n'est incestueux que de nom. Mais je ne mets point en comparaison, avec l'adultere, les vrais incestes, dont les exemples sont trop rares, & l'idée trop révoltante, pour qu'ils puissent entrer ici en considération : je parle de ceux que les hommes eux-mêmes ont créés, en bornant, comme il leur a plu, pour raison d'alliance ou de parenté, la liberté des mariages. Or y a-t-il quelque proportion entre ces crimes factices, qui ne doivent leur origine qu'à des reglemens arbitraires, & les contraventions formelles au pur instinct de la nature, qu'entraîne avec soi l'adultere ?

A l'excès d'incontinence & de lubricité, qu'il a de commun avec les autres vices contraires à la chasteté; il ajoûte l'injustice, le parjure & la perfidie.

L'adultere eſt ſimple ou double. Il eſt ſimple, lorſque l'une des deux partie qui le commettent, n'eſt point engagée dans les liens du mariage. Il eſt double, lorſqu'elles le ſont toutes deux: car alors chacun des deux coupables, outre le crime qu'il fait de ſon chef, ſe ſouille encore d'un ſecond, en partageant celui de ſon complice.

Quand *Pallade* & *Taïs* feroient libres de tout engagement, les privautés, qu'ils ſe permettent, ne feroient point innocentes: hors du mariage, elles ne ſont jamais permiſes. Mais Taïs, épouſe d'*Euryale*, eſt encore bien plus criminelle; puiſqu'elle joint à l'impudicité le parjure & l'injuſtice: le parjure, en ce qu'elle viole la foi jurée à ſon époux; l'injuſtice, en ce qu'elle lui donne, ou s'expoſe à lui donner, des héritiers ſuppoſés, qui cependant prendront un jour leur part dans ſa ſucceſſion, au préjudice ou de ſes fils, ou de ſes collatéraux. Or dans toutes les circonſtances, qui aggravent l'action de Taïs, Pallade eſt de moitié: & quoique libre des nœuds d'Hyménée, il eſt comme elle, adultere, injuſte & parjure; car c'eſt commettre un crime que d'y concourir.

Chan-

Changeons les rôles : supposons Taïs libre, & Pallade engagé dans le mariage : ils n'en sont pas moins coupables. Pallade d'une part l'est autant que l'étoit Taïs, quand nous la supposions infidele à Euryale ; car la fidélité conjugale est un devoir pour lui, comme elle en étoit un pour elle : & si la femme, qui le viole, peut donner à son époux de faux héritiers, l'époux, qui trahit sa foi, peut en ravir de légitimes à son épouse. Taïs de son côté, étant complice de Pallade, est aussi coupable que lui. Et tous deux le seront encore plus, si leur adultere est double.

Toutes choses égales d'ailleurs, de deux fautes, la plus grieve est celle qui fait tort à quelqu'un : & si toutes deux sont préjudiciables, la plus énorme est celle qui porte un plus grand dommage, ou qui nuit à plus de personnes. Or, suivant cette maxime, le double adultere est plus criminel que le simple ; & le simple l'est aussi plus que tout autre commerce illicite.

Un dernier grief que j'ai encore à déduire contre l'adultere, & qui n'est pas le moindre de tous : c'est qu'il trouble la paix des époux ; & que si l'amour

unissoit leurs cœurs, il les divise en l'éteignant. Il faut savoir aimer, pour sentir combien est cruelle cette plaie. J'ose avancer, pour l'avoir su par une heureuse expérience, qu'il n'est rien de plus doux dans la vie, du moins pour un cœur sensible, que d'aimer & d'être aimé. Fortune, honneurs, richesses, jeux; tout cela n'est rien en comparaison de ce bonheur inestimable : or ce bonheur, l'adultere le ravit.

Faute d'écouter la voix intérieure de la nature, qui s'éleve contre l'adultere, on le prend communément, pour une galanterie excusable; sur la foi d'un tas de gens sans mœurs, qui, loin d'en rougir, en font gloire. Mais les Corsaires & les brigands, font gloire aussi de leurs rapines; un Grenadier viole sans scrupule dans une Ville prise d'assaut. Lorsqu'il est question de décider sur l'énormité d'un crime, est-ce donc le criminel même, qu'il convient de consulter?

ARTICLE II.

DE LA SOBRIETE.

Rien n'est plus propre à inspirer la sobrieté, que la vûe des désordres honteux que produit l'intempérance. L'obligation d'être sobre, fondée sur celle qu'impose la loi naturelle, de se conserver la vie. Digression sur le suicide; autre, sur l'avidité excessive pour les richesses, & sur la dissipation qu'en font les prodigues.

Pour inspirer aux jeunes Lacédémoniens le goût de la sobrieté, on amenoit devant eux des esclaves qu'on avoit enivrés exprès: & ce spectacle qui leur présentoit un tableau fidele du honteux abrutissement dont l'ivresse est accompagnée, faisoit en effet, pour l'ordinaire, une forte impression sur leurs esprits. On n'est pas réduit parmi nous à cette ressource bisarre: nous n'avons pas besoin de faire enivrer des valets, pour donner à nos enfans des leçons de tempérance. Quantité de nos concitoyens de toute espece & de tout état,

prennent très-volontiers ſur eux, le rôle des eſclaves de Sparte : & tel peut-être, le matin, a déclamé en chaire contre l'intempérance, qui le ſoir, en ſortant de table, pourra fournir la preuve des excès dont elle eſt la ſource. S'il ne faut pour enſeigner la tempérance, que ne la point pratiquer, nous ne manquerons pas de maîtres.

Nous avons de moins, à la vérité, certain Seigneur, plus fameux par ſa crapule, que par ſes titres de nobleſſe, dont l'origine étoit moderne. Le vin, cette liqueur traîtreſſe, dont il avoit fait ſes délices, fut ſon poiſon. Mais, tout mort qu'il eſt, il prêche encore la ſobriété : ſa mémoire ſeule apprend à qui fait comme il a vécu, dans quel affreux aviliſſement peut tomber un Grand même, dont rien ne pique l'émulation, que le biſarre honneur de bien boire, ou, pour mieux dire, de boire beaucoup. D'ailleurs, il nous reſte aſſez de pareils apôtres en ce genre, pour n'en pas regretter un ſur mille, qui nous échappe.

N'avons-nous pas encore ſous les yeux le Sénateur *Eupotime*, cette futaille organiſée, qui ne fait rien autre choſe ſur terre, que boire, dormir & juger ?

Voyez-

Voyez-le chanceler quand il monte au tribunal ; écoutez-le ronfler, lorſqu'il y a pris ſéance ; ſuivez-le, lorſqu'au milieu d'une cauſe, dont le détail lui ſemble trop long, il court, en attendant qu'elle ſoit plaidée, de l'audience à la buvette ; trouvez-vous ſur ſon paſſage, lorſqu'au milieu de la nuit on le rapporte ivre chez lui, ſans mouvement, ſans connoiſſance & ſans pouls, meurtri, livide & ſanglant, de vingt chûtes qu'il a faites. Vous en faut-il davantage pour déteſter l'intempérance, & mépriſer les intempérans ?

Voyez l'illuſtre *Diogenete*, ce Prélat diſtingué par ſon rang & par ſa naiſſance, énervé, débile & perclus, qui ne ſauroit, tant ſa foibleſſe eſt extrême, tracer dans l'air avec deux doits, ces hiéroglyphes ſacrés, que le peuple dévot appelle bénédictions : ſes jambes qui fléchiſſent ſous lui, ſes deux bras ſans action, poids inutile qui pend à ſes côtés, vous inſtruiront aſſez ſur les terribles effets de la débauche. Prétendez-vous, que ce ne ſont pas les ſeuls excès de table, qui l'ont plongé dans ce déplorable état ? je me rends ſans conteſter : c'eſt une leçon de plus.

Parce que j'appuie sur le dommage que l'intempérance peut causer à la santé : qu'on ne m'impute point de regarder la loi qui prescrit la sobrieté, comme une simple loi de régime, indifférente pour les moeurs. Rien de ce qu'ordonne la loi naturelle n'y peut être indifférent : or je vais établir que cette loi en fait un précepte exprès. La nature a déterminé la quantité des alimens que nous devons prendre, par le degré de chaleur & la capacité de notre estomac ; & leur qualité, non-seulement par le sentiment agréable ou désagréable, qu'ils excitent dans le palais, mais aussi par les effets bons ou mauvais ; qu'ils peuvent produire par rapport à la santé.

La santé est la constitution du corps, dans laquelle le souffle de vie qui l'anime, agit avec le plus d'énergie. Altérer la santé, c'est diminuer la vie : un homme vit moins, lorsqu'il se porte moins bien ; & meurt, dès que sa santé est totalement détruite. La même loi qui nous défend d'attenter à notre vie, nous défend donc aussi de donner volontairement atteinte à notre santé. Qu'on l'appelle, si l'on veut, à cet égard, loi de régime ; qu'importe, pourvû que l'on

l'on convienne que ce régime est indispensable ?

Il suit de ce principe, que de quelque maniere qu'on ruine sa santé, lorsqu'on le fait volontairement, c'est toûjours enfraindre la loi naturelle, qui veut que nous la conservions. La sobrieté, ainsi que toute autre vertu, est un milieu entre deux extrémités opposées. Détruire son tempérament, par des abstinences outrées ; ne seroit pas un excès moins blamable, que d'abréger ses jours par la bonne chere. Celui qui prend un poison lent, est-il moins homicide, qu'un déterminé qui se poignarde ? On condamne sans hésiter celui-ci : pourquoi faire grace à celui-là ?

Si cependant on me conteste que le suicide soit contraire à la loi de nature : je ne crois pas qu'il soit difficile de le prouver. Cette loi, comme je l'ai dit ailleurs, ne nous ordonne pas de traiter les autres hommes mieux que nous-mêmes : or on convient assez généralement qu'elle nous défend de faire mourir nos semblables, du moins d'autorité privée ; à plus forte raison nous défend elle donc aussi de nous faire mourir nous-mêmes.

„ Mais, *dites-vous*, si la vie nous est „ plus à charge qu'avantageuse ; puisque „ l'instinct de la nature même nous porte „ te à nous rendre heureux : pourquoi „ n'en pourrions-nous pas alors trancher „ le cours ?

Pourquoi ? Parce qu'appartenant à Dieu de qui nous avons reçu l'etre, nous ne devons pas disposer de nous-mêmes sans son aveu. Joignez, que nous sommes trop peu connoisseurs sur nos véritables avantages, surtout lorsque quelque passion violente nous aveugle, pour pouvoir juger sûrement, même dans les circonstances les plus tristes, que la vie nous est plus à charge qu'avantageuse. Il est sûr au contraire, même dans ces circonstances, qu'elle nous est utile, si ce n'est pour le présent, du moins pour l'avenir. Car, nous ne vivons sans doute, que parce qu'il plaît à Dieu que nous vivions : or Dieu ne veut rien par rapport à nous que ce qui nous peut rendre heureux, il n'a point eu d'autre objet en nous créant. C'est donc négliger, & même rejetter, la félicité qu'il nous prépare, que de porter sur nous des mains meurtrieres.

Mais

Mais en supposant même que la vie nous fût un fardeau, nous ne serions pas encore plus en droit, pour cela, de nous la ravir, qu'il ne nous est permis de l'ôter à quiconque nuit à nos intérêts. Notre vie n'est pas plus à nous que celle d'autrui.

Fondés sur la maxime, toujours fausse quand elle n'est point modifiée, qu'une action est grande & généreuse, à proportion qu'elle coûte plus d'efforts; quelques hommes fameux dans l'Histoire, ont crut, en se donnant la mort, mériter les éloges de la postérité, & ont en effet trouvé des admirateurs dans les siecles suivans. Mais, pour enfoncer le poignard dans le sein d'un pere, il en coûteroit sans doute au parricide assassin, de terribles combats & des efforts bien violens, avant qu'il eût imposé silence à la voix de la nature. Or ces combats & ces efforts feroient-ils de ce crime affreux, une action méritoire? Lutter contre ses sentimens n'est une vertu, que quand ces sentimens sont vicieux.

Recevoir la mort avec intrépidité, c'est courage: se la donner, c'est lâcheté. On ne se la donne que pour se délivrer d'une peine qu'on regarde com-

me insupportable. On se tue, parce qu'on est las de souffrir. La violence du remede auquel se résout un homme qui souffre, si ce n'est lorsqu'il s'agit de se conserver la vie, prouve plutôt l'excès de son impatience, que la grandeur de son courage.

Saisissez ces sages maximes, fondées sur la droite raison & l'humanité: & jamais les plus affreux malheurs, ne pourront vous résoudre à mourir de votre main. En vain le Persan *Usbek* * fait à son ami *Ibben*, l'apologie du suicide: vous ne regarderez ses sophismes captieux, que comme les frivoles palliatifs de la plus aveugle fureur; & persuadé, que s'ôter la vie est un crime, vous vous ferez aussi un devoir, de vous la conserver: or rien ne contribue davantage à sa conservation, que la sobrieté.

Il est deux sortes de sobrieté; l'une consiste dans l'usage modéré des alimens; c'est celle dont nous venons de parler: l'autre consiste dans le désintéressement, & le bon usage des richesses; celle-ci est à l'ame ce que l'autre est au corps; de celle-là dépend la santé; de celle-ci, la vertu. Des

(*) Lettres Persannes, Let. LXXIV.

Des différentes classes de riches, les plus raisonnables sont ceux qui de pere en fils ont toujours vécu dans l'aisance, & savent à peine s'il est quelqu'un réduit à manquer du nécessaire. A la vérité, ils sont pour l'ordinaire insensibles à la misere d'autrui : sans cela on n'auroit aucun reproche à leur faire ; ce n'est pas un crime que d'être riche.

Ceux que les richesses gâtent le plus sont ces Crœsus de fraiche date, qui semblent porter écrit sur leur front le montant des sommes qu'ils possedent ; la fierté de leurs regards, leur arrogance, leurs hauteurs, augmentant de jour en jour, à mesure que leur coffre-fort s'emplit. Ce qui doit consoler l'honnête-homme, exposé à leurs insultes, c'est que ces fortunes grossies avec tant de rapidité, fondent aussi rapidement.

Pour accumuler des richesses immenses, & les dissiper, il ne faut ordinairement que deux générations. Le pere amasse, le fils dépense ; le pere s'enrichit, le fils se ruine : voilà le cours ordinaire des choses ; c'est-là ce qui facilite le commerce, sans cela les biens des familles ne circuleroient pas.

Vous

Je dis *en partie* : car un homme accablé de peine, épuise sur lui-même toute sa sensibilité ; & l'excès du malheur rend aussi incapable de commisération, que le comble de la prospérité.

Une autre singularité qui ne paroît pas moins étrange, c'est qu'il n'est guere d'hommes plus insensibles aux miseres d'autrui, que ceux qui par état sont destinés à nous prêcher la charité. Seroit-ce qu'ils se croiroient dispensés d'assister les malheurenx par le soin qu'ils prennent de nous y exhorter nous-mêmes ; & qu'ils s'imagineroient avoir assez fait, en intercédant pour eux ?

On appelle dans le monde *se faire honneur de son bien*, avoir une table splendide, de vastes appartemens, des meubles riches & des bijoux de prix, un nombreux domestique, & de superbes équipages ; en un mot vivre dans le luxe, autant qu'on le peut, sans déranger sa fortune. Pour moi, qu'il me soit permis de déroger à ce langage abusif. Ce que j'appelle se faire honneur de son bien, c'est en user en homme sage, & sur-tout en homme bien-faisant.

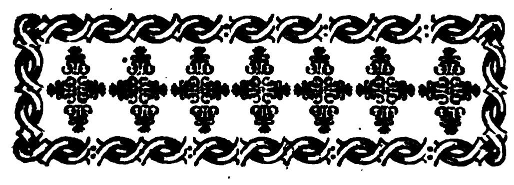
Le noble & pieux *Demophile* use-t-il donc indignement du sien, parce qu'ayant

yant abjuré tous les plaiſirs ſenſuels, tous les vains amuſemens & les ſuperfluités, il répand à pleines mains ſes largeſſes ſur l'indigent ?

Si le ſage peut trouver quelque avantage dans les richeſſes, ce n'eſt qu'en ce qu'elles procurent la douce ſatisfaction de pouvoir faire des heureux.



LES



LES MOEURS.

TROISIEME PARTIE.

DES VERTUS SOCIALES.

L'amour seul peut nous rendre fideles à nos devoirs. Différens degrés d'union entre les hommes; d'où naissent entre eux différens degrés d'affection.

AIMEZ-VOUS Dieu, disions-nous dans la premiere Partie de cet Ouvrage; vous serez docile à ses lois: vous aimez-vous vous-même, avons-nous dit dans la seconde, d'un amour sage & raisonnable, vous parviendrez à vous rendre heureux: aimez-vous vos semblables, pouvons-nous dire encore ici; vous ne manquerez point à ce que vous leur devez. „ Aimez, vous avez ac-

„ com-

„ compli la loi ”, disoit l'Apôtre *Paul* aux Prosélytes qu'il formoit. L'amour seul peut nous rendre fideles à nos devoirs : il est le fondement de toutes nos liaisons, & le seul nœud qui les entretienne. Sans lui le commerce des hommes n'est que feinte & dissimulation ; il n'y a plus dans la societé que des spectres de vertus, des apparences trompeuses d'amitié, de douceur & de générosité, plus dangereuses mille fois, que des haines déclarées, & des procédés outrageans. Nous avons détaillé en premier lieu, les caracteres & les effets de l'amour que l'homme doit à son Dieu ; ensuite, ceux de l'amour qu'il se doit à lui-même : décrivons ici les caracteres & les effets de celui que les hommes se doivent les uns aux autres.

Chaque sorte d'union entre les hommes, selon qu'elle est plus ou moins étroite, est serrée par un degré d'affection plus ou moins fort. On appelle *amour*, l'affection qui unit ensemble, deux amans ou deux époux, & celle qui attache le fils à son pere, ou le pere à son fils. On appelle *amitié* celle qui nait de notre propre choix, qui ne prend point sa source dans les attraits d'un

d'un ſexe ou d'un autre, & n'eſt point dépendante des liens du ſang. On appelle enfin *humanité*, celle que la ſimple qualité d'hommes nous inſpire pour nos ſemblables.

Il eſt permis de mettre de la différence entre ces diverſes affections. L'amour eſt de ſa nature plus vif & plus empreſſé que l'amitié : & l'on peut légitimement faire plus pour des amis choiſis, qu'on n'eſt obligé de faire pour le reſte des hommes. Mais ces trois ſortes d'affections ne different que par le plus ou le moins de vivacité. Elles ſont ſubordonnées les unes aux autres : mais elles ont ceci de commun, qu'elles nous portent toutes à vouloir du bien à ceux qu'elles nous rendent chers, & à leur en procurer autant qu'il eſt en notre pouvoir.



CHAPITRE PREMIER.

DE L'AMOUR.

Différens genres d'amour distincts l'un de l'autre, qui feront le sujet des quatre articles suivans.

QUOIQUE le terme d'amour signifie en général toute affection qui a son principe dans la nature, & qui entraîne le cœur, pour ainsi dire, malgré lui, vers l'objet aimé; telle que sont la tendresse des amans, & celle des époux, l'amour filial, & plus encore le paternel: cependant l'usage l'a déterminé plus particulierement, à signifier la forte sympathie que conçoivent des personnes d'un sexe pour celles de l'autre. C'est de cette sorte d'amour que nous parlerons en premier lieu, comme étant celui qui a sur le cœur, l'empire le plus absolu. Les trois autres feront aussi la matiere d'autant d'articles distincts.

ARTICLE I.

DE L'AMOUR PROPREMENT DIT.

Portrait de l'amour, considéré comme sentiment ; ses caracteres, ses délices. Le desir de la jouissance n'est point l'amour. Inconvéniens d'une union où la vertu n'est entrée pour rien. Portraits de l'amour charnel. L'amour dans un cœur vertueux, est une vertu lui-même.

Caliste est jeune, belle, spirituelle & sage. *Agathocle* n'est guere plus âgé : il est bien fait, brave & de bonne conduite. Son bon destin l'introduisit par hazard dans la maison de Caliste ; ses premiers regards errant indifféremment sur un cercle nombreux, la distinguerent bien-tôt, & se fixerent sur elle : mais, revenu de la courte extase que lui causa cette premiere vûe, il se la reprocha d'abord, comme une distraction incivile, qu'il essaya de réparer, en promenant ses yeux tour à tour sur d'autres objets. Vaine tentative ! Un attrait puissant les captivoit déjà. Ils retomberent sur Caliste : il en rougit aussi-

aussi-bien qu'elle ; une douce émotion jusques alors inconnue à son ame, troubla son cœur, & déconcerta ses regards : ils en devinrent tout à la fois & plus timides & plus curieux. Il se plaisoit à considérer Caliste, & ne l'osoit faire qu'en tremblant : Caliste, de son côté, satisfaite intérieurement de cette flateuse préférence, l'envisageoit furtivement. Tous deux craignoient, mais Caliste plus encore qu'Agathocle, d'être pris sur le fait l'un par l'autre : & tous deux l'étoient à chaque instant.

L'heure de se séparer vint, & leur parut être arrivée trop vîte : ils firent de tristes réflexions sur la rapidité du tems. Leur imagination cependant ne les laissa pas tout-à-fait l'un sans l'autre : l'image de Caliste étoit déjà profondément gravée dans l'ame d'Agathocle, & les traits de celui-ci étoient fortement imprimés dans celle de Caliste ; ils en parurent moins gais l'un & l'autre, le reste du jour. Un sentiment vif, quel qu'il soit, occupe l'ame en dedans, & ne lui permet pas de se livrer à la dissipation.

Deux jours s'étoient passés sans qu'ils pussent se revoir : &, quoique, pendant cet intervalle, tous leurs momens eussent

ſent été remplis ou par des occupations utiles, ou par des récréations amuſantes; tous deux éprouvoient une langoureuſe anxieté, un ennui, un vuide indéfiniſſables, dont ils ne pouvoient demêler la cauſe. L'inſtant qui les rapprocha, la leur apprit : le contentement parfait qu'ils goûterent en préſence l'un de l'autre, ne leur laiſſa plus ignorer quel avoit été le principe de leur mélancolie.

Agathocle s'enhardit ce jour-là : il aborda Caliſte, lui tint des diſcours obligeans, & eut le bonheur de l'entretenir pour la premiere fois. Il n'avoit vû que ſes charmes extérieurs : il vit la beauté de ſon ame, la droiture de ſon cœur, la nobleſſe de ſes ſentimens, la délicateſſe de ſon eſprit; &, ce qui l'enchanta encore davantage, il crut appercevoir, qu'elle ne le jugeoit pas lui-même indigne de ſon eſtime. Dès-lors il lui fit des viſites aſſidues, dont chacune lui découvrit en elle de nouvelles perfections. C'eſt-là le caractere d'un mérite ſoûtenu : il gagne à ſe développer aux yeux d'un connoiſſeur. Un galant homme ne ſe dégoûte que d'une coquette, d'une ſotte ou d'une étourdie : s'il a pris du goût

goût pour une femme digne de lui, le tems, loin d'affoiblir son attachement, ne fera que l'accroître & le fortifier.

L'inclination décidée qui s'étoit formée pour Caliste dans le cœur d'Agatocle, n'étoit plus pour lui un sentiment équivoque; c'étoit de l'amour, & du plus tendre; il le savoit, mais Caliste l'ignoroit, ou du moins ne l'avoit point encore appris de sa bouche. L'amour est craintif & respectueux. Un amant téméraire n'est point l'ami de la belle qu'il caresse: ce n'est que le plaisir qu'il aime. Il prit enfin sur lui de lui ouvrir son cœur. Ce ne fut point avec ces gentillesses étudiées qui accompagnent une déclaration romanesque: „ Aimable Caliste, lui dit-il ingénuement, le sentiment qui m'attache à vous n'est pas „ de l'estime toute simple; c'est l'amour „ le plus vif & le plus empressé. Je „ sens que je ne puis vivre sans vous: „ pourriez-vous, sans répugnance, vous „ résoudre à me rendre heureux? J'ai „ pû vous aimer sans vous offenser: „ c'est un tribut qui vous est dû: l'espoir d'un peu de retour pourroit-il „ aussi m'être permis"?

Une coquette auroit affecté du courroux : Caliste écouta son amant sans l'interrompre, lui répondit sans aigreur, & lui permit d'espérer. Elle ne mit pas même sa constance à de longues épreuves : le bonheur pour lequel il soûpiroit ne fut différé qu'autant de tems qu'il en falloit, pour en faire les apprêts. Les clauses du contrat furent aisément réglées entre les Parties, l'intérêt n'y entroit pour rien : la principale étoit le don mutuel de leurs cœurs ; & cette condition étoit remplie d'avance.

Quel sera le sort de ces nouveaux époux ? (J'ai tiré leur horoscope.) Le plus heureux que des mortels puissent éprouver sur la terre. Aucun plaisir n'est comparable à ceux qui affectent le cœur : & il n'en est point, comme je l'ai déja observé, qui l'affectent si délicieusement, que la douceur d'aimer & d'être aimé. Ce n'est point à cette tendre union qu'il faut appliquer ce mot de Démocrite, que *le plaisir de l'amour n'est qu'une courte épilepsie.* Il entendoit parler, sans doute, de cette volupté charnelle, si étrangere à l'amour, qu'on peut en jouir sans aimer, & aimer sans

la

la goûter jamais. Ils seront constans dans leur amour : j'ose le prédire, & j'en sai la cause. Ce ne sont point les charmes éblouïssans de la beauté qui ont déterminé leur inclination : tous deux étoient amis de la vertu. Ils se sont aimés parce qu'ils se sont trouvés vertueux : ils s'aimeront donc, tant qu'ils continueront de l'être ; & leur union même me répond de leur persévérance ; car rien n'affermit tant nos pas dans les sentiers de la sagesse, que d'avoir sans cesse sous les yeux, un modele chéri qui les suive.

S'il est quelque chose qui pût troubler leur félicité, ce seroit les désastres & les infortunes, dont leur amour ne les met point à l'abri : mais, en supposant qu'il leur en arrive, ce sort leur sera commun avec le reste des hommes. Ceux qui ne goûtent point les plaisirs de l'amour, ne sont pas non plus exempts de revers ; & ils ont ces plaisirs de moins, plaisirs qu'il ne faut pas compter pour peu dans la vie.

Joignez à cela, que l'amour même diminuera de beaucoup le sentiment de leurs maux. Il a cette vertu singuliere, de rendre à deux cœurs bien assortis les

souffrances moins aiguës, & les plaisirs plus touchans. Il semble qu'en se communiquant leurs peines, ils n'en portent plus que la moitié chacun; & qu'au contraire, ils doublent leurs contentemens en les partageant. Ainsi qu'un escadron est enfoncé plus difficilement par l'ennemi, à proportion qu'il est plus serré: de même, un couple amoureux résiste aux atteintes de l'infortune & de l'adversité, avec d'autant plus de force & de succès, qu'il est plus étroitement uni.

Amateurs sensuels d'une volupté purement corporelle, les détails de ces chastes délices sont pour vous des énigmes incompréhensibles, ou des paradoxes insensés. L'amour, dont vous vous vantez de suivre les étendarts, ne vous est pas même connu: vous êtes, à ses yeux, des profanes, qui ne méritez pas d'être initiés à ses mysteres. Qu'avez-vous fait pour son service? Par quels exploits avez-vous mérité ses faveurs? Vous avez ridiculement affecté des gestes forcés & des attitudes théatrales; vous avez saisi ponctuellement les modes naissantes; vous avez concerté dans vos miroirs, des soûris complaisans, des oeillades vives, des regards passionnés. Vous

épuisièz toute la finesse de votre goût, toute l'activité de votre imagination, à construire artistement le frivole attirail de vos ajustemens fastueux. Follement orgueilleux de ces pitoyables avantages, vous portiez dans les assemblées, des airs vains & triomphans. Vos batteries une fois dressées, il n'étoit point de beauté qui ne dût vous rendre les armes, & se livrer à la discrétion du vainqueur. Vous n'épargniez non plus, pour les séduire ou les surprendre, ni la flatterie, ni le mensonge, ni les offres, ni les promesses, ni la feinte, ni la dissimulation.

Quelques-unes, il est vrai, ont servi de trophées à votre odieuse vanité. La chûte de l'une étoit préparée de longue-main, par la licence de ses mœurs, ou peut-être par la lubricité de son tempérament : une autre a été éblouie par l'éclat de l'or & des pierreries ; l'innocente *Agnès* a donné dans le piege par simplicité, la jeune *Hebé* par une curiosité indiscrete. Mais, convenez-en, vous rougissez de vos conquêtes. Aucune n'a pu vous rendre heureux : j'en vois la preuve dans vos inconstances multipliées, dans vos infidélités, vos perfidies

& vos parjures ; dans vos dépits & vos regrets. Votre amour eſt tourné en haine : vous blaſphémez ce que vous adoriez ; il n'eſt plus de femmes ſur la terre, qui ſoient à l'abri de vos outrageantes déclamations ; vous déchirez un ſexe aimable, & fait pour la félicité du nôtre. Mais comment en auriez-vous conçu de l'eſtime ? Vous n'en jugez que ſur un mépriſable échantillon.

On n'a de part aux plus précieuſes faveurs de l'amour, qu'autant qu'on aime avec délicateſſe un objet digne d'être aimé. Sans l'une ou l'autre de ces deux conditions, votre amour infailliblement deviendra malheureux, ou par l'inconſtance de la perſonne aimée, ou par la vôtre même : & alors vous reconnoîtrez que ce qui vous ſembloit amour ne l'étoit pas en effet, car le véritable amour eſt conſtant ; c'étoit ſimplement une conformité de goût pour le plaiſir.

L'amour étant le lien de deux cœurs qui ſympathiſent l'un avec l'autre, c'eſt dans les qualités du cœur qu'il faut chercher le fondement de cette ſympathie : or la premiere de toutes, & celle qui décide des autres, c'eſt l'amour de la vertu.

vertu. Quel fatal présent pour un amant plein d'honneur, que le don d'un cœur qui n'en connoît pas les maximes! Le pourra-t-il accepter sans risquer son innocence? Dans une union aussi étroite, que celle des amans ou des époux, les sentimens se communiquent, sans qu'on s'en apperçoive: &, comme on ne le sait que trop, les mauvais s'insinuent bien plus aisément que les bons. Les maladies de l'ame sont encore plus contagieuses que celles du corps. Ses taches s'impriment & se calquent, pour ainsi dire, sur tous les sujets qui l'approchent.

Au danger de ce triste écueil, joignez l'intérêt même de votre amour. Par quelles rares perfections fixeriez-vous un cœur pour qui la vertu n'a point assez d'attraits? Adopteriez-vous ses écarts, deviendriez-vous son complice: vous sacrifieriez votre honneur sans rien gagner du côté de l'amour: votre séductrice elle-même vous en estimeroit moins; or, ce qu'on méprise, on ne l'aime assurément pas. Soyez avec elle d'une vertu inflexible: vous l'effrayez, elle vous fuit. Ayez pour elle de lâches condescendances; elle en abuse, & ne vous

en fait pas gré ; ce sera même pour elle un motif de vous faire un jour des reproches, & de rejetter sur vous ses égaremens ; vous les avez favorisés, vous en êtes donc l'auteur.

Quel milieu prendre entre ces deux partis ? Epargnez-vous ce dangereux embarras : ayez vous-même des mœurs, & n'aimez point qui n'en a pas.

Quelles sont les vûes de *Belise* en caressant le jeune *Lindor* ? Elle n'en a pas d'autres sans doute, que d'être la *Minerve* de ce beau *Télémaque* : elle joueroit mal auprès de lui le rôle de *Circé* : c'est un enfant, à peine affranchi de la férule, & qui n'a pas encore secoué la poussiere des Colleges. Belise au contraire est d'un âge mûr : elle a vû commencer le siecle qui court, & doit être revenue de la bagatelle & des vains amusemens d'une intrigue galante. Neuf lustres complets d'expérience, & quelques anecdotes mortifiantes, dont la mémoire n'est pas encore effacée, la doivent tenir en garde contre l'étourderie & l'indiscrétion des jeunes gens, qu'elle n'a que trop souvent éprouvée. Elle est amie de la mere de Lindor : c'est un éleve qu'elle veut former. Les



médi-

médiſans prétendent pourtant, qu'elle prend elle-même un vif intérêt au ſuccès de ſes leçons. Ce n'eſt, diſent-ils, pour l'ordinaire, qu'entre les bras de ces femmes ſurannées, que ſe perd l'innocence d'un jeune homme. La timidité, naturelle à cet âge, le mettroit à l'abri, ſi ces dangereuſes ſéductrices ne prenoient pas ſur elles-mêmes le ſoin d'ébranler ſa pudeur par des propos licentieux, & n'achevoient de le corrompre par des agaceries indécentes. Suivons des yeux la maîtreſſe & le diſciple. Mais, quoi! juſtifieroit-elle ces ſoupçons? Pourquoi toûjours du tête-à-tête, des minauderies & des verroux? N'eſt-il point d'autre ſiege pour Beliſe, qu'un ſopha; d'autre attitude, qu'une poſture inclinée; d'autres ajuſtemens qu'un négligé leſte & coquet? La ſimple amitié repand-elle tant de feu ſur le viſage; a-t-elle des regards enflammés; donne-t-elle des baiſers laſcifs, les redouble-t-elle ſi fréquemment? Mais baiſſons un voile ſur le reſte du tableau: je veux inſpirer des mœurs, & j'allarmerois la pudeur.

Encolpe eſt l'Emule de Beliſe, & tend aux-mêmes fins, quoique par des rou-

tes bien différentes. Son long manteau, le caractere vénérable dont il est revêtu, les rides multipliées de son front, son maintien hypocrite & bigot, inspirent une confiance sans mesure. De jeunes beautés vont à ses piés rougir de leurs foiblesses; lui développer leurs secretes inclinations; lui apprendre l'empire que prend sur elles la force de leur tempérament; gémir de l'ascendant de leur concupiscence, & lui en demander le remede. *Héloïse* lui a déclaré le penchant invincible qu'elle a pour la tendresse, & les écarts où cette passion l'a jettée: il veut, avant de procéder à la cure, approfondir l'état de la maladie; il questionne, il interroge, il tourne & retourne la malade. Dans la crainte qu'elle n'ait omis des circonstances intéressantes, il l'entretient de mille détails obscenes, bien plus capables de salir son imagination, que d'affermir sa chasteté. Plus elle est véridique & sincere, mieux le fourbe saura la séduire, & en triompher. Il a connu les endroits foibles de la place: c'est par-là qu'il l'attaquera. Le jeune *Almanzor*, quoique hardi & entreprenant, avoit en vain lutté contre un reste de pudeur

deur qui préservoit la belle du naufrage : le guide imposteur saura bien mieux la corrompre. Arrivée au bord de l'abîme, sa frayeur achevera de l'y précipiter : & ce que n'a pû obtenir, par ses caresses, un amant jeune & bien aimé, un directeur à cheveux blancs, l'obtiendra par ses ruses sacrileges.

Appellerez-vous amour, l'ardente passion de Belise, & les feux criminels d'Encolpe ? Est-ce aimer une maîtresse ou un amant, que de lui ravir son innocence, le plus précieux de tous les avantages ; que de souiller son ame d'un crime, la plus affreuse de toutes les taches ? Poignarde-t-on quelqu'un par amour, ou l'empoisonne-t-on par tendresse ?

Eraste a des intentions plus droites : il est sincerement passionné pour *Isabelle* ; on le voit bien au portrait avantageux qu'il en fait. Un trait seulement paroît manquer au tableau : il ne dit rien de son caractere ni de ses mœurs. Mais ce ne sont pas ces objets-là qui le touchent : elle est d'une beauté qui l'enchante, remplie de graces & d'enjouement. C'en est assez pour lui : il n'imagine pas de plus grand bonheur que

celui de la posséder. Eclairé par ses beaux yeux, il est ravi en extase : absent d'auprès d'elle, il languit, & se consume d'ennui. Croirez-vous bien que cette ardeur & cet empressement ne sont rien moins que de l'amour ? Eraste ne s'en doute pas : il croit assurément être le plus amoureux de tous les hommes. Mais, je vois d'où vient son erreur : c'est qu'il prend pour de l'amour, le désir de la jouissance.

Voulez-vous sonder vos sentimens de bonne foi, & discerner laquelle de ces deux passions est le principe de votre attachement : interrogez les yeux de la belle qui vous tient dans ses chaînes. Si sa présence intimide vos sens, & les contient dans une soumission respectueuse : vous l'aimez. L'amour interdit même à la pensée, toute idée sensuelle, tout essor de l'imagination, dont la délicatesse de l'objet aimé pourroit être offensée, s'il étoit possible qu'il en fût instruit. L'amour est chaste jusques dans ses songes. Mais, si les attraits qui vous charment, font plus d'impression sur vos sens, que sur votre ame : ce n'est point de l'amour, c'est un appétit corporel.

Qu'on

Qu'on aime véritablement : & l'amour ne fera jamais commettre de fautes qui blessent la conscience ou l'honneur ; car quiconque est capable d'aimer, est vertueux : j'oserois même dire, que quiconque est vertueux, est aussi capable d'aimer. Car toutes les vertus se tiennent par la main : or la tendresse du cœur en est une. Comme ce seroit un vice de conformation pour le corps, que d'être inepte à la génération : c'en est aussi un pour l'ame, que d'être incapable d'amour.

Je ne crains rien pour les mœurs, de la part de l'amour : il ne peut que les perfectionner. C'est lui qui rend le cœur moins farouche, le caractere plus liant, l'humeur plus complaisante. On s'est accoûtumé, en aimant, à plier sa volonté au gré de la personne chérie : on contracte par-là, l'heureuse habitude de commander à ses desirs, de les maîtriser & de les réprimer ; de conformer son goût & ses inclinations, aux lieux, aux tems, aux personnes. Mais les mœurs ne sont pas également en sûreté, quand on est inquiété par ces saillies charnelles, que les hommes grossiers confondent avec l'amour.

Arti-

ARTICLE II.

DE L'AMOUR CONJUGAL.

Il est aisé de distinguer le véritable du faux. Quelle est la cause la plus ordinaire de l'indifférence entre les époux. Par quels motifs il semble qu'on ait exclus l'amour du mariage. Sources de division entre les époux : la jalousie est la principale ; jalousie sans amour. Moyens d'assurer & d'entretenir l'union conjugale.

Les caracteres de l'amour conjugal ne sont pas si équivoques. Un amant dupe de lui-même, peut croire aimer, sans aimer en effet : un mari sait au juste s'il aime. Il a joui : or la jouissance est la pierre de touche de l'amour ; le véritable y puise de nouveaux feux, mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, si l'on connoît qu'on s'est mépris, je ne sai de remede à ce mal, que la patience. S'il est possible, substituez l'amitié à l'amour : mais je n'ose même vous flater, que cette ressource vous reste. L'amitié entre deux époux

époux est le fruit d'un long amour, dont la jouïssance & le tems ont calmé les bouillans transports. Pour l'ordinaire sous le joug de l'Hymen, quand on ne s'aime point, on se hait; ou, tout au plus, les génies de la meilleure trempe se renferment dans l'indifférence.

Voyez *Alcippe* & *Célimene* unis ensemble depuis six mois: quoique leurs appartemens soient fort éloignés l'un de l'autre, ils se visitent tous les jours, ils vont même jusqu'à s'embrasser; le fait est sûr, jamais il n'est arrivé que devant des témoins croyables. Vous ne verrez point entre eux de ces caresses enfantines, de ces agaceries follâtres, qu'on reproche aux jeunes époux; mais des politesses, des soins, des égards, des attentions, & surtout des bienséances. Ils n'ont point fait d'accord exprès pour vivre ensemble sur ce pié-là: une heureuse sympathie leur en a inspiré l'idée.

On est bien plus surpris du froid qui regne entre *Lisandre* & *Daphné*; après mille témoignages apparens de la passion la plus forte. Jamais amour ne parut plus ardent: mille obstacles le traversoient; leur courage en a triomphé.

Des

Des verroux, des grilles, des murs, tenoient la belle étroitement emprisonnée; trois ou quatre prudes geolieres, d'un ton nasillard & dévot, l'exhortoient à la continence, en se proposant pour exemple, & l'invitant à ne soûpirer, comme elles, que pour l'époux du Cantique: une échelle la délivra de la clôture & des sermons. Lisandre, que son pere à l'heure même travailloit à deshériter, préférant aux intérêts de sa fortune ceux de son cœur; aux tendresses du sang la possession de Daphné; Lisandre, voloit avec elle, pour lui jurer aux piés des Autels un amour à jamais durable. L'année n'est pas révolue: déjà Lisandre est infidele. Daphné pleure, gémit & se plaint: elle a des consolateurs, qui peut-être l'aideront un jour à se venger pleinement du perfide. Quelle peut donc être la cause de ce brusque changement? La même qui a refroidi Alcippe & Célimene. Lisandre & Daphné avoient pris pour de l'amour les puissans aiguillons de leur tempérament voluptueux: les voilà détrompés; & comme ils sont tous deux impatiens & emportés, leurs regrets sont aussi vifs que l'étoit leur entêtement.

Ce

Ce ſeroit entrer dans une carriere trop vaſte, que de vouloir tracer ici ce nombre infini de tableaux différens, qu'offriroit l'état du mariage, ſi ſes ſecrets, que cachent de myſtérieuſes ténebres, étoient tout à coup éclairés. Quelle variété d'humeurs, de caprices, de boutades & de travers, fourniroient tant d'époux déſunis, qui, différens de ceux qu'une fauſſe lueur d'amour a trompés, n'ont pas même imaginé que ce ſentiment dût entrer pour quelque choſe dans leur engagement!

Les belles & les coquettes ont fait naître dans tous les ſiecles, tant de folles paſſions, tant de troubles, de diviſions & de guerres; que les génies ſuperficiels, ſans faire grace au véritable amour, à l'amour fondé ſur l'eſtime, l'ont condamné ſur l'étiquette, comme une foibleſſe impardonnable. Le vil intérêt trouvant, dans cette biſarre opinion, dequoi flater ſes partiſans, ne manqua pas de la répandre & d'y donner la vogue. Par ſon ſecours elle fit tant de progrès, que bien-tôt ce fut un dogme reçu. Il fut ſtatué qu'à l'avenir on ne prendroit plus de femme, que dans une condition égale à la ſienne:

ne : & l'on étendit même l'égalité de condition, jusqu'à celle des biens. L'amour fut proscrit des mariages, & relégué dans les Romans. Et si quelqu'un, soit par foiblesse, ou par goût, s'étoit laissé enflammer, il devoit au moins, de crainte de scandale, s'en cacher de son mieux, ne faire en public à son épouse que des politesses froides ; & où il se trouveroit d'autres femmes, les fêter toutes plus que la sienne ; le tout à peine d'encourir le blâme & les brocards du beau monde. Et, attendu que le parti des époux mal assortis, comme de beaucoup le plus nombreux, est celui qui donne le ton : ce reglement conforme à leur systême a été scrupuleusement maintenu ; & les choses sont encore aujourd'hui sur ce pié ; sauf aux époux qui se haissent sincerement, de faire pis dans le particulier.

Je n'ai rien à prescrire à cette derniere classe d'époux, sur les devoirs de l'Hymenée. Ils manquent au plus essentiel, en manquant d'amour : comment rempliroient-ils les autres ?

C'est une espece de rapt qu'un mariage contracté sans tendresse. La personne n'appartient suivant l'instinct naturel,

turel, qu'à celui qui en possède le cœur. On ne devroit recevoir les dons de l'Hymen, que des mains de l'Amour : les acquérir autrement, c'est proprement les usurper.

Conseillerois-je à ces ravisseurs téméraires de réparer, au moins après coup, leur usurpation, en s'excitant à l'amour ; & de faire après l'engagement ce qu'ils n'ont pas fait avant ? Mais le sentiment ne peut pas plus se conseiller, que se commander. Des époux qui se haïssent, ou qui ne s'aiment pas, sont des pécheurs inconvertibles : aussi n'est-ce point à eux que j'adresse mes leçons sur l'amour conjugal.

Mais seront-elles mieux adressées, si je les propose à ces heureux époux, qui, bien épris dès les premiers instans, ont puisé dans la connoissance intime que leur étroite union leur a donnée l'un de l'autre, de nouvelles raisons pour s'enflammer davantage ? Il ne semble pas qu'ils aient besoin de préceptes pour continuer de s'aimer : une tendresse ainsi réfléchie, paroît de nature à durer toujours. Cependant le cœur humain est si variable, qu'il ne peut sans témérité répondre de brûler sans cesse d'une ardeur

deur égale & constante. L'amour est un feu : il s'éteindra si on le noie, ou s'il manque d'aliment.

Euristhène aimoit son épouse : & cet amour le rendoit le plus heureux des hommes. Il connoissoit le prix de son bonheur ; & s'en ouvrit un jour à certain vieux Druide, dépositaire de ses secrets les plus intimes, qui sevré des douceurs dont il entendoit le récit, se mit en tête, sous le prétexte de la gloire de Dieu, de le dégager de ces liens charnels, qui, disoit-il, l'attachoient au monde.

„ Mon frere, *dit le béat*, je gémis „ pour vous, de l'aveuglement où je „ vous vois. Vous soûpirez : & c'est „ pour un autre objet que le Seigneur ! „ Ignorez-vous qu'il est écrit, que qui „ ne hait pas pour Dieu, son pere, sa „ mere, son épouse & ses freres, n'est „ pas digne de Dieu. Avant la chûte „ du premier homme, votre attache- „ ment auroit peut-être été sans crime : „ mais l'homme coupable ne doit man- „ ger que du pain trempé dans les lar- „ mes. Votre épouse est fille d'Eve, „ cette mere cruelle qui nous a tous „ perdus : & vous l'aimez ! Craignez, „ le

„ le ſort de votre premier pere : ce fut
„ auſſi l'amour qui le perdit. Vous lui
„ ſavez gré de ſa tendreſſe & de ſes
„ complaiſances : c'eſt par-là même que
„ vous la devez craindre ; puiſque c'eſt
„ par-là qu'elle vous gagne, & qu'elle
„ ravit à Dieu un cœur, qui n'étoit fait
„ que pour lui. Songez-y bien : l'enfer
„ eſt ouvert ſous vos piés ".

Ce mot d'*Enfer* fit frémir le ſimple Euriſthène : ſon imagination troublée ne vit plus que Démons, que feux, que ſoufre, & que braſiers ardens. Un zele fanatique s'empara de ſon ame : il regarda ſon épouſe en ennemie ; prit ſes careſſes pour des pieges, & ſes remontrances pour des ſéductions. Si quelque reſte d'affection ſollicite encore pour elle dans ſon cœur, il jeûne, prie & ſe macere, pour parvenir à l'étouffer.

Pour *Methyſe* ce n'eſt point par des jeûnes qu'il a ſu s'affranchir de l'affection conjugale. Les trois quarts de ſa vie ſe paſſoient le verre à la main, dans ces réduits licentieux, où regnent en toute liberté, l'intempérance & la crapule ; où dans les flots d'un Bourgogne fumeux, on engloutit, tout à la fois, ſa ſanté, ſon honneur & ſes biens. Là les

les ſentimens délicats ſont traités de folles chimeres ; la tendreſſe, de fadeur ; la complaiſance, de ſervitude ; & les égards, de baſſeſſe. Methyſe enfin a pris le ton de ſes ignobles cotteries. Ce n'étoit d'abord qu'un jargon, qu'il parloit par amuſement, ſans que le cœur fût abruti : mais aujourd'hui il eſt plus avancé : il en a pris auſſi l'eſprit ; il a perdu tout ſentiment pour les plaiſirs que la raiſon avoue. Il eſt de marbre pour les femmes ; & ſur-tout pour les femmes modeſtes, ſages & réſervées : & malheureuſement pour lui, ſon épouſe eſt de ce nombre.

Polydore a tenu bon vingt ans : ſa tendreſſe, au bout de ce terme, n'avoit ſouffert d'autre altération, que celle qu'y apportent néceſſairement la longueur du tems, & la ſituation paiſible du cœur lorſqu'il n'a rien à déſirer. Ce n'eſt plus, ſi l'on veut, de l'amour : mais c'eſt une amitié ſi tendre, qu'elle ne pourroit jamais l'être autant, ſans l'être trop, entre deux perſonnes de même ſexe. Mais, comme elle irrite moins les deſirs ; il eſt dans cet état un écueil à craindre : & je conſeille à quiconque jouit de ce calme dangereux, d'obſerver ſes yeux &

ſon

ſon cœur, de crainte qu'un objet nouveau, lui rapprenant à aimer, ne le conduiſe par degrés à la plus noire perfidie. Polydore s'en rendit coupable. Il ſe fioit ſur ſa longue habitude, de ne chérir que ſon épouſe ; & c'étoit-là préciſément ce qui l'expoſoit à la trahir. L'amour, quand il eſt ſatisfait, ne s'accroît pas en vieilliſſant. La douce quiétude qu'il goûtoit ſous l'étendard de l'Hymen, lui fit croire, que ſes paſſions étoient amorties & ſoûmiſes : & ſe livrant au danger ſans le craindre, il n'a connu le précipice qu'après y être tombé. . . . .

Des vices dans le caractère, des caprices dans l'humeur, des ſentimens opposés dans l'eſprit, peuvent auſſi troubler l'amour le mieux affermi. L'époux chiche, avare & meſquin, prend du dégoût pour une épouſe, qui penſant plus noblement, croit pouvoir régler ſa dépenſe ſur leurs revenus communs. Un prodigue au contraire mépriſe une épouſe œconome.

Callias, beau comme Narciſſe, & auſſi fier de ſa beauté, annonce par ſes regards, ſes diſcours & ſon maintien, qu'il croit qu'*Elvire* eſt en reſte avec lui,

lui, depuis qu'il a daigné l'associer à sa couche.

Phorbas a lu dans quelques anecdotes Turques, des détails, peut-être éxagérés, du despotisme que les descendans de Mahomet exercent dans leur Sérail. Il tient chez lui sa morgue comme un Sultan. Dans l'ame il chérit *Artamene*: mais il ne croit pas qu'il soit de sa dignité de l'avouer; & aime mieux recevoir d'elle des soûmissions, que des caresses.

Le dévot *Théotime*, sensible aux malheurs de l'Eglise, & pleurant sur sa décadence, va chez tous ceux qui *pensent bien*, les exhorter à soûtenir un reste de foi qui chancelle. Tous les Pasteurs ont trahi la *bonne cause*; la vérité n'a bien-tôt plus de défenseurs. Il croit être un nouvel Atlas, fait pour prévenir la ruine des Cieux, prêts à s'écrouler. Quelle douce consolation pour lui, si du moins son épouse l'aidoit à supporter un fardeau si accablant! Mais l'infidele n'est point touchée de ses pieux gémissemens. Elle suit en aveugle la voye large, où la conduisent des guides relâchés; & croit son salut attaché à suivre bonnement les lois de Rome,

me, & les avis de ſon Curé. Théotime a fait de ſon mieux, pour lui communiquer ſes lumieres: mais ne gagnant rien ſur elle, il éclate à la fin; on s'injurie, on ſe dit anathème; & les deux époux ſe déteſtent.

Quel eſt ce phrénétique, que je vois bouffi de colere? Quelle ſubite émotion lui a enflammé le viſage? Pourquoi ces regards féroces, cette voix entrecoupée, ces geſtes menaçans? Eh, qui menace-t-il? Une tendre épouſe, la fidele *Artémiſe*, qui le chérit & qu'il aime lui-même: du moins tout l'a prouvé juſqu'à ce moment. Paſſe-t-on ainſi tout à coup de l'amour à la haine, de l'eſtime au mépris, de la conſidération aux outrages? Oui, quand on eſt jaloux: or c'eſt la manie d'*Argante*. Semblable à un avare, qui, plus il chérit ſon thréſor, plus il craint qu'on ne le lui dérobe: amis, parens, domeſtiques, vieillards, enfans, tout le moleſte, tout lui fait ombrage; tout lui ſemble capable de ſéduire ſon épouſe. C'eſt de tous les malheurs, celui qu'il redoute le plus; & c'eſt celui qu'il croit plus proche. Sa crainte lui troublant les ſens, il prend ſes défiances pour des preſſentimens, &

ses soupçons pour des réalités. Ce qui vient d'exciter son courroux, c'est qu'il l'a entendue de loin, parlant familierement à quelqu'un. Il s'est approché doucement dans le dessein de la surprendre : il n'a réussi qu'à demi. Il ne voit qu'elle dans une chambre où il a entendu deux voix : mais il y trouve des gants dont la vûe lui tourne la tête ; il les prend & les met en pieces. Elle veut parler, mais il est sourd ; il prévient l'éclaircissement par un torrent de dures invectives. Les menaces suivent de près : & les effets peut-être alloient suivre les menaces, sans un témoin inattendu, dont l'aspect subit le déconcerte & le condamne ; c'est son beau-pere, qui, du fond d'un cabinet, où il s'étoit exprès caché, pour causer à son gendre une surprise agréable, vient réclamer ses gants, & justifier Artémise.

Affreuse jalousie, triste poison du bonheur des époux, que n'éteins-tu plutôt l'amour, que de le changer en fureur ?

Il est néanmoins une sorte de jalousie, compagne inséparable d'un amour vif & délicat : elle n'exclut pas l'estime, & n'est point injurieuse. On craint de perdre l'affection de ce qu'on aime, parce

ce qu'on en connoît le prix ; on craint de déplaire à l'objet aimé, ſans le ſoupçonner d'inconſtance ; on craint ſon refroidiſſement, mais on eſt ſûr de ſa fidélité. Cette tendre appréhenſion eſt un aiguillon efficace, qui réveille l'amour, le rend actif & prévenant : ſans ce ſecours, il languiroit par ſon trop de ſécurité.

Mais un Phénomene qu'on ne comprend que difficilement, & qui toutefois eſt fréquent, c'eſt qu'on ſoit jaloux ſans aimer.

Dorimene épouſa *Cliton*, plutôt par complaiſance que par goût ; cependant elle entre en fureur, s'il ſoûrit à une femme aimable. Une parole obligeante, un geſte gracieux, un accueil affable & poli, fait à tout autre qu'à elle, eſt une offenſe, un crime, qu'elle ne pardonne pas. S'il s'abſente, „ il eſt infi„ dele ; il y a déjà long-tems qu'elle „ voit bien qu'il la néglige, elle auroit „ cru mériter qu'on eût plus d'égards „ pour elle ". Dorimene ſeroit-elle donc devenue amoureuſe de ſon époux, depuis qu'elle en eſt la femme ? Ce ſeroit un vrai miracle ; or je doute qu'il s'en faſſe, du moins de cette eſpece.

L'hymen n'inſpire pas l'amour à des cœurs indifférens. Il conſtate ſa pureté : mais il ne le fait pas naître, & l'augmente rarement. Il en eſt le creuſet : mais il n'en eſt pas le berceau. Quel eſt donc le principe des tranſports jaloux de Dorimene ? Ce n'eſt pas à la vérité l'amour : mais c'eſt un ſentiment qui lui reſſemble en partie.

La tendreſſe des hommes, pour l'ordinaire, porte ſur quelque choſe. Il faut pour que leur cœur ſoit échauffé, que quelque objet l'ait enflammé. Mais pour les femmes, la tendreſſe leur eſt annexée en naiſſant : c'eſt un des apanages de leur conſtitution. Elles aiment, pour ainſi dire, avant de ſavoir qui aimer. L'amour eſt pour nous un plaiſir : c'eſt pour elles une affaire capitale. Mais ſi cette tendreſſe innée trouve à ſe prendre à quelque objet, ſi vous attiſez ſes feux par l'attrait des plaiſirs ſenſuels : ſemblable aux rayons du Soleil, qui, raſſemblés dans l'épaiſſeur d'un verre, en deviennent plus ardens, elle ramaſſe ſes flammes éparſes, & les concentrant en un point, elle en acquiert plus de force & d'activité. On dit auſſi qu'elle a cette prérogative, que n'a point la nô-

tre,

tre, de croître par la jouïssance, & que les femmes n'éprouvent point ce sentiment de paresse & de satieté, qui appésantit nos cœurs, quand nos desirs sont satisfaits.

En général les femmes aiment plus que nous. La nature, sage en tout, leur a exprès departi un fond presque inaltérable de tendresse naturelle & d'ardeur pour la volupté, afin de les étourdir sur les suites de l'Hymenée; pour charmer leurs souffrances, & compenser leurs peines, par le doux appas du plaisir. Voilà ce qui dans la plûpart d'elles tient la place d'un amour réfléchi. Nous n'aimons que par choix: mais pour elles, on les voit souvent empressées, même pour des époux qu'elles ont pris, les yeux fermés.

Ce sentiment si semblable à l'amour, qu'il ne vient guere à l'esprit d'imaginer qu'il en differe, inspire quelquefois aussi des transports de jalousie: & c'est de cette source que part celle qu'éprouve Dorimene.

Pour *Amintas*, à quel titre est-il jaloux? A-t-il des droits sur le cœur d'*Emilie*? Il la hait & la dédaigne. Que lui importent donc son amour ou son

 indiffé-

indifférence? Eh! ce n'eſt pas non-plus de l'amour qu'il exige d'elle: mais, comme il croit que ſon honneur eſt attaché aux mœurs de ſon épouſe, il veut qu'elle lui ſoit fidele; & jugeant d'elle par lui-même, il n'oſe eſpérer qu'elle le ſoit. Ridicule préjugé dont la juſtice & la raiſon s'offenſent! quoi Amintas ſera Honni, ſi Emilie trahit la foi conjugale: & lui-même, qui ſe fait gloire de l'avoir cent fois profanée, l'aura fait, ſans que ſon honneur en ait pû recevoir d'atteinte! Depuis quand donc l'honneur a-t-il contracté alliance avec les vices & les crimes? Eſt-il donc la proie du plus fort, ainſi que l'or & les ſceptres?

L'amour, & ſur-tout l'amour conjugal ſe nourrit d'amour. Pour un amant qui ſonde un cœur; la ſeule eſpérance peut entretenir ſa flamme: mais quand ce coeur eſt devenu ſa conquête, il a droit d'attendre du retour & de la conſtance. Le nœud ſacré du mariage l'y autoriſe encore plus, & fait entre les deux époux, du devoir de s'aimer, un devoir de religion; ſous la clauſe cependant que l'amour ſera réciproque; car la religion elle-même ne commande rien d'impoſſible.

Chez

Chez tous les peuples de la terre, c'est une maxime si générale, qu'il faut s'aimer pour être époux, qu'il en est peu qui ne permettent le divorce quand l'incompatibilité des humeurs met un obstacle invincible à l'amour.

Pour vivre heureux sous le joug de l'Hymen, ne vous y engagez pas sans aimer & sans être aimé. Donnez du corps à cet amour, en le fondant sur la vertu. S'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les graces & la jeunesse, aussi fragile que ces avantages passagers, il passeroit bientôt comme eux: mais s'il s'est attaché aux qualités du cœur & de l'esprit, il est à l'épreuve du tems.

Pour vous acquérir le droit d'exiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez après vingt ans aussi attentif à plaire, aussi soigneux à ne point offenser, que s'il s'agissoit aujourd'hui de faire agréer votre amour. On gagne autant à conserver un cœur qu'à le conquérir.

Qu'entre les époux regnent l'amour, l'honneur & les soins complaisans, je réponds des douceurs de leur union. Elle sera sans doute altérée, s'il lui manque une seule de ces trois conditions;

mais elle sera anéantie, si c'est la premiere qui manque.

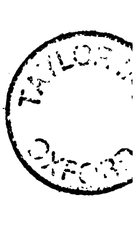
ARTICLE III.

DE L'AMOUR PATERNEL.

L'instinct suffit pour inspirer ce sentiment. Obligations des meres, de pourvoir par elles-mêmes aux besoins corporels de leurs enfans; celle des peres, de s'employer en personne à la culture de leur ame, ou du moins d'y veiller de près. Parallele des peres avec les rois.

Si la raison dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne servoit pas quelquefois à dépraver son instinct; nous n'aurions rien à dire sur cette matiere: les brutes n'ont pas besoin de nos traités de morale, pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir & à les élever. C'est qu'elles ne sont guidées que par l'instinct: or l'instinct, quand il n'est point distrait par les sophismes d'une raison captieuse, répond toûjours au voeu de la nature, fait son devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc en ce point conforme aux autres

autres animaux: dès que l'enfant auroit vû la lumiere, sa mere le nourriroit de son propre lait; veilleroit à tous ses besoins; le garantiroit de tous accidens; & ne croiroit pas d'instans dans sa vie mieux remplis que ceux qu'elle auroit employés à ces importans devoirs. Le pere de son côté contribueroit à le former: il étudieroit son goût, son humeur & ses inclinations; pour mettre à profit ses talens, & le disposer de bonne heure à servir ses compatriotes dans l'état pour lequel il laisseroit entrevoir plus de capacité. Il cultiveroit lui-même cette jeune plante, & regarderoit comme une indifférence criminelle, de l'abandonner à la discrétion d'un gouverneur ignorant, ou peut-être même vicieux.



Mais le pouvoir de la coûtume, malgré la force de l'instinct, en dispose tout autrement. L'enfant est à peine né, qu'on le sépare pour toujours de sa mere: elle est ou trop foible, ou trop délicate; elle est d'un état trop honnête, pour allaiter son propre enfant. Envain la nature a détourné le cours de la liqueur, qui l'a nourri dans le sein maternel; pour porter aux mamelles de sa dure marâtre, deux ruisseaux lactées,

destinés désormais pour sa subsistance : la nature ne sera point écoutée ; ses dons seront rejettés & méprisés ; celle qu'elle en a enrichie, dût-elle en périr elle-même, va tarir la source de ce nectar bienfaisant. L'enfant sera livré à une mere empruntée, & mercenaire ; qui mesurera ses soins au profit qu'elle en attend.

Quant au pere, il est trop occupé pour songer à former lui-même son fils : ses affaires ne le permettent pas ; & ce soin n'en est pas une pour lui. Tant de gens s'offrent à le remplacer, & se contentent d'un prix si modique, qu'il se croiroit mauvais œconome, s'il n'acceptoit pas leurs services ; ils ne prendront au plus, sur tout son bien, qu'un jour ou deux de revenu.

Bien d'autres avant moi ont insisté sur ces deux devoirs indispensables ; celui d'une mere, de nourrir son fils ; & celui d'un pere, de travailler à son éducation : mais tous y ont insisté vainement. Que fera un suffragera de plus ? Rien sans doute : mais j'aurai du moins donné ma voix ; j'aurai protesté hautement contre l'abus que je condamne.

» Allaiter

„ Allaiter un enfant, *dit Clélie*, le
„ bel emploi, l'aimable passetems! J'ai-
„ me à jouir la nuit d'un sommeil tran-
„ quile, ou qui ne soit du moins in-
„ terrompu que par le plaisir. Le jour,
„ je reçois des visites, & j'en rends; je
„ vais montrer une robe d'un nouveau
„ goût, au petit Cours, à l'Opéra,
„ quelquefois même à la Comédie; je
„ joue, je danse ou je médis. Tous
„ mes momens sont remplis agréable-
„ ment. Eh! ne concevez-vous pas,
„ *ajoute-t-elle*, qu'il me faudroit renon-
„ cer à tout cela, si j'allois sottement
„ m'asservir au vil métier de nourrice? "

Je vois bien, belle Clélie, dans le plan détaillé de vos amusemens chéris, les raisons qui vous dégoûtent de ce devoir: mais sur ce beau sein d'albâtre, que vous étalez avec complaisance à mes yeux, je vois bien mieux encore celles qui vous y obligent.

Quelle est la mere qui consentiroit à recevoir de quelqu'un, un enfant qu'elle sauroit n'être pas le sien? Cependant ce nouveau-né qu'elle relegue loin d'elle, sera-t-il bien véritablement le sien, lorsqu'après plusieurs années, les pertes continuelles de substance, que fait à cha-

que instant un corps vivant, auront été réparées en lui par un lait étranger, qui l'aura métamorphosé & transformé en un homme nouveau? Non ce n'est plus là le fils de Clélie : c'est celui de Claudine, qui l'a comme enfanté une seconde fois, en l'allaitant. J'ignore s'il a pu gagner à cet échange : mais je sai qu'il a pu y perdre. Ce lait qu'il a sucé, n'étoit point fait pour ses organes : ç'a donc été pour lui un aliment moins profitable, que n'eût été le lait maternel. Qui sait si son tempérament, robuste & sain dans l'origine, n'en a point été altéré ? Qui sait si cette transformation n'a point influé sur son cœur? L'ame & le corps sont si dépendans l'un de l'autre! s'il ne deviendra pas un jour, précisément par cette raison, un lâche, un fourbe, un malfaiteur, un meurtrier. Le fruit le plus délicieux dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guere à dégénérer, s'il est transporté dans un autre. Il en est de même des animaux : ces dogues si vantés à *Londres* pour leur vigueur & leur fidélité, ont-ils passé la mer; ils ne sont plus ailleurs que des animaux stupides, sans instinct, sans force & sans utilité.

Chan-

Changeons la ſcene : pénétrons dans le cœur d'un pere ; ou plutôt, ſans y pénétrer, jugeons-en par ſa conduite.

Trimalcion eſt le Préſident d'une Cour Souveraine. Sa marche lente & compoſée, ſon front ſévere & dédaigneux, ſa gravité inaltérable, & plus encore que tout cela, l'ampleur énorme de ſa coeffure, & le nombre de ſes valets ; annoncent en caracteres diſtincts, la qualité du perſonnage. On diroit que les Proviſions d'un office de judicature aient la vertu ſurnaturelle d'imprimer au pourvû le port & l'allure d'un héros. Tout le ſel de *Moliere*, toutes les bouffonneries de *Scarron* ne ſeroient pas capables de le dérider. Voici pourtant le moment où il va dépouiller en partie cette couche épaiſſe de Magiſtrature, qui lui obſcurcit le viſage. On ramene ſon fils de nourrice. „ Monſieur, lui crie „ de loin une gouvernante étourdie ; „ voilà Monſieur le Chevalier qu'on rap- „ porte ". Il ſe leve, fait quelques pas, & marche pour la premiere fois au devant d'un humain : il le prend dans ſes bras, croit y reconnoître ſes traits, & deſcend juſqu'à l'embraſſer. L'enfant lui rend avec uſure ſes careſſes & ſes

baiſers,

baiſers, & balbutie le nom de pere, nom qui ſonne agréablement aux oreilles de Trimalcion. Autant ce titre eſt incertain; autant on aime à ſe l'entendre donner. L'enfant careſſé de plus belle, y répond en follâtrant. Il s'enhardit & s'émancipe: & cette perruque majeſtueuſe, qui, un quart d'heure auparavant tenoit en reſpect tout un barreau, Monſieur le Chevalier la tiraille ſans merci, la chiffonne & la dépoudre.

Trimalcion aime ſon fils: on le voit bien, dites-vous, à la réception qu'il lui fait. Vous le voyez à des marques ſi frivoles? Je le verrai bien mieux au ſoin qu'il prendra de lui former le jugement, de lui orner l'eſprit, & de lui inſpirer des mœurs. Mais à l'arrivée de ſon fils, il a fait montre de toute ſa tendreſſe: ne comptez pas qu'elle aille plus loin. Voudroit-on que, pour l'amour d'un enfant, un Préſident ſe rompît la tête à raprendre ſon Deſpautere? Non, non: ne l'appréhendez pas. Le Gouverneur eſt déjà retenu. Ce n'eſt point un *Séneque*, ni un *Burrhus*; ce n'eſt pas non plus un homme modélé ſur ces illuſtres maîtres, qui formoient l'enfance de nos Princes vers la fin du ſiecle

ſiecle dernier : mais c'eſt un homme accommodant, qui ſe contente de trente piſtoles pour ſes appointemens ; qui aura ſoin de ne point fatiguer ſon eleve, de condeſcendre à ſes caprices ; ce ſont là les clauſes du marché. „ De la douceur, Monſieur l'Abbé, de la douceur, dit Trimalcion en le lui confiant. Je ne veux point que mon fils ſe tue. Qu'il ſache un peu de Latin, j'y conſens ; point de Grec, le Grec eſt mortel à la vûe. Je n'entends pas en faire un Docteur : je le deſtine à être un Préſident comme moi : & dûſſé-je en faire un Evêque, croyez-moi, Monſieur l'Abbé, vos Evêques ne ſont pas des ſorciers ".

Monſieur l'Abbé travaille en conſéquence. Quel bonheur pour lui d'opérer ſous les yeux d'un ſot ; & de n'avoir rien à faire de plus que d'égaler le fils au pere ! Quelque facile à remplir que ſoit cet engagement ; c'étoit en effet là toute ſa portée.

Trimalcion a bien des partiſans : je les entends murmurer contre moi. Un homme en place auroit beaucoup à faire, diſent-ils, s'il lui falloit régenter ſes enfans. Eſt-ce une raiſon pour s'en diſpen-

dispenser ? Un riche financier auroit, sans doute, beaucoup à restituer, s'il lui falloit rendre à chacun tout le bien qu'il a usurpé : faut-il pour cela qu'il le garde ?

Je veux qu'un pere soit le Précepteur de son fils. Qu'il se fasse aider dans cette importante fonction, par des hommes d'un mérite éprouvé ; à la bonne heure, il n'en réussira que mieux : mais qu'il soit toûjours maître en chef, Inspecteur & Surintendant ; & que les Gouverneurs à gages ne soient jamais que ses adjoints ou ses seconds.

Bubalque est pere, dites-vous. C'est un idiot, qui a pu concourrir en qualité d'être animé, à la procréation de son semblable : mais il est incapable de faire plus. Il ne sait rien, ne sent rien, ne pense rien. Quelle part un homme de cette étoffe peut-il prendre à l'éducation de son fils ? Le mieux qu'il puisse faire, c'est, sans doute, de ne s'en point mêler.

J'en conviens avec vous : & si quelqu'un de mes lecteurs peut alléguer une semblable excuse, il est dans le cas de la dispense, je ne la lui conteste point : mais je ne le tiens pas exempt pour cela

de

de rechercher les meilleurs maîtres pour suppléer à son défaut ; de les y engager par l'espoir d'un salaire honnête ; & de s'informer d'eux avec soin, des progrès que fait leur éleve. S'il pousse l'insensibilité jusqu'à n'y point prendre intérêt ; c'est une espece de monstre, à qui la difformité de son ame ne doit pas tenir lieu d'excuse.

Aristide mérite plus d'indulgence : il est absent pour le bien de l'Etat, sans séjour fixe, sans habitation permanente. Le bon citoyen doit être toujours prêt à sacrifier pour sa Patrie, ses plus chers intérêts, son bien, sa santé, son repos : Aristide le fait. Elle exige encore de lui, en l'occupant tout entier, qu'il se prive du doux plaisir de former ses enfans de sa propre main : il sait s'en sevrer aussi. Je ne puis l'en blâmer : mais je le plains. Je connois jusqu'où va sa tendresse. Il abandonneroit sans chagrin, pour le salut commun, sa maison à la discrétion d'un valet, ses biens à la merci d'un intendant, sa vie même, au sort périlleux des armes : mais ce n'est pas sans quelque regret qu'il se voit pere sans en faire l'office.

Lorf-

Lorsqu'un pere est capable d'enseigner lui-même ses fils, il est le meilleur maître qu'ils puissent avoir : or Aristide en est capable ; & le choix qu'il a fait des substituts qu'il commet à sa place pour cet office important, montre assez qu'il est connoisseur. Pourquoi faut-il qu'en mille occasions, au préjudice du bien public, les talens soient d'un côté, & le pouvoir de les exercer d'un autre ?

Le pere & la mere ne sont pas quittes envers leurs enfans, pour leur avoir procuré la naissance : tant que ceux-ci ont besoin de leur assistance, elle leur est dûe. Ce sont de foibles marcottes, auxquelles il importe beaucoup, *jusqu'à*-ce qu'elles aient pris racine, de tenir au principal brin. Mais la nature a distingué les fonctions du pere, de celles de la mere : l'office de l'un n'est pas celui de l'autre. Elle semble avoir assigné singulierement à la mere, le soin de leur corps, la conservation de leur substance animale. L'apanage du Pere est plus noble : le soin de la substance pensante est son partage. Mais souvent chacun des deux remplit mal sa partie.

La mere a porté l'enfant dans son sein, il ne tenoit pas à elle de s'épargner

gner cette peine; elle s'en est enfin délivrée sur la fin du neuvieme mois, autre souffrance attachée à son sexe. L'obligation de l'allaiter après sa naissance étoit aussi indispensable: mais il lui étoit possible de la violer, & elle l'a fait.

Le pere de son côté ne répond pas mieux au vœu de la nature. Il prend sur lui le rôle de la mere, ne s'occupe que des avantages corporels de ses enfans, de leur santé, de leur repos, de leur maintien, de leur table & de leurs plaisirs. La culture de l'ame, cet objet si important & si préférable à tous les autres, est celui que tous deux négligent.

C'est sur ce plan d'éducation que *Lycidas* fut elevé. Il danse bien, monte un cheval, & fait des armes assez passablement. Du reste, il est ignorant & vain, qualités presque inséparables. Il a le cœur bas & rampant: mais il s'exprime avec hauteur. Il est farci de préjugés, impie & superstitieux; sans regle, sans frein, sans morale; son goût est ce qui fait ses mœurs, &, presque en tout, son goût est dépravé.

De qui tient-il, dit Dorimon son pere, qui, pendant cinquante années écoulées depuis sa majorité, a eu tout le tems d'oublier les incartades de sa jeunesse ? Ce n'est assurément pas de moi. J'ai été jeune, il faut bien l'être : mais je n'étois pas furieux. Oh ! la jeunesse de mon tems étoit bien mieux morigénée. .

Si vous dites vrai, Dorimon, c'est que les peres n'en étoient pas les corrupteurs ; c'est qu'ils aimoient mieux leurs enfans.

„ Eh ! mais, *me répond-il*, si j'ai quel-
„ que reproche à me faire, par rapport
„ à Lycidas, ce n'est que de l'avoir
„ trop aimé ; c'est cet amour, porté
„ trop loin, qui m'a fermé les yeux
„ sur ses défauts & ses égaremens : c'est
„ cet amour, qui me faisoit mollir,
„ quand j'aurois dû être ferme ; qui
„ retenoit mon bras, quand je le levois
„ pour punir ".

Quelle étrange idée vous êtes-vous donc formée de l'amour paternel, si vous êtes vraiment persuadé qu'il vous ait fait manquer aux devoirs les plus indispensables d'un bon pere ?

Julie

Julie apperçoit *Araminte*. Je vois une joie inquiete pétiller dans ses yeux : elle vole au devant d'elle, l'aborde précipitamment, la caresse & la questionne. D'où lui vient cet accès de tendresse ? Elle hait Araminte, elle hait même toutes les femmes aimables. Ecoutez-là. „ Eh, ma chere, où avez-vous pris „ cette robe-là ? Quel est l'ouvrier qui „ l'a faite ? Nommez-le moi ; que je le „ voie, que je l'embrasse, c'est un hom„ me incomparable. La riche étoffe, „ le superbe ramage ! Quelle régularité „ de dessein, quel assortiment de cou„ leurs, quelle varieté dans les nuan„ ces ! Araminte. . . . . Je suis folle de „ votre robe. Elle vous va ! Cela ne sau„ roit s'exprimer ".

Vous trouvez, Dorimon, Julie bien extravagante. Laissez Julie, & vous jugez vous-même. Vous aimez votre fils, dites-vous : mais qu'est-ce que ce fils ? C'est un composé comme vous, de corps & d'ame : c'est une image, une émanation, un rayon de la Divinité, environné d'un voile terrestre, qui sert à vous le rendre visible & palpable. Or, qu'aimez-vous dans Lycidas de ces deux substances si diverses ? Est-ce son ame,

cet être spirituel, dont l'origine est si noble ? Mais, pour l'aimer, y reconnoissez-vous encore quelques traces de sa noblesse antique ? N'a-t-elle pas honteusement dérogé ? Où est son goût pour la vertu, son amour pour le vrai ? Si elle brille encore de tout l'éclat de sa grandeur originaire, c'est à ces traits qu'on la doit reconnoître. Mais non, ils sont tous effacés ; elle est si méconnoissable qu'on ne peut tout au plus présumer son existence, que par le limon qui la cache : on y voit des organes, des linéamens, des membres conformés, comme le sont ceux des autres corps, où l'on sait qu'il réside une ame ; on n'en a pas de meilleure preuve.

Mais, toute difforme qu'elle est, peut-être l'aimez-vous encore ? Je le croirois, si vous l'aviez mieux servie, si vous eussiez fait vos efforts pour lui rendre sa pureté, son innocence & sa vertu : mais vous étiez loin d'y songer ; c'est vous-même qui les lui avez laissé perdre. Vous trembliez que son corps ne maigrît, qu'il ne devînt étique & languissant, si vous gêniez les caprices de l'ame, si vous réprimiez sa colere, si vous modériez ses desirs, si vous éclairiez sa

con-

conduite. Reculeriez-vous donc à panser la plaie d'un blessé, par la crainte de gâter ses habits ? Et vous craignez que le corps ne souffre, lorsqu'il s'agit de songer avant tout à l'ame ! Cependant le corps n'est à peu près que le vêtement de l'ame.

Qu'aimez-vous donc encore un coup dans votre fils ? Vous aimez en lui ce qui n'est pas lui-même. Cette matiere organisée dont il est revêtu, n'est qu'une machine, construite exprès pour son service, sans laquelle il peut subsister, & qui, sans lui, n'est qu'un peu de poussiere : mais ce n'est pas-là votre fils, c'est une écorce qui le couvre.

Revenons à présent à Julie. Est-elle si ridicule de se passionner pour la robe d'Araminte ? Ou, si un pareil amour est bisarre, le vôtre est-il beaucoup plus raisonnable ?

On compare les Rois à des peres de famille, & l'on a raison : cette comparaison est fondée sur la nature & sur l'origine même de la Royauté.

Le premier qui fut Roi fut un soldat heureux,

dit un Poëte * de ce siecle. Mais il est bon

* M. de Voltaire, dans sa *Mérope*, Trag.

bon d'obſerver que c'eſt dans la bouche d'un tyran ; d'un uſurpateur, du meurtrier de ſon Roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un Prince équitable. Tout autre qu'un *Polyphonte* eût dit :

Le premier qui fut Roi, régna ſur ſes enfans.

Un pere étoit naturellement le chef de ſa famille : la famille en ſe multipliant, devint un peuple ; & conſéquemment le pere de famille devint un Roi. Le fils aîné ſe crut ſans doute en droit d'hériter de ſon autorité, & le Sceptre ſe perpétua ainſi dans la même maiſon, juſqu'à-ce qu'un *ſoldat heureux*, ou un ſujet rebelle devînt la tige premiere d'une nouvelle race.

Un Roi pouvant être comparé à un pere, on peut réciproquement comparer un pere à un Roi ; & déterminer ainſi les devoirs du Monarque par ceux du chef de famille ; & les obligations d'un pere, par celles d'un Souverain.

Aimer, gouverner, recompenſer & punir, voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un pere & un Roi.

Un pere qui *n'aime* point ses enfans, est un monstre: un Roi qui n'aime point ses sujets, est un tyran. Le Pere & le Roi sont l'un & l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire est fondé sur l'amour. La nature a fait les peres, pour l'avantage des enfans: la police a fait les Rois, pour la félicité des peuples. Ainsi que l'homme dans son enfance, ignore ses véritables intérêts, & ne sauroit pourvoir lui-même à son bonheur ou à sa santé: ainsi, le peuple, aveugle, téméraire & turbulent, ne forme quand il est sans chef, que des projets vains & bisarres, n'a que des vûes confuses, ne sait ni ce qu'il doit vouloir, ni ce qu'il doit aimer ou craindre; & quelques mesures qu'il prenne, il n'en prend jamais guere aucunes, qui ne tournent à sa ruine. Il faut donc nécessairement un chef, dans une famille & dans un état, comme il faut au faîte d'une voute, une pierre principale qui, dominant sur les autres, termine le cintre, & en affermisse l'assemblage. Mais si ce chef est indifférent pour les membres, ce qui ne peut venir que d'un amour excessif pour lui-même, il rapportera tout à lui; leur avantage

sera toujours sacrifié au sien ; par leurs travaux, par leurs sueurs, il accroîtra son opulence ; pour assurer son despotisme, il les tiendra dans l'esclavage ; ils ne seront autre chose à ses yeux, que des instrumens faits pour servir à le rendre heureux.

Quand au contraire ce sont la bienveillance & l'amour, qui reglent les volontés du chef, & dictent ses ordonnances : il se fait entre lui & les membres, une circulation libre & volontaire, qui porte à tous également la santé, la vigueur & l'embompoint ; tout alors concourt avec zele au bien commun du corps entier. Le chef lui-même y trouve un solide avantage. Traiter avec bonté, ou sa famille, ou ses sujets, c'est pourvoir à son intérêt propre. Quoique siege principal de la vie & du sentiment, la tête est toujours mal assise sur un tronc maigre & décharné.

Même parité entre le *gouvernement* d'un Etat & celui d'une famille. Le maître qui régit l'une ou l'autre, a deux objets à remplir : l'un, d'y faire régner les mœurs, la vertu & la pieté ; l'autre d'en écarter le trouble, les désastres & l'indigence. C'est l'amour de

l'ordre

l'ordre qui le doit conduire, & non pas cette fureur de dominer, qui se plaît à pousser à bout la docilité la mieux éprouvée. L'enfant & le sujet ont des vûes trop bornées pour se gouverner par eux-mêmes: mais ils sont assez clairvoyans pour découvrir les fautes de ceux qui les gouvernent mal.

Le pouvoir de *récompenser* & *punir* est le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien, sans effrayer par des menaces, & inviter par des promesses. Tout législateur en doit faire autant: mais il seroit dur & injuste de ne faire que menacer les rebelles, sans encourager, en même tems, les sujets dociles, par des promesses engageantes. Les lois Romaines, qui, conformes en ce point à celles de tous les peuples, défendoient, sous des peines grieves, de commettre aucun meurtre d'autorité privée, décernoient la couronne *Civique* à celui qui sauvoit la vie d'un ou de plusieurs citoyens.

Les deux mobiles du cœur humain sont l'espoir & la crainte. Peres & Rois, vous avez dans vos mains, tout ce qu'il faut pour toucher ces deux passions. Mais songez que l'exacte justice est aussi

soigneuse de récompenser, qu'elle est attentive à punir. Dieu vous a établis sur la terre ses substituts & ses représentans : mais ce n'est pas uniquement pour y tonner ; c'est aussi pour y répandre des pluies & des rosées bienfaisantes.

ARTICLE IV.

DE L'AMOUR FILIAL.

Caracteres de l'amour filial. Peres qui doivent s'imputer l'indifférence de leurs enfans. Devoirs des enfans à l'égard de leurs peres. Fausse tendresse de quelques peres. Parallele des enfans avec des sujets.

Les Peres & les Meres dont les sentimens répondent au vœu de la nature, sont des maîtres tendres & bienfaisans ; à qui par conséquent leurs enfans doivent une obéissance fondée sur un amour respectueux. Leur soûmission n'est point celle d'un esclave pour un maître impérieux. Elle est aussi indispensable : mais elle doit être volontaire, & partir du cœur. Un fils bien né est docile par la

la raiſon qu'il aime ſon pere, & qu'il en eſt aimé.

Dans les premiers ſiecles du monde, comme on ne connoiſſoit point de peres qui abuſaſſent de leur autorité, & qu'on ne ſoupçonnoit pas que jamais aucuns le fiſſent; on ne l'avoit point bornée. Un pere avoit dans ſa famille tous les droits d'un Souverain. Que riſquoit-on d'abandonner les enfans à la diſcrétion d'un Juge, dont la ſévérité étoit tempérée par la tendreſſe? Mais il naît quelquefois des monſtres: on vit des peres ſans amour; &, par une ſuite néceſſaire, on en vit de cruels; on en vit qui tremperent leurs mains barbares, dans le ſang de leurs propres enfans. On reſtraignit donc leur puiſſance; on leur permit de ſe porter accuſateurs: mais on ne voulut plus qu'ils fuſſent juges & bourreaux. La nature leur interdiſoit auſſi la dureté, les emportemens, les violences: mais la police n'alla pas juſques-là; elle n'étend point ſon pouvoir juſqu'à régler l'intérieur des maiſons.

Libres ſur ce point, de la contrainte de la loi, les méchans peres s'érigérent en tyrans, régirent leurs enfans avec

des sceptres de fer, & leur rendant insupportable la vie qu'ils leur avoient donnée, leur apprirent à les haïr. Leur race n'est pas éteinte : notre siecle en fourmille encore. Ce n'est pas aux enfans de tels peres que je recommande l'amour. Je m'en tiens par rapport à eux aux termes de la loi, que *Moyse* imposa autrefois aux descendans de Jacob : *honorez*, porte cette loi, *vos peres & vos meres* ; elle ne dit pas, *aimez-les*. Il parloit à des hommes durs, peu susceptibles de sentimens tendres, & incapables d'en inspirer. Il n'osa même dans ses fameuses Tables leur faire un précepte d'aimer Dieu. Eh, comment l'auroit-il pu ? Il l'avoit peint si terrible, si cruel, & si ombrageux, qu'un peuple imbu de sa doctrine, ne pouvoit que le craindre, & ne le devoit révérer que comme à Rome on honoroit la *Fievre* ; divinité malfaisante, qu'il étoit dangereux de mettre en mauvaise humeur.

Sostrate épousa *Sophronie*. Elle étoit belle, jeune & riche : mais ce fut ce dernier point qui toucha le cœur de Sostrate. Une femme réuniroit en sa personne, tous les attraits & les perfections

fections que la nature a répandus sur son sexe enchanteur : il n'en seroit pas plus touché ; il croit être paitri d'un limon beaucoup plus pur ; sa vanité l'a rendu inaccessible à l'amour. Les enfans qu'il eut de Sophronie, fruits d'un commerce indifférent, n'exciterent en lui aucune émotion de tendresse : seulement ils flaterent son goût pour le despotisme ; il voyoit en eux des sujets qu'il pourroit dominer en maître ; & de l'instant qu'il devint pere, il crut commencer à régner ; regne odieux & tyrannique, dont ses enfans supporterent toute la rigueur, sans en retirer aucun fruit. Avec quelle barbarie le cruel, de jour en jour, appesantissoit sur eux son joug ! Que de caprices, de travers, d'ordres injustes & bisarres il leur fallut essuyer sans se plaindre ! Les remontrances l'irritoient ; &, si raisonnable qu'elles fussent, avant même d'être entendues, elles étoient taxées de révoltes punissables. Mais non-content de ces duretés inhumaines, le monarque imaginaire, par mille vains projets, par son luxe, par ses plaisirs, & sur-tout par son indolence, eut bien-tôt épuisé ses médiocres finances : son domaine fut engagé ;

les bijoux de Sophronie, ſes héritages dotaux, tout fut englouti par Soſtrate. Mais ſa grande ame, que l'humble pauvreté ne put point humilier, n'en fut jamais moins hautaine : elle n'en devint que plus féroce, quand le chagrin & le dépit eurent aigri ſa fierté naturelle. Ses enfans n'étoient point pourvus : ſans talens, ſans bien, ſans amis, (car qui l'eût été de Soſtrate ?) Envain voulurent-ils tenter de courageux efforts, pour s'affranchir des horreurs de l'indigence : tout ce qui put leur être utile, Soſtrate eut ſoin d'y mettre obſtacle. Jaloux de ſon propre ſang, il n'eût vû qu'en déſeſpéré, quelqu'un d'entre *eux* proſpérer plus que lui-même.

Déplorables rejettons de ce pere dénaturé, quels ſentimens devez-vous prendre pour lui ? Je vous l'ai déjà dit : le législateur de Sinaï vous les a dictés dans ſon Code : *honorez votre pere* ; il n'eſt aucun cas dans la vie, où des enfans puiſſent en être diſpenſés. Soyez lui ſoûmis, puiſqu'il eſt votre maître, même aux dépens de vos propres intérêts ; mais jamais aux dépens de l'honneur. Rendez-lui tous les bons offices dont vous pouvez être capables : vous le devez

vez même à l'égard de vos plus cruels ennemis; or votre pere a du moins l'avantage ſur tous ceux qui vous haïſſent, d'être celui qui vous touche de plus près. Sa dureté n'excuſeroit pas la vôtre. Quant à l'amour filial, il eſt foible dans votre cœur, je le ſens bien, & ne crois pas devoir vous en faire un reproche: mais il eſt une ſorte d'amour que vous devez à tous les hommes. Or cet amour, votre pere, puiſqu'il eſt homme, n'a pas moins droit qu'un autre d'y prétendre: &, toutes choſes égales d'ailleurs, vous lui devez la préférence.

Mais pour l'amour filial, attachement beaucoup plus tendre & plus affectueux, il n'eſt pas d'une obligation ſi générale, qu'il ne puiſſe être ſuſceptible de diſpenſe. On ne peut aimer, qu'autant qu'il eſt néceſſaire d'aimer ſes ennemis mêmes, un pere dont on n'éprouve que des témoignages de haine: toute la diſtinction qu'on lui doit, c'eſt de le traiter en ennemi reſpectable.

Si des enfans ne marquent pas un zele ardent pour ceux dont ils tiennent le jour, s'ils ne préviennent pas leurs deſirs, s'ils n'adoptent pas leurs ſenti-

mens, ce n'eſt point une raiſon pour les condamner ſans examen. Voyez avant de les juger, comment ils ſe comportent d'ailleurs. Marchent-ils dans les ſentiers de l'honneur & de la vertu : leur froideur a ſans doute une cauſe légitime. Il eſt à préſumer, que s'ils ne ſentent point pour lui les doux tranſports d'un amour empreſſé ; c'eſt que, ſans doute, ſes crimes, ſes duretés ou ſes baſſeſſes, l'ont étouffé dans leur cœur. Examinez auſſi les mœurs du pere : ſi vous les trouvez déréglées ; l'apologie de ſes enfans eſt faite.

Si quelqu'un au contraire, joignant à une vie ſans reproche, des entrailles paternelles, prodigue à ſes enfans, des marques d'amour inutiles ; ſi les ingrats ne le payent d'aucun retour ; leur crime eſt avéré. Qu'il ait des défauts dans l'humeur ; dans l'eſprit, dans le caractere : vains prétextes d'ingratitude ! Tombez à ſes piés, cœurs durs & méconnoiſſans ; embraſſez tendrement ſes genoux. Il eſt vertueux : il vous aime : ſi à ces titres, vous lui refuſez votre amour ; le taxerez-vous d'injuſtice, s'il convertit le ſien en haine ?

Mais

Mais dans ces familles perverses où l'on suit à l'envi, les hideux étendarts du vice; où le pere en donne l'exemple, & les enfans enchérissent sur leur modele; on ne doit pas être surpris si le trone & les branches sont divisés d'intérêts, si chacun séparément vise à son but particulier. L'union, l'amour, la concorde, sont des dons réservés aux sociétés vertueuses.

La vertu est une, simple & invariable, ainsi que la vérité: c'est ce qui fait qu'elle affermit entre eux ceux qui s'y attachent, une concorde inaltérable; au lieu qu'entre les vicieux, l'union ne sauroit subsister qu'autant de tems que leurs intérêts sympathisent. Or désirant tout ce qui les flate, n'ayant point d'objet certain qui fixe leur cupidité; navigeant par tout sans boussole; jaloux, avides, insatiables: comment se pourroit-il que leurs divers intérêts s'accordassent longtems ensemble?

La vertu, quand on le veut, se transmet de pere en fils, plus facilement encore, que les biens de la fortune. Ceux-ci sont sujets à des révolutions que toute la prudence humaine ne peut prévoir ni détourner. Mais les impressions

d'honneur, de vertu, de sagesse qu'on a gravées dès le bas âge, dans le cœur des enfans, y jettent de profondes racines, s'y affermissent & y fructifient : leurs effets sont stables & permanens ; ou si quelques instans d'égarement les ont éclipsées ou ternies, elles percent bientôt le nuage & se ressuscitent d'elles-mêmes. Si les peres étoient soigneux d'enrichir leurs enfans de ce précieux héritage : l'amour filial seroit bien plus commun. Un fils vertueux ne manqueroit pas d'aimer un pere qui le seroit aussi? Devenu pere à son tour, le même charme, agissant sur ses enfans, lui répondroit de leur tendresse. L'amour filial & l'amour de la vertu s'aideroient mutuellement : l'enfant pour plaire à son pere, s'attacheroit à la vertu ; &, par amour pour la vertu, aimeroit tendrement son pere.

Périandre est étonné que de trois enfans qu'il a, aucun ne l'aime, ou ne feint même de l'aimer. „ Je n'ai cependant, *dit-il*, rien négligé pour eux. „ Depuis vingt ans que je sue, que je „ veille, j'ai épuisé ma santé, j'ai abrégé mes jours pour leur en filer d'heureux : j'ai planté, ils recueilleront ;

„ j'ai

„ j'ai supporté le travail, ils en retire-
„ ront le fruit; j'étois sans bien, ils se-
„ ront riches. Pour qui donc les ingrats
„ réservent-ils leur amour? Que vou-
„ droient-ils que j'eusse fait de plus?
„ Ai-je rien oublié de ce qui pouvoit con-
„ tribuer à leur bonheur? "

Vous n'avez oublié que de leur apprendre à bien vivre, que de leur inspirer des mœurs. S'ils sont trop ménagers, s'ils poussent leur œconomie jusqu'à l'épargne sordide; à la bonne heure, soyez-en étonné: vous leur avez donné du bien. Mais ne soyez point surpris de ne trouver dans leur cœur aucun goût pour la vertu: vous ne leur en avez point inspiré; &, sans doute de peur qu'ils ne fussent vicieux qu'à demi, vous les avez noyés dans l'opulence. Pere aveugle! vous ignoriez que confier des richesses à des cœurs bas & corrompus, c'est mettre une épée nue dans la main d'un furieux. Quelle digue pourra s'opposer désormais au torrent de leurs passions impétueuses? L'honneur étant pour eux un sentiment inconnu, rien ne pouvoit les garantir des excès les plus honteux que l'impuissance d'en

d'en commettre : mais vos ſoins paternels y ont pourvû ; vous avez ſu les affranchir de cet obſtacle, en les enrichiſſant : admirables fruit de vos veilles & de vos ſueurs tant vantées ! Il vous en eût bien moins coûté pour leur inſpirer la vertu ; & vous l'euſſiez fait ſans doute, ſi vous l'aviez connue : mais l'or vous a paru le ſeul moyen d'être heureux, & vous leur en avez procuré. Ils ne l'eſtiment pas moins que vous ; & s'ils ne vous chériſſent pas, du moins ils vous imiteront.

L'âge apporte des changemens aux devoirs d'un fils pour ſon pere. Pendant ſon enfance, il lui doit une ſoûmiſſion ſans bornes : incapable d'un ſage examen, il n'a rien à examiner. Dans l'âge qui ſuit l'enfance, il commence à entrevoir les objets, ſa raiſon ſe développe. Les remontrances reſpectueuſes, ne doivent pas alors lui être interdites : mais ſi ſes repréſentations ont été faites ſans fruit, il ne lui reſte plus d'autre parti à embraſſer, que celui de l'obéiſſance. Devenu homme à ſon tour, il ne ceſſe point par-là d'être fils : mais il eſt juge compétent de ſes propres démarches. Il doit toujours à ſon pere des

des respects & des déférences : mais il ne lui doit plus une soûmission aveugle. Nos lois même y ont pourvû : le fils arrivé à l'âge qu'elles appellent majorité, passe sous un nouvel empire ; sa Patrie prend connoissance par elle-même, de ses moeurs & de sa conduite ; il commence à faire nombre parmi ses concitoyens ; &, dans un état monarchique, c'est le Roi qui devient son pere.

Mais sous ce pere absolu, on ne distingue point trois âges. Tous les enfans qu'il gouverne, sont sans cesse sous sa tutelle. On les divise seulement en deux classes différentes, le peuple & les magistrats. Ceux qui composent la premiere, sont toujours réputés enfans : faits simplement pour obéir, on ne prend point leur avis ; & s'ils osoient le donner, on leur en feroit un crime. Les Magistrats, par où j'entends tous ceux à qui le Prince donne quelque part dans le gouvernement, ne sont que des adolescens, avec qui quelquefois il descend jusqu'à consulter. Leurs suffrages sont recueillis : mais le Roi n'y a que tel égard qu'il lui plaît ; c'est lui qui fait la loi ; & dès qu'elle est publiée, tout doit se taire & obéir.

Souvent

Souvent on n'aime ſon pere que par inſtinct ou par devoir, (ſi pourtant le devoir peut jamais engendrer l'amour): mais un Roi qu'aiment ſes ſujets, a bien plus de raiſon d'être flaté de leur attachement ; car ils ne l'aiment jamais que par connoiſſance & par choix. C'eſt plutôt amitié qu'amour filial ; ou, pour mieux dire, c'eſt un mélange qui tient de l'un & de l'autre. Il tient de l'amour filial, en ce qu'il eſt reſpectueux : il tient de l'amitié en ce qu'il eſt libre, réfléchi & déſintéreſſé ; qualités, qui, réunies, caractériſent l'amitié, comme on le va voir dans le chapitre ſuivant.

CHAPITRE II.

DE L'AMITIE'.

L'amitié doit être fondée ſur la vertu : la diſtinguer des liaiſons formées par la conformité de goût pour le plaiſir, par les liens du ſang, ou même par la reconnoiſſance. Définition de l'amitié. Quels amis on doit choiſir. Effets qui réſultent de la confiance & de la bienveillance, ſentimens

ſentimens dépendans de l'amitié : Indulgence qu'on doit avoir pour ſes amis. Ruptures. Utilité des bons offices pour le ſoûtien de l'amitié.

J'AI établi pour maxime dans le chapitre précédent, qu'il ne peut point y avoir d'amour ſtable & ſolide, dont la vertu ne ſoit la baſe. Diſons la même choſe de l'amitié. Ce n'eſt pas ſeulement la reſſemblance de caractere & de mœurs qui la cimente : c'en eſt auſſi la droiture & la pureté.

Il faut bien diſtinguer les amis des cotteries : la conformité de goût pour les plaiſirs, & pour tout ce qui n'eſt point la vertu même, fait les cotteries ; mais ne fait point des amis. Ce même compagnon de table à qui vous trouvez tant de cordialité, quand il a le verre à la main, confiez-lui un ſecret d'où dépende votre honneur : il ſaiſira cette occaſion de plaiſanter à vos dépens ; vous ſerez bien-tôt, par ſes ſoins, raillé, honni & baffoué ; livrez-lui vos intérêts, il les ſacrifiera aux ſiens. Vous vous plaindrez après cela d'avoir été trahi par un ami : & vous ne l'aurez été que par un homme, qui ſouvent man-

mangeoit, buvoit, jouoit & s'amusoit avec vous.

Ne confondez pas non-plus les parens avec les amis. Ceux-là tiennent à vous par des liens nécessaires, qui n'enchaînent point les cœurs : ceux-ci vous sont unis par des liens volontaires qu'a formés la sympathie. C'est un choix libre & réfléchi, qui nous concilie des amis : c'est le destin ou la nature qui nous donne des parens.

La reconnoissance même n'est pas encore de l'amitié. On n'affectionne dans un bienfaiteur que sa générosité : on aime à lui témoigner qu'on y est sensible ; & l'on désire ardemment de pouvoir le lui prouver par des services réels. Mais il peut arriver en même tems qu'on ne goûte pas son humeur, son caractere & sa conduite.

L'amitié est une source de bons offices : elle les enfante sans efforts ; & se fait même une joie de les répandre avec profusion : mais les bons offices seuls n'engendrent pas l'amitié ; seulement ils l'occasionnent quelquefois. Ils préviennent favorablement ; on voudroit pouvoir aimer la personne dont ils partent ; & bien-tôt on l'aime en effet, lorsqu'a-

près

près avoir étudié son caractere, on n'y trouve rien d'incompatible avec le sien : mais on l'eût aimée de même quand c'eût été toute autre cause qu'un bienfait, qui eût fourni l'occasion de connoître à fond ce qu'elle vaut.

La reconnoissance est un devoir : les anciens Perses en avoient même fait un précepte formel ; & décernoient des peines contre les ingrats. Il est au contraire de l'essence de l'amitié de n'être point nécessitée.

L'amitié est une affection désintéressée, fondée uniquement sur l'estime. Le sentiment à quoi elle ressemble le plus, est l'amour : elle n'en differera même aucunement, si l'on retranche de ce dernier, le desir de la jouïssance, & qu'on le suppose indépendant du sexe de la personne aimée. Si l'amour Platonique n'est pas une pure chimere, question que je ne prétends point résoudre, ce n'est autre chose que de l'amitié, à laquelle la différence de sexe des deux amis n'ôte ni n'ajoute rien.

De même que l'homme a deux parties, l'ame & le corps : l'amitié en a deux aussi, comparables à celles-là ; le senti-

ſentiment & les témoignages éxtérieurs qui en ſont les démonſtrations.

Par rapport à la force de ce ſentiment, je n'ai point de leçons à donner. Il ſeroit auſſi abſurde de vouloir apprendre aux hommes à aimer, que de vouloir leur apprendre à reſpirer : l'un & l'autre leur eſt également naturel ; ce ſera le degré de leur ſenſibilité, qui reglera la force de leur amitié. Mais ce qu'on peut bien leur apprendre, & ce que la plûpart ignorent, c'eſt qu'on ſert mal ſes amis, en proſtituant pour eux ſon honneur & ſa conſcience. On ne ſauroit trop les chérir ; ce n'eſt jamais par l'excès qu'on pêche dans l'amitié, mais par une affection mal-entendue.

Ce Seigneur officieux, qui dit-on, fait un ſi noble emploi de ſa faveur & de ſon crédit, a-t-il rendu à *Calaïs* un vrai ſervice d'ami, en le revêtant de ce poſte brillant, dont ſon incapacité l'a fait dépouiller depuis peu ? En le voulant ſervir aux dépens de ſon Prince & de ſa Patrie, il n'a fait que lui attirer une diſgrace humiliante.

Aridée revenu un jour de ce honteux libertinage, où l'a plongé Lyſias, ſera-t-il obligé de lui tenir compte de ſes conſeils

conſeils empoiſonneurs & de ſes lâches complaiſances? Procurer à quelqu'un des ſatisfactions illicites, c'eſt être plutôt ſuborneur, qu'ami.

La premiere regle en fait d'amitié, c'eſt de ne point aimer ſans connoître : une autre qui n'eſt pas moins importante, c'eſt de ne choiſir des amis, que dans la claſſe des gens de bien.

Les plantes les plus vivaces ne ſont pas celles qui croiſſent le plus vîte. L'amitié n'eſt de-même, pour l'ordinaire, ferme & durable, que quand elle s'eſt formée lentement. Aimer précipitamment, c'eſt s'expoſer à des ruptures.

Les victimes les plus ordinaires des amitiés ſimulées, ſont préciſément ceux qui méritoient le moins de l'être. Il eſt rare qu'on ſoit meffiant quand on a le cœur droit ; & plus rare encore qu'on ne ſoit point trompé, lorſqu'on n'eſt pas meffiant. Il y a des hommes d'un caractere ſi liant & ſi généreux, qu'il n'eſt perſonne qui ne gagnât à ſe les attitrer pour amis : mais ils riſquent plus que d'autres à contracter des amitiés. On trouve tant d'avantage à briguer leur bienveillance, que jamais ils ne peuvent s'aſſurer, qu'on la brigue ſans intérêt :

or

or des amis intéressés ne sont pas de vrais amis.

C'est à ces cœurs droits & sinceres que j'adresse sur-tout mes conseils sur l'amitié ; car que m'importe que des trompeurs soient trompés ? C'est à eux que je recommande d'éprouver avant que d'aimer. Amateurs de la vertu, ils ne doivent avoir pour amis que des hommes vertueux : c'est-là sur quoi l'épreuve doit rouler principalement.

Du premier coup d'œil, à la premiere entrevue, on peut connoître si un homme est vif ou lent ; s'il est gai ou sérieux ; s'il est grossier ou poli ; s'il est parleur ou taciturne ; spirituel ou stupide. On voit presque tout cela dans ses yeux, dans son attitude, dans ses gestes, dans ses discours : mais on n'y voit pas de même s'il a des mœurs & de la probité. Il faut plus de tems pour s'assurer de ce dernier point : & jusqu'à-ce qu'on en soit sûr autant qu'il est possible de l'être, on ne doit pas prodiguer, sur des apparences équivoques, le précieux titre d'ami. Est-on enfin bien convaincu qu'il le mérite : plus de réserve alors ; on doit entrer avec lui en société de sentimens, de goût, de plaisirs,

plaiſirs, d'intérêts. L'amitié eſt un mariage ſpirituel, qui établit entre deux ames un commerce général & une corréſpondance parfaite.

Les apanages de l'amitié ſont la *confiance* & la *bienveillance*. La bource & le cœur doivent être ouverts pour un ami : il n'eſt point de cas où l'on puiſſe les lui fermer, que ceux qui autoriſent à ne plus le regarder ſur ce pié. On ne riſque rien de mettre à même de ſon ſecret ou de ſon coffre-fort, un ami qu'on a choiſi avec diſcernement : on eſt sûr qu'il uſera diſcretement de l'un & de l'autre.

I. La confiance opere deux effets : l'un eſt une parfaite ſécurité, ſur la prudence de la perſonne aimée, ſur ſa droiture, ſa conſtance & ſon attachement ; elle écarte bien loin tous ſoupçons injurieux.

L'autre effet, qui réſulte de cette ſécurité même, c'eſt l'ouverture que ſe font les deux amis, de leurs ſentimens les plus intimes, de leurs penſées, de leurs projets ; en un mot, de tout ce qu'ils peuvent avoir d'intéreſſant l'un pour l'autre ; ce qui ſouvent s'étend juſques à des minucies, parce que les mi-

nucies

nucies même, deviennent intéreſſantes entre des amis.

Il ne faut avoir pour un ami rien de caché, que le ſecret d'un autre ami. Ce qu'on ne pourroit confier à tout autre, ſans une inconſidération blâmable, on peut & l'on doit même, le dépoſer dans le ſein d'un ami. Il a droit de lire dans votre intérieur. Lui révéler vos défauts, ne ſera point imprudence; lui détailler vos qualités louables, ne ſera point un orgueil inſultant. Le bien qu'on dit de ſoi-même à un ami ſûr, eſt plutôt effuſion de cœur, que jactance ou vanterie. Converſer avec ſon ami, c'eſt preſque la même choſe, que réfléchir ou s'entretenir avec ſoi-même.

II. Quant à la bienveillance que l'amitié inſpire, elle produit auſſi deux effets: *l'indulgence* & *les bons offices*.

1. L'amitié ne doit s'offenſer que de ce qui bleſſe. Paſſez à votre ami toutes les fautes où le cœur n'a point de part; toutes celles qui ne démontrent pas que l'affection qu'il vous portoit, ſoit éteinte. Une négligence, un oubli, une mépriſe, une vivacité, ne doivent être comptés pour rien. Rompre avec ſon ami, le trahir ou l'outrager,

ſont

ſont les ſeuls crimes, en amitié, qui ne ſoient pas rémiſſibles.

Gardez-vous cependant de haïr un ami perfide. Oſtez-lui votre amitié ! c'eſt-là toute la vengeance qu'il vous eſt permis d'en tirer. Continuer de vivre avec lui ſur le pié d'ami, ce ſeroit une imprudence : mais le haïr ſeroit un crime. Il ne ceſſe pas d'être homme, pour vous avoir offenſé : or il n'eſt point d'homme qu'il vous ſoit permis de haïr. Si la mort vous l'eût ravi une heure avant ſa trahiſon, vous euſſiez pleuré ſa perte ; une baſſeſſe vous l'enleve, plaignez-le de l'avoir commiſe, mais ne le haïſſez pas : il s'eſt fait plus de tort qu'à vous ; pour nuire à vos intérêts, il ſacrifioit ſon honneur.

2. Quoique l'amitié ne ſoit pas intéreſſée, les ſoins officieux lui plaiſent. Les bons offices ſont pour les amis, ce que ſont les careſſes aux amans ; non des motifs pour commencer à s'aimer, mais des raiſons pour s'aimer davantage ; ſemblables à l'haleine du vent, qui n'engendre pas la flamme, mais qui la rend plus ardente.

On peut obliger un ami de tant de manieres, qu'il en eſt toujours quel-

qu'une de praticable, dans quelque ſituation qu'on ſe trouve: ſaiſiſſez toutes celles qui le ſont. N'attendez point, s'il eſt poſſible, qu'il vous apprenne lui-même en quoi vous le pourrez ſervir: tâchez de connoître ſes beſoins, & d'y pourvoir avant qu'il les ait ſentis. Il s'apprête lui-même à venir au devant des vôtres.

Quel agréable combat, quelle noble jalouſie, que celle de deux amis, qui s'envient l'heureux avantage de ſe prévenir par un bienfait! On peut à la vérité recevoir ſans humiliation, les ſecours d'une main amie; en rougir marqueroit même un doute injurieux *ſur* la générosité du bienfaiteur: mais, il en faut convenir, le rôle de celui-ci mérite bien d'être envié. Recevoir un témoignage d'amitié eſt flateur: mais le donner l'eſt encore plus.

Ménagez cependant la délicateſſe de votre ami: l'excès de profuſion de votre part le rendroit confus, par l'impoſſibilité d'avoir ſa revanche: pour vouloir trop l'obliger, vous le déſobligeriez peut-être. Couvrez du moins les ſervices que vous lui rendez, de prétextes qui paroiſſent le diſpenſer de gratitude.

titude. Ne le pouſſez point à bout à force de bons traitemens. Qui ſait ſi la reconnoiſſance à quoi ils l'obligeroient, n'eſt pas un fardeau trop pénible pour lui? Il ſemble à certaines ames, fieres juſques à la férocité, que les bienfaits dont on les comble, les dégradent, autant qu'ils annobliſſent celui qui les confere: on en a vû, & peut-être en verroit-on ſans nombre, ſi l'on liſoit au fond des cœurs, haïr mortellement un bienfaiteur, ſans en avoir d'autre cauſe que ſa généroſité.

Quoi qu'il en ſoit, il vaudroit pourtant mieux encore, pécher par trop de prévenances & de bontés pour un ami, que de ſe renfermer par avarice ou par dureté, dans de ſtériles proteſtations d'attachement.

Mais voulez-vous donner à votre ami une preuve d'amitié auſſi forte qu'elle eſt rare: ſoyez avec lui, ſincere dans tous vos diſcours; que les avis que vous lui donnez, que les remontrances que vous lui faites, ſoient les expreſſions fideles de vos penſées & de vos ſentimens. Oſez-lui montrer la vérité toute nue: ou ſi, par condeſcendance, vous l'ornez de quelques parures; que ce

soit seulement de celles qui en relevent les attraits, sans la rendre méconnoissable.

CHAPITRE III.

DE L'HUMANITE'.

Définition de l'humanité. Différentes classes d'affections, dont celle-ci est en même tems la plus générale & la plus foible. C'est d'elle néanmoins que dépendent les autres affections sociales; c'est elle aussi qui nous empêche de haïr nos ennemis. Division de ce chapitre.

J'ENTENDS par humanité, l'intérêt que les hommes prennent au sort de leurs semblables en général, par la seule raison que ce sont des hommes comme eux, & sans leur être unis par les liens du sang, de l'amour ou de l'amitié.

Il est juste d'avoir pour son pere, pour sa maîtresse, ou pour son ami, une tendresse de préference: mais il est une sorte d'affection que nous devons à tous les hommes, comme étant tous mem-

membres d'une même famille, dont Dieu est le créateur & le pere.

Peignez-vous ces ondulations circulaires, que cause la chûte d'une pierre, sur la surface d'une eau claire & tranquile. L'agitation du centre, forme en se communiquant au loin, un grand nombre de cercles mobiles, dont l'empréinte est plus légere à proportion que leur circonférence est plus vaste; jusqu'à-ce qu'enfin les derniers de tous échappent à notre vûe. Voilà l'image de nos différens degrés d'affection: nous aimons principalement ce qui nous touche de plus près; & de moins en moins ce qui s'éloigne. Nous considérons tous les hommes, comme partagés par rapport à nous en différentes classes, toutes plus nombreuses les unes que les autres; & nous enfermant dans la plus étroite, enclavée elle-même dans d'autres, plus spacieuses, de-là nous distribuons aux différens ordres d'hommes qu'elles cromprennent, divers degrés d'affection, plus ou moins forts, affoiblissant la dose à mesure qu'ils se perdent dans des classes plus distantes; ensorte que la derniere de toutes n'y a presque point de part. Voici l'ordre de

ces classes, en commençant par celles qui nous sont les plus cheres : maîtresses ; amis, parens, tous les hommes qui pensent comme nous en matiere de religion ; (cette classe-là est plus ou moins reculée ou rapprochée, selon le plus ou le moins de fanatisme de celui qui lui assigne sa place.) Suivent ceux qui exercent la même profession que nous ; les autres classes comprennent les voisins, les concitoyens, les compatriotes, les habitans d'une même région ; la derniere, qui renferme toutes les autres, est la classe universelle de tous les humains. Mais celle-ci le plus souvent n'est comptée pour rien.

Lorsque les Espagnols massacroient sans le plus léger prétexte, des millions d'Amériquains, ils ne croyoient pas, sans doute, devoir compter pour quelque chose, des hommes que le hazard leur avoit fait rencontrer sur un hémisphere inconnu ; qui n'étoient, ni leurs cousins, ni leurs amis, ni Castillans, ni Catholiques, ni Chrêtiens.

Aimer les hommes & les traiter avec bonté, en considération seulement de leur simple qualité d'hommes ; voilà l'humanité. Ce sentiment, gravé dans un

un cœur, répond des autres vertus ſociales, & les y ſuppoſe auſſi imprimées. Celui qui aime un autre homme, quoiqu'il lui ſoit étranger à tous égards, uniquement parce qu'il eſt homme, ne manquera pas, à plus forte raiſon, d'aimer celui à qui il tient par des nœuds plus ſerrés, & qui joint à la qualité d'homme celle d'ami, de parent ou de compatriote. Ce ſera auſſi un frein, qui, ſi l'on vient à rompre avec des perſonnes qu'on aimoit d'un amour de préférence, empêchera qu'on ne ſe porte à des excès barbares. Offenſé grievement par une épouſe, par un fils, ou par tous autres qu'on chériſſoit ſpecialement, on pourra perdre l'amour qu'on ſentoit pour eux : mais on ne ceſſera pas du moins de les aimer à titre de créatures ſemblables à ſoi. Un homme véritablement humain, ne peut que n'être pas l'ami d'un autre homme : mais il n'eſt jamais ſon ennemi.

L'humanité eſt par rapport aux autres affections ſociales, ce qu'eſt par rapport à un tableau cette premiere couche de couleur, que le Peintre appelle impreſſion, & dont il couvre la toile avant d'y tracer un ſujet. C'eſt une table

 raſe,

rafe, fur laquelle font affis les différens genres d'amours, de liaifons & d'amitiés. Quiconque n'eft pas humain, fera mauvais pere, mauvais fils, mauvais époux, mauvais ami.

Le fentiment qu'on appelle humanité, ou l'amour pour nos femblables, peut fe manifefter de deux manieres : ou par des effets réels, ou par de fimples témoignages d'affection. On n'a pas toûjours occafion de rendre des fervices à fes femblables : mais on eft fans ceffe à portée de leur témoigner qu'on les aime, par des fignes extérieurs d'amitié. J'appellerai *bonté*, l'humanité manifeftée par des effets réels : démontrée feulement par des fignes extérieurs, je l'appellerai *politeffe*.

ARTICLE I.

DE LA BONTÉ.

En quoi confifte la bonté. I. *Quels font les traitemens qu'on ne doit faire à perfonne. S'il eft des hommes qu'il foit permis de haïr. Digreffion fur le droit d'aubaine. Exceffive févérité des lois de Police, contre les malfaiteurs. Motif pour*

pour s'exciter à l'humanité. 2. Les bons offices qu'elle nous porte à rendre à nos semblables, ne sont point des graces, mais des dettes.

La bonté morale consiste en deux points : le premier, *ne pas faire de mal à nos semblables ;* le second, *leur faire du bien.*

I. „ Ne point faire à autrui ce que „ nous ne voudrions pas qu'on nous „ fît : " voilà la regle qui détermine quelles sortes de traitemens la nature nous interdit à l'égard du reste des hommes. Tout ce qui, fait à nous-mêmes, nous paroîtroit dur, barbare & cruel, est compris dans la prohibition. Mais cette maxime, d'un usage si étendu, est-il bien restrainte dans l'application qu'on en fait : la plûpart des hommes se conduisent les uns avec les autres, comme s'ils étoient persuadés qu'elle ne dût avoir lieu qu'entre amis.

L'inclination particuliere qu'ont les uns pour les autres, les membres des différentes societés, est utile & nécessaire pour le bien commun des associés. Il est à propos que les citoyens d'une même ville, les sujets d'un même Prince,

les sectateurs d'une même religion, soient unis d'intérêts & de sentimens : mais il est contraire à l'humanité, que, réservant toute leur affection pour leurs co-associés, ils regardent en ennemis tous ceux qui ne le sont pas.

Qu'un Normand estime un Normand; je ne le trouve point étrange : qui pourroit mieux sympathiser avec lui ? Qu'un Parisien soit porté pour un Parisien : à la bonne heure; il ne trouvera guere ailleurs plus de candeur & d'ingénuité. Mais un François né à Domfront, à Vire, ou à Caudebec, doit-il haïr pour cela, celui qui est né à Paris; ou celui-ci vouloir du mal au Normand ? Ces haines héréditaires des habitans d'un pays pour ceux d'un autre, influent immanquablement sur leurs procédés réciproques.

Nous nous croyons en France la premiere nation du monde, pour les qualités du cœur & de l'esprit : le plus doux sentiment que nous puissions avoir pour nos voisins, c'est la pitié; nous les plaignons de ne pas nous valoir. Le François a l'esprit vif, il est ardent & courageux; son humeur est enjouée, son caractere bienfaisant; il accueille les étrangers

trangers bien mieux qu'il n'en eſt accueilli. Mais pourquoi donc ce peuple ſi hoſpitalier, en vertu de je ne ſai quel droit, que ſes Légiſtes appellent aubaine, envahit-il la ſucceſſion d'un Allemand, d'un Italien ou d'un Anglois, à qui la mort n'a pas donné le tems de retourner dans ſa Patrie?

Qu'il me ſoit permis de m'écarter pendant quelques inſtans de mon principal objet, qui eſt la correction des mœurs, pour examiner cette méthode, ſi contraire à l'humanité, du côté de la politique. Conſidérée ſous ce point de vûe, je ne la crois pas plus profitable que juſte. Le bénéfice qui revient de la perception de ce droit, eſt très-modique, & celui qu'on trouveroit à y renoncer, ſeroit immenſe.

Les qualités par où la France excelle en effet inconteſtablement, ſur les Etats voiſins, ſont la température agréable de ſon climat, la fertilité de ſon terroir, & la richeſſe de ſes habitans. Sans cette vexation qu'on y exerce ſur les étrangers, on y verroit ſans doute, en conſidération de ces avantages, affluer de toutes parts, une infinité d'artiſtes, de commerçans & d'hommes de tous

états : le nombre des habitans grossiroit par-là considérablement ; l'émulation, dans le commerce, & dans les arts de toute espece, en recevroit de nouveaux aiguillons ; & le Royaume par conséquent n'en seroit que plus florissant.

Et qu'on n'imagine pas que cette multitude d'étrangers, dont seroient inondées nos Provinces, fût à charge aux naturels du pays. Dans une contrée naturellement fertile, & où le travail & l'industrie sont en vigueur, le nombre des habitans ne fait qu'augmenter son opulence. Chaque homme en particulier, suffit pour en nourrir dix : que seroit-ce si tous étoient occupés ? Toutes les recrues qui viendroient du dehors, seroient composées d'hommes intéressés à ne pas rester oisifs, par la nécessité de se former des établissemens commodes. Qu'on y fasse attention : on remarquera que ce que nous avons de vagabonds & de bras inutiles, sont des hommes nés parmi nous ; les habitans qui s'y sont transportés d'ailleurs, sont tous ardens au travail.

L'attachement mal-entendu au culte extérieur dans lequel on est élevé, est encore

encore une ſource de haines, entre ceux qui en profeſſent de différens. Cet abus vient de ce que les diverſes religions qui partagent les hommes, ne ſont pas entées ſur la religion naturelle. Faute d'avoir puiſé dans cette religion primitive, les ſentimens d'humanité, qui feroient de tout l'Univers une ſocieté d'amis, les différens religionnaires, ſe font tout à la fois un plaiſir & un mérite de ſe perſécuter cruellement; & couvrent du nom de zele, ce qui n'eſt pour l'ordinaire, qu'attachement à leur propre ſens, aveugle opiniâtreté, fanatiſme & barbarie.

S'il y avoit des hommes qu'on pût raiſonnablement haïr pour cauſe de religion, ce feroit tout au plus ceux qui feroient une profeſſion ouverte de haïr Dieu: les ennemis déclarés d'un Monarque ſont ennemis de ſes ſujets. Mais où trouvera-t-on, dans aucune religion, cet affreux ſentiment en vogue; toutes ont pour objet d'honorer Dieu, & toutes par conſéquent l'honorent? Si quelques unes mêlent dans l'hommage qu'elles lui rendent, des pratiques profanes, ſuperſtitieuſes ou criminelles; la raiſon ne nous défend pas de réprouver cet al-

liage

liage impur : mais elle nous défend de haïr ceux qui l'adoptent ; & ne nous permet que de les plaindre. Eſt-il rien de ſi biſarre, que de haïr quelqu'un parce qu'il ſe trompe, ſur-tout quand ſon intention eſt droite ?

Une ſorte de gens contre leſquels on ne ſe fait pas un ſcrupule de ſévir, ce ſont les malfaiteurs, terme par où l'on entend communément les voleurs & les meurtriers. Pour ces derniers, on ne balance pas à les juger dignes de mort, en vertu de la loi du talion, qu'on regarde comme émanée de la loi naturelle, je ne ſai ſur quel fondement. Car je ne crois pas que cette loi ſainte, qui, par rapport aux devoirs de la *ſocieté*, n'inſpire que la bonté, la douceur & l'indulgence, ſouffre qu'on réprime les méchans par des méchancetés, & qu'on puniſſe les homicides par le meurtre. Je n'ai jamais été perſuadé que Dieu ait permis aux hommes de ſe détruire les uns les autres. Un citoyen trouble la police de l'Etat : empêchez-le de le faire ; vous le pouvez ſans l'attacher à un gibet.

Pour les voleurs, qui ne tuent point, on ſait bien qu'au fond ils ne méritent

pas

pas la mort, même à les juger par cette loi du talion qu'on fait valoir contre les meurtriers; qu'il n'y a aucune proportion entre un effet, quelquefois très-modique, qu'ils auront dérobé, & la vie, qu'on leur ôte impitoyablement. Mais on les sacrifie, dit-on, à la sûreté publique. Employez-les comme forçats à des travaux utiles: la perte de leur liberté, les punira encore assez rigoureusement de leur forfait, assurera suffisamment la tranquilité publique, tournera en même tems au bien de l'Etat, & vous sauvera le reproche d'une injuste inhumanité. Mais il a plu aux hommes de faire de la friponnerie, le plus honteux de tous les crimes, & le plus impardonnable; par la raison, sans doute, que l'argent est le Dieu du monde, & qu'on n'a communément rien de plus cher, après la vie, que l'intérêt.

Lorsque la passion vous porte à quelque violence contre un autre homme, jettez vite les yeux sur lui, pour y voir l'empreinte de la main Divine, & votre propre ressemblance: ce sera dequoi ralentir votre emportement. Ne dites point à Dieu ce qu'on raconte que *Caïn* lui dit,

dit, „ m'avez-vous donné mon frere „ en garde?" Oui, ſans doute, il vous l'a donné en garde ; & non-ſeulement il vous défend de lui faire aucun mauvais traitement, mais il vous ordonne même de le ſervir de tout votre pouvoir.

II. Lorſqu'on eſt officieux & bienfaiſant pour ſes parens, ſes bienfaiteurs ou ſes amis ; on ſe croit généreux, quoique d'ailleurs dur & indifférent pour le reſte des hommes : & l'on n'eſt pas même charitable ; qualité cependant bien en-deçà de la générosité, qui eſt le comble & l'achevement des autres vertus ſociales. En pratiquant celles-ci, on ne fait qu'éviter les défauts contraires, placés tout près d'elles : mais la généroſité nous éloigne bien plus du vice, puiſqu'elle laiſſe pour intervalle, entre elle & lui, toutes les vertus de précepte. La généroſité eſt un degré de perfection ajoûté aux vertus, par deſſus celui que preſcrit indiſpenſablement la loi. Faire pour ſes ſemblables, préciſément ce qu'ordonne la loi, ce n'eſt pas être généreux : c'eſt ſimplement remplir ſon devoir.

Mais

Mais la charité : ou ce qui eſt la même choſe, cette affection générale que nous devons à tous les hommes, n'eſt pas une vertu de ſurérogation. Vous ne ferez que ſatisfaire à ce que l'humanité vous impoſe, ſi, rencontrant un inconnu, que des aſſaſſins ont bleſſé, vous vous en approchez pour panſer ſes plaies. Le beſoin qu'il a de votre ſecours, eſt une loi, qui vous oblige à le ſecourir. Un indigent eſt preſſé par la faim, vous ne ferez que payer une dette en appaiſant ſon beſoin. Les pauvres ſont à la charge de la ſocieté : tout le ſuperflu des aiſés eſt affecté de droit à leur ſubſiſtance. Et ne plaignez pas même le ſecours que vous leur donnez, quand il ſeroit le prix de vos ſueurs, & de laborieux travaux : quoi qu'il vous coûte, il leur coûte encore plus ; c'eſt l'acheter bien cher, que de le recevoir à titre d'aumône.

Voulèz-vous apprendre en deux mots, juſqu'où s'étendent les bons offices que vous devez à vos ſemblables ? En voici la meſure : „ Faites à autrui tout ce que „ vous voudriez qu'on vous fît ".

ARTICLE II.

DE LA POLITESSE.

Sa définition. Portraits d'hommes impolis. Distribution de cet article en trois paragraphes.

La Politesse est l'attention continuelle, qu'inspire l'humanité, à complaire à tout le monde & à n'offenser personne.

Le Misantrope se récrie beaucoup contre cette vertu ; il lui préfere ses brusqueries choquantes & sa franchise gothique.

L'homme de cour au contraire, & l'adulateur rampant, lui substituent de fades complimens, de basses complaisances, des mots, du jargon & des révérences.

Celui-là blâme la politesse, parce qu'il la prend pour un vice : celui-ci en est cause ; parce que celle qu'il pratique en est véritablement un.

J'aborde *Arnolphe* : il me laisse avancer, & m'attend assis ; je m'incline, il me parcourt des yeux, & tranche le cérémonial

rémonial en me criant de loin: „ Qu'y „ a-t-il, que me demandez-vous ? "

Un conſeil ſur une affaire, lui dis-je.

„ Voyons, dit Arnolphe, venons au „ fait, le tems me preſſe ".

Je commence donc: vous connoiſſez, je crois, *Euphémon*.

„ Non: d'où le connoîtrois-je ? "

C'eſt un gentilhomme de la branche cadette des......

„ Qu'importe à votre affaire de quelle „ famille & de quelle branche il ſoit ? „ Qu'avez-vous à démêler avec lui ? "

Je poſſede une terre contiguë à la ſienne....

„ Eh bien, cette terre ? "

Il prétend ſe l'approprier.

„ Veut-il l'acheter ou l'échanger ? "

Il ne veut ni l'un ni l'autre.

„ En deux mots que veut-il donc ? "

Il la veut confiſquer à ſon profit. Il prétend, je ne ſai ſur quel fondement, que je ſuis ſon vaſſal; & qu'ayant manqué à lui faire hommage en cette qualité, mon fief lui eſt dévolu.

„ Eſt-ce ma faute, dit Arnolphe, ſi „ vous y avez manqué ? "

Mais

Mais il eſt faux que je ſois ſon vaſſal.
„ Cela peut être : mais ne vous ima-
„ ginez pas qu'on vous en croye ſur
„ votre parole ? "
J'ai des titres juſtificatifs.
„ Tant-mieux pour vous : produi-
„ ſez-les ".
Les voici.
„ Je n'ai pas le tems de les voir à
„ préſent ".
Ce ſera, Monſieur, quand vous en aurez le loiſir.
„ Eh bien, à la bonne heure ".
Quand vous plaît-il, Monſieur, que je vienne recevoir votre avis ?
„ Je n'en ſai rien ".
Mais, Monſieur, Euphémon me va pourſuivre avec vivacité.
„ Oh ! ... Eh, bien, qu'il attende &
„ vous auſſi ".

Arnolphe eſt un homme droit ; un Juriſconſulte éclairé : mais dequoi ſervent à ſes concitoyens, & ſa droiture & ſa capacité, s'il eſt farouche & inabordable ?

Biblon eſt homme ſage & ſtudieux : il a le bonheur de connoître tous les auteurs anciens, & les aime tendrement. Il arrive chez la belle *Lucinde*, entourée d'un

d'un cercle d'adorateurs & de beaux eſprits. Il entre, un large feutre à la main, ſalue de mauvaiſe grace, approche de Lucinde, marche lourdement ſur ſa mule, chiffonne ſa robe, s'élance à reculons ſur un large canapé. On ſoûrit: il s'en formaliſe, & l'on n'y prend pas garde. On reprend la converſation où elle étoit reſtée: on en étoit à une queſtion galante, dont l'arrivée de Biblon avoit ſuſpendu l'examen. Chacun la débat & la décide ſuivant ſon génie; & l'on demande enfin à Biblon lui-même ce qu'il en penſe. „ Je n'ai „ pas coûtume, à la vérité, dit-il in„ génuement, de m'occuper l'eſprit de „ pareilles ſottiſes: mais enfin, puiſ„ que je ſuis forcé de parler, je vous „ avouerai, Meſſieurs, qu'aucune de „ vos déciſions n'eſt de mon goût. On „ voit bien, que vous n'avez guere lu „ *Ariſtote*; c'étoit pourtant le plus beau „ génie de l'antiquité: je ne veux pour „ vous réfuter d'après lui qu'un ſimple „ ſyllogiſme ".

„ Eh: non, Monſieur Biblon, pour „ l'amour de Lucinde, dit le jeune *Clitandre*, faites-nous grace de votre Syl„ logiſme, parlez-nous françois ".

Biblon

Biblon suit sa pointe, enfile l'argument, pousse du Grec & du Latin, cite *Homere*, *Euripide*, *Ciceron*, *Séneque* & *Lambin*; prend à partie chacun des assistans, déplore leur ignorance & la leur reproche. Un éclat de rire, parti comme de concert de tous les coins de la sale, interrompt l'orateur essoufflé. Alors, il perd patience, dit des injures, montre le poing, & court enfin, en branlant la tête, se replonger au fond de son Collége.

Mais Arnolphe & Biblon ne sont peutêtre incivils que faute d'éducation : l'un n'a vû que des Sacs, des Conseillers, des Coûtumes & des Ordonnances; l'autre n'a vu que des Classes, & des Grimauds, des maîtres ès Arts & des Grammaires. Ecoutons *Ctesiphon* : ennemi par principes de tous les égards usités dans la societé, il va nous faire naïvement l'apologie de la grossiereté, & nous étaler les inconvéniens de la politesse.

„ Vous pouvez, dit-il, penser tout
„ ce qu'il vous plaira de l'air dont je
„ me présente, de ma contenance, de
„ mon attitude, & de tout ce manége
„ concerté qu'on appelle *civilité* : je ne
„ m'en

„ m'en mets point en peine ; je laiſſe „ de pareils ſoucis à nos jeunes ſénateurs & à nos abbés de Cour. C'eſt „ par mes mœurs, que je veux qu'on „ juge de moi, & non point par ma „ démarche : je n'entre point chez mes „ amis, pour faire honneur à mon maître à danſer.

„ Pour ce qui eſt de ma maniere de „ vivre avec les hommes, voici à quoi „ je la réduis : dire la vérité, rendre „ ſervice à mes ſemblables & ne leur „ jamais nuire. Monté ſur ce ton, je „ ſai me gêner & me contraindre s'il „ le faut, pour rendre des ſervices utiles ; je donne des conſeils à qui m'en „ demande, & ſur les matieres dont je „ ſuis inſtruit ; j'employe volontiers, „ pour mes amis, ou pour quiconque „ en a beſoin, mon autorité, mon crédit, & quelquefois ma bource même : „ mais pour des *complaiſances* frivoles, „ qui ne procureroient aucun bien ſolide à ceux qui les exigent, je m'en crois „ diſpenſé. On m'invite à un dîner, „ une promenade, un concert : je ſuis „ dans ce quart d'heure en humeur de „ reſter chez moi ; j'y reſte. On me „ propoſe de jouer : le jeu me déplaît ; „ je

„ je refuſe. Un Poëte me lit ſes vers : „ ils m'ennuient ; je bâille ſans façon. „ On me propoſe un bal : je me trouve „ en goût de dormir ; je cours au lit.

„ Je hais ces *égards* & ces ménage- „ mens recherchés, qui, s'ils ne bleſ- „ ſent la ſincérité, ſont au moins in- „ compatibles avec la franchiſe. Je loue „ rarement, & ne veux jamais qu'on „ me loue ; parce que la louange eſt un „ poiſon. Je contredis quiconque avan- „ ce ou un fait, ou un principe, faux ; „ parce que c'eſt mentir ou tromper, „ que de ne pas confondre un menſon- „ ge ou une erreur : je le fais avec vi- „ vacité, pour donner *plus de poids* à „ ma réfutation. Le rang de la perſon- „ ne que j'ai à combattre, m'encourage „ au lieu de m'effrayer ; parce que plus „ l'ennemi eſt conſidérable, plus il im- „ porte de l'abattre. *Damon* eſt vain : „ je l'humilie. *Laure* eſt coquette : je lui „ reproche ſes intrigues. *Leandre* eſt „ faux, je le démaſque. *Berthold*e eſt „ ſotte & précieuſe : je la raille & la „ contrefais. *Gorgias* aime à boire, je lui „ en fais honte en public. *Cydaliſe* eſt „ médiſante : je dévoile ſes autres dé- „ fauts, pour la guérir de celui-là.

„ *Lysimon* fait le docte : je le questionne „ & le déconcerte. Il y a long-tems que „ tous ces gens-là seroient corrigés, si „ chacun tenoit avec eux la même con„ duite que moi : on les endort sur leurs „ vices, en les leur dissimulant ; on les „ empêche de devenir vertueux, en leur „ laissant croire qu'ils le sont ".

Ctesiphon n'a point démenti son caractere de franchise dans ce portrait : mais cette franchise dont il fait tant de cas, ne la porte-t-il pas un peu trop loin ? Tout autre qu'un misantrope, ou un flateur, sait concilier la franchise avec la politesse, & sans abandonner celle-là, compte celle-ci pour un devoir, comme en effet c'en est un. Pour le prouver avec ordre, suivons le plan de distribution que Ctesiphon nous a lui-même indiqué : & divisons, comme il a fait, la politesse, en trois branches ; la *civilité*, la *complaisance* & les *égards*.

§. I.

DE LA CIVILITE'.

Sa définition. Civilité essentielle au fond ; & indifférente quant à la forme ; s'as-

sujettir néanmoins sur ce dernier point à l'usage. Avoir dans le cœur les sentimens obligeans qu'on exprime.

La civilité est un cérémonial de convention, établi parmi les hommes dans la vûe de se donner les uns aux autres, des démonstrations extérieures d'amitié, d'estime & de considération. Ce cérémonial est différent chez les différens peuples policés : mais tous en ont un, quel qu'il soit. Or on peut raisonnablement présumer de toute pratique universelle, qu'elle a son principe dans la nature même ; d'où je conclus que la civilité est un devoir que la *droite* raison prescrit.

Elle est par rapport aux hommes ce qu'est le culte extérieur par rapport à Dieu : un témoignage public de nos sentimens intérieurs. La forme en est indifférente en soi : la maniere d'aborder les personnes de différens états, de les saluer, de leur faire honneur, les termes dont on doit user en leur portant la parole, le style auquel il faut s'assujettir, en leur adressant ou des lettres ou des suppliques, sont toutes formalités arbitraires dans l'origine, qui n'ont pu être fixées que par l'usage.

Voilà

Voilà donc deux choſes conſtantes : l'une, qu'il eſt conforme au bon ſens & à la droite raiſon, de s'aſſujettir à quelque ſorte de civilité; l'autre, que ni le bon ſens ni la droite raiſon, ne décident dans quels actes on la doit faire conſiſter.

La meilleure maniere & la moins ſuſpecte, de témoigner aux hommes de l'amitié, de l'eſtime & de la conſidération, ce ſeroit de les ſervir ou de leur rendre de bons offices : mais l'occaſion de faire l'un ou l'autre, ne ſe préſente pas à chaque inſtant. Il a donc fallu convenir de certains ſignes, de certaines démonſtrations, par leſquelles on pût leur témoigner habituellement qu'on les aime, qu'on les eſtime, & qu'on les honore. Chaque nation a choiſi les plus conformes à ſon idée & à ſon goût : tous étant indifférens dans l'origine, on ne peut être déterminé ſur le choix, que par les uſages du pays qu'on habite. Le François, le Turc & le Perſan, doivent être civils ; mais l'un à la Françoiſe, l'autre à la Turque, l'autre à la Perſanne.

Si les hommes étoient de purs eſprits, qui puſſent ſe communiquer leurs

pensées & leurs sentimens, sans le secours des signes extérieurs, il ne seroit point question de civilité entre eux; elle seroit superflue. Ce qui la rend nécessaire, c'est qu'ils ne se devinent point.

Envain les rustres & les cyniques déclament-ils contre la civilité; envain la traitent-ils de commerce faux & imposteur, qui ne sert qu'à masquer les véritables sentimens: qu'ils aient en effet dans le cœur, comme ils le doivent, l'affection dont les gens bien nés se donnent des marques réciproques; & leur civilité ne sera point une imposture.

Il est vrai qu'il y a plus d'hommes civils, qu'il n'y en a qui soient fideles aux devoirs de la societé: mais leur civilité même, quoique fausse, est un témoignage qu'ils rendent comme malgré eux, aux vertus sociales; car affecter aux dehors des dispositions vertueuses, c'est confesser qu'on devroit les avoir dans le cœur.

Ceux-mêmes qui se déclarent contre la civilité, ne nient pas qu'on ne doive avoir pour ses semblables, de l'amitié, de la bienveillance & de la considération: par quelle bisarrerie voudroient-ils donc, qu'on

qu'on fît myſtere de ſentimens ſi juſtes & ſi indiſpenſables ?

Hermodacte eſt néanmoins de ce caractere. Vous vivrez dix ans avec lui, avant qu'il vous favoriſe d'un ſalut, d'un regard ou d'une parole obligeante. A ſon air, en apparence indifférent, vous jugerez qu'il croit être le ſeul humain qui habite ſur la terre : cependant oſez braver ſon phlegme rebutant ; priez-le de vous rendre un ſervice : vous ſerez étonné de le trouver généreux. Le ſervice rendu, il continuera de vivre ſur le même pié, toujours froid, toujours glacé, toujours ſeul avec lui-même. Pour vous, pénétré de reconnoiſſance, vous vous répandrez en témoignages d'attachement, d'eſtime & de gratitude : démonſtrations perdues ! Il ne voit rien, n'entend rien, & ne répond à rien. Hermodacte ſeroit un miſantrope complet, s'il n'étoit pas né bienfaiſant.



§. II.

DE LA COMPLAISANCE.

Sa définition. Combien elle rend aimables ceux qui la possedent.

La complaisance est une condescendance honnète, par laquelle nous plions notre volonté pour la rendre conforme à celle des autres. Je dis une condescendance *honnête*; car déférer lâchement à la volonté d'autrui, quoique criminelle, ce seroit être plutôt complice que complaisant.

La complaisance dont je parle ici, consiste donc uniquement à ne contrarier le goût de qui que ce soit, dans tout ce qui est indifférent pour les mœurs, à s'y prêter même autant qu'on le peut, & à le prévenir lorsqu'on l'a su deviner. Ce n'est peut-être pas la plus excellente de toutes les vertus: mais c'en est une du moins bien utile & bien agréable dans la société.

Voyez comme *Alcidamas* est aimé, chéri, caressé. Est-ce à cause de sa probité? Cette qualité ne concilie que l'esti-

l'eſtime, & ne prend point les cœurs. Seroit-ce parce qu'il eſt bienfaiſant & officieux ? Tous ceux qui lui font fête, n'ont pas été dans le cas d'avoir beſoin de ſes bons offices. Seroit-ce parce qu'il a l'humeur gaie, comique, amuſante ? Il ne plairoit par cet endroit, que dans les momens où la gaieté eſt de ſaiſon. On l'aime parce qu'il eſt d'un caractere facile & liant. Sa volonté n'eſt point à lui : il la plie, la tourne & la façonne au gré de tous ſes amis. A-t-il pénétré ce qui vous flate : il court au devant de vos deſirs, & le fait avec tant de graces & d'aiſance, qu'au moment qu'il n'a d'autre objet, que de vous complaire, vous croiriez que c'eſt ſon choix & ſon inclination qu'il ſuit.

On peut plaire dans le monde par des manieres careſſantes, par une humeur enjouée, par des ſaillies ingénieuſes : mais aucun de ces moyens de plaire, n'eſt d'un uſage ſi univerſel que la complaiſance. Vous ne pouvez careſſer que vos égaux ou vos inférieurs ; il eſt mille occaſions où l'enjouement ſeroit déplacé ; les pointes & les bons mots ne ſe préſentent pas à ſouhait, & ne ſont pas toujours goûtés : mais ayez un ca-

ractere flexible & prévenant; sachez vous faire un plaisir de contribuer à celui des autres; je vous réponds de l'amitié de tous ceux qui vous environnent; c'est une perfection de mise dans tous les tems, dans tous les lieux & dans toutes les circonstances.

Rhodolphe est homme de mérite; il est Poëte & Philosophe; & ne laisseroit pas d'être supporté dans les compagnies, malgré ces deux qualités, s'il pouvoit s'abaisser jusqu'à être complaisant: mais, le moyen qu'il le soit? La complaisance suppose de l'estime: or quiconque ne fait pas des vers, ou n'a pas lu Descartes ou Newton, n'est à ses *yeux*, qu'un automate, un idiot, dont on ne peut faire, tout au plus, qu'un Manœuvre, un Financier ou un Moine. Il se croit d'une espece supérieure à celle des autres hommes, & fait gloire de s'en discerner, par des maximes, des sentimens & des goûts particuliers. Descendre jusqu'à leur complaire, ce seroit entrer en societé, ce seroit communiquer avec eux; & il les regarde comme des profanes.

Aglaure est d'une figure aimable, elle a de l'esprit, des talens & des graces naturel-

naturelles : cependant on la fuit, on la déteſte. Eh, pourquoi ? Elle n'a d'elle-même, ni ſentiment, ni volonté ; elle attend pour ſe décider, que quelqu'un ait déclaré ce qu'il penſe ou ce qu'il ſouhaite : auſſi-tôt ſon parti eſt pris, elle penſe tout autrement, & veut toute autre choſe.

§. III.

Des Egards.

Ce qu'on entend par ce terme ; exemples qui en donnent une notion plus diſtincte.

J'entends ici par *égards*, des ménagemens & des conſidérations fondées ſur les circonſtances, ou ſur le génie, ou la qualité des perſonnes. N'allez point, par exemple, faire en préſence d'un homme de robe, la ſatyre des gens de loi ; ſur-tout ſi ſa probité le met à couvert de reproches. Et quand il en mériteroit, il ne ſuffit pas toûjours qu'un reproche ſoit fondé, pour juſtifier celui qui le fait, s'il le fait à contre-tems & avec une aigreur maligne.

Quoiqu'on peigne communément la vérité ſans voile ; elle a néanmoins des nudités choquantes, qu'il eſt quelquefois à propos de tenir couvertes.

Vous êtes devant un grand à qui chacun s'empreſſe de faire honneur : conformez-vous à l'uſage, honorez-le comme les autres ; n'allez pas, comme un Quacre impudent, le tutoyer & lui parler la tête couverte. Vous ne voulez le conſidérer qu'à proportion de ſa vertu, de ſes talens, & de ſon mérite perſonnel ; tout l'éclat dont il eſt environné, n'eſt pour vous que de la fumée & du vent : à la bonne heure : mais ces honneurs que je vous conſeille de lui rendre, ne ſont non plus que du vent & de la fumée. Je ne vous prie pas de le louer, s'il eſt mépriſable ; de lui trouver de l'eſprit, s'il eſt imbécile ; de flater ſon goût, s'il en manque ; de vanter ſes lumieres, s'il eſt ignorant ; vous ne riſquerez pas de compromettre votre ſincérité, en ne lui rendant que des hommages muets. La ſubordination, ſi néceſſaire pour la police d'un Etat, ſeroit bien-tôt détruite, ſi le peuple, au moins en public, n'honoroit jamais les Grands, qu'à proportion de ce qu'ils valent.

Hippias

Hippias eſt, dites-vous, un homme épais, ſans génie, ſans droiture & ſans diſcernement. Vêtu autrefois d'un vil froc, il rampoit dans un cloître obſcur, juſtement confondu dans la foule des reclus. Le gouvernement de ſon Monaſtere devenu vacant par la mort du chef, une Béate mal-aviſée, dont il dirigeoit la conſcience, entreprit de le faire décorer de cette mince prééminence : ſa brigue échoua ; on ne jugea pas même Hippias capable d'être à la tête d'une troupe de Moines. L'humble pénitente, piquée de cet affront, ſut s'en venger d'une façon ſinguliere : ce fut en procurant au Directeur un Evêché. Otez à Hippias, dites-vous, ſa croix & ſon rochet : c'eſt un ſot achevé, qui ne mérite pas d'arrêter les regards d'un homme penſant.

J'en conviendrai s'il le faut : mais enfin il eſt actuellement en poſſeſſion de cette croix & de ce rochet : or, tout cela mérite au moins de votre part un ſalut reſpectueux. Ne conteſtez point pour ſi peu de choſe : je vous mets aſſez à votre aiſe, en vous diſpenſant de l'eſtimer.

N'affectez point un air content devant un affligé qui pleure ses désastres ou ses pertes. Gémissez-vous vous-même de quelque revers affreux : n'allez point fatiguer de vos tristes lamentations, des favoris de la fortune, qui n'en peuvent tarir la source.

Ce seroit insulter à la douleur d'une veuve éplorée, qui regrette un époux tendrement chéri que de venir lui annoncer d'un air satisfait, que votre amour est près d'être couronné : qu'incessamment vous serez le plus heureux des époux.

Vous courez annoncer à *Ménalque* la faveur que le Roi vous a faite, de vous décorer du Cordon de ses Ordres : revenez sur vos pas, la même grace vient de lui être refusée ; il ne seroit pas d'humeur à partager votre joie.

Il faut quelque sorte d'esprit, ou du moins du jugement, pour être capable d'égards. L'usage du monde peut rendre un homme civil ; la bonté de son cœur peut le rendre complaisant : mais un sot sera toûjours neuf dans la science des égards.

La mort vient d'arracher des bras de *Fanny*, un enfant aimable, gage pré-

cieux de l'amour d'un époux, qui n'est plus. Une foule d'amis s'efforce de la consoler, ou de faire au moins, s'il est possible, quelque diversion à sa douleur. *Alix*, à son tour, vient visiter son amie. Mere plus fortunée, elle amene avec elle, les fruits vivans de son heureuse fécondité, précieux objets de sa tendresse & de ses complaisances, &, par malheur pour Fanny, l'unique sujet de son entretien. Elle entame, en arrivant, le récit ennuyeux de leurs prétendues perfections, des saillies de leur imagination, de la pénétration de leur esprit, de la bonté de leur caractere; & de la régularité de leurs traits. Elle ne paroissoit pas prête de finir, lorsque Fanny, toute entiere à ses regrets, l'interrompt par ces mots, prononcés avec quelque émotion. ,, Vous seriez adorable, chere ,, Alix, si vous aviez pour vos amis ,, autant d'égards, que vous marquez ,, de tendresse pour vos enfans. Vous ,, êtes une bonne mere: mais vous êtes ,, une mauvaise consolatrice ".

FIN.

TABLE

TABLE

DES CHAPITRES ET ARTICLES.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

SUR LA VERTU.

PREMIERE PARTIE.

DE LA PIETE'.

&

SECONDE PARTIE

DE LA SAGESSE.

ART. I

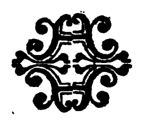
§. I.

TROISIEME PARTIE

DES VERTUS SOCIALES.

§. III.

Fin de la Table des Chapitres.



EXPLICATION DU FRONTISPICE, ET DU FLEURON.

FRONTISPICE.

LA Vertu fixe tendrement ses regards sur Dieu, porté par un nuage ; & foule d'un pié le vice, qui, étendu par terre & démasqué, se couvre les yeux d'une main, pour ne pas voir la lumiere, & de l'autre tient un poignard, dont il menace la Vertu. Les deux mots Grecs tracés dans le livre qui est en face de Dieu, signifient : *l'Amour & la pratique du bien.*

FLEURON.

Deux génies dont l'un surprend l'autre endormi & le masque levé.

FIN.





